Communes
voix

Parti conservateu

Seize morts
dans un incendi
à l'aéroport
de Düsseldorf

HORS SÉRIE

Observateu

C'ÉTAIT
MITTERRAN

هكذا من الاهل

Le Monde

CINQUANTE-DEUXIÈME ANNÉE – Nº 15930 – 7 F

DIMANCHE 14 - LUNDI 15 AVRIL 1996

FONDATEUR : HUBERT BEUVE-MÉRY – DIRECTEUR : JEAN-MARIE COLOMBANI

■ Le nouveau syndicalisme de SUD

Les confédérations observent avec irritation l'émergence de ce syndicat créé par des dissidents de la CFDT. p. 6

■ L'affaire Gigastorage

Le garde des sceaux demande au ministère public l'ouverture d'une information pour violation du secret de l'instruction après la publication de notre enquête dans nos éditions du 13 avril. p. 26 et notre éditorial p. 15

■ Rêves d'urbanistes pour Sarajevo

La restauration et la reconstruction sont à l'ordre du jour. Les quartiers ottoman, austro-hongrois et titiste attendent leurs soigneurs. p. 13

■ Trois pages « Placements »

Un panorama des Bourses et des marchés complète nos rubriques sur l'immobilier, les taux et les matières premières. p. 17, 18 et 19

■ Des clichés en or

A New York, la « Fourchette » (1928) de Kertész pourrait dépasser les 600 000 francs. p. 23

■ Jack Lang au « Grand Jury »

Le maire de Blois, membre du bureau national du PS, est l'invité du « Grand Jury RTL-*Le Monde* », dimanche 14 avril, à partir de 18 h 30.

Le retour d'une navigatrice

FLORENCE ARTHAUD

ELLE RENOUE avec la course au large, quatre années après sa dernière traversée de l'Atlantique. Agée de trente-huit ans, devenue mère de famille, Florence Arthaud est au départ de la Transat en double Lorient-Saint-Barthélemy, samedi 13 avril.

Mais cette course est bien différente de la Route du Rhum 1990, qu'elle avait gagnée en solitaire. La navigatrice fait ainsi équipe avec Jean Le Cam, vainqueur de la précédente édition de cette Transat. Et c'est sur un petit monocoque qu'elle embarque. Les dix-neuf voiliers qui sont partis samedi 13 avril de Lorient ne mesurent en effet que 9,30 mètres. Tous identiques, ils devraient permettre aux équipages, privés de routeurs, de mettre en valeur leurs qualités pures de navigateurs.

Lire page 20

Allemagne, 3 DM ; Antilles-Guyane, 9 F ; Autriche, 25 ATS ; Belgique, 45 FB ; Canada, 2,25 $ CAN ; Côte-d'Ivoire, 800 F CFA ; Danemark, 14 KRD ; Espagne, 220 PTA ; Grande-Bretagne, 1 £ ; Grèce, 360 DR ; Irlande, 1,40 £ ; Italie, 2700 L ; Luxembourg, 46 FL ; Maroc, 10 DH ; Norvège, 14 KRN ; Pays-Bas, 3 FL ; Portugal CON., 230 PTE ; Réunion, 9 F ; Sénégal, 850 F CFA ; Suède, 15 KRS ; Suisse, 2,10 FS ; Tunisie, 1 Din ; USA (NY), 2 $; USA (others), 2,50 $.

M 0146 - 0414 - 7,00 F

Israël se montre déterminé à combattre le Hezbollah en territoire libanais

Une trentaine de localités ont été pilonnées au nord de la « zone de sécurité »

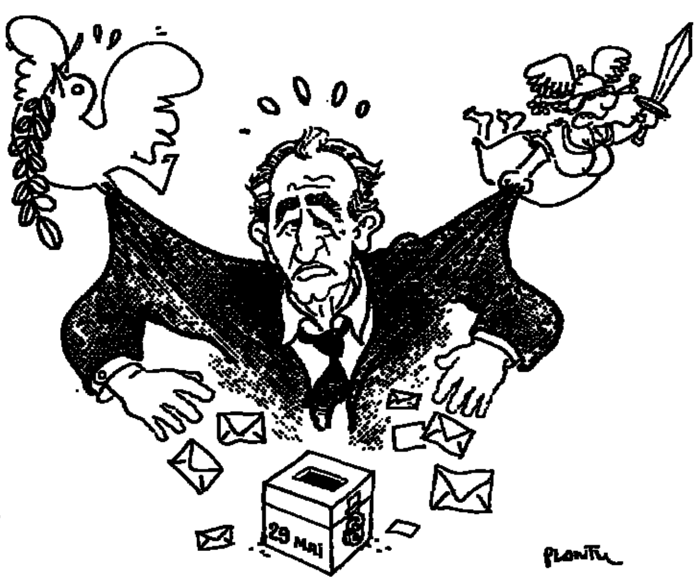

L'AVIATION israélienne a repris, samedi 13 avril, ses raids contre des positions du Hezbollah au Liban, bombardant le village de Jibal el Botom, au nord de la *« zone de sécurité »* que Tsahal occupe au Liban sud. Après une courte pause en début de matinée, l'artillerie et les chars israéliens ont commencé à pilonner une trentaine de localités au nord de cette zone. La veille, treize personnes avaient été tuées et trente-neuf autres blessées par les bombardements terrestres et aériens israéliens en différents points du territoire libanais. Dans la banlieue de Beyrouth, un soldat syrien a été tué lors d'un raid d'hélicoptères contre un dépôt de munitions de l'armée syrienne, qui maintient quelque 35 000 hommes au pays du Cèdre. Hormis un commentaire de Radio-Damas très sévère à l'égard d'Israël, la Syrie garde un profil bas depuis le début de ce nouveau cycle de violence. En 1993, les Etats-Unis avaient sollicité ses bons offices pour conclure un « arrangement » entre Israël et le Hezbollah – sur lequel Damas exerce une influence certaine – limitant le champ de leurs affrontements à la seule *« zone de sécurité »*.

Les bombardements israéliens visent à réduire au silence le Hezbollah – dont la milice a encore tiré vendredi plusieurs salves de roquettes contre le nord d'Israël, faisant cinq blessés – et à forcer le gouvernement libanais à sévir contre ce mouvement. Le premier ministre, Rafic Hariri, a toutefois exclu toute action contre le « parti de Dieu » qui mène, a-t-il dit, des actes de résistance contre Israël. Inquiet de ce qu'il juge être un parti pris américain en faveur d'Israël, M. Hariri a demandé l'intervention de la France. Aussi Jacques Chirac a-t-il eu vendredi soir une conversation téléphonique avec le président Bill Clinton et le premier ministre israélien, Shimon Pérès. Parallèlement, le ministre des affaires étrangères, Hervé de Charette, prenait contact avec Beyrouth, Damas et Téhéran. *« Très préoccupée par le dangereux engrenage de la violence qui pourrait menacer le processus de paix »*, la France souhaite que *« toutes les parties fassent preuve de retenue et de responsabilité »*.

M. Pérès a réaffirmé vendredi sa détermination à continuer les opérations militaires jusqu'à ce que les localités du nord d'Israël recouvrent la sécurité, mais une inquiétude se fait jour à Tel-Aviv quant aux risques de dérapage à l'approche des élections du 29 mai.

Lire page 3

L'Afrique du Sud propose des assurances-vie à ses sidéens

JOHANNESBURG
de notre correspondant

Le produit, lancé par deux compagnies sud-africaines, constitue une première mondiale. *« Aucun assureur n'avait répondu de cette manière au problème du sida »*, proclame ces jours-ci la publicité dans les journaux. Les deux millions de personnes infectées par le VIH en Afrique du Sud (sur une population de quarante millions d'habitants) sont en effet les premières à pouvoir bénéficier d'une assurance-vie spécifique.

Jusqu'à maintenant, les assureurs sud-africains ne s'étaient guère fait remarquer par une attention particulière à l'égard des sidéens. L'un d'entre eux s'était même illustré, en 1993, en proposant une réduction du tarif de l'assurance-vie aux clients acceptant de se soumettre au test de dépistage du sida.

Trois ans plus tard, le lancement de « l'assurance-sida » représente une opération de marketing plutôt qu'un brusque accès de philanthropie. Cette assurance n'est ouverte qu'aux séropositifs au premier stade de la maladie. De plus, un capital-décès limité et des mensualités cinq fois plus élevées que celles d'une assurance normale garantissent à l'assureur de récupérer sa mise au bout de sept années.

A raison de 800 francs par mois (le salaire ouvrier de base est d'environ 1 000 francs), pour un capital-décès de 70 000 francs, l'assurance-vie proposée aux personnes contaminées est hors de prix pour la très grande majorité d'entre elles. La plupart des malades du sida font en effet partie de la population noire la plus défavorisée. Ils représentent néanmoins un « marché potentiel » important pour les compagnies d'assurances. Le nombre de séropositifs double presque chaque année en Afrique du Sud. A ce rythme, le pays devrait compter huit millions de personnes infectées en 2005...

Le lancement d'assurances-vie pour les personnes séropositives reflète bien la prise en compte par les milieux économiques de la progression alarmante du sida en Afrique du Sud. Le pays, qui ambitionne de jouer un rôle économique régional, peut difficilement se permettre de voir le quart de sa main-d'œuvre touché par la maladie.

Conscientes du danger, la plupart des entreprises ont mis en place des programmes d'éducation pour leurs employés. Les compagnies d'assurances, de leur côté, prennent position sur le « marché » du sida. Mais elles s'inquiètent, elles aussi, de son augmentation. En l'absence de Sécurité sociale, l'assurance maladie, payée par les entreprises ou par les particuliers à titre personnel, repose sur ces compagnies. Elles seront donc les premières à subir le choc financier de la progression du sida.

Frédéric Chambon

Le jeu européen de Pékin contre Washington

« FAIRE DU BRUIT à l'Est pour attaquer à l'Ouest. » Avec le voyage, controversé, de Li Peng en France, la Chine a une fois de plus mis en application ce vieux principe de stratégie guerrière. De Paris, Pékin s'est adressé d'abord à Washington. La violence avec laquelle le premier ministre chinois a dénoncé le comportement des Etats-Unis en matière commerciale, vendredi 12 avril, devant la communauté française des affaires réunie à la chambre de commerce et d'industrie de Paris, est, à cet égard, fort éclairante.

Bravant les quelques manifestations sur les droits de l'homme et passant outre l'incident diplomatique du Quai d'Orsay, Li Peng a en fait voulu faire savoir, de Paris, au président américain Bill Clinton – qui entame dimanche une tournée en Asie – que la Chine disposait en Europe de partenaires plutôt conciliants. Même si elles doivent être analysées avec prudence, les annonces aéronautiques – l'achat d'Airbus et la lettre d'intention pour l'avion à 100 places – sont spectaculaires et tout à fait significatives. Le message est simple : si Washington veut la guerre – diplomatique, économique ou militaire – avec Pékin, la Chine saura trouver ailleurs quelques avocats puissants.

Entre Pékin et Washington, les sources de tension se sont en effet dangereusement accumulées au cours des derniers mois. La montée en puissance économique et militaire de l'empire du Milieu y a largement contribué. La crise provoquée par les élections présidentielles démocratiques du 23 mars à Taïwan s'est certes atténuée ; elle a cependant laissé de profondes traces. Elle a notamment alimenté aux Etats-Unis une relance du débat sur le lien entre droits de l'homme et commerce. Bill Clinton doit décider, en juin, s'il renouvelle en faveur de la Chine la clause de la nation la plus favorisée. En période préélectorale, les discussions risquent d'être animées.

Les contentieux économico-politiques entre les deux grandes puissances sont d'ailleurs très nombreux. A la suite de la vente au Pakistan par la Chine de matériels pouvant contribuer à la prolifération d'armes nucléaires, l'administration Clinton doit décider d'un éventuel embargo financier sur Pékin. Les entreprises américaines s'inquiètent de constater que les Chinois continuent à violer les accords internationaux, pourtant signés par Pékin – comme ceux contre le piratage industriel. Elles dénoncent la poursuite des importations sauvages de produits textiles. Le déficit commercial américain vis-à-vis de Pékin pourrait bientôt dépasser le déficit enregistré avec le Japon.

Erik Izraelewicz

Lire la suite page 15

JEAN-PIERRE
CHEVENEMENT
FRANCE
ALLEMAGNE
PLON

la charge héroïque

"Lorsque il y va de l'essentiel, comment rester insensible à la charge héroïque du député de Belfort... rafraîchissante pour tous ceux qui ont envie de comprendre l'Allemagne."

LUC ROSENZWEIG, LE MONDE

288 P
120 F

PLON

Les entreprises de taille moyenne plus rentables que les grandes en 1995

LES PERTES importantes de certains grands groupes comme Alcatel (25,6 milliards de francs) ou Bouygues (4 milliards) ont donné l'impression d'une régression des résultats des entreprises françaises en 1995. Nombre d'entre elles ont pourtant réussi à tirer leur épingle du jeu malgré la conjoncture maussade. C'est en particulier le cas de sociétés de taille moyennne comme Strafor-Facom, Essilor, Clarins, Legrand ou Sagem qui, bien implantées sur leur marché, ont affiché de solides bénéfices.

Selon une étude du cabinet Associés en finance portant sur 110 entreprises cotées en Bourse, celles de taille moyenne affichent une croissance de 140 % de leurs résultats 1995, soit mieux qu'un doublement, et de 10 % de leurs dividendes, tandis que celles du CAC 40 enregistrent en un an une baisse de 38 % de leurs bénéfices et n'augmentent leurs dividendes que de 4 %. Les grands groupes, une fois leurs comptes apurés, espèrent néanmoins pour 1996 un rebond de leurs investissements comme de leurs profits et une stabilisation de leurs effectifs.

Lire page 16

L'argent du football

TELEVISION
RADIO
MULTIMEDIA
L'argent du foot

C'EST Michel Platini, coprésident de la Coupe du monde de football, qui le dit au *Monde* : *« Un match retransmis par une télévision doit être à chaque fois un événement. »* D'où les moyens mis en œuvre pour retransmettre les rencontres sportives. Dans son enquête, Daniel Psenny raconte aussi l'autre match, celui qui oppose TF 1 et Canal + pour la diffusion de matches qui représentent l'assurance d'une forte audience et la promesse de gains importants.

Notre cahier spécial propose aussi une enquête sur les écoles du Vercors qui ont choisi de découvrir l'univers du multimédia grâce au « réseau buissonnier », un réseau local ouvert sur Internet.

On lira aussi, outre les programmes des chaînes de télévision et une sélection des programmes radio, notre rubrique « Une publicité, une enquête » et la chronique de Daniel Schneidermann.

Lire notre cahier « Télévision, radio, multimédia »

International 2
France 6
Société 10
Carnet 12
Horizons 13
Entreprises 16
Placements 17
Aujourd'hui 20
Agenda 22
Abonnements 22
Météorologie 22
Mots croisés 22
Culture 23
Radio-Télévision 25

AFRIQUE Combats, meurtres et pillages ont continué, vendredi 12 avril, à Monrovia, la capitale du Liberia, où la guerre civile a brutalement repris le 6 avril, après une accalmie de plusieurs mois. Le choléra est apparu en ville, faisant une douzaine de morts au camp militaire de Barclay. Des dizaines, voire des centaines de cadavres jonchent les rues, selon des témoignages de Libanais arrivés à Dakar. ● LES ETATS-UNIS poursuivent leurs opérations d'évacuation des ressortissants étrangers et des employés d'organisations humanitaires, mettant en œuvre de gros moyens matériels. Washington a décidé d'envoyer sur place des renforts militaires. Mais le président Bill Clinton a précisé au Congrès qu'il s'agissait là d'une opération limitée. ● UNE TRÊVE aurait été conclue, vendredi soir, entre les factions rivales, après une médiation ghanéenne.

Le Liberia, déchiré, est livré à lui-même

Les Américains poursuivent l'évacuation des étrangers, les organisations humanitaires quittent Monrovia, abandonnée aux pillards, la force d'interposition africaine, l'Ecomog, reste impuissante

FREETOWN
correspondance

Une semaine après la soudaine flambée de violence dans la capitale libérienne, les ressortissants étrangers évacués de l'ambassade des Etats-Unis estiment que rien ne peut, dans l'immédiat, empêcher les bandes de jeunes incontrôlés de piller les quartiers résidentiels de Monrovia. *« Ils ont menacé de violer nos enfants, puis ils ont pris six de nos voitures »*, explique le représentant d'une association caritative américaine, Brian Johnson, qui vivait au Liberia depuis 1973.

Brian Johnson et plus de 1 300 autres étrangers ont déjà accompli un voyage d'une heure et demie en hélicoptère pour atteindre l'aéroport international de Lungi, près de Freetown, en Sierra Leone. Ils sont ensuite embarqués vers Dakar, au Sénégal, à bord d'un avion Hercules C-130 de l'armée américaine. Une ressortissante libanaise exprime son désarroi. Accompagnée de son mari et de ses deux enfants, elle n'a pu prendre que deux petites valises. *« Les événements se sont précipités. Je ne croyais pas que nous allions en arriver là. Nous sommes partis comme des misérables »*, dit-elle.

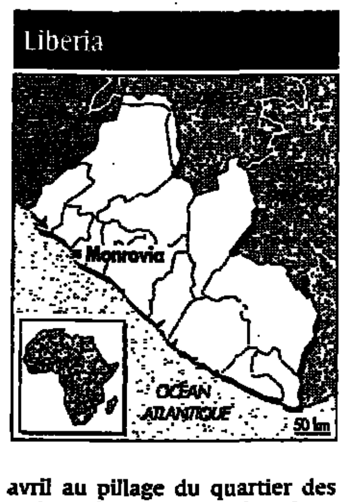

Des adolescents en armes se consacrent depuis mercredi 10 avril au pillage du quartier des ambassades, Mamba Point, s'emparant d'abord des voitures tout-terrain des organisations humanitaires, avant de les remplir de marchandises volées. Le représentant du Programme des Nations unies pour le développement (PNUD) affirme que des *« fighters »* ont pris une quinzaine de ses véhicules. Un Canadien d'origine libanaise, propriétaire d'un immeuble au centre-ville, raconte qu'il est resté coincé pendant cinq jours dans le bâtiment avec soixante autres personnes, sans ravitaillement ni eau potable. *« Nous avons profité d'une accalmie pour nous rendre à pied jusqu'à l'ambassade des Etats-Unis. Mais il a fallu négocier notre passage avec les miliciens : durant le trajet, nous avons vu plusieurs cadavres dans la rue, tandis que de jeunes vandales pillaient les commerces devant nous »*, explique-t-il.

Monrovia vivait dans un calme relatif depuis 1993 et n'avait jamais connu un tel embrasement en six ans de guerre civile. Les habitants de la ville avaient pourtant fêté, dans la liesse, en août 1995, l'entrée dans la capitale de Charles Taylor et des autres chefs de factions. Réunis pour la première fois au sein du gouvernement de transition, ils auraient dû ensuite déposer les armes et préparer les élections prévues pour la fin de cette année. Mais l'accord de paix signé à Abuja, au Nigeria, a également réduit le rôle des factions plus faibles, dont celle de Roosevelt Johnson.

GUÉRILLA URBAINE

Le chef de la branche Khran du Mouvement uni de libération (Ulimo-K) s'est retrouvé avec le portefeuille de ministre du développement rural, alors que le Front national patriotique du Liberia (NPFL) de Charles Taylor, par exemple, s'est attribué plusieurs des ministères les plus importants, dont celui de la justice. Inculpé de meurtre par le ministre de la justice, Roosevelt Johnson, exclu du gouvernement et rejeté ces dernières semaines par sa propre faction, avait déjà perdu dans des combats le contrôle de Kakata, son fief, quand les forces de l'ordre gouvernementales ont pris sa résidence d'assaut, dans la nuit du 5 au 6 avril. Sa riposte a instantanément déclenché une guérilla urbaine. Les deux autres factions dominées par les Khrans, l'ethnie du sergent-chef Samuel Doe, assassiné en septembre 1990 (il était chef de l'Etat), neuf mois après le début de la guerre civile, se sont spontanément ralliées à Roosevelt Johnson.

Alors que la Force d'interposition inter-africaine, l'Ecomog, restait à l'écart des combats, les forces de Charles Taylor et celles de la branche mandingue de l'Ulimo (Ulimo-M) ont, ensemble, encerclé le camp d'entraînement militaire de Barclay, à trois kilomètres du centre-ville ; le « général » Johnson et ses miliciens khrans y sont retranchés avec plus de cinq cents otages, dont des ressortissants libanais et quelques soldats de l'Ecomog.

Pour la troisième fois en six ans, les Etats-Unis organisent l'évacuation des ressortissants étrangers, mais jamais auparavant les combats n'avaient touché Mamba Point. Plusieurs hélicoptères ont essuyé des tirs lors d'atterrissages et de décollages. Des grenades et des roquettes sont tombées près de l'enceinte de l'ambassade.

Un grand nombre de Libériens espèrent que les Américains interviendront militairement chez eux, comme ils l'ont fait en Somalie, rappelant volontiers les liens historiques avec les Etats-Unis. Le Liberia n'a-t-il pas été fondé, au début du siècle dernier, par des esclaves affranchis venus d'Amérique ? Mais le commandant Gordon Davis, des forces spéciales, affirme formellement que les seuls objectifs de sa mission sont *« d'éviter les combats en ville, tout en évacuant les gens le plus vite possible »*. Les trois navires de guerre qui ont quitté l'Adriatique, jeudi, pour la côte libérienne, ne viennent que pour faciliter l'évacuation. Neuf hélicoptères et onze avions gros porteurs sont actuellement utilisés pour cette opération, y compris trois énormes C-5 Galaxy, dont l'entretien coûte plusieurs centaines de milliers de dollars chaque jour. Une débauche de moyens dont l'équivalent aurait permis, avant cette nouvelle flambée de violence, le déploiement des soldats de l'Ecomog chargés de désarmer les factions sur le terrain.

François Picard

Une nouvelle trêve ?

Les différentes factions libériennes auraient accepté, vendredi soir 12 avril, un nouveau cessez-le-feu, après une journée marquée à Monrovia par la poursuite des combats – commencés le 6 avril –, des pillages, et l'évacuation massive des étrangers et des organisations humanitaires vers Freetown et Dakar. Selon le vice-ministre ghanéen des affaires étrangères, Mohamed Chambas, dont le pays assure la présidence de la Communauté économique des Etats de l'Afrique de l'Ouest (Cedeao) qui maintient sur place une force d'interposition de 8 000 « casques blancs », le cessez-le-feu devait entrer immédiatement en vigueur. Un précédent cessez-le-feu, conclu jeudi, n'avait pas été respecté. Dans la journée, le Conseil de sécurité de l'ONU avait exprimé son « soutien politique » aux efforts des représentants de la communauté internationale à Monrovia, qui tentaient d'obtenir une trêve. – *(AFP, Reuter.)*

Les Etats-Unis souhaitent se cantonner à un rôle humanitaire

Le souvenir de l'échec de l'intervention en Somalie persiste

WASHINGTON
de notre correspondant

Moins de deux cents soldats américains assurent la sécurité de l'ambassade des Etats-Unis à Monrovia et, par voie de conséquence, celle des opérations d'évacuation des quelque 20 000 personnes qui se sont réfugiées dans l'enceinte diplomatique. Ils représentent la seule force organisée dans un pays livré à l'anarchie et aux massacres. Leur mission est de tenir bon jusqu'à l'arrivée du groupe amphibie qui fait route vers Monrovia. Composé de cinq navires de guerre, transportant plus de 1 600 « marines », celui-ci devrait atteindre les côtes libériennes en milieu de semaine prochaine.

Outre un rôle dissuasif, cette présence navale permettra d'évacuer plus rapidement les milliers de réfugiés qui attendent un prochain départ. Selon le département d'Etat, environ 1 100 étrangers – dont plus de 160 Américains –, avaient été évacués vendredi soir. Les rotations d'hélicoptères, qui acheminent les réfugiés sur Freetown, la capitale de la Sierra Leone voisine, devraient se poursuivre pendant plusieurs jours, sans que l'on sache jusqu'à quand ce pont aérien sera maintenu. Le président Clinton a cependant souligné que cette opération serait de *« durée limitée »*, dans une lettre adressée au Congrès et rendue publique vendredi 12 avril.

MANIFESTATION A WASHINGTON

Le chef de la Maison Blanche précise notamment que les forces américaines, bien qu'*« équipées pour le combat »*, participent à des opérations d'évacuation *« dans le but de protéger les citoyens américains et* [n'ont] *pas pour but de modifier ou préserver le* statu quo *politique existant au Liberia »*. Avec le départ des représentants de la plupart des organisations internationales et humanitaires, la responsabilité de l'administration Clinton devient en effet chaque jour plus décisive. Les Etats-Unis ne souhaitent pas intervenir militairement dans un pays livré aux appétits de pouvoir et à la convoitise d'une poignée de chefs de guerre, mais ils ne peuvent davantage ignorer les conséquences que risqueraient de provoquer leur départ.

Deux cents personnes ont manifesté, vendredi, devant la Maison Blanche, pour demander au président Clinton de rétablir l'ordre à Monrovia. Cet appel a peu de chances d'être entendu. La situation de guerre civile régnant au Libéria rappelle trop celle de la Somalie, où les Etats-Unis ont essuyé un échec cuisant, les obligeant à un retrait peu glorieux en mars 1994. Les Américains ont longtemps considéré qu'ils avaient une responsabilité historique – en même temps que des intérêts stratégiques et économiques – au Liberia : ce pays de 2,8 millions d'habitants a été créé, à partir de 1822, par d'anciens esclaves noirs libérés, grâce à l'action philanthropique de l'American Colonisation Society.

Depuis son indépendance, en 1847, le Liberia a bénéficié du soutien politique et économique de l'Amérique. Mais l'instabilité chronique de la plus ancienne République africaine ainsi que la fin de la guerre froide ont modifié l'attitude de Washington. L'Afrique ne constituant plus un enjeu de la « confrontation Est-Ouest », le continent noir ne fait pas partie des priorités de la diplomatie américaine. En sept ans d'affrontements, quelque 150 000 personnes ont été tuées au Liberia, où la moitié de la population est sans abri.

Enfin, depuis 1989, aucun des treize accords de paix n'a tenu très longtemps. Aujourd'hui, alors que Washington conduit une nouvelle opération pour évacuer ses ressortissants (les précédentes ont eu lieu en 1990 et 1992), les Etats-Unis, comme la plupart des pays occidentaux, ont pratiquement cessé toute coopération économique avec Monrovia. De 1990 à 1994, ils ont versé une aide d'urgence (essentiellement alimentaire) d'environ 500 millions de dollars (2,5 milliards de francs). Il y a six ans, quelque 2 000 Américains vivaient encore au Liberia (contre un peu plus de 400 aujourd'hui), beaucoup d'entre eux étant employés par la société Firestone, qui gère une vaste plantation d'hévéas à une cinquantaine de kilomètres de Monrovia.

La nature particulière des relations américano-libériennes, bien que de plus en plus ténues, interdit donc un départ pur et simple des Etats-Unis, tout autant qu'une action militaire pour tenter de séparer les factions.

Laurent Zecchini

Passivité ou complicité des « casques blancs »

Des étrangers ayant fui Monrovia se sont dits scandalisés, vendredi 12 avril, par le comportement de la force interafricaine d'interposition (Ecomog), dénonçant sa passivité – voire sa participation – devant la mise à sac de la capitale libérienne. Les « casques blancs » de l'Ecomog – aux trois quarts des Nigérians – ont été accusés de récupérer ou de racheter une partie du butin des pillards : *« Les bateaux pour le Nigeria seront bientôt pleins de marchandises »*, a accusé l'un des témoins. Un responsable des Nations unies à Genève a, pour sa part, affirmé que des soldats de l'Ecomog se livraient aux pillages. Un porte-parole du ministère nigérian de la défense a déclaré, que si les accusations contre les soldats de l'Ecomog étaient fondées, les coupables seraient sévèrement punis. Dès mercredi, le Nigeria avait réagi aux critiques concernant la passivité de l'Ecomog, dont le commandant, le général John Inienger, est nigérian. Abuja avait expliqué la *« passivité »* de la force par son souci de préserver sa *« neutralité »*. – *(AFP.)*

COMMENTAIRE

LAISSÉS POUR COMPTE

La dernière explosion qui convulse le Liberia, depuis une semaine, éclaire d'un jour cru les principaux responsables d'une interminable agonie. Les factions armées libériennes d'abord. C'est la plus importante d'entre elles, le NPFL de Charles Taylor, qui a pris l'initiative de la rupture, en se vêtant des oripeaux de l'Etat de droit, et en prétendant arrêter pour meurtre le chef d'un groupe rival, Roosevelt Johnson. On a bien vu alors que le NPFL – qui déclencha la guerre civile, il y a plus de cinq ans – ne disposait ni de la légitimité ni de la puissance nécessaires pour aller jusqu'au bout de ses prétentions. En quelques heures, ses « combattants » ont échappé à tout contrôle et, comme la plupart des jeunes gens (souvent des enfants) recrutés par les chefs de guerre, ont retrouvé leurs habitudes de pillards et d'assassins, rejoints par des soudards de toutes obédiences.

Les « casques blancs » de la force d'interposition ouest-africaine ont également perdu beaucoup de leur crédit, déjà bien entamé par les exactions commises depuis 1990. Dirigés par le Nigeria, ils avaient réussi à gagner une relative popularité dans la région de Monrovia en y assurant un minimum de sécurité. Leur passivité, voire leur complicité, devant les récents pillages, a montré à quel point le Nigeria était paralysé par ses compromissions passées avec certaines factions. L'Occident enfin – incarné en la circonstance par les Etats-Unis, qui font figure ici d'ancienne puissance coloniale – manifeste encore une fois son terrible égoïsme en déployant des moyens colossaux pour sauver des vies humaines à Monrovia, à la condition expresse qu'elles ne soient pas africaines.

En Sierra Leone, pays voisin du Liberia, également en proie à une guerre civile d'une extrême sauvagerie, les civils ont voté en masse le mois dernier, manifestant leur volonté de sortir d'une logique imposée par des guérilleros et des militaires en lesquels ils ne se reconnaissent pas. Les Libériens, s'ils se voyaient proposer pareille opportunité, en profiteraient vraisemblablement pour congédier les chefs de bande qui ont détruit leur pays. Mais qui leur en donnera les moyens ?

Thomas Sotinel

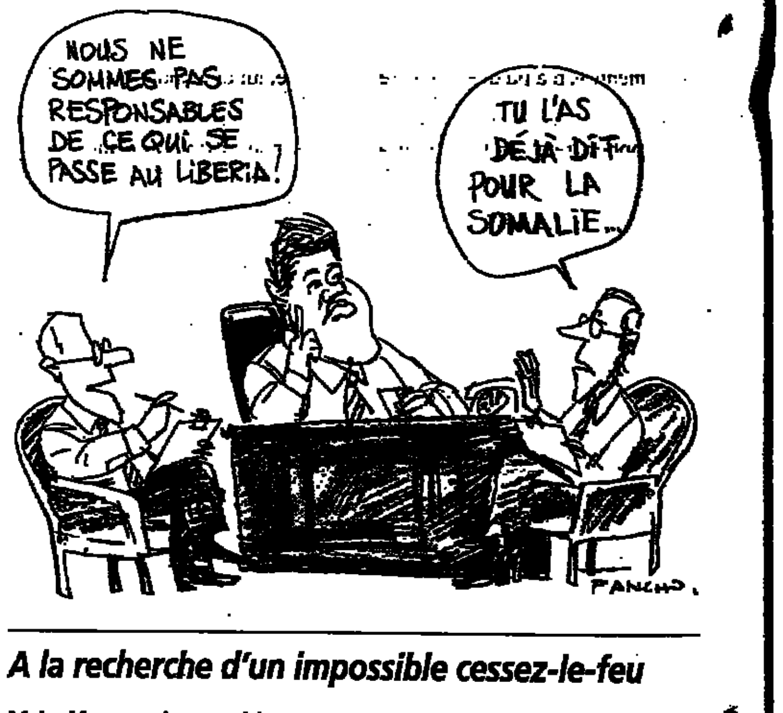
NOUS NE SOMMES PAS RESPONSABLES DE CE QUI SE PASSE AU LIBERIA !
TU L'AS DÉJÀ DIT POUR LA SOMALIE...
PANCHO.

A la recherche d'un impossible cessez-le-feu

Malgré les pressions extérieures, occidentales et africaines, les factions libériennes n'ont pas réussi à conclure un cessez-le-feu durable malgré la présence, depuis six ans, de la Force d'interposition ouest-africaine (Ecomog), conduite par le Nigéria.

● 1990
9 septembre : capturé par les rebelles de Prince Johnson, le président Samuel Doe meurt sous la torture.
19 : l'Ecomog qui avait débarqué, en août, à Monrovia, annonce une *« offensive totale contre les factions rebelles »*.
22 : chef du Front national patriotique du Liberia (NPFL), qui contrôle la majeure partie du pays, Charles Taylor ordonne un cessez-le-feu unilatéral, avant de promettre des élections générales à très court terme.
28 novembre : sous les auspices de la Communauté économique des Etats de l'Afrique de l'Ouest (Cedeao), les trois parties belligérantes signent, à Bamako, au Mali, un nouvel accord de cessez-le-feu.
● 1991
13 février : les principales factions signent, à Lomé, au Togo, un accord d'application du cessez-le-feu.
19 mars : la Conférence de réconciliation nationale s'ouvre, à Monrovia, en l'absence de M. Taylor.
31 octobre : le NPFL accepte de confier à l'Ecomog le soin de contrôler l'ensemble du pays, et de superviser le désarmement des factions belligérantes.
● 1992
7 novembre : sept chefs d'Etat de la Cedeao donnent carte blanche à l'Ecomog pour imposer à M. Taylor le respect du cessez-le-feu.
● 1993
17 juillet : un accord de cessez-le-feu est conclu, à Genève, sous l'égide de l'ONU, qui prévoit l'organisation d'élections générales.
● 1994
12 septembre : les factions en guerre s'engagent, une nouvelle fois, au Ghana, à cesser immédiatement les hostilités et à mettre en œuvre un plan de paix.
● 1995
20 août : les chefs de guerre libériens signent à Abuja, au Nigéria, un onzième accord de paix en six ans de guerre civile.
14 décembre : les troupes de l'Ecomog qui contrôlaient Monrovia et ses alentours commencent à se déployer dans le reste du pays.
28 décembre : une faction de l'ethnie Krahn, dirigée par Roosevelt Johnson, se heurte à l'Ecomog.
● 1996
10 avril : les factions armées s'affrontent de nouveau dans Monrovia, tandis que les Etats-Unis mettent sur pied un plan d'évacuation des étrangers.

صورة عن الأصل

Le Liban redoute l'« encouragement » américain aux opérations israéliennes sur son territoire

Beyrouth a demandé à Paris d'intervenir auprès de Washington et de Jérusalem

Treize personnes *ont été tuées* et trente-neuf autres blessées, vendredi 12 avril, par les bombardements israéliens contre plusieurs localités libanaises désertées par leurs habitants. Opérations qui ont repris samedi matin. Le Hezbollah a tiré plusieurs salves de roquettes contre le nord d'Israël. *Désespérant* d'une intervention américaine pour calmer les esprits, le Liban a demandé à la France d'intervenir.

BEYROUTH
de notre envoyée spéciale

« La seule solution à cette guerre folle est politique et réside dans un retrait d'Israël du Liban sud. Le Liban a aujourd'hui un gouvernement et une armée forte et peut garantir la sécurité à sa frontière sud. » Devant la très nette aggravation de la situation au Liban, bombardé toute la journée du vendredi 12 avril par l'aviation et l'artillerie israéliennes, le premier ministre, Rafic Hariri, a déclaré, lors d'une conférence de presse, qu'aucune autre solution ne lui paraissait de nature à mettre fin à l'escalade en cours.

Reconnaissant qu'Israël avait tous les moyens de détruire le Liban et que cette opération visait à faire pression sur son gouvernement pour qu'il désarme le parti intégriste chiite du Hezbollah, M. Hariri a répété : *« Le Hezbollah représente la résistance. Israël nous demande, en fait, de l'aider à occuper notre terre. Nous ne le ferons pas. La manière dont Israël veut résoudre le problème du Hezbollah est fausse et vaine. »* En attendant, a-t-il ajouté, fataliste, *« nous subirons les pressions »*.

LA SYRIE VISÉE

Les dirigeants libanais ne font toutefois pas mystère de leurs inquiétudes, renforcées par le sentiment que Washington a donné une sorte de feu vert à l'armée israélienne. La déclaration du porte-parole du département d'Etat, pour qui *« les agissements du Hezbollah et les violentes attaques à la roquette contre la population civile du nord d'Israël sont pour une large part à l'origine de cette dernière série d'affrontements »*, n'a pu que conforter leurs craintes. La déclaration, la veille, du secrétaire d'Etat, Warren Christopher, rejetant la responsabilité de l'escalade sur le seul Hezbollah, avait été jugée par M. Hariri comme un *« encouragement »* pour Israël.

Lors d'une situation similaire en 1993, M. Christopher avait interrompu un voyage en Asie pour entreprendre une intense action diplomatique auprès d'Israël, de la Syrie et du Liban, afin de parvenir à un cessez-le-feu. Son intervention avait abouti à un accord qu'Israël semble aujourd'hui remettre en cause et qui stipulait que l'affrontement entre l'Etat juif et le Hezbollah se limiterait à la seule *« zone de sécurité »*, créée par le premier au Liban sud. Aucune initiative du genre n'est prévue à l'heure actuelle, et il semble au contraire que Beyrouth ait du mal à se faire entendre à Washington. *« Nous n'arrivons pas à faire admettre par les Etats-Unis qu'il y a aussi des civils libanais qui meurent »*, affirme un ministre. C'est, sans doute, pour cette raison que le Liban s'est tourné vers la France, lui demandant d'intervenir à la fois auprès des Etats-Unis et d'Israël pour calmer le jeu.

Pour le Liban, il ne fait pas de doute qu'Israël cherche désormais à transformer l'accord de 1993 en une trêve durable pendant les négociations de paix. *« Israël occupe une partie du Liban depuis 1978 et a tout essayé sans succès*, affirme un homme politique libanais. *Qu'est-ce qu'il peut encore faire que nous n'ayons déjà vu ? »* L'interruption, à l'initiative d'Israël, des négociations de paix avec la Syrie, qui, selon de bonnes sources, a refusé d'intervenir pour freiner le Hezbollah, ne contribue pas à calmer le jeu.

Dans un violent réquisitoire contre Israël, la radio syrienne a affirmé vendredi qu'*« il sera très difficile d'éliminer les séquelles de la politique suivie par Pérès. (...) Les dirigeants israéliens, mus par des surenchères électorales, pourraient se retrouver à jamais prisonniers d'une politique dont ils ne pourraient se débarrasser »*. Radio-Damas a, d'autre part, invité les Arabes et la communauté internationale à *« réviser complètement »* leur position à l'égard de l'Etat juif.

Sur le terrain, Israël s'en est pris directement à la Syrie, en bombardant par hélicoptères un dépôt de munitions de l'armée syrienne, non loin de l'aéroport de Beyrouth – dont le trafic a été brièvement interrompu pour la deuxième journée consécutive. Un officier a été tué et onze soldats blessés. L'aviation israélienne a aussi violemment bombardé le sud de la plaine de la Bekaa, sous contrôle syrien, *faisant dans cette seule région huit* tués et sept blessés, tous civils.

Les bombardements israéliens, qui n'ont pas épargné la banlieue de Beyrouth, ont fait au total, vendredi, treize tués, dont cinq enfants, et trente-neuf blessés et jeté une nouvelle fois sur les routes des milliers de familles du Liban sud. L'armée israélienne avait demandé dans la matinée aux habitants de quarante-cinq localités de cette région de les évacuer, avant qu'elles ne soient bombardées.

EXODE DE LA POPULATION

Cible de plusieurs missiles et d'obus de 155 mm, la ville de Nabatiyé a été désertée par ses soixante mille habitants, qui se sont repliés pour la plupart sur les ports de Tyr et Saïda, malgré un *avertissement israélien de s'éloigner de la côte*, car *« les ports du Liban sud vont être la cible d'opérations militaires »*. La nuit et le mauvais temps qui règne actuellement au Liban n'ont pas interrompu les activités militaires israéliennes.

Fidèle aux avertissements lancés, jeudi, par son chef, cheikh Hassan Nasrallah, le Hezbollah a tiré des roquettes katioucha le long de la frontière nord d'Israël. Le parti chiite, qui depuis 1993 a gagné en crédibilité politique et militaire, ne paraît pas disposé à la moindre concession. Il était difficile, vendredi soir, d'entrevoir l'évolution d'une situation que chacun juge ici extrêmement dangereuse, aussi bien pour le Liban que pour l'ensemble du processus de paix.

Françoise Chipaux

M. Chirac s'entretient avec M. Clinton et M. Pérès

Le président français, Jacques Chirac, s'est entretenu, vendredi 12 avril, par téléphone, avec le président américain Bill Clinton et avec le premier ministre israélien, Shimon Pérès, de la détérioration de la situation au Liban. La France, dont le Liban a officiellement demandé l'intervention diplomatique, est *« très préoccupée par le dangereux engrenage de la violence qui pourrait menacer le processus de paix »*, a-t-on indiqué à la présidence de la République, où l'on a précisé que Paris intervenait *« auprès des autorités du Liban, de la Syrie et de l'Iran »*, outre celles d'Israël.

C'est le ministre des affaires étrangères, Hervé de Charette, qui a pris contact avec Beyrouth, Damas et Téhéran, a-t-on appris de bonne source. *« La France*, a indiqué la présidence de la République, *appelle les parties à faire preuve de retenue et de responsabilité. »* M. Chirac était rentré, mardi, d'une visite officielle de cinq jours au Liban et en Egypte. – *(AFP.)*

Visite-éclair du pape dans la capitale tunisienne

Jean Paul II se rend auprès d'une petite communauté catholique et poursuit son dialogue avec l'islam modéré

TUNIS
de notre envoyé spécial

C'est à une communauté catholique moins grande que la plus petite paroisse de Rome que le pape rend une visite-éclair de dix heures, dimanche 14 avril, à Tunis. On l'évalue généreusement à 20 000 personnes, dont la moitié d'épouses (d'origine étrangère) de Tunisiens musulmans, et à un millier de pratiquants : outre cent soixante-dix religieuses, quarante prêtres et religieux, essentiellement des diplomates et des coopérants. Avant l'indépendance, en 1956, la communauté chrétienne de Tunisie comptait près de 300 000 fidèles, ainsi que plusieurs dizaines d'églises, dont la plupart sont passées sous le contrôle de l'Etat.

Cette petite Eglise tunisienne a chèrement payé le prix de l'époque coloniale et d'une tentative maladroite de restaurer alors un climat de chrétienté, dans un pays musulman qui avait gommé tout son héritage antéislamique, *riche de ses figures d'évêques*, de martyrs et de saints (Augustin, Cyprien, Perpétue, etc). Le journal du diocèse de Tunis ne s'appelait-il pas *La Tunisie catholique* ? Et pour le Destour, le parti nationaliste d'Habib Bourguiba, le Congrès eucharistique de Carthage, en 1930, avec ses défilés d'enfants habillés en croisés, resta longtemps un scandale.

Si les jeunes Tunisiens ignorent tout de ce passé, les plus âgés regardent encore cette communauté chrétienne comme une survivance étrangère. D'où les réserves émises avant la visite du pape – jusqu'au sein de la conférence des évêques d'Afrique du Nord –, dans des communautés religieuses qui ne conçoivent leur présence en terre musulmane que gratuite et discrète. Dans dix-sept établissements, elles scolarisent six mille élèves musulmans, prennent en charge des enfants *handicapés et abandonnés, alors* qu'à Tunis, l'Institut des belles-lettres arabes (IBLA), fondé en 1926 par les Pères blancs, reste un centre de rayonnement intellectuel.

A cette présence chrétienne *« enfouie »* dans la société musulmane, s'oppose une autre vision défendue en particulier par l'évêque de Tunis, Mgr Fouad Twal, *un Jordanien de cinquante*-cinq ans nommé en 1992, pour qui l'Eglise doit rompre avec des *« complexes »* issus du passé colonial et retrouver une *« visibilité »* en pays arabe et musulman. Selon lui, c'est une question de vie et de mort pour le christianisme au Maghreb, condamné, avant même les menaces islamistes, par l'âge du clergé, l'absence de séminaire et de vocations autochtones et étrangères.

Défendre cette présence chrétienne et poursuivre le dialogue avec l'islam modéré, tel sera le double message de la visite du pape en Tunisie, la troisième en pays arabe, après le Maroc (1985) *et le Soudan (1993). Mais cet enjeu* religieux risque d'être éclipsé par la polémique politique à laquelle elle donne lieu. Les opposants et militants des droits de l'homme, ainsi qu'une partie du clergé, voient dans la poignée de mains de dimanche, au palais de Carthage, *entre le président* Ben Ali et Jean Paul II, en présence d'un millier d'invités politiques et religieux, une caution à un régime qui multiplie les arrestations arbitraires, musèle la presse, et dont l'obsession sécuritaire s'exerce même au détriment d'un clergé pourtant inoffensif. Une récente retraite de prêtres à Monastir a été troublée par une visite des services de police.

Cette situation n'altère pas la volonté de l'évêque de Tunis. *« Des policiers font du zèle, mais ce n'est pas la ligne du gouvernement »*, dit au *Monde* Mgr Twal, obligé – en principe – de soumettre à l'approbation des autorités ses lettres pastorales. Il explique : *« La Tunisie a des voisins turbulents comme la Libye et l'Algérie. Les autorités ont le droit de savoir ce que nous disons et ce que nous faisons. Nous voulons être transparents. Il ne faut pas dramatiser les visites des policiers dans nos églises. »* C'est un avis qui est loin d'être partagé dans une communauté chrétienne inquiète de cette dérive autoritaire, mais qui crédite cependant le régime d'une volonté de promouvoir un islam moderniste et ouvert aux autres religions.

Troisième séjour,
depuis 1985,
en pays arabes,
après le Maroc
et le Soudan

La réforme de l'instruction religieuse a atteint l'enseignement supérieur et ouvre des perspectives nouvelles. Au département *religieux de la faculté des lettres*, des étudiants préparent des thèses sur la doctrine sociale de l'Eglise ou sur la théologie de la libération. A l'institut de théologie de la vieille université Zitouna, l'enseignement intègre, désormais, des cours de religions comparées et d'histoire des religions. Son recteur, Jeloul Jribi, vient de signer des accords avec l'université de la *Grégorienne à Rome* et l'Institut pontifical d'études arabes.

Un tel effort, destiné à couper l'herbe sous le pied des islamistes (dont les meneurs sont en prison ou en exil), n'en est encore qu'à l'état d'ébauche, dans un pays où le dialogue islamo-chrétien n'a jamais réuni que quelques spécialistes isolés. *« Il ne faut pas se faire trop d'illusions sur ce que la société tunisienne est capable d'assimiler de l'extérieur »*, dit Jean Fontaine, Père blanc dans le pays depuis quarante ans, grand spécialiste de littérature arabe. Il ajoute : *« Je connais bien leur culture, mais il me restera toujours cette blessure : l'impossibilité de partager avec mes amis tunisiens, sans prosélytisme, ma foi de chrétien, soit ce que j'ai de plus profond en moi. »*

Henri Tincq

M. Pérès risque d'être pris dans l'engrenage qu'il dénonça en 1982

JÉRUSALEM
de notre correspondant

Le spectre d'une intervention massive, comme en 1982, a resurgi, vendredi 12 avril, à l'issue de la deuxième journée de bombardements israéliens au Liban. Même les analystes les plus audacieux n'auraient jamais imaginé que moins de six mois après avoir endossé les deux uniformes de premier ministre et de ministre de la défense de son prédécesseur assassiné, Shimon Pérès serait le grand ordonnateur d'une série de raids aériens contre Beyrouth et de l'exode de centaines de milliers de villageois libanais vers le nord de leur pays. En blouson noir, la mèche rebelle, le chef du gouvernement s'est rendu près du théâtre des opérations, à Kyriat Shmona, où il a annoncé que les bombardements continueraient *« jusqu'à ce que la vie* [à Kyriat Shmona] *reprenne son cours normalement »*.

M. Pérès – les Israéliens ne l'ont pas oublié – fut l'un des plus farouches opposants à l'invasion du Liban, orchestrée par la droite, en juin 1982. Premier ministre du gouvernement de cohabitation en mai 1985, il avait ordonné l'évacuation des soldats israéliens du territoire libanais jusqu'à la limite nord de la « zone de sécurité », toujours occupée aujourd'hui. En faisant attaquer la capitale libanaise à plusieurs reprises au cours des dernières quarante-huit heures, c'est un tabou vieux de quatorze années qui a été brisé par le numéro un travailliste. L'éditorialiste du quotidien *Yédiot Aharonot*, Nahoum Barnéa, a rappelé, vendredi, qu'au vu des expériences passées, *« il était plus facile d'arriver jusqu'à Beyrouth que d'en repartir »*. Certes, a-t-il ironisé, *« des Arabes bombardés n'ont jamais porté préjudice à un gouvernement israélien à quelques semaines d'un scrutin »*, mais le danger du dérapage et du retour dans le bourbier libanais est grand : *« L'axe Beyrouth-Kyriat Shmona, qu'a établi Pérès, risque de le poursuivre jusqu'aux élections du 29 mai. »* D'ici là, chaque incident à la frontière nord d'Israël sera désormais source de pression pour le forcer à frapper de nouveau Beyrouth.

RIPOSTE DU HEZBOLLAH

Après l'annonce par Radio-Damas de la mort d'un soldat syrien sous le feu des hélicoptères israéliens, le ministre des affaires étrangères, Ehoud Barak, a adopté le ton dur qu'il affectionnait il y a peu, dans son uniforme de chef d'état-major, pour expliquer que les Syriens n'étaient pas la cible des pilotes israéliens. *« C'est le Hezbollah que nous visons, pas les Syriens »*, a-t-il affirmé, sans pour autant manifester le moindre regret pour les pertes syriennes. *« Personne ne doit nous déranger. Celui qui nous tire dessus s'expose à notre riposte »*, a-t-il ajouté, faisant allusion à la DCA syrienne. *« Celui qui n'apprécie pas nos opérations aurait dû se réveiller plus tôt et empêcher le Hezbollah de nuire. D'ailleurs, il peut encore le faire s'il le souhaite »*, a conclu le chef de la diplomatie.

Les tirs de roquettes du Hezbollah contre la Galilée, vendredi matin, en riposte aux raids aériens lancés la veille par l'armée israélienne, ont blessé cinq personnes, dont une jeune femme, grièvement touchée. Au total, sept *salves de katioucha, les célèbres* « orgues de Staline », ont été tirées, vendredi, par le Hezbollah contre le nord d'Israël, faisant d'importants dégâts matériels. Selon un rituel bien établi, l'artillerie israélienne puis l'aviation ont pilonné toute la journée des positions chiites.

« Nos intentions sont fermes, a expliqué le chef du renseignement, le général Bougi Yahalon. *Nous recommandons aux paysans qui servent de boucliers au Hezbollah de s'éloigner, car nous comptons continuer nos tirs contre les villages. Nous frapperons le Hezbollah tant qu'il ne sera pas brisé. Et nous avons le souffle nécessaire pour continuer longtemps. »* Mais M. Pérès n'a pas caché à ses plus proches collaborateurs *qu'il souhaitait que le calme soit rapidement* restauré afin de ne pas risquer de compromettre l'image de « faiseur de paix » qu'il s'est construite. Il n'a pas oublié que la guerre israélienne au *Liban, en 1982, fut le prolonge*ment de la campagne électorale, menée au rythme des attaques de l'OLP à partir du Liban contre le nord d'Israël, par Menahem Begin, le premier ministre de l'époque. – *(Intérim.)*

La France et l'Allemagne vont créer à Kiev un centre de recherche sur Tchernobyl

APRÈS QUATRE JOURS de travaux à Vienne, experts et politiques restent très divisés sur les leçons à tirer de la catastrophe de Tchernobyl. Le seul résultat concret a été l'annonce, vendredi 12 avril, de la création à Kiev d'un centre international *de recherche scientifique*, chargé de faire la lumière sur les conséquences de l'accident de 1986, tant en Ukraine qu'en Russie et Biélorussie.

C'est le ministre français de l'environnement, Corinne Lepage, qui a annoncé *cette décision, prise* en commun avec son homologue allemand, Angela Merkel, qui présidait cette Conférence internationale sur les conséquences de la catastrophe de Tchernobyl. La France et l'Allemagne financeront le fonctionnement du centre à hauteur de 1 million de francs par an.

Cette décision confirme le rôle prépondérant de la coopération *franco-allemande en matière de nu*cléaire à l'Est. Lors de la Conférence paneuropéenne de l'environnement réunie à Sofia (*Le Monde* du 27 octobre 1995), Corinne Lepage et Angela Merkel avaient déjà proposé une aide franco-allemande à la Bulgarie pour la fermeture de la centrale nucléaire de Kozlodouy. Des entreprises françaises et allemandes sont aussi associées au projet du consortium Alliance, qui a fait l'étude de faisabilité pour la reconstruction du sarcophage. Le centre de recherche de Kiev réunira *les compétences des* experts français de l'Institut de protection et de sûreté nucléaire (IPSN) et des experts allemands du GRS (l'homologue du IPSN), déjà associés sur le terrain depuis 1991 aux termes d'un programme lancé par l'Union européenne.

DÉTOURNEMENT DE L'AIDE

A Vienne, le ministre allemand a déploré que les participants n'aient pas pris plus fermement position en faveur de la fermeture de toutes les *centrales nucléaires considérées en* Occident comme peu sûres, qu'il s'agisse des quinze réacteurs RBMK du type de Tchernobyl ou des réacteurs plus récents du type VVER 440, comme celui de Kozlodouy. Lors d'une conférence de presse, le 12 avril, elle a *expliqué que, faute de* pouvoir obtenir leur fermeture, il fallait *« apporter des améliorations aux réacteurs déficients, car il serait irresponsable de ne rien entreprendre »*. Et elle a admis que, dix ans après la catastrophe, il était difficile de tirer des conclusions définitives : *« Nous avons eu le courage de dire que, jusqu'à présent, nous ne savions pas grand-chose. »*

De fait, les experts n'ont pu se mettre d'accord sur les conséquences sanitaires de l'accident nucléaire. Nul *ne sait avec précision ce qu'il est ad*venu des quelque 600 000 « liquidateurs » que l'Union soviétique avait alors mobilisés pour construire en toute hâte le sarcophage et décontaminer le site alentour. Ces personnels, pour la plupart militaires à *l'époque de leur engagement*, étaient venus de toute l'Union soviétique et se sont dispersés ensuite. Quant aux 4 millions d'habitants qui ont subi les retombées radioactives, il est toujours aussi difficile de faire la part des maladies induites ou non par la radioactivité. Les experts réunis à Vienne estiment qu'il faudra attendre encore une dizaine d'années pour percevoir une augmentation significative des cancers. La seule donnée sûre reste le nombre de cas de cancers de la thyroïde observés chez les *enfants de moins de quinze ans* : environ huit cents au total, dont la moitié dans la seule Biélorussie. Ces enfants, une fois opérés par ablation de la glande thyroïde, devraient normalement survivre à condition de suivre un traitement à vie.

A Kiev, une commission parlementaire chargée de lutter contre la corruption a révélé vendredi 12 avril que *« 70 % des enfants de Tchernobyl nécessitant des soins médicaux n'ont reçu aucune assistance »*, comme l'a indiqué son président, Grigori Omeltchenko. L'argent de l'aide aurait été détournée par des fonctionnaires pour des séjours de vacances et des voyages à l'étranger, en lieu et place des enfants victimes de la catastrophe. Quant aux appartements réservés aux liquidateurs, ils seraient souvent occupés par des personnes n'y ayant pas droit.

A Moscou, les officiels occidentaux chargés de préparer la conférence du G 7 sur le nucléaire à l'Est, les 19 et 20 avril prochains, se déclarent très pessimistes sur les chances d'un accord.

Roger Cans

Les négociations avec Bagdad progresseraient, selon l'ONU

IRAK. Le secrétaire général de l'ONU, Boutros Boutros-Ghali, a donné l'impression, vendredi 12 avril, qu'il s'impliquait désormais personnellement dans les négociations ONU-Irak sur la formule *« pétrole contre nourriture »* qui ont atteint un stade délicat. Jugeant qu'il était temps d'informer les membres du Conseil de sécurité de l'avancement des pourparlers et *« des progrès réalisés jusqu'à présent »*, selon un porte-parole de l'ONU, il a reçu séparément les membres du Conseil, dont le président en exercice, Juan Somavia. Celui-ci a déclaré qu'il y avait encore *« des problèmes en suspens »*, mais que M. Boutros-Ghali était *« prudemment optimiste »*. Selon des diplomates, le principal obstacle est lié aux modalités de distribution au Kurdistan d'une partie de l'aide générée par les revenus pétroliers. Les négociateurs devaient continuer leurs travaux durant le week-end. – *(AFP.)*

MAGHREB

■ **ALGÉRIE : les sept moines trappistes français enlevés**, il y a une quinzaine de jours, par un groupe armé non identifié devraient être toujours vivants, a indiqué, vendredi 12 avril, un responsable de l'ordre des trappistes à Rome, d'après des *« rumeurs et éléments d'informations »* collectés par le Père Armand Veilleux, procureur général de l'ordre, qui s'est récemment rendu sur place. – *(AFP.)*

EUROPE

■ **ESPAGNE : le roi Juan Carlos a proposé, vendredi 12 avril, José-Maria Aznar**, chef du Parti populaire (PP), vainqueur aux législatives du 3 mars, comme candidat à la présidence du gouvernement pour succéder au socialiste Felipe Gonzalez. Pour être élu, M. Aznar, qui ne dispose pas de la majorité absolue au Parlement, compte sur l'appui des seize députés nationalistes catalans de Convergence et unité (CiU). – *(AFP.)*

■ **ALLEMAGNE : la justice a indiqué**, vendredi 12 avril, qu'elle envisageait d'inculper des techniciens chargés de la maintenance de l'aéroport international de Düsseldorf après l'incendie qui a causé, jeudi, la mort de seize personnes et fait cent cinquante blessés. D'après les enquêteurs, des travaux de soudure dans l'aéroport seraient à l'origine de l'incendie. – *(AFP.)*

■ **GRANDE-BRETAGNE : plus de 7 000 incidents** racistes sont constatés chaque année, depuis 1992, au Royaume-Uni, d'après un rapport à la commission des droits de l'homme de l'ONU rendu public vendredi 12 avril à Genève. – *(AFP.)*

■ **POLOGNE : les anciens présidents** Wojciech Jaruzelski et Lech Walesa percevront, désormais, une retraite selon une loi votée par la Diète, vendredi 12 avril. Cette question avait été soulevée par Lech Walesa qui, se disant à cours de ressources, avait décidé de reprendre son ancien emploi d'électricien aux chantiers navals de Gdansk. – *(AFP.)*

■ **RUSSIE : le premier avion militaire franco-russe, le Mig-AT**, a été présenté pour la première fois vendredi 12 avril à Moscou. Cet appareil d'entraînement, vendu 12 millions de dollars (60 millions de francs) l'unité, a été conçu par Mapo-Mig et utilise un réacteur, le Larzac, du groupe français Snecma-Turbomeca et des équipements de Sextant-Avionique, Hispano-Suiza et de Messier-Bugatti. – *(AFP.)*

■ **Une journaliste russe, Nadejda Chaïkova**, trente-trois ans, disparue en mars alors qu'elle couvrait le conflit tchétchène pour l'hebdomadaire *Obchtchaïa Gazeta*, a été retrouvée tuée d'une balle dans la nuque. Elle est la seizième journaliste à avoir trouvé la mort en Tchétchénie. – *(AFP.)*

AFRIQUE

■ **NIGERIA : les enquêteurs de l'ONU au Nigeria ont déclaré**, vendredi 12 avril, avoir rencontré trois opposants, dont Moshood Abiola, emprisonné depuis juin 1994. – *(Reuter.)*

■ **RWANDA : le représentant des Nations unies au Rwanda**, Shaharyar Khan, a annoncé, vendredi 12 avril, qu'il quittait ses fonctions en raison de l'incertitude qui pèse sur le sort de l'organisme politique censé remplacer la Minuar (Mission des Nations unies pour l'assistance au Rwanda), dont le mandat a expiré le 8 mars. – *(Reuter.)*

ÉCONOMIE

■ **MONNAIE UNIQUE :** *« L'Allemagne et la France ne sont pas qualifiées à l'heure actuelle. (...) De gros efforts sont encore nécessaires dans ces deux pays pour remplir les critères de Maastricht »*, a déclaré, vendredi 12 avril, le président de la Bundesbank, Hans Tietmeyer. Sans l'Allemagne et la France, l'Union monétaire a peu de chances de démarrer au 1er janvier 1999, a-t-il ajouté. – *(AFP.)*

"GRAND JURY"
RTL-Le Monde

JACK
LANG

ANIMÉ PAR
OLIVIER MAZEROLLE

AVEC
MICHEL NOBLECOURT (LE MONDE)
ET
JEAN-PIERRE DEFRAIN (RTL)

DIMANCHE
18 H 30
RTL

DIFFUSION EN DIRECT SUR RTL 9

« J'ai beau être romaine et communiste, je voterai pour toi »

En campagne, en Italie, avec Walter Veltroni, le numéro deux du Parti démocratique de la gauche

Alors que le premier face-à-face télévisé entre Silvio Berlusconi, le chef de la coalition de droite, et son adversaire de gauche, l'économiste Romano Prodi, s'est terminé, vendredi 12 avril, par un match nul, Walter Veltroni, le numéro deux du Parti démocratique de la gauche (PDS), principal parti de l'Alliance progressiste, veut donner une image résolument moderne de sa formation, héritière de l'ancien Parti communiste.

ROME
correspondance

Walter Veltroni semble parfaitement à l'aise en cette matinée ensoleillée, via Portico d'Ottavia, à quelques encablures de Plazza Venezia, au cœur du centre historique de la capitale, un quartier populaire, où échoppes d'artisans et petits commerces continuent de prospérer. Une femme l'apostrophe : « J'ai beau être romaine et communiste, je voterai quand même pour toi... »

Walter Veltroni, la quarantaine dynamique, journaliste – il est directeur de *L'Unita*, le quotidien du PDS – et numéro deux du parti, n'a en effet pas grand-chose en commun avec l'image de cadre issue du sérail communiste où il s'est pourtant formé. D'abord à la jeunesse communiste, puis au secteur communication. Non, Walter Veltroni c'est plutôt l'*Americano*, comme on l'appelle pour ses modèles d'outre-Atlantique. Des frères Kennedy à Clinton en passant par la culture *on the road*. Cet artisan de la transformation de l'ex-PCI en Parti démocratique de la gauche, un PDS qu'il veut emmener encore plus loin vers un modèle de parti démocrate à l'américaine, est aujourd'hui l'homme-clé de la coalition de L'Olivier, le rassemblement de centre gauche. C'est de sa capacité de mobiliser et de fondre sur son nom et ceux de ses coéquipiers toutes les composantes du centre et de la gauche italienne que dépendra la naissance d'une véritable gauche de gouvernement, moderne et crédible.

Walter Veltroni, c'est aussi le prototype de la nouvelle classe politique italienne, celle qui émerge de la crise profonde qu'a traversée le pays avec les enquêtes *« Mani pulite »*. Il est à l'origine de deux néologismes, le *buonismo* et le *veltronismo* – à savoir la courtoisie en politique.

TROIS THÈMES-CLÉS

De la défaite électorale de 1994, Walter Veltroni a tiré une conclusion qui est devenue son credo politique : la nécessité d'être constructif et de ne pas se limiter à contrer l'adversaire. En cela, il se démarque résolument de la position de parti d'opposition dans laquelle s'est cantonnée la gauche italienne au cours des décennies. Ces élections, il est déterminé – condamné ? – à les gagner. Pour gouverner et mettre ses idées en pratique. De son programme, qu'il s'applique à expliquer, aussi bien dans un « bar à vin », avec surtout des jeunes, que dans des palaces princiers où on l'invite, on peut retenir trois thèmes-clés.

Priorité : il faut investir sur le capital humain, en premier lieu l'éducation, l'Université, la recherche. L'intellectuel de gauche n'est pas loin, mais l'angle d'attaque a changé. Il ne s'agit plus de prôner l'égalité pour tous, trop souvent synonyme de nivellement par le bas, mais bien de l'égalité des chances : *« On doit donner à chacun l'opportunité de partir sur la même ligne de départ sans handicap. »*

Autre thème : favoriser les forces productives du pays et en particulier les PME, fer de lance de la compétitivité italienne. Là, c'est déjà le responsable de gouvernement qui parle. Un troisième argument enfin, preuve que chez Veltroni le pragmatisme l'emporte : « délégiférer ». Un sujet qui a fait le beau jeu de la droite, mais que le candidat aborde sans tabou : « Avec une jungle de 150 000 lois, on ne peut pas être un Etat moderne. L'Italie doit se penser comme une entreprise et ses fonctionnaires changer de philosophie en se tournant vers un modèle de productivité et de qualité du service. » Un discours qui n'est pas fait pour déplaire aux électeurs de sa circonscription, le centre historique de la capitale dont – faut-il le rappeler ? – c'est Silvio Berlusconi qui y fut élu lors des dernières législatives. C'est là tout le charme et le paradoxe du personnage.

Candidat-député, Veltroni a choisi une circonscription difficile – son opposant est l'ancien garde des sceaux Filippo Mancuso, nouveau « chouchou » de Silvio Berlusconi sur les questions judiciaires –, mais ô combien symbolique. S'il a son franc-parler, il tente de ne pas sombrer dans la démagogie ambiante. Face à ses adversaires qui, comme aime-t-il le rappeler, ont l'imprudence de promettre *« moins d'impôts pour tous »*, il affirme, par exemple, que la pression fiscale ne pourra pas baisser. Attablé à l'heure de la pause déjeuner avec un échantillon mélangé d'entrepreneurs, cadres et commerçants de la très huppée via Veneto, le candidat illustre sa promesse d'une simplification fiscale. Puis enfourche un autre cheval de bataille : enrichir la vie culturelle du centre-ville.

De Paris, il évoque le rayonnement de la Fnac. De Rome, il déplore la fermeture des cinémas... Cinéphile, il n'oublie pas qu'en son temps il a fait des études de mise en scène. Et son discours est ponctué d'images empruntées au septième art. Ses références, c'est Woody Allen, Nanni Moretti et Marx (Groucho, s'entend). Chaque semaine, ses critiques sur le cinéma sont d'ailleurs toujours là, dans le supplément de *La Repubblica*. Lors des « états généraux » de L'Olivier pour la culture, qui se sont tenus dans un théâtre romain, Veltroni a été promu sur-le-champ comme le nouvel espoir en ce domaine en recevant au passage un baiser passionné d'un Roberto Benigni déchaîné.

Walter « le Bon » triomphera-t-il des « méchants » ? Beaucoup l'espèrent et sont même prêts à lui pardonner l'impardonnable, à Rome : être supporter inconditionnel de la Juventus de Turin.

Salvatore Aloïse

Des promesses d'argent frais pour la reconstruction en Bosnie

BRUXELLES
de notre correspondant

Parrainée par la Commission européenne et la Banque mondiale, la seconde conférence internationale pour la reconstruction de la Bosnie devait s'achever samedi 13 avril à Bruxelles par des promesses d'argent frais évaluées vendredi à quelque 900 millions de dollars (4,5 milliards de francs) pour l'année 1996. Ces sommes s'ajouteront aux 600 millions de dollars (3 milliards de francs) promis par divers donateurs lors d'une première conférence, en décembre 1995. L'objectif que s'étaient fixé la Banque mondiale et la Commission était d'atteindre 1,2 milliard de dollars pour l'ensemble de l'année.

En fait, une certaine imprécision demeure dans les chiffres avancés, car, parmi la soixantaine de pays et la trentaine d'organisations invitées, la distinction n'était pas toujours faite clairement entre dons et prêts, entre aide à la reconstruction et aide humanitaire, entre aide bilatérale et aide totale comprenant l'aide bilatérale et la part de chaque pays dans la contribution de l'Union européenne. En 1996, cette contribution, en propre, de l'Union européenne sera de 370 millions de dollars (1,85 milliard de francs), dont 113 millions de dollars déjà utilisés.

La France évalue son apport total à 400 millions de francs. Mais en précisant clairement qu'elle compte là-dedans ce que son armée a déjà fait en Bosnie en matière de reconstruction d'infrastructures et sa contribution à l'aide communautaire. Ses nouveaux engagements pris samedi à titre bilatéral sont seulement de l'ordre de 25 millions de francs. Comme les autres pays donateurs, elle consacrera directement cette somme au financement de travaux effectués par ses entreprises : EDF, GDF, France Télécom, etc. Seule l'aide multilatérale donne lieu à des appels d'offres internationaux.

COMPARAISONS

Chacun a sa propre perception du problème de l'aide. Les Allemands ont fait valoir que les dépenses occasionnées par la présence de quatre cent mille réfugiés sur leur territoire les mettent dans une situation à part. Dans le petit jeu des comparaisons, certains se demandent si des dons arabes destinés au financement de nouvelles mosquées peuvent être mis sur le même plan que la reconstruction des infrastructures civiles.

Pour la Commission européenne et la Banque mondiale, les priorités sont la reconstruction de logements destinés aux réfugiés et la création d'emplois à attribuer aux deux cent mille soldats démobilisés en Bosnie.

Un autre objectif essentiel est la destruction des mines, « plus nombreuses que les habitants » en Bosnie. Les déminages effectués par l'IFOR (la force de mise en œuvre des accords de paix, sous l'égide de l'OTAN) sont en effet limités aux passages militaires. Tout le reste incombe à l'aide civile à la reconstruction, ce travail étant accompli par des entreprises spécialisées – principalement françaises, britanniques et américaines – qui se font bien payer. Sur les 200 millions de dollars supplémentaires promis par les Etats-Unis, 50 iront aux opérations de déminage.

A moyen terme, l'Union européenne veut conduire la Bosnie à une économie de marché, alors que son industrie ne tourne plus qu'à 15 % de sa capacité. Le problème est d'éviter les duplications entre la Fédération croato-musulmane et la République serbe de Bosnie, par exemple un aéroport international pour chacune. Les Quinze espèrent pouvoir croiser les économies des anciens belligérants et les rendre interdépendantes. Présentée comme le résultat temporaire des pressions de Radovan Karadzic et du général Ratko Mladic sur le premier ministre Rajko Kasagic, plus fréquentable, l'absence des Serbes de Bosnie à l'ouverture de la conférence n'a pas été dramatisée. L'objectif déclaré est d'aider l'ensemble des populations de la Bosnie.

Jean de la Guérivière

Lire aussi notre enquête page 13

L'homme qui a fait peur aux Japonais

Le président des Etats-Unis a nommé Mickey Kantor secrétaire au commerce

WASHINGTON
de notre correspondant

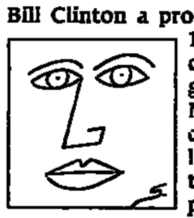

PORTRAIT

La concomitance des deux événements ne devait rien au basard : Bill Clinton a profité, vendredi 12 avril, d'une cérémonie organisée à la Maison Blanche pour saluer l'augmentation des exportations automobiles américaines au Japon, pour annoncer la nomination au poste de secrétaire au commerce de Mickey Kantor, l'un des principaux artisans de cette percée industrielle. C'est en effet une photo fameuse qui définit le mieux celui qui exerçait jusque-là les fonctions de représentant américain pour le commerce : sur ce cliché, Mickey Kantor pointe un sabre de kendo sur la gorge de Ryutaro Hashimoto, ancien ministre japonais de l'industrie et du commerce international devenu premier ministre. Le sabre est un cadeau, mais la photo un symbole : celui d'une période de vive tension commerciale américano-nippone. Si M. Hashimoto n'a pas caché un jour que son « ami Mickey » lui donnait *« davantage la frousse que* (sa) *femme »*, il faisait cependant allusion aux nombreuses passes d'armes qui l'ont opposé à son interlocuteur au plus fort des négociations entre les deux pays, et qui ont valu à l'intéressé une réputation de négociateur redoutable.

AMI FIDÈLE

La chaleur avec laquelle le chef de la Maison Blanche a présenté le nouveau responsable de la diplomatie commerciale des Etats-Unis – accolade et compliments réciproques appuyés – montrait assez que le successeur de Ron Brown, décédé le 3 avril dans un accident d'avion près de Dubrovnik, est, comme son prédécesseur, un ami fidèle de M. Clinton.

« Je ne pourrais pas avoir deux meilleurs amis au monde », a souligné M. Kantor en désignant Bill Clinton et le vice-président Al Gore... C'est la campagne présidentielle de 1992 – qu'il a dirigée avec succès – qui a valu à M. Kantor d'être nommé à un poste dont le détenteur doit avoir, selon M. Clinton, *« la confiance absolue du président »*. Telle était en effet la principale qualité (plus que la moindre expérience dans ce domaine) de celui qui est devenu le négociateur en chef des Etats-Unis dans toutes les discussions commerciales internationales, à commencer par celles du GATT, pour la ratification du cycle de l'Uruguay, mais aussi de l'Alena (Accord de libre-échange nord-américain) et de l'APEC (forum de coopération économique Asie-Pacifique).

Avocat d'affaires (à Los Angeles) et lobbyiste pendant dix-sept ans, notamment pour le compte de multinationales et de clients étrangers, Mickey Kantor, qui est né en 1939 dans le Tennessee, a commencé sa carrière d'avocat à l'Office des services juridiques, où l'une de ses collègues s'appelait Hillary Clinton. Sa nomination, saluée à la fois par les principaux représentants du Parti républicain et plusieurs responsables des milieux d'affaires, signale clairement que l'administration américaine, comme l'a souligné M. Clinton, n'a pas l'intention de relâcher ses efforts pour accentuer la percée américaine sur les marchés d'exportation.

L'équipe soudée que Mickey Kantor formait avec Ron Brown devrait connaître une transition souple, puisque le nouveau représentant (intérimaire) pour le commerce n'est autre que sa propre adjointe, Charlene Barshefsky, qui, elle-même avocate de formation, a gagné une réputation d'interlocuteur tenace lors des négociations commerciales de Washington avec Tokyo et Pékin.

Laurent Zecchini

هكذا في الأصل

communiste,
toi

de la gauche

Salvatore Aloise

tion en Bosnie

de La Guérivière

page 13

aux Japonais

secrétaire au commerce

Laurent Zecchini

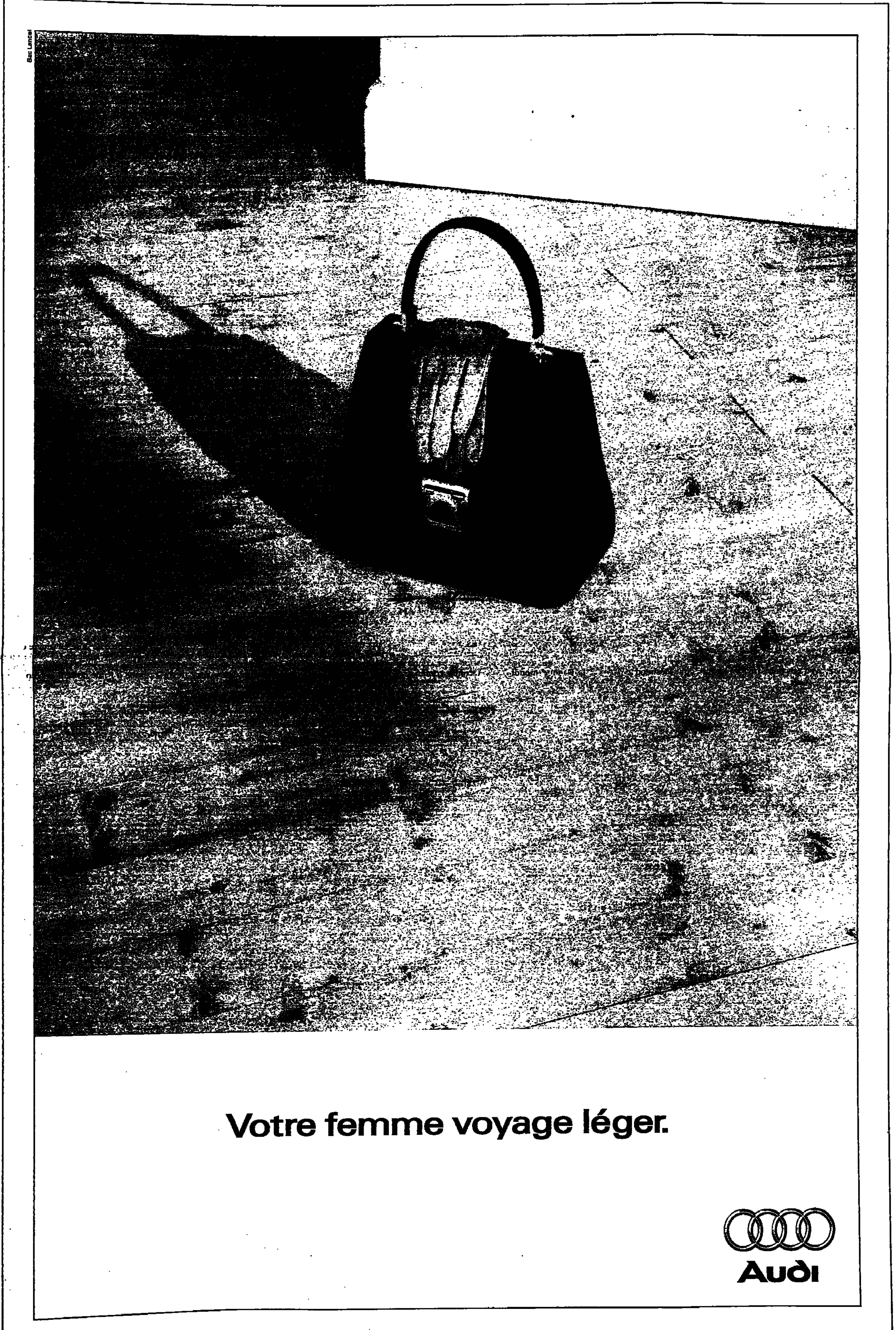
Sac Lancel
Votre femme voyage léger.
Audi

هكذا من الأصل

SOCIAL Le sigle SUD (Solidaires, unitaires et démocratiques) créé par des dissidents de la CFDT des postes et télécommunications en 1989, se répand depuis le mouvement social de la fin 1995. Après les bons résultats obtenus par les syndicats SUD aux élections de la SNCF, des organisations nouvelles se créent dans les secteurs les plus divers. Le « groupe des dix », qui réunit plusieurs syndicats « autonomes » (non confédérés), va adopter l'intitulé « Solidaires et unitaires ». ● LES RÉFÉRENCES des syndicalistes de SUD associent aux thèmes CFDT des années 70 – autogestion, anticapitalisme, féminisme – la prise en compte du chômage et la lutte contre l'exclusion. ● LA NAISSANCE d'une sixième confédération syndicale n'est pas officiellement à l'ordre du jour de SUD, mais elle est inscrite virtuellement dans la démarche de ses dirigeants.

Un nouveau syndicalisme s'organise dans le sillage de SUD

Né d'une dissidence chez les postiers et agents des télécommunications CFDT en 1989, le syndicat d'Annick Coupé fait école dans le secteur public. Les confédérations observent avec irritation la possible émergence d'une centrale concurrente

SOLIDAIRES, unitaires et démocratiques : les trois adjectifs, réunis en un sigle syndical, ont acquis leurs lettres de noblesse pendant le mouvement social de novembre et décembre. Aux côtés de la CGT, de FO et de la FSU, SUD-PTT, deuxième syndicat à France Télécom et quatrième à La Poste, a été très présent dans les manifestations et les grèves. Un vent de renouveau semble souffler sur le syndicalisme « autonome ». Depuis début janvier, des « bébés SUD » émergent sur le territoire national. SUD-Rail ou SUD-Cheminots, qui a réussi sa percée aux élections professionnelles à la SNCF, mais aussi SUD-Chimie, SUD-Défense nationale, créé dans le département du Nord, en attendant la constitution de SUD-Education, le 6 mai, de SUD-Spectacles, de SUD-Douanes et de SUD-Trésor...

Un passé commun relie ces équipes syndicales. Elles appartiennent toutes à la gauche syndicale et, plus précisément, à la gauche de la CFDT. La transformation de la centrale, par Nicole Notat, en un syndicat réformateur, principal interlocuteur des pouvoirs publics et du patronat, continue de déchirer sa gauche. Pour la première fois, la direction de la confédération, en décembre, n'a pas accompagné un mouvement social. Pire, elle a donné l'impression à certains de ses adhérents qu'elle l'avait combattu. Pour beaucoup, le choc a été trop fort.

La nébuleuse des syndicats autonomes

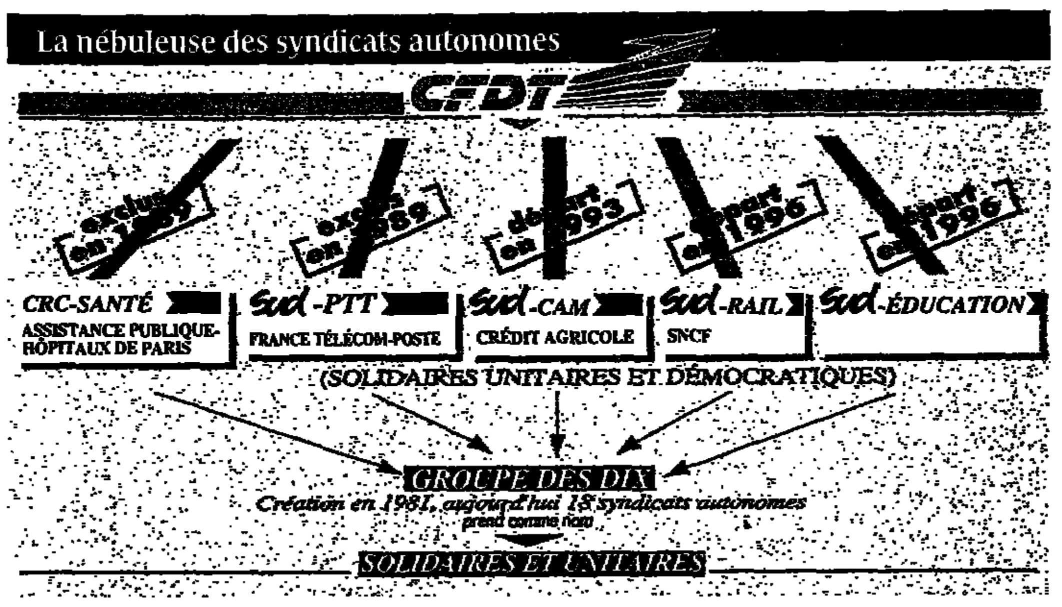

Pari audacieux, le départ, le 26 janvier, de sept cents cheminots de la CFDT pour créer un syndicat SUD avant les élections professionnelles à la SNCF s'est transformé en un coup d'éclat. Avec 4 % des voix, SUD atteint un score comparable à celui de FO et ou de la CFTC. Préparant son congrès constitutif pour le 27 avril, le nouveau syndicat cheminot revendique deux mille adhérents.

Les élections à la SNCF, le 28 mars, ont démontré qu'il est possible de quitter une des grandes confédérations, de constituer un syndicat, et de survivre. Le soutien logistique et juridique de SUD-PTT a été précieux. Dans deux domaines très pointus, celui des frontières entre le droit public et le droit privé et celui de la représentativité syndicale, SUD-PTT a acquis une expertise qu'il a mise au service des autres SUD pour gagner les procès intentés soit par les directions d'entreprise, soit par les syndicats rivaux.

Ainsi, présent dans dix régions seulement pour les élections à la SNCF, SUD-cheminots a pu obtenir, grâce à des décisions de justice, le report du scrutin dans deux régions où sa représentativité n'avait pas été reconnue. Cependant, alors qu'au dépôt de la gare de Lyon, à Paris, les cheminots CFDT sont devenus à 80 % SUD, ils viennent de recevoir un avis d'expulsion de leur local par la direction de la SNCF...

DIVORCE DOULOUREUX

Les relations avec les autres syndicats se dégradent. Elles sont souvent traumatisantes avec la CFDT, où elles ressemblent à un divorce qui se termine en règlement de comptes devant le juge, et la création de SUD est stigmatisée par des tracts à la CGT et superbement ignorée par FO. C'est que SUD marche sur leurs plates-bandes en alliant un gauchisme « intelligent » et un corporatisme dynamique. Peu à peu, SUD draine des équipes syndicales qui viennent d'horizons syndicaux variés, voire de novices en syndicalisme.

Créé à Avignon en 1993, SUD-CAM, présent au Crédit agricole et dans les banques mutualistes, a regroupé des syndiqués venant de la CFDT, mais aussi de la CGT, de la FGSOA et de la CFE-CGC. La création de SUD-Education par des dissidents du SGEN-CFDT de Paris n'est pas non plus perçue favorablement par les syndicats d'enseignants. Désormais, lorsque un syndiqué quitte la CFDT, il est pour lui normal de se tourner vers SUD. Des techiciens CFDT de l'Opéra de Paris mettent la dernière main aux statuts d'un SUD-Spectacles. Aux douanes et au Trésor CFDT, une association SUD a été créée, prémices de la création de syndicats SUD.

Dans cette évolution, un mot reste tabou, voire proscrit : celui de confédération. Pourtant, dès son congrès constitutif, en 1989, SUD-PTT avait inscrit dans sa résolution identité qu'il ne se résignait pas « à rester une organisation non confédérée ». SUD-PTT tisse donc méticuleusement sa toile, par l'entremise du « groupe des dix », auquel il a adhéré dès 1989. C'est par là que prend forme, peu à peu, la nébuleuse des syndicats autonomes. A chaque fois qu'une nouvelle structure SUD est créée, il lui est demandé de rejoindre le « groupe des dix ».

Rassemblant à l'origine, en 1981, dix syndicats autonomes, dont plusieurs ont depuis rejoint l'UNSA (Union nationale des syndicats autonomes), créée autour de la FEN, le « groupe des dix » englobe aujourd'hui dix-huit syndicats autonomes. Il comprend des syndicats issus de la CFDT, comme SUD-PTT ou le CRC-Santé – exclu de la CFDT en 1988, après le mouvement des infirmières, – et des syndicats autonomes souvent majoritaires dans leur catégorie, tels le SNUI aux impôts, le Syndicat autonome de la Banque de France et plusieurs syndicats des transports aériens. Réuni en intersyndicale interprofessionnelle, le « groupe des dix » compte, dès que le logo sera prêt, adopter comme nom « Solidaires et unitaires ».

Il est encore trop tôt pour parler de sixième confédération. L'émergence de SUD bouscule, toutefois, l'ordre établi par les grandes centrales. Dans certains endroits, comme à Toulouse ou à Rouen, la création de syndicats SUD interprofessionnels paraît envisageable à court terme. Il s'agit, pour l'instant, de continuer une entreprise de rénovation du syndicalisme portée par l'élan de décembre.

Alain Beuve-Méry

Les utopies des années 70 associées à la lutte contre l'exclusion

UN ZESTE d'esprit libertaire, un vieux fond d'anarcho-syndicalisme, une religion de la base, une culture fondamentalement anticapitaliste et tiers-mondiste, une forte sensibilité féministe, écologiste et antiraciste, une solidarité à fleur de peau avec les chômeurs et, plus globalement, les exclus : SUD se présente comme un mélange détonant, issu des courants anciens du syndicalisme contestataire et des pratiques nouvelles des coordinations.

Christophe Aguiton, un des responsables de SUD, qui récuse avec force l'image d'un syndicat « catégoriel », se réfère à « la double besogne » de la Charte d'Amiens, en 1906, à savoir « la défense des revendications immédiates » des salariés et la « lutte pour une transformation d'ensemble de la société », dans la « plus totale indépendance » vis-à-vis des partis. Si l'origine politique des dirigeants de SUD, qui, pour la plupart, viennent de l'extrême gauche – quelques « anars » côtoyant des militants de la Ligue communiste révolutionnaire – ou de l'écologie radicale, a laissé quelques empreintes sur sa doctrine, la fédération ne se réduit pas à une simple remise au goût du jour du syndicalisme révolutionnaire des années 70. « On a suffisamment grandi pour que le danger d'être récupéré par un groupuscule ne puisse exister », assure M. Aguiton, qui définit son organisation comme « antilibérale » et non comme « anticapitaliste ».

La « matrice commune » est bien la CFDT, mais celle des années 70 qui, dans la foulée de mai 1968, voulait rompre avec le capitalisme et construire le socialisme autogestionnaire ; la CFDT d'avant la resyndicalisation de 1978, année où Edmond Maire l'avait engagée dans la voie du réalisme et de la recherche du compromis.

CRITIQUE DE L'EUROPE

Au-delà des discriminations de statut, de race ou de sexe, SUD affirme « la communauté d'intérêts qui nous lie tous et toutes ensemble en tant que travailleurs » ; prône « une rupture profonde avec la logique capitaliste » ; se reconnaît dans le socialisme autogestionnaire ; vise « l'émancipation des travailleurs » à partir d'une « conception globale de l'intérêt des salariés ». Hostile aux lois du marché, mais aussi à « l'esprit d'entreprise », SUD revendique « une organisation sociale solidaire dirigée par les travailleurs en fonction de la satisfaction des besoins sociaux et écologiques ».

Dénonçant tant la « domination coloniale » de la France dans certains DOM-TOM que « l'oppression spécifique des femmes », SUD fait de la solidarité avec le tiers-monde le pilier de sa doctrine. Le syndicat s'en prenant à la domination des « grandes puissances impérialistes » avec, au premier rang, les Etats-Unis, et voit d'abord dans l'Europe un espace de déréglementation, qu'elle condamne. « Indépendante, mais pas neutre », la fédération accable la droite, accusée de faire le lit de l'extrême droite, mais exerce aussi sa sévérité à l'encontre de la « gauche parlementaire ». Le PS se voit ainsi reprocher d'avoir mené « une politique antisociale », avec comme résultat que les travailleurs et les exclus « se retrouvent aujourd'hui sans projet alternatif au libéralisme ».

Pour autant, SUD se garde bien de présenter un projet de société « clefs en mains ». Dans une organisation où le syndicat est roi – il juge du « bien-fondé de la reprise ou non des décisions centrales » – et la « base » reine, la priorité à la lutte contre le chômage est abordée autrement que dans les confédérations. Au-delà de la revendication des trente-deux heures sans perte de salaire, elle intègre les exclus dans ses combats, travaillant depuis 1994 en quasi-osmose avec Agir ensemble contre le chômage (AC !). SUD renoue avec les utopies des années 70, mais joue, en même temps, l'avant-garde dans une pratique nouvelle de la solidarité.

Michel Noblecourt

Une marque déposée

Au quartier général de SUD, rue de la Mare (Paris-20e), on essaie de gérer « en douceur » le bourgeonnement printanier des syndicats qui veulent adopter le nouveau sigle. *« Chaque jour, on reçoit des coups de téléphone d'équipes syndicales qui veulent créer un SUD chez eux »*, explique Thierry Renard, un des secrétaires de SUD-PTT.

Le sigle SUD a été déposé à... l'Institut national de la propriété industrielle (INPI). *Récemment*, un syndicat SUD s'est créé sur l'autoroute Paris-Rhin-Rhône. L'équipe syndicale provenait de la CFDT, comme dans la majorité des créations annoncées. *Le* principal souci de SUD est de s'assurer que les candidats ne sont pas l'objet d'une infiltration par le Front national, lequel tente de développer, lui aussi, son implantation syndicale.

Explosion « sudiste » à Pont-de-Buis

QUIMPER

de notre correspondant

La direction de la poudrerie de Pont-de-Buis, dans le Finistère, se refusant à démentir une information du *Télégramme de Brest* qui annonçait la suppression d'une cinquantaine de postes avant la fin 1997, le personnel a débrayé durant une heure le 10 avril. Pour la première fois le syndicat SUD-Chimie conduisait une action dans cet établissement. Fondé il y a un peu plus d'un mois, il a rallié à lui, selon ses responsables, 80 % des cédétistes de l'entreprise.

Pourquoi tant de militants fidèles ont-ils, d'un seul coup, changé de camp ? Le soutien de Nicole Notat au plan Juppé et la signature par la CFDT de l'accord interprofessionnel instituant l'annualisation du temps de travail ont été très mal perçus par les poudriers. D'autant qu'après une longue période de vaches maigres beaucoup étaient déjà désabusés, voire amers.

En moins de dix ans, l'entreprise, rebaptisée Nobel-Sport Pont-de-Buis, a connu trois plans sociaux et vu ses effectifs chuter de 520 à 320 salariés. La restructuration du groupe SNPE (Société nationale des poudres et explosifs) l'a amené à abandonner l'une de ses activités majeures, la poudre de guerre, et à se spécialiser dans la poudre de chasse, dont il est aujourd'hui, avec 40 % du marché, le premier producteur européen. Néanmoins, d'autres suppressions de postes sont à attendre dans les deux années qui viennent, et plusieurs ateliers n'occupant plus que quelques ouvriers pourraient bien être fermés.

Dans un tel contexte, de nombreux militants considèrent toute concession comme une trahison. *« On ne recule plus !*, clament-ils haut et fort. *Le syndicat doit être un contre-pouvoir et non l'allié du pouvoir.* » Pour Henri Guillou, ancien secrétaire de la section CFDT, porté à la tête de SUD-Chimie, *« la lutte des classes est loin d'être dépassée, car elle est imposée par les patrons dans la réalité quotidienne »*. *« A leux yeux*, souligne-t-il, *seuls comptent les impératifs économiques, mais, si le chômage continue à s'étendre et notre niveau de vie à baisser, des coups de sang ne sont pas à écarter. »*

M. Guillou souligne que ce n'est pas la personne de Mme Notat qui est en cause, mais sa politique. Au passage, il regrette que les responsables départementaux n'aient pas fait preuve de la même correction à son égard : le divorce n'a pas eu lieu sans frictions. Son ancien « complice », Michel Kowal, considéré comme la tête pensante de l'ancienne section CFDT, demeurera sans doute cédétiste. A cela, plusieurs raisons. La première est sentimentale. *« Je n'ai jamais appartenu à un autre syndicat*, dit-il, *ce qui n'est pas le cas de la plupart des autres dirigeants, en général cégétistes. Aussi la CFDT est-elle un peu ma famille. »*

La seconde raison est plus profonde : pour faire changer la maison, il faut y rester. Alors, en bon grognard, il se battra pour modifier la ligne directrice, mais il ne s'en ira pas. Surtout, il rappellera aux uns et aux autres que, si ses amis et lui n'avaient pas si souvent fait preuve, dans le passé, d'indépendance d'esprit par rapport aux instances départementales et nationales, la section CFDT n'aurait jamais été aussi clairement majoritaire dans l'entreprise.

Jean Le Naour

La gauche de la « deuxième gauche »

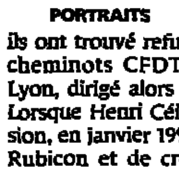

PORTRAITS

LORSQUE les responsables du syndicat CFDT-PTT de l'Ile-de-France – Annick Coupé, Christophe Aguiton, Thierry Renard et Christian Chartier –, après le conflit des « camions jaunes » de décembre 1988, sont partis, juste avant d'être exclus, pour créer le syndicat SUD-PTT, ils ont trouvé refuge au dépôt des cheminots CFDT de la gare de Lyon, dirigé alors par Henri Célié. Lorsque Henri Célié a pris la décision, en janvier 1996, de franchir le Rubicon et de créer un syndicat SUD-Rail, il a tout naturellement trouvé assistance et soutien chez SUD. Les contacts entre les « ex » de la CFDT et ceux qui étaient restés ne se sont jamais interrompus.

Les militants de SUD cueillent tous leur références dans un même jardin « deuxième gauche », mais aux racines multiples, qui vont de l'anarcho-syndicalisme (comme Thierry Renard) au catholicisme de gauche, en passant par le trotskisme de la Ligue communiste révolutionnaire (comme Christophe Aguiton). Ils ont tous la quarantaine. Ils ont tous débuté leur carrière militante à la CFDT. Dans l'actuel secrétariat de SUD-PTT, composé de douze membres, tous sont passés par la CFDT, mais le renouvellement prévu au prochain congrès devrait briser cette harmonie.

Des dirigeants « historiques », seule Mme Coupé doit être maintenue jusqu'en 1999 comme secrétaire générale ; les autres laisseront la place à des nouveaux. Dans les statuts, il est inscrit qu'un permanent ne doit pas exercer plus de deux mandats d'affilée. Le culte de la personnalité ou l'exercice solitaire du pouvoir ne sont pas de mise. Beaucoup de traits des dirigeants de SUD résultent d'une réaction à ce qu'ils avaient pu vivre à l'intérieur d'une confédération. La bureaucratisation et la calcification des appareils syndicaux sont leurs deux hantises.

RÉPARTITION DES TÂCHES

Derrière les mots – défendre un syndicat rénové, plus démocratique, plus moderne, plus radical – se cache un style plus décontracté. Mais l'ambiance potache et complice, qui fait penser à une joyeuse bande de copains, n'exclut pas un travail d'équipe professionnel et efficace, où l'on s'est réparti les tâches : M. Renard déniche les lièvres juridiques ; Mme Coupé a pris en charge la communication et les relations avec le « groupe des dix » ; M. Aguiton, membre du conseil d'administration de France Télécom, a été pendant toute l'année 1994 permanent à AC ! et s'est chargé des actions à mener avec les chômeurs.

Pour M. Célié, la décision de quitter la CFDT et de créer un syndicat SUD a été prise pendant le conflit de décembre. En désaccord avec la direction de la CFDT, il était au diapason avec la fédération des cheminots, tandis que certains syndicats voulaient s'autodissoudre. En revanche, le conflit terminé, et le sentiment de la victoire en poche, il paraissait impossible de rester à l'intérieur de la CFDT et de se présenter sous cette étiquette aux élections professionnelles. *« Pour les moins de trente ans, les combats d'appareil n'ont pas de sens, ils n'auraient pas voté CFDT, de toute façon »*, explique-t-il. SUD-Rail a choisi d'être plus petit, mais plus dynamique : sa démarche est en phase avec celle de SUD.

A. B.-M.

هكذا عن الاصل

sillage de SUD

Coupe fait

concurrente

deuxième

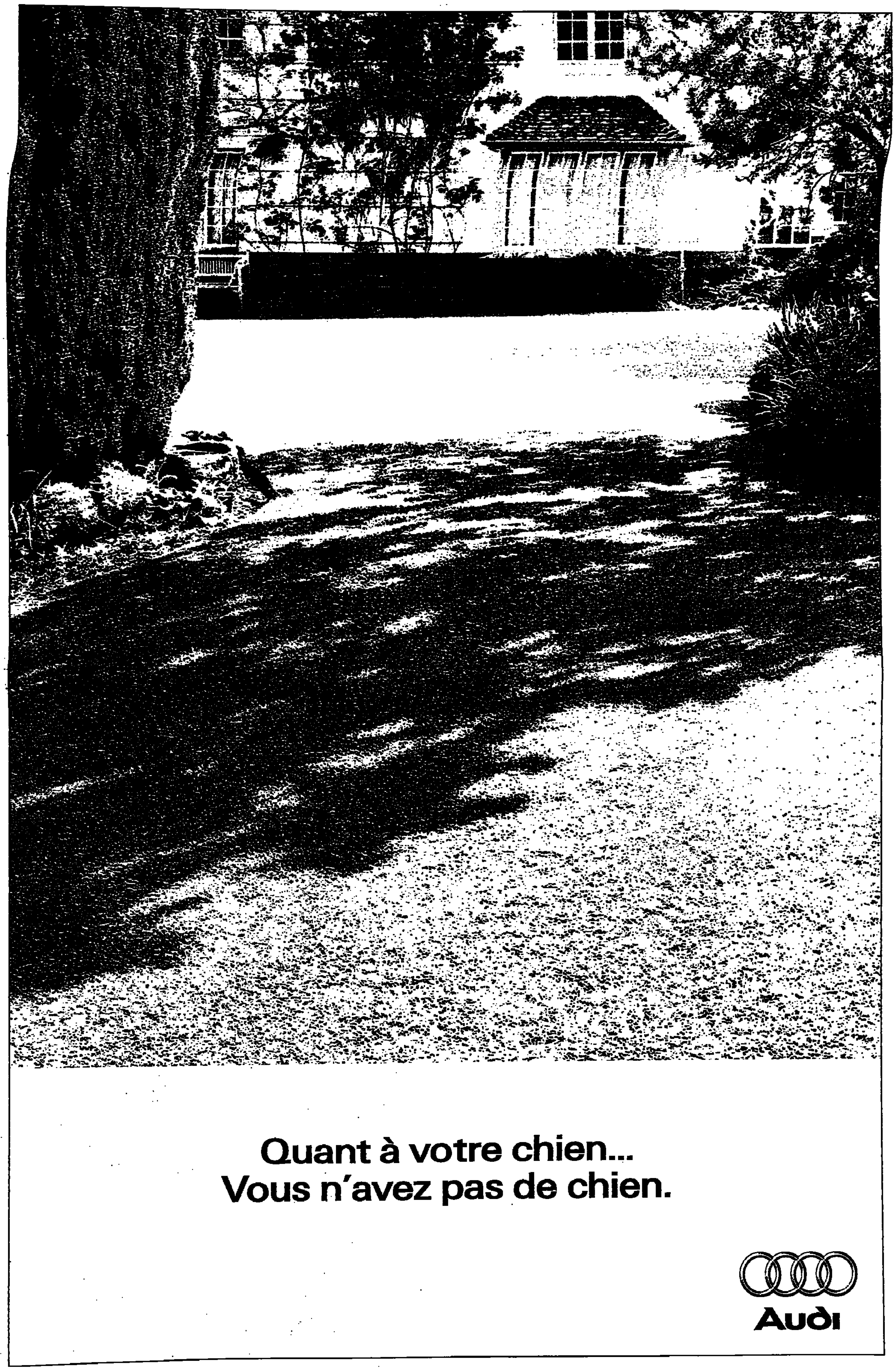
Quant à votre chien...
Vous n'avez pas de chien.
Audi

Une campagne d'affichage sur le service national

POUR ENCOURAGER un débat public sur le service national, qui a du mal à prendre corps dans les régions, le ministère de la défense a lancé une vaste campagne d'affichage et repoussé au 15 mai les réponses au questionnaire qu'il a adressé aux maires. Quelque 5 000 affiches sont en voie d'être apposées sur des emplacements publicitaires – avec le titre : « Quel sera le service national ? Participez au débat » – dans les villes de plus de 100 000 habitants. Pas moins de 200 000 affichettes seront distribuées à des élus communaux. Cette campagne est estimée à 3,6 millions de francs, un coût qui s'ajoute au million de francs entraîné par la conception et la diffusion du questionnaire. Dirigé par Jean-Louis Langlais, inspecteur général de l'administration au sein du ministère de l'intérieur, un comité dit de « pilotage » assurera la coordination des débats au niveau local et le retour des questionnaires au ministère de la défense, avant leur exploitation confiée à l'institut de sondage Ipsos.

DÉPÊCHES

■ **HÔPITAL : trois syndicats de médecins hospitaliers appellent à des journées d'action les 18 et 24 avril** pour protester contre le projet d'ordonnance sur l'hôpital. Il s'agit de la Coordination médicale hospitalière, de la Confédération des hôpitaux généraux et de l'Intersyndicale des psychiatres publics, qui déclarent représenter plus de la moitié des quinze mille médecins hospitaliers et qui organisaient, vendredi 12 avril, une grève des soins « non urgents ».

■ **CAISSES : les administrateurs de la Caisse nationale d'allocations familiales** (CNAF) ont émis un avis favorable sur le projet d'ordonnance sur la gestion des caisses, a indiqué la CNAF, vendredi 12 avril. *Le vote, qui a eu lieu le 9 avril, a été acquis par 17 voix* (patronat, travailleurs indépendants, CFDT, CFTC, CFE-CGC, personne qualifiée) contre 8 voix (CGT, FO).

■ **1er MAI : la CGT appelle les salariés à construire** « *tous ensemble un puissant 1er mai 1996, revendicatif, unitaire, solidaire* ». La célébration de la Fête du travail doit donner lieu à diverses initiatives, dont des manifestations, dans l'ensemble du pays. A Paris, l'Union régionale Ile-de-France (URIF-CGT) appelle à une manifestation de la gare du Nord à la Bastille, à laquelle pourraient participer des organisations de la CFDT, ainsi que SUD-PTT, SUD-Rail et SOS-Racisme.

■ **PRÉSIDENCE DE LA RÉPUBLIQUE : Jacques Chirac et son épouse ont visité, vendredi 12 avril, la Maison d'éducation de la Légion d'honneur**, à Saint-Denis, où ils ont assisté au concert annuel donné par les élèves. Grand maître de l'ordre de la Légion d'honneur, le président de la République se rendait pour la première fois depuis son élection dans cet établissement destiné à accueillir les filles ou petites-filles de personnes décorées de la Légion d'honneur. Son prédécesseur, François Mitterrand, s'y rendait chaque année.

■ **HISTOIRE : Roland Dumas a été élu président de l'Institut François-Mitterrand** lors de la première séance du conseil d'administration, réuni jeudi 11 avril, à Paris. Le président du Conseil constitutionnel et ancien ministre des affaires étrangères avait été chargé par François Mitterrand de créer la fondation qui porte son nom, et qui devra contribuer à la connaissance de l'histoire politique et sociale de la France contemporaine (*Le Monde* du 10 avril).

■ **JUSTICE : Maurice Adevah-Pœuf, maire (PS) de Thiers, dans le Puy-de-Dôme, et ancien député, a été mis en examen** pour abus de biens sociaux, jeudi 11 avril, dans un dossier concernant des irrégularités *dans la gestion d'une société d'économie mixte*, la Société d'équipement de l'Auvergne (SEAU). M. Adevah-Pœuf était président de cette société.

DU 15 AU 26 AVRIL / 14H - 15H30

© Disney

FESTIVAL FAR WEST

RTL OFFRE À 250 FAMILLES DE 4 PERSONNES, DES PASSEPORTS (ENTRÉE & TOUTES LES ATTRACTIONS) & 40 SÉJOURS
(2 JOURS & 1 NUIT EN PENSION COMPLETE À L'HOTEL CHEYENNE & TOUTES LES ATTRACTIONS)
À DISNEYLAND PARIS

LE FESTIVAL FAR WEST SE DÉROULE DU 12 AVRIL AU 23 JUIN

AVEC
VINCENT PERROT
& THIERRY GUILLAUME

RTL

VERSION ORIGINALE

Jean Tiberi annonce une inflexion de la politique de l'urbanisme parisien

Le maire RPR juge que la capitale a « besoin de souffler un peu »

Jean Tiberi, maire (RPR) de Paris, a tiré, vendredi 12 avril, certaines leçons du recul de la droite dans la capitale aux élections municipales de juin 1995 en affirmant qu'il voulait écrire *« une nouvelle page de l'urbanisme parisien »*, axé sur *« la proximité, des espaces publics plus conviviaux, la concertation et le dialogue »*. L'opposition conteste la réalité du changement de politique annoncé par le maire.

JEAN TIBERI veut écrire « *une nouvelle page de l'urbanisme parisien* ». Avant le Conseil de Paris du lundi 15 avril, qui sera consacré à ce sujet, le maire (RPR) de la capitale a reconnu la dimension électorale de cette question, en déclarant : « *Lors des dernières élections municipales, les Parisiens nous ont clairement fait comprendre qu'ils voulaient être mieux informés et entendus.* »

Après avoir réaffirmé son intention de mener à son terme l'opération de la ZAC Seine rive gauche, désormais baptisée Paris Rive gauche, M. Tiberi a sonné la fin des grandes opérations d'urbanisme. « *Mon point de vue est que Paris a besoin de souffler un peu, au terme de quatre ou cinq décennies de transformations rapides* », a-t-il déclaré en confirmant que le projet de la ZAC de la porte Maillot est définitivement abandonné. Désormais, M. Tiberi opte pour « *une nouvelle pratique de l'urbanisme, qui doit privilégier un urbanisme de proximité, des espaces publics plus conviviaux, la concertation et le dialogue* ».

Pour réaliser cet « *urbanisme de proximité* », des plans d'occupations des sols (POS) particuliers seront dressés dans certains quartiers et une meilleure protection du patrimoine devrait être garantie par la création d'une section d'architectes voyers spécialisés. « *Cet urbanisme de proximité impliquera un réexamen des interventions publiques en cours* », promet M. Tiberi, qui veut privilégier la réhabilitation des immeubles anciens. Afin de rendre plus agréables les rues de la capitale et de donner plus de place aux piétons, un « *guide de l'espace public* » édictera les règles « *pour garantir le maintien et l'identité de la qualité de l'espace public parisien* ». Un nouveau mobilier urbain sera créé et l'installation d'activités dans les rez-de-chaussée d'immeubles sera facilitée. Le maire de Paris souhaite aussi « *retrouver nos grandes promenades* ». Les grands boulevards et les berges de la Seine seront réaménagés.

Par ailleurs, M. Tiberi a annoncé la création d'une « *conférence périodique de la qualité de la vie à Paris* », composée de personnalités qualifiées, et celle d'une « *commission extramunicipale du cadre de vie* », qui se réunira sur des thèmes comme l'urbanisme, les déplacements, l'environnement, le logement, les équipements.

Plus nouveau : M. Tiberi a annoncé que « *l'écoute et le dialogue seront engagés très en amont de la mise au point des projets* », c'est-à-dire au moment des études préalables. Il a aussi promis que certains services de l'Atelier parisien d'urbanisme (APUR), souvent considéré comme un véritable Fort-Knox, seraient désormais ouverts aux arrondissements et aux élus.

« *Le maire de Paris change de discours en reprenant nos idées, mais il manque des actes* », estime Bertrand Delanoë, président du groupe socialiste, en égrenant ses griefs : démolition de certains quartiers historiques, hégémonie de l'automobile, échec économique et financier des ZAC, manque de perspectives à long terme. Quant à Georges Sarre, président du groupe Mouvement des citoyens (MDC), il estime que l'annonce de « *cet urbanisme à visage humain sonne comme un aveu d'échec* » et que « *le maire de Paris tente de gommer les aspects les plus négatifs d'une politique sanctionnée par les électeurs* ».

RECONVERSION DE BUREAUX

Pourtant, les collaborateurs de M. Tiberi avaient bien orchestré la préparation de ce débat sur un sujet dont les héritiers de Jacques Chirac savent qu'il est une des causes de leur échec aux dernières élections municipales. Pour contrecarrer les reproches sur la politique passée de la ville en faveur des bureaux, les services de la mairie avaient opportunément rappelé, il y a trois jours, que « *plus de 110 000 mètres carrés de bureaux anciens ont d'ores et déjà été reconvertis ou sont en cours de reconversion, représentant 1 400 logements* ».

Pour illustrer à l'avance les mérites de la réhabilitation des quartiers anciens, M. Tiberi, flanqué d'une escorte de journalistes, de collaborateurs et d'élus, a visité jeudi le faubourg Saint-Antoine. Il a rappelé que ce quartier de 80 hectares à cheval sur les 11e et 12e arrondissements faisait l'objet d'un plan de protection, permettant de sauvegarder les bâtiments dont l'architecture est particulièrement intéressante et de rénover les cours et les passages de ce quartier d'artisans. Par ailleurs, deux opérations programmées d'amélioration de l'habitat (OPAH), financées par la Ville et l'Etat, seront mises en place pour aider les propriétaires à réhabiliter des appartements et des immeubles.

Les remarques de Georges Sarre (MDC), maire du 11e, et celles des associations de quartier qui participaient à cette visite ont permis à M. Tiberi de faire des travaux pratiques en matière de concertation. « *L'OPAH est insuffisante et n'assure pas le maintien des personnes à faibles revenus dans le quartier. En outre, elle n'a pas empêché la Ville de Paris de poursuivre des démolitions dans des sites caractéristiques du faubourg Saint-Antoine* », peste M. Sarre, qui réclame une zone de protection du patrimoine architectural et urbain (ZPPAU), qui impose une étude préalable avant toute opération et assure une meilleure prise en compte des besoins des habitants.

Françoise Chirot

Raymond Barre veut imposer à Lyon cinq ans de rigueur budgétaire

LYON
de notre bureau régional

Dix mois après son installation à la mairie de Lyon, Raymond Barre (UDF) a présenté, vendredi 12 avril, le plan de mandat fixant les objectifs de sa majorité jusqu'en 2001. L'ancien premier ministre, tout en affichant pour ambition d'accroître « le rayonnement » de Lyon et de faire de la ville « *le cœur du grand Sud-Est européen* », se pose en « *gestionnaire responsable* », soucieux d'administrer sa ville « *au plus juste de ses besoins et de ses moyens* ». Il assume d'avance la critique d'un programme dépourvu de « *paillettes* » et de « *flamboyance* ».

Cette politique financière « *rigoureuse* » se traduira par une hausse annuelle des impôts locaux qui n'excédera pas 3 %, jusqu'à la fin de son mandat, mais aussi par un « *recentrage* » de l'action de la ville. La municipalité vient ainsi de supprimer le financement des cours de langues dans les écoles primaires. L'effort d'investissement, soit 500 millions de francs par an, va donc être sensiblement réduit par rapport au mandat de Michel Noir. A l'intérieur de ce cadre budgétaire plutôt rigide, le maire de Lyon entend privilégier le renforcement du tissu économique de sa cité. Il souhaite ramener au centre-ville des activités industrielles qui l'ont quitté et qui n'ont été que partiellement remplacées par le secteur tertiaire. M. Barre veut aussi assurer « *une plus grande solidarité* » entre ses administrés, notamment en construisant de nouveaux logements sociaux, ainsi qu'une « *meilleure qualité de vie* » passant par un nouveau plan des déplacements urbains.

DÉVELOPPER SATOLAS

Parmi ses « grands projets », M. Barre a insisté sur le développement de l'aéroport de Lyon-Satolas, qui a vocation, selon lui, à devenir « *non pas le troisième aéroport de l'Ile-de-France, mais le premier du Sud-Est européen* ». « *Nous investirons sur le site avec la région et de département. Je souhaite qu'avant fin 1996 nous nous engagions sur la réalisation d'une liaison ferrée entre Lyon et Satolas* », a-t-il indiqué, sans préciser le niveau des investissements envisagés. Le maire de Lyon espère également la délocalisation vers sa ville de l'Ecole normale supérieure de lettres de Fontenay - Saint-Cloud, qui rejoindrait ainsi l'Ecole normale supérieure de sciences, installée à Lyon depuis 1987.

Le même jour, le groupe socialiste, radical et apparentés a présenté un « contre-plan de mandat ». Son président, Gérard Collomb, maire (PS) du 9e arrondissement, estime que le programme présenté par M. Barre n'est pas de nature à donner à Lyon « *un nouvel élan* », au moment où plusieurs « *signaux d'alarme* », comme le choix de Lille pour la candidature française à l'organisation des Jeux olympiques d'été de 2004, montrent que « *d'autres régions progressent et viennent concurrencer Lyon* ». Les élus socialistes critiquent « *l'obsession de l'équilibre* » de M. Barre et craignent que « *des secteurs essentiels pour l'avenir soient handicapés par des choix frileux* », notamment dans le domaine culturel.

Pierre Le Hir

Alain Juppé chez les Indiens « qui n'existent pas »

SAINT-LAURENT-DU-MARONI (Guyane)
de notre envoyé spécial

L'hélicoptère et la pirogue. A l'occasion de son déplacement en Guyane, Alain Juppé a dû combiner ces deux moyens de transport pour aller à la rencontre, vendredi 12 avril, d'Amérindiens de la forêt amazonienne. Un tiers des communes de la Guyane ne sont pas encore desservies par la route. Accueilli par une poignée d'officiels en tenue blanche et par quelques dizaines d'Indiens Wayanas vêtus du kalimbé, un pagne rouge vif, le premier ministre n'a cessé d'errer entre deux mondes : celui de la modernité et celui de la cueillette.

Fondé en 1967 par André Cognat, ethnologue lyonnais devenu chef coutumier après avoir épousé la fille de son prédécesseur, Antecume-Pate est, il est vrai, un village un peu particulier. Alimenté en électricité par une mini-centrale hydraulique et par un réseau de capteurs solaires, il est situé à l'extrême sud de la Guyane, dans une zone d'ordinaire réservée aux autochtones. Grâce à ce système, l'école, où exercent deux jeunes instituteurs métropolotains, abrite deux ordinateurs et une photocopieuse. C'est le fruit d'un échange avec une école d'un village du Rhône : des produits de l'artisanat local contre du matériel informatique.

« *Les gens que vous avez en face de vous, monsieur le premier ministre, n'existent pas* », a dit M. Cognat, à l'heure de la remise des cadeaux. L'état civil de la commune de Maripasoula, trop éloignée, ne recense pas les Wayanas. Dans les méandres du Maroni, ils ne connaissent que l'immensité du fleuve et ses deux rives : l'une appartient au Surinam, l'autre à la France. Voilà qui complique singulièrement la perception de la question de l'immigration clandestine – très réelle en Guyane – qui justifiait ce déplacement, loin à l'ouest, de M. Juppé. Les Indiens ne connaissent pas la frontière. Plus au nord, les Noirs marrons qui descendent des anciens esclaves rebelles non plus. Pas plus que les réfugiés économiques de toutes nationalités.

Interpellé par une Brésilienne sur le marché de Cayenne, M. Juppé a répété, embarrassé, que « *la France ne peut pas accueillir tout le monde* ». A Saint-Laurent-du-Maroni, le premier ministre a annoncé le renforcement du dispositif de surveillance sur la frontière surinamienne, la création d'une zone d'attente pour les étrangers devant être reconduits chez eux et la constitution de patrouilles mixtes associant la gendarmerie et d'autres militaires sur la frontière avec le Brésil. « *Il convient de réfléchir aux adaptations éventuelles de notre législation pour prendre en compte la spécificité de la Guyane, qui est la seule dans l'Union européenne à posséder une frontière avec un pays en voie de développement* », a ajouté M. Juppé.

A Twenke, le premier ministre a pris la mesure de cette autre frontière qu'est la barrière de la langue. Comme un jeune interprète s'échinait à mettre ses propos dans la langue locale, on s'aperçut bien vite que « *monsieur le président* », « *le gouvernement français* », « *les autorités compétentes* », « *les responsables de la DDASS* » n'ont pas de traduction en wayana.

Jean-Louis Saux

Donc, p
offrez-

هكذا من الأصل

une inflexion
anisme parisien

veut impo
gueur bud

(Publicité)

Vous n'avez pas de chien et vous voyagez léger. Vous n'avez aucune raison d'avoir un break classique. Cependant vous aspirez au volume, à l'espace et au raffinement. Vous avez donc toutes les raisons de vous offrir la nouvelle Audi A4 Avant.

Nouvelle Audi A4 Avant
Mieux qu'un break, une Avant
ANTAR
POUR VOTRE SÉCURITÉ

Donc, plutôt qu'un break, offrez-vous une Avant.

Audi

ÉDITION **La parution, le 3 avril, d'un livre du sociologue Frédéric Martel, *Le Rose et le Noir*, déclenche de nombreux débats sur la structuration et les engagements des mouvements homosexuels. Cette histoire détaillée depuis 1968 aborde deux questions sensibles : celle du *« communautarisme »* et celle du *« déni du sida »* par les militants gays jusque dans les années 1984-1985. ● LES REPRÉSENTANTS de plusieurs associations nient toute démarche vers un communautarisme à l'américaine, tel que le dénonce l'auteur. *« Faux débat »*, estiment-ils, tout en défendant une communauté qui *« s'est aussi structurée à partir d'une expérience commune de la discrimination »*. ● FRÉDÉRIC MARTEL note comment *« le sida a provoqué un big bang fondateur »*. *« Après le sida, l'homophobie ne peut plus être la même qu'avant »*, ajoute-t-il.**

Les homosexuels se divisent sur la question du communautarisme

La publication d'un livre, « Le Rose et le Noir », histoire des hommes et des femmes homosexuels depuis 1968, relance deux débats sensibles : la structuration en communauté et l'attitude, au début des années 80, des mouvements gays face à l'épidémie de sida

L'HOMOSEXUALITÉ fait à nouveau débat. Mais cette fois, la controverse se développe au sein même du milieu homosexuel. Un ouvrage intitulé *Le Rose et le Noir*, paru le 3 avril sous la signature d'un jeune sociologue, Frédéric Martel, a provoqué la tourmente. L'auteur décrit l'histoire des hommes et femmes homosexuels en France depuis 1968. Son travail documentaire est unanimement salué, mais il développe deux questions sensibles : celle du *« communautarisme »* et celle du *« déni du sida »* par les militants gays jusque dans les années 1984-1985.

Dans un épilogue ouvertement subjectif, Frédéric Martel soutient la thèse du *« droit à l'indifférence »*, arguant que la sexualité des individus relève de la sphère privée et qu'elle ne peut en aucun cas servir de gage à la construction d'une identité. Il oppose l'universalisme républicain au communautarisme à l'américaine, dont l'importation en France pourrait selon lui engendrer des *« effets pervers »*.

« Fantasme ! », lance Alexis Meunier, directeur du Centre gai et lesbien. *« Quand on parle de communauté homosexuelle en France, cela n'a rien à voir avec les Etats-Unis,* estime-t-il. *Le communautarisme est un faux débat, la priorité aujourd'hui est de s'attaquer au quotidien des gens, de se battre sur le terrain des droits, de l'incompréhension, et de l'injustice. »* Citant le cas d'adolescents qui viennent parfois confier leur désarroi au centre, Alexis Meunier explique que *« lorsqu'on se découvre homosexuel, on se dit* « je ne suis pas normal », *et on souffre réellement »*. Il juge dommage qu'*« après cet impressionnant travail documentaire, la conclusion très subjective* [vienne] *tout gâcher »*.

« DÉBAT LUXUEUX »

Même son de cloche du côté d'Act-Up Paris, où Philippe Mangeot juge le livre *« précieux, mais assez faible d'un point de vue théorique »*. Sa critique est plus dure encore : *« Frédéric Martel est sans cesse dans l'abstraction, et il confond en permanence identité et communauté, ce qui lui interdit de penser l'hospitalité des communautés,* affirme le militant. *La communauté s'est aussi structurée à partir d'une expérience commune de la discrimination. Tous les adolescents homosexuels ont eu un jour le sentiment de n'être pas chez eux, chez eux. Or, arriver à ne plus avoir peur, cela passe aussi par le groupe. »* Dans ces conditions, *« dresser le communautarisme contre le modèle d'intégration républicain »* relève selon lui d'*« un débat très luxueux. »*

M. Mangeot ne croit pas non plus au modèle communautaire américain tel que Frédéric Martel le redoute. *« Une communauté,* dit-il, *c'est un lieu de convivialité, d'échanges, de pratiques sexuelles et sociales partagées, mais ce n'est pas beaucoup plus que cela. »* Surtout, *« il n'existe pas une communauté qui ne passe pas par des questions d'identité. Il existe toujours un risque de repli et de fabrication d'exclusion, mais ces questions se posent à des moments donnés, en fonction de certaines nécessités »*. Le représentant d'Act-Up Paris préfère *« être joyeux au risque d'être ridicule et d'en faire trop. C'est tout de même mieux que la dignité dans la souffrance... »*

Du côté d'Arcat-Sida, Mathieu Verboux juge possible *« une communauté parfaitement intégrée et qui conserve sa spécificité »*. Il ne s'agit pas selon lui de demander *« des droits supplémentaires, mais les mêmes droits »* que les hétérosexuels. Pour M. Verboux, *« la fin de l'homophobie, ce ne sera pas quand je pourrai embrasser mon copain dans la rue, mais le jour où l'on pourra envoyer bouler un pédé sans qu'il vous accuse d'être anti-homo »* ! Bernard Bosset, président du syndicat national des entreprises gaies (SNEG), assure pour sa part qu'*« une minorité d'homosexuels est dans le modèle identitaire. On ne voit que la partie visible de l'iceberg. 60 % des homosexuels ne fréquentent pas les établissements gays »*. Et le syndicaliste gay d'ajouter : *« Individuellement, je ne me reconnais pas dans la plupart des revendications identitaires. Je ne suis pas fier d'être gay. Mais tout le monde n'a pas la chance de s'assumer totalement. Certains souffrent et ont besoin de s'exprimer. »*

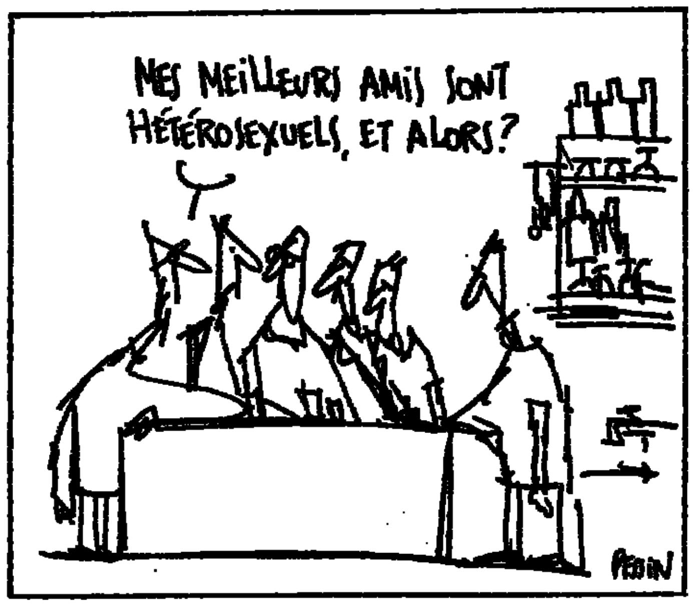
MES MEILLEURS AMIS SONT HÉTÉROSEXUELS, ET ALORS ?
PESSIN

L'autre passage controversé du *Rose et le Noir* est le chapitre où Frédéric Martel raconte le déni du sida au sein du milieu homosexuel au début des années 80. Personne ne voulait alors croire à ce que certains appelèrent « cancer gay », et qui fut considéré comme une nouvelle arme de la propagande anti-homosexuelle. Le milieu associatif en riait même. Ce nouveau coup de boutoir discriminatoire n'était pas admissible, pas supportable, estimait-il alors.

Le rappel historique, qui n'épargne pas grand monde, vaut à l'auteur les foudres du SNEG. *« Il est vrai que nous avons pensé que le « cancer gay » était un truc homophobe, et il y a effectivement eu une période de latence,* confirme M. Bosset. *Mais jusqu'en 1987, la publicité pour les préservatifs était interdite et la prévention dans les établissements gays pouvait être considérée comme une incitation à la débauche »*. Mathieu Verboux assure quant à lui qu'*« on ne peut pas dédouaner les politiques »*, tandis qu'Alexis Meunier souhaite *« replacer le déni du sida dans le contexte »*, et se dit persuadé qu'à cet égard le livre *« est du pain bénit pour les homophobes »*.

L. F.

De l'outrance des « Gazolines » à la Gay Pride de juin 1995

L'OUVRAGE fera date. *Le Rose et le Noir* est une recherche documentaire fouillée et complète sur l'histoire des hommes et des femmes homosexuels en France depuis 1968, dans laquelle l'auteur reconstitue les petites et grandes étapes d'un mouvement qui ne se structurera véritablement qu'avec l'épidémie de sida. Il écorne au passage quelques mythes fondateurs.

BIBLIOGRAPHIE

Au commencement, entre 1968 et 1979, *« la révolution du désir »* bat son plein. Deux ans après les émeutes qui ont suivi la fermeture par la police du café new-yorkais The Stonewall Inn, en France, le radicalisme féministe va inspirer l'activisme gay. Les femmes du MLF *« serviront de modèle »* au Front homosexuel d'action révolutionnaire (FHAR). Réunions aux Beaux-Arts, happenings et premières manifestations... Le FHAR et les homosexuelles du MLF vont faire un moment cause commune. Dans la foulée de mai 1968, le ton est ludique, provocateur. En février 1971, sous la conduite de Françoise d'Eaubonne, les militantes investissent la salle Pleyel, où Ménie Grégoire anime une émission sur le thème « l'homosexualité, ce douloureux problème ». Quelques rares garçons sont présents. En 1971, Guy Hocquenghem, militant gauchiste de Vive la révolution (VLR), rejoint les premiers membres du FHAR aux Beaux-Arts. Il propose de consacrer un numéro de *Tout !*, le journal de VLR, à la question homosexuelle. Le numéro paraît et vaut à Jean-Paul Sartre, son directeur de publication, d'être inculpé pour outrage aux bonnes mœurs et pornographie. Le Conseil constitutionnel lui donnera finalement raison. Un slogan est trouvé, qui reprend le concept américain du *« come out »* (sortir du placard) : *« Arrêtons de raser les murs. »*

DÉRISION

Dès 1971, raconte Frédéric Martel, *« les assemblées générales du FHAR aux Beaux-Arts deviennent un lieu de consommation sexuelle immédiate »*. Un langage s'invente, qui préfère les *« pédés »* aux homosexuels et les *« hétéro-flics »* aux hétérosexuels. Les Gazolines, une douzaine de travestis et transsexuels pratiquant la dérision et l'outrance, forment *« la tendance folle hystérique du FHAR »*. Le mouvement, méconnu en province, ne durera pas. Son bilan *« reste considérable »*. *« Avec lui,* précise l'auteur, *l'homosexualité passe de la vie privée à la vie publique, et cette logique a réussi à perturber durablement l'extrême gauche. »*

En 1976, les petites annonces Chéri (e) de *Libération* font leur apparition. L'année suivante, le Groupe de libération homosexuel organise une semaine de projections au cinéma l'Olympic à Paris. En 1978, la discothèque le Palace ouvre ses portes, sous la houlette de Fabrice Emaer. En 1979, la création du journal *Gai Pied* marque le vrai début de *« la socialisation »* des homosexuels. Les personnalités et les artistes qui font encore aujourd'hui référence dans « le milieu » sont convoquées au détour du récit : Pasolini, Visconti, Béjart, Fassbinder, Genet, Cocteau, Bowie, Dalida, Queen, Copi, Foucault, Chéreau, Yourcenar, Téchiné, Guibert, Frears, et tous les autres.

L'élection de François Mitterrand déchaîne tous les espoirs. *Gai Pied* titre à la « une » « Sept ans de bonheur ? » La marche homosexuelle du 4 avril 1981, initiée par le Comité d'urgence antirépression homosexuelle (Cuarh), restera dans les mémoires. Jack Lang a ouvert le cortège, aux côtés d'Yves Navarre et de Jean-Paul Aron. Une certaine *« culture homosexuelle »* se fait jour mais les mesures antidiscriminatoires prises par les socialistes *« retirent aux associations militantes une part de leur raison d'être »*.

Les établissements et les commerces gays fleurissent. De nouvelles pratiques sexuelles se développent. *« La nouveauté réside moins dans la promiscuité sexuelle, qui était déjà traditionnelle dans les bains publics, que dans l'« institutionnalisation » et la « systémisation » ; moins dans le sexe que dans la création de lieux spécifiques, visibles, commerciaux, « pour baiser » »*, observe l'auteur.

En septembre 1981, *Gai Pied* évoque pour la première fois le *« cancer gay »*. Une autre histoire va commencer, qui marque *« la fin de l'insouciance »*. Ce chapitre est, avec l'épilogue, le premier passage du livre qui prête à controverse. Frédéric Martel raconte en effet comment les homosexuels vont nier l'existence de l'épidémie, jusque dans les années 1984-1985. Quelques médecins et chercheurs tentent d'alerter le milieu et se heurtent à un déni systématique. *« En dénonçant le « cancer gay »*, estime l'auteur, *les militants sont surtout victimes du piège identitaire contre lequel ils prétendent lutter »*.

« LE TEMPS DES CONTRADICTIONS »

Les homosexuels refusent la sélection des dons du sang, les établissements gais rechignent à faire de la prévention. La fondation de Aides par des homosexuels non militants inaugure la prise de conscience. Le mouvement de lutte contre le sida est ainsi créé *« par des homosexuels non engagés dans des luttes identitaires »*. Dans la foulée, le discours homophobe se renouvelle, qui devient *« particulièrement perceptible en France à travers les positions de l'extrême droite et de l'Eglise catholique »*. En 1989, débute *« le temps des contradictions »*. Act-Up naît et *« reprend à son compte la posture de la victime emblématique de l'oppression – sinon de la répression –, substituant le triangle rose à l'étoile jaune »*. L'association a *« l'ambition de défendre ouvertement la naissance d'un modèle communautaire en France »*.

Distillant tout au long de son livre la thèse du *« droit à l'indifférence »*, Frédéric Martel évoque pour finir *« le repli identitaire »*, qui s'illustre, selon lui, au moins partiellement, dans le succès de la *Gay Pride* de juin 1995. Son épilogue est volontairement détaché de *« la réserve »* qu'il s'est imposé au cours de ses descriptions du passé. Frédéric Martel dénonce l'émergence du communautarisme. Il estime que *« l'homosexuel doit redevenir un individu sans étiquette »* et que *« ce qui distingue désormais les homosexuels est plus important que ce qui les réunit »*. *« Pour retrouver un bonheur moins impossible,* conclut-il, *il nous appartient de défendre l'idée, au nom de l'autonomie de chacun, que la question homosexuelle n'a plus de sens. »* La polémique est lancée.

L. F.

★ *Le Rose et le Noir*, de Frédéric Martel, éditions du Seuil (l'Epreuve des faits), 449 pages, 140 F.

Collaborateur au « Journal du sida » et à « Esprit »

Frédéric Martel a vingt-huit ans. Il est diplômé d'études en sociologie, en philosophie et en sciences politiques. Ce n'est pas un inconnu dans le milieu homosexuel. Il a collaboré tout jeune au journal *Gai Pied*, en 1988-1989, et présidé pendant une année le Gage, une association d'étudiants gays. Il est ensuite parti faire son service militaire en coopération comme attaché culturel de l'ambassade de France en Roumanie. A son retour, il est engagé comme chargé de mission au ministère de la culture.

Après le départ de Jack Lang et à la suite d'un désaccord avec un conseiller technique de Jacques Toubon, il démissionne de son poste. Frédéric Martel a également été appelé par Michel Rocard à la direction du PS pour suivre notamment les questions liées au sida. Il collabore régulièrement au *Journal du sida* et à la revue *Esprit*.

Frédéric Martel, sociologue

« Le sida a provoqué un big bang fondateur »

« Quelles sont les premières réactions suscitées par votre ouvrage ?

– Il y a trois types de contradicteurs à ce livre, et je n'en suis nullement surpris. Il y a d'abord les militants un peu dogmatiques, dont je casse certains mythes : la lutte contre les discriminations du Front homosexuel d'action révolutionnaire, la prise en charge immédiate du sida par les gays, le rapport de François Mitterrand avec les homosexuels. Deuxième type d'adversaires : ceux qui ont, d'une manière ou d'une autre, participé au déni de la maladie au tout début des années 80. Je comprends qu'il soit difficile pour certains de s'entendre aujourd'hui rappeler leurs éditoriaux ou leurs prises de position de l'époque. Je ne me situe pas dans une recherche de culpabilité mais dans une explication du contexte : la maladie n'était pas « audible » au moment où elle est apparue. Troisième type de contradicteurs : les communautaristes, ceux qui le sont vraiment et ceux qui le sont sans le savoir.

– Vous dénoncez la montée du communautarisme homosexuel en France. Certains y voient un « fantasme » et un faux débat. Que leur répondez-vous ?

– Il est très naturel que le débat universalisme contre communautarisme apparaisse chez les homosexuels français. Je constate que les critiques contre ce communautarisme naissant provoquent une évolution des discours à 180 degrés. Tout en conservant les termes Gay Pride et une logique identitaire, les militants gays nous parlent désormais République et égalité des droits. Mais leur approche n'est pas d'une très grande clarté. Peut-être ai-je trop agité l'épouvantail. Dans tous les cas, le débat est loin d'être tranché.

Cependant, la conclusion du livre s'intitule « Un communautarisme improbable ». Je crois qu'il est improbable, mais il me semble nécessaire de ne pas en évacuer les dérives. Toute défense catégorielle me paraît irritante. L'appartenance à une minorité, au lieu de supprimer l'exigence d'impartialité, la renforce au contraire. Je ne pense pas que l'on sera par exemple mieux soigné si l'on est soigné dans un hôpital homo, dans une pharmacie homo ou par un médecin gay. Certaines formes de communautarisme ne sont pas pour autant inefficaces. Tout le génie de Daniel Defert et Frédéric Edelmann, les fondateurs de Aides, a été de rester méfiants vis-à-vis de l'identité homosexuelle en permettant une mobilisation communautaire.

– Le succès de la dernière Gay Pride s'inscrit-il à votre avis dans cette tendance ?

– Que vont faire les gens à la Gay Pride ? Le discours des organisateurs consiste à dire *« Ils viennent affirmer une fierté et une visibilité »*. Qu'en savons-nous ? Certains viennent sans doute affirmer leur fierté, mais aussi demander des droits, lutter contre le sida, peut-être même simplement faire la fête. Mais l'élément central, qui explique le succès des dernières Gay Pride, me semble cependant être étroitement lié à l'épidémie de sida. Jusqu'en 1989, la Gay Pride ne s'est pas préoccupée du sida. Aujourd'hui, après l'hécatombe, la mobilisation contre la maladie a permis au mouvement de faire nombre. Il n'en reste pas moins que, durant les années 80, les militants gays ont été absents de la lutte contre le sida.

Le communautarisme présuppose par ailleurs que la minorité est forcément bonne, idyllique, et surtout homogène. Cette image est fausse. Les parcours d'entrée et de sortie sont extrêmement variables : les uns passent par la bisexualité, d'autres se marient. Je trouve gênant de réduire un individu à sa sexualité. L'essentiel de la communauté est en outre une communauté commerciale, sexuelle, dont les intérêts ne sont pas obligatoirement la défense des droits individuels.

– L'évolution des mentalités et la lutte contre les discriminations ne passent-elle pas par une phase de radicalisation nécessaire ?

– Le radicalisme des années 70 a été relativement efficace et souvent amusant. En 1996, après quinze ans d'épidémie, est-ce toujours d'actualité ? Cela permet-il encore de lutter contre l'homophobie ? Je ne crois pas à une homophobie éternelle ou rampante. Le sida a provoqué un big bang fondateur. En même temps, l'homosexualité a acquis une certaine gravité. Le jour où la maladie aura disparu, je pense que la tolérance restera.

Les discriminations existent. Mais il ne s'agit pas d'exclusion sociale ou économique, le ressort essentiel est familial. J'observe qu'en France les choses s'améliorent. La seule lutte que l'on puisse mener passe, me semble-t-il, par la revendication pleine et entière des droits, avec notamment le contrat d'union civile ou sociale. Il est absolument prioritaire, dans une logique d'égalité des droits, de ne pas hésiter à corriger la loi partout où elle pose problème. D'un côté, il faut éviter le droit à la différence, et de l'autre, favoriser le droit à l'indifférence, ce qui ne veut pas surtout pas dire le droit à l'inexistence. »

Propos recueillis par Laurence Folléa

هكذا عن الاصل

Le tribunal de Paris estime qu'un reportage de l'émission « La preuve par l'image » a « trompé » les téléspectateurs

Martine Aubry, attaquée en diffamation pour l'avoir qualifié de « bidonné », est relaxée

La 17e chambre du tribunal correctionnel de Paris a relaxé, vendredi 12 avril, Martine Aubry, qui était poursuivie en diffamation pour avoir qualifié de *« bidonné »* un reportage sur les trafics d'armes en banlieue, diffusé dans l'émission « La preuve par l'image ». Le tribunal a estimé que *« les conditions mêmes du tournage sur les lieux ont comporté le recours à des procédés mensongers de mise en scène »*.

MARTINE AUBRY, qui était poursuivie en diffamation par le journaliste Aziz Zemouri pour avoir qualifié son reportage sur les trafics d'armes en banlieue de *« bidonné »*, a été relaxée, vendredi 12 avril, par le tribunal correctionnel de Paris. Le 27 septembre 1995, L'ancien ministre du travail, qui préside la Fondation agir contre l'exclusion (FACE), avait expliqué que le reportage produit par Case Production et diffusé le 18 septembre sur France 2 dans l'émission « La preuve par l'image » était un faux.

Dans son jugement, la 17e chambre correctionnelle, présidée par Jean-Yves Monfort, estime que *« non seulement le film (...) a trompé les spectateurs sur la réalité et les circonstances des faits qu'on prétendait leur montrer par des commentaires fallacieux et des artifices grossiers »*, mais encore que *« les conditions mêmes du tournage sur les lieux ont comporté le recours à des procédés mensongers de mise en scène incompatibles avec les exigences d'un reportage journalistique »*.

Toujours selon ce jugement, il y a *« contradiction fondamentale »* entre le travail de reportage que M. Zemouri prétend avoir réalisé sur le terrain, et la présentation (il était fait état de *« caméras cachées »* et d'*« armes de guerre »*) qui en a été faite lors de sa diffusion à l'écran. En effet, même si une caméra cachée a été utilisée pour le tournage d'une séquence, il est clair pour les magistrats que les images n'étaient pas tournées clandestinement et qu'elles ont été rendues techniquement médiocres ultérieurement par des procédés techniques. Les magistrats considèrent également que les auteurs du reportage ont induit les spectateurs en erreur en affirmant s'être fait passer pour des acheteurs potentiels d'armes, alors que celles présentées n'étaient que des répliques ou des armes d'alarme.

Le tribunal a également relaxé Laurent Cathala, maire de Créteil, qui avait dénoncé ce reportage, ainsi que les journaux qui avaient rapporté les propos de Mme Aubry. En revanche, il a condamné Jean-Pierre Elkabbach (France 2) et André Rousselet (*Info-Matin*) à 15 000 francs d'amende, l'un pour avoir tenu des propos manquant de mesure et d'objectivité, l'autre pour les avoir repris dans *InfoMatin*.

« Cette affaire montre une fois de plus combien l'image que l'on donne des quartiers en difficulté est souvent caricaturale et déformée. La réalité est déjà suffisamment dure pour réclamer une rigueur toute particulière lorsqu'on en parle », a déclaré Mme Aubry, à l'annonce du jugement. *« S'il est essentiel de faire connaître la situation de ces quartiers sous tous ces aspects, il est non moins important de ne pas l'amplifier. Cette exigence morale s'impose à tous, en particulier aux responsables politiques et aux médias »*, a-t-elle ajouté. *« La décision du tribunal est importante pour les habitants des quartiers, qui ne supportent plus que l'on falsifie la réalité de ce qu'ils vivent, falsification qui accroît encore la peur et donc la haine dans notre pays »*, a conclu Mme Aubry.

R.-P. P.

L'incident du vol Paris-Brazzaville relance le débat sur les expulsions

PLUSIEURS passagers du vol Air France 7022, qui assurait, jeudi 11 avril dans la soirée, la liaison Paris-Brazzaville, ont découvert, peu après le décollage, que l'un de leurs voisins de fauteuil, qui avait la particularité de voyager entre deux policiers, en avait une autre : ses chevilles étaient entravées par plusieurs épaisseurs de papier collant. Félicien Tati, un Congolais de trente-deux ans, qui sortait de deux mois passés en prison pour infraction à la législation sur les stupéfiants, était en cours d'expulsion du territoire français, où sa présence a été définitivement interdite par décision de justice.

Ses compagnons de vol avaient-ils connaissance de ces détails biographiques ? Leur réaction de révolte a-t-elle été spontanée ? Le ministère de l'intérieur penche pour la première hypothèse en affirmant que l'un des trublions, un Français, avait purgé une peine pour le même motif que l'expulsé. Toujours est-il que quatre voyageurs ont fait bruyamment connaître leur désapprobation. Ils ont pris fait et cause pour l'homme aux pieds scotchés et s'en sont pris aux deux membres de l'escorte, certains les traitant de *« nazis »*.

En plein ciel, le chahut menaçait de dégénérer en mutinerie violente. Le prisonnier commençait à gesticuler dangereusement. Le commandant de bord a donc décidé d'interrompre le vol et d'atterrir en urgence, vendredi vers 1 h 30, sur l'aéroport de Marseille-Marignane (*Le Monde* du 13 avril). Le Congolais en cours d'expulsion, le Français, son épouse congolaise, et un couple de Zaïrois qui auraient participé à l'agitation, ont été interpellés par la Diccilec (ex-police de l'air et des frontières) à l'aéroport. Une heure plus tard, l'Airbus a pu redécoller pour Brazzaville.

Vendredi, Félicien Tati a été mis en examen pour *« soustraction à une mesure de reconduite à la frontière »* et traduit devant le tribunal correctionnel d'Aix-en-Provence. Le couple qui avait traité de *« nazis »* les policiers a été mis en examen pour *« outrage à agents »*, mais a été autorisé à poursuivre son voyage. Le couple de Zaïrois qui avait seulement pris la défense de l'expulsé n'a finalement pas été poursuivi.

Conscient du caractère *« anticommercial »* d'une telle situation pour les compagnies aériennes, le ministère de l'intérieur tire de cette mésaventure un argument supplémentaire en faveur des charters, qu'elle multiplie. Dans ces vols affrétés par le ministère, ne prennent place que des étrangers éloignés par la force, escortés par un nombre important de policiers et par un médecin. L'ampleur des moyens déployés n'est pas une garantie contre la rébellion des expulsés ni contre les violences, comme en témoignent les incidents survenus à bord du dernier charter Paris-Bamako (*Le Monde* du 4 avril). Mais dans ces vols spéciaux, aucun voyageur ayant payé sa place n'en est témoin.

Philippe Bernard

M. Fauroux dénonce « des rumeurs » concernant les travaux de sa commission

*« **LE TEXTE PRÉSENTÉ** comme un avant-projet de rapport n'était en réalité qu'un avant-projet de préface. (...) Les prétendues propositions constituent un relevé provisoire, inachevé, d'idées »* : le communiqué de la commission Fauroux, publié vendredi 12 avril après que *Le Monde* eut révélé le contenu de ses premiers travaux, tente d'en minimiser la portée. Cette mise au point s'ajoute à une série d'interventions médiatiques de Roger Fauroux. Vendredi 12 avril, il a assuré sur France 2 qu'il ne s'agissait que *« d'un exercice de style pour essayer de voir toutes les possibilités »*. *« On ne peut pas nous juger sur des rumeurs, des faux bruits et des vols de documents »*, a déclaré le président de la commission sur RMC. M. Fauroux avait accordé des interviews à plusieurs quotidiens pour exposer ses idées, notamment aux *Echos* et au *Figaro*.

Le document dont *Le Monde* a dévoilé la teneur a été distribué aux vingt-deux membres de la commission et à ses rapporteurs pour le séminaire que celle-ci a tenu le 30 mars. Il se compose d'un texte de seize pages, estampillé *« confidentiel »*, extrêmement structuré : ses cinq parties – les enseignements primordiaux, les rythmes scolaires, la formation professionnelle et l'orientation, l'université, la gestion du système éducatif – sont précédées d'un long exposé des motifs, fort clair.

Viennent ensuite les seize propositions de la commission dûment numérotées. Enfin, un plan très détaillé du rapport final est précédé d'une longue introduction. La première partie (40 pages est-il précisé) traitera en deux chapitres de l'*« obligation de résultat »*, la deuxième partie (50 pages), en quatre chapitres, du *« devoir d'équité »*, la troisième partie (50 pages), en trois chapitres, de l'*« impératif de modernisation »*. Dans la partie traitant du *« devoir d'équité »*, à la phrase *« A inégalités initiales, pédagogies différentielles »*, une note précise : *« Il sera capital, ici, de faire l'éloge des ZEP et des actions conduites dans le cadre de la politique de la ville, pour bloquer à la source les irritations syndicales que suscite le « différentialisme pédagogique »*.

La conclusion est intitulée *« Le cylindre et la pyramide »*. Une liste de seize annexes devant représenter au total 80 pages, dont les *« organigrammes présents et futurs du ministère de l'éducation nationale »*, complète l'ensemble.

Béatrice Gurrey

Les avocats de M. Tapie acceptent de plaider dans l'affaire du « Phocéa »

LE PROCÈS DE BERNARD TAPIE dans l'affaire du *Phocéa* a connu de nouveaux rebondissements vendredi 12 avril. Alors que, la veille, les avocats des cinq prévenus avaient décidé de boycotter les plaidoiries en signe de protestation contre la requalification par le ministère public d'une partie des faits en *« banqueroute »*, le défenseur du banquier Pierre Despessailles, a accepté la proposition de la présidente du tribunal de plaider après un délai de quatre jours supplémentaires. Les autres n'ont pu que lui emboîter le pas. Les débats, qui devaient s'achever vendredi, ont donc été reportés au mercredi 17 avril. Seul le défenseur de Bernard Tapie dans le dossier fiscal avait accepté de plaider vendredi. Me Bernard Lagarde s'est efforcé de montrer que l'homme d'affaires, soumis à de constantes vérifications d'impôts depuis 1974, n'avait aucunement eu l'intention de frauder le fisc.

Un couple de retraités séquestré pendant un an par deux drogués

UN COUPLE DE RETRAITÉS habitant un appartement du 18e arrondissement de Paris a été séquestré et battu pendant plus d'un an par deux jeunes drogués, qui squattaient leur logement pour s'y livrer à un trafic de stupéfiants, et détournaient l'argent de leurs maigres pensions. Les deux hommes, Mohamed Meroue, trente-deux ans, et Mamoud Benchaiba, trente ans, tous deux sans domicile fixe et connus des services de police, ont été récemment interpellés et déférés au parquet de Paris. Les victimes, Claude, soixante-sept ans, et sa concubine Denise, soixante et un ans, étaient souvent battues ou privées de nourriture, et en étaient réduites ces derniers temps à *« faire les poubelles pour subsister »*, selon la police.

■ **DIFFAMATION : Jacques Granger et Marie-Madeleine Delarue**, éditeur et auteur d'un ouvrage intitulé *Les Aventures de Lang de Blois*, ont été condamnés, vendredi 12 avril, par la 17e chambre correctionnelle de Paris, pour diffamation envers l'ancien ministre de la culture. Ils devront payer 15 000 francs d'amende chacun et un franc symbolique à Jack Lang. L'ouvrage, publié en 1995, suggère que M. Lang *« aurait, de façon habituelle, fait un usage personnel des deniers de l'Etat »*.

LES OFFRES RECORDS CITROËN
HOMOLOGUÉES PAR CITROËN DU 1ER AU 15 AVRIL

AX à partir de 43 400 F

Avec 6000 F d'économie Citroen et l'aide de l'Etat. Offre non cumulable réservée aux particuliers sur véhicules neufs dans les points de vente participants. Tarif conseillé au 31.03.96 A.M. 96

ZX HARMONIE SUPER EQUIPÉE à partir de 59 200 F*

Avec 9000 F d'économie Citroen et l'aide de l'Etat. Série limitée – Coupé, Berline ou Break – 4 motorisations – Essieu arrière autodirectionnel – Barres de renfort dans les portes – Plus de 30 équipements de série : Compte-tours électronique – Vitres teintées – Intérieur velours – Peintures nacrées ou métallisées – Essuie-glace arrière – Préequipement radio – Projecteur antibrouillard (sur Coupé et Berline) – Volant reglable en hauteur – Rétroviseurs et boucliers peints couleur caisse...
*Pour une ZX coupé Harmonie 1.1i. Offre non cumulable réservée aux particuliers sur véhicules neufs dans les points de vente participants. Tarif conseillé au 31.03.96 A.M. 96.

UN CRÉDIT RECORD

Pour l'achat d'une Citroen à crédit, l'Etat vous permet de réduire vos impôts jusqu'en 97. Et encore plus fort, Citroen Financement **rembourse en plus *25% des intérêts des années*** suivantes au terme du crédit. Offre valable pour l'achat d'une Citroen neuve ou d'occasion sous réserve d'acceptation du dossier par Citroen Financement.

SUR XANTIA
REPRISE ARGUS* + 12 000 F
ou reprise minimum 12 000 F
*soit jusqu'à 19 000 F d'économie avec l'aide de l'Etat**.*

*Valeur de reprise Argus calculée en fonction du cours moyen de L'Argus du jour, du kilométrage du véhicule et diminuée des éventuels frais de remise à l'état standard et des 15% pour frais et charges professionnels, à laquelle Citroen ajoute 12000 F. Cette offre de reprise ne s'applique que sur les véhicules d'une cylindrée inférieure ou égale à celle de la Xantia neuve A.M. 96 achetée. **Avec 12000 F de reprise minimum Citroen et l'aide de l'Etat si vous en bénéficiez. Offres non cumulables, réservées aux particuliers pour l'achat d'une Xantia neuve dans les points de vente participants.

3615 CITROEN (1.29 F/mn)

PORTES OUVERTES LE WEEK-END DU 13 AVRIL
SUIVANT AUTORISATION

CITROËN préfère TOTAL

CITROËN

---

tion du communautaris

homosexuels depuis 1968, relance deux débats

les mouvements gays face à l'épidémie de sida

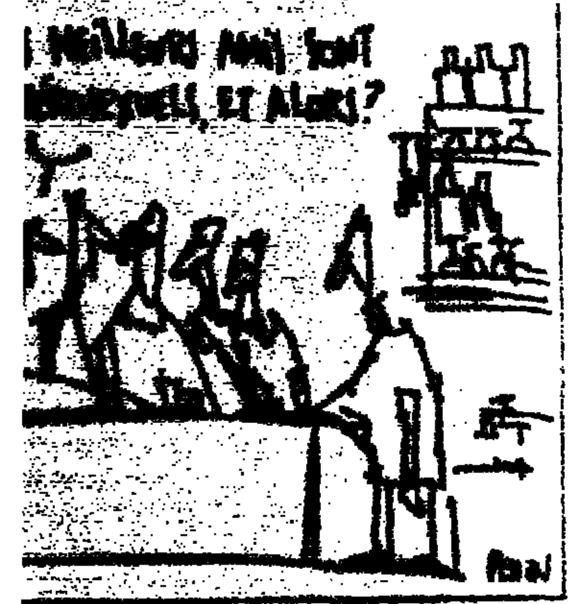

y Pride de juin 1995

big bang fondateur »

DISPARITIONS

Richard Condon

Un maître du roman paranoïaque

LE ROMANCIER américain Richard Condon, auteur de *L'Honneur des Prizzi*, est mort mardi 9 avril à Dallas. Il avait quatre-vingt-un ans. Après avoir longtemps travaillé comme publiciste à Hollywood, Richard Condon avait publié *The Manchurian Candidate (Un crime dans la tête)* en 1959. Le roman ne rencontra guère d'écho à sa publication, mais il fut adapté au cinéma par John Frankenheimer, sur la suggestion de Frank Sinatra. Le film sortit en 1962. Il racontait comment un soldat américain, capturé par les Soviétiques pendant la guerre de Corée, est conditionné afin d'assassiner le président des Etats-Unis plusieurs années plus tard. Quelques mois après la sortie du film, John F. Kennedy était assassiné par un militaire démobilisé qui avait passé plusieurs mois en URSS. *The Manchurian Candidate* servit de prototype à toute une série d'élucubrations paranoïaques de qualité très variable, dont – à l'écran – le *JFK* d'Oliver Stone.

Richard Condon ne se départit que rarement de cette veine, donnant en 1974 une interprétation a posteriori de la tragédie des Kennedy dans *Winter Kills*, qui faisait du patriarche du clan le responsable de la mort des fils. Richard Condon a toujours affirmé que le sénateur Kennedy fut à l'origine du retrait des écrans de l'adaptation cinématographique de *Winter Kills*.

Mais contrairement à nombre de ses épigones Richard Condon ne se départit jamais d'un humour qui lui permettait de se tenir à bonne distance de ses sujets. C'est d'ailleurs l'un de ses livres les plus drôles, *L'Honneur des Prizzi*, qui lui permit en 1982 de renouer avec le succès commercial. L'adaptation cinématographique, par John Huston, de cette épopée relatant l'accession d'une famille mafieuse à la respectabilité rappela aux Etats-Unis que Condon, malgré son style brut de décoffrage, restait l'un des observateurs les plus astucieux de leurs turpitudes. Même si plusieurs d'entre eux ont été traduits, aucun ouvrage de Richard Condon n'est actuellement disponible en français.

Thomas Sotinel

■ **BEN JOHNSON**, acteur américain, est mort d'une attaque cardiaque, lundi 8 avril, près de Phoenix (Arizona), à l'âge de soixante-dix-sept ans. Ex-champion de rodéo, il arrive à Hollywood au début des années 40, où il devient figurant et cascadeur pour westerns, avant d'être découvert par le réalisateur John Ford. Ce dernier le fera d'abord sergent de cavalerie dans deux de ses films, avant de lui offrir le rôle principal dans *Le Convoi des braves* (1950). Johnson tournera ensuite avec l'ancien assistant de Ford, Andrew McLaglen, puis avec Sam Peckinpah et Tom Gries. En 1971, il décroche un Oscar pour son interprétation dans *The Last Picture Show* (*La Dernière Séance*), de Peter Bogdanovich, et, consécration suprême, « reçoit » en 1994 une étoile sur le fameux *« Walk of Fame »* (trottoir des célébrités) d'Hollywood, plus de cinquante ans après son arrivée dans la ville.

NOMINATION

CONSEIL RÉGIONAL D'ALSACE

Adrien Zeller, député (UDF-FD) du Bas-Rhin et maire de Saverne, a été élu président du conseil régional d'Alsace, mercredi 10 avril, au troisième tour de scrutin (*Le Monde* du 12 avril). Il succède à Marcel Rudloff (UDF-FD), décédé le 23 mars.

[Né le 2 avril 1940 à Saverne (Bas-Rhin), Adrien Zeller, ingénieur agricole, a commencé sa carrière en tant qu'administrateur principal à la commission des communautés européennes. En 1973, il est élu conseiller général du Bas-Rhin, mandat qu'il conservera jusqu'en 1988, et député, apparenté au groupe UDF. Après avoir conquis la mairie de Saverne en 1977, Adrien Zeller est réélu à l'Assemblée nationale le 16 mars 1986. Nommé secrétaire d'Etat chargé de la Sécurité sociale au sein du gouvernement de cohabitation dirigé par Jacques Chirac, il cède son siège de député à Marc Reymann. Réélu député du Bas-Rhin le 5 juin 1988, puis le 21 mars 1993, Adrien Zeller est inscrit au groupe UDF. Parlementaire européen de 1988 à 1992, il était vice-président du conseil régional d'Alsace depuis 1992.]

Marthe Robert

Une conteuse d'idées

L'ESSAYISTE et traductrice d'allemand Marthe Robert est morte dans la nuit du jeudi 11 au vendredi 12 avril. Elle était âgée de quatre-vingt-deux ans.

En août 1914, l'année où naquit Marthe Robert – le 25 mars, à Paris –, Franz Kafka écrivait une phrase étrange dans ce *Journal* qu'elle eut à cœur de traduire et de faire publier quarante ans plus tard, de faire aimer aussi, avec une ténacité et un courage irréductibles. Il écrivait : *« Mon Roman, c'est mon Je, c'est mon impossibilité de vivre. »* Un constat magnifique et inadmissible aussi, qui est le point de départ de questions qu'elle s'est acharnée à poser toute sa vie aux romans, à la psychanalyse, aux écrivains, et au judaïsme : *« Quelles sont donc ces douleurs, cette indicible souffrance qui donnent naissance chez l'homme à la création ? »*

PITIÉ POUR L'ALLEMAGNE

Il y avait une petite fille dont le père était pacifiste, qui avait vu les horreurs de la Grande Guerre et la défaite allemande parce qu'elle n'était pas née très loin de la frontière. Elle avait éprouvé un effroi inoubliable devant l'humiliation. Et c'est ce qui l'amena, avec un sens du paradoxe, de la liberté de pensée et du défi aux conventions qui ne devaient jamais la quitter, à apprendre la langue allemande, à l'aimer, à aimer ses écrivains, et à vouloir les faire connaître en France, après l'autre guerre. Et c'est au fond par pitié pour l'Allemagne vaincue que Marthe Robert est devenue au fil des années une des plus grandes « talmudistes » de la littérature contemporaine, *« la première non-juive,* disait-elle en riant avec fierté, *à recevoir le Prix de la Fondation du judaïsme français »*. Elle aimait que sa vie illustre cette phrase de Cromwell : *« Celui qui fait le plus de chemin est souvent celui qui ne sait pas où il va. »*

Au début donc, elle traduisait des écrivains allemands, pour gagner sa vie, et sans pour autant se considérer comme une traductrice professionnelle. D'ailleurs, Marthe Robert ne se considéra jamais comme spécialiste de rien, sinon par rencontre et par accident. Amoureuse, oui, passionnée, sans aucun doute, acharnée et rigoureuse à l'évidence, mais spécialiste, non. Dès qu'elle était reconnue spécialiste de quelque chose ou de quelqu'un, Kafka, Kleist, Freud, les contes de fées, Flaubert, la psychanalyse, Don Quichotte, la critique littéraire, la naissance du genre romanesque, ou la crise de la pensée, les aventures du langage, ou le mystère de la vie de Robert Walser, elle changeait de sujet. Mais sans jamais en abandonner aucun. Comme si elle dessinait une figure invisible, sa « traversée littéraire » à elle, une sorte de roman unique, composé de tous ses rêves, et de toutes ses lectures, qui sont aussi des rêves, comme on sait. Et c'est ce qui nous reste aujourd'hui, la trace des pas dans la neige des mots, de cette lectrice infatigable et magique.

Dans les années 50, elle traduit donc le *Journal* de Kafka, puis *Préparatifs de noce à la campagne*, mais aussi Kleist, qui lui fait apercevoir que le langage est bien souvent un obstacle à la communication, en ce qu'il est calcul et jugement. Kleist, qui lui fait deviner que les mots qui sont nos seuls recours dans notre solitude sont éternellement un instrument défectueux. Elle traduit : Büchner, Nietzsche, les *Contes* de Grimm, Lichtenberg et *L'Institut Benjamenta* de Robert Walser en 1960.

L'art de la traduction l'amène à s'interroger sur la manière dont les mots nous possèdent, et sur les conséquences qu'a, pour la pensée, telle ou telle manière de dire le monde. Mais c'est en 1963 qu'elle commence à afficher ses convictions subversives concernant le roman avec *De Don Quichotte à Kafka*, un essai que couronne le Prix Femina Vacaresco. En 1967, elle récidive, avec un livre intitulé *Sur le papier*. Se précisent les questions qui l'obsèdent. D'où vient que les histoires nous fascinent ? Quelles histoires ? Qui les invente et pourquoi ? D'où vient la fortune inouïe du genre romanesque ?

Entre-temps, elle a traduit la correspondance de Kafka, et longuement travaillé à une série d'émissions radiophoniques qui vont devenir un livre culte : *La Révolution psychanalytique* (1979, rééd. « Petite Bibliothèque Payot »). Là encore, pas à pas, sans dogmatisme, en fuyant l'exégèse qu'elle abhorre, elle pose ses habituelles questions : comment, pourquoi ? Son Freud est un personnage de roman, un génie douloureux qui déclare à Arthur Schnitzler : *« Je sais seulement que la psychanalyse n'est pas un bon moyen de se faire aimer, tandis que l'artiste, lui, aurait le privilège de montrer l'âme humaine dans toute sa noirceur en s'assurant, de surcroît, l'amour de l'humanité. »* Parlant de Freud, Marthe Robert parle littérature, parlant de Kafka, de Kleist, ou de Flaubert, elle n'oublie jamais ce que lui a appris la psychanalyse.

FLAUBERT VIA KAFKA

En 1972, avec *Roman des origines, origine du roman* (Grasset), elle élabore le thème de l'enfant trouvé, qui rassemble ses écrivains préférés. Elle se rapproche de Flaubert, qu'elle a aimé grâce à Kafka. Bientôt les prix et les récompenses s'accumulent. Sa discrétion, son effacement constant devant les œuvres dont elle s'est faite la passeuse ne peuvent empêcher que sa réputation soit faite.

En 1977, elle obtient le Prix des critiques pour son premier *Livre de lecture* et le Grand Prix de la critique pour *La Vérité littéraire* en 1981 (les deux chez Grasset). En 1978, elle est entrée au jury du prix Médicis. Et l'année suivante paraît *Seul comme Franz Kafka* (nouvelle édition, Calmann-Lévy, 1985), où elle fait de son compagnon de toujours l'incarnation du malaise et de l'inquiétude inhérente à l'art avec ses questions, sa frivolité, son tragique, son humour.

Mais il faut encore se battre : Kafka est devenu le drapeau de n'importe quoi. Et les écrivains sont trop nombreux à ne plus se poser de questions sur leur travail. La critique n'est plus très critique. Les années 80 défilent. Marthe Robert se désole que les livres soient devenus des marchandises. *On ne peut rien y faire*, note-t-elle. Mais alors, qu'on soit cohérent, qu'on leur applique la loi sur la publicité mensongère et qu'on punisse celui qui ose écrire : *« On sort de ce livre foudroyé. »* Puisse le législateur l'entendre !

Après sa *Traversée littéraire* (Grasset, 1994), Marthe Robert, qui reçut l'année suivante le *Grand Prix national* des lettres, s'est tue. La voix envoûtante de cette conteuse d'idées, de cette inlassable questionneuse d'évidence, va manquer.

Geneviève Brisac

JOURNAL OFFICIEL

Au *Journal officiel* daté lundi 8-mardi 9-mercredi 10 avril sont publiés :

- ● **Enfance** : une loi tendant à faire du 20 novembre une Journée nationale des droits de l'enfant.
- ● **Formation** : un décret relatif aux organismes collecteurs paritaires agréés au titre du congé individuel de formation.
- ● **Emploi** : un arrêté portant agrément de l'accord du 6 septembre 1995, relatif au développement de l'emploi, en contrepartie de la cessation d'activité de salariés totalisant 160 trimestres et plus de cotisations aux régimes de base d'assurance-vieillesse.

Le Journal officiel publie, en annexe, le contenu de cet accord du 6 septembre 1995, signé par le CNPF, la CGPME, l'UPA, la CFDT, la CFE-CGC, la CFTC, FO et la CGT.

- ● **Législative partielle** : un décret portant convocation des électeurs de la 9e circonscription du Pas-de-Calais pour le dimanche 12 mai, en vue de procéder à l'élection d'un député qui succédera à Jacques Mellick (PS), démissionnaire.

Au *Journal officiel* du jeudi 11 avril sont publiés :

- ● **Comptes de campagne** : une loi tendant à préciser la portée de l'incompatibilité entre la situation de candidat et la fonction de membre d'une association de financement électoral ou de mandataire financier. Ce texte vise à clarifier la loi du 19 janvier 1995 sur le financement des campagnes électorales, et à permettre aux candidats menacés d'inéligibilité et de la déchéance de leur mandat d'échapper à cette sanction. Il prévoit notamment que pour les élections antérieures au 5 février 1996 l'interdiction faite *« à un candidat d'être membre de sa propre association de financement ne s'applique qu'au candidat tête de liste »* (*Le Monde* du 30 mars).
- ● **Autoroutes de l'information** : une loi relative aux expérimentations dans le domaine des technologies et services de l'information (*Le Monde* du 22 février).
- ● **Emploi** : un décret relatif à l'aide à la création ou à la reprise d'entreprise par les demandeurs d'emploi.
- ● **Environnement** : un décret portant création de la réserve naturelle de la tourbière de Machais (Vosges).
- ● **Agriculture** : un décret relatif au statut particulier des attachés administratifs des services déconcentrés du ministère chargé de l'agriculture.

AU CARNET DU « MONDE »

Mariages

Marie-Laure et **Eric**
se sont mariés le samedi 13 avril
à la mairie de Fals.

17, allée des Tilleuls.
31280 Mons
Jean-Blanc
47220 Fals

Décès

– Le 9 avril 1996.

Mme Jeanne BOUET,
née LE CLAIRE,

nous a quittés, en plein cœur du printemps.

Une bénédiction sera donnée le mardi 16 avril, à 10 heures, à la chapelle Saint-Paul de Vitry-sur-Seine.

– M. Jean Cayeux,
son mari,
M. et Mme Jean-Louis Rambaud,
M. et Mme Rémy Cayeux,
Mme Blandine Cayeux,
M. et Mme Denis Cayeux,
M. et Mme Christian Renard,
M. et Mme Louis Cayeux,
ses enfants,
Céline, Thomas, Lucie, Anne et Olivier, Gilles, Pascal, Sébastien, Alain, Nathalie, Jérôme, Jean-Baptiste, Florian, Marlène,
ses petits-enfants,
vous remercient de vous associer à leur peine à l'occasion du décès de

Mme Jean CAYEUX,
née Marie-Louise BERNOT,

survenu le 10 avril 1996, dans sa quatre-vingt-septième année, dans la paix du Seigneur.

La messe des funérailles sera célébrée le lundi 15 avril, à 9 heures, en l'église Saint-Lambert de Vaugirard, sa paroisse.

L'inhumation aura lieu dans le caveau de famille au cimetière de Vaugirard.

Cet avis tient lieu de faire-part.

18, rue Théophraste-Renaudot,
75015 Paris.

– Mme Odette Bertrand,
son épouse,
M. et Mme Jean-René Bertrand,
M. Gilles Bertrand,
ses enfants,
M. et Mme Roux,
Le général et Mme de Haldat Du Lys,
ses cousins et cousines,
Tous les membres de sa famille et tous ses amis,
ont la douleur de faire part du rappel à Dieu du

général de brigade
René BERTRAND,
commandeur de la Légion d'honneur,
ancien évadé et interné résistant,

survenu le 11 avril 1996, dans sa quatre-vingt-cinquième année.

La cérémonie religieuse aura lieu en l'église Saint-Louis des Invalides, le 16 avril, à 11 heures.

L'inhumation aura lieu au cimetière de Talant (Côte-d'Or).

Ni fleurs ni couronnes.

34, avenue Salvador-Allende,
92000 Nanterre

– Le général de corps d'armée (cr) Woisard, président de la Société d'entraide des membres de la Légion d'honneur,
Et les membres du conseil d'administration,
ont le regret de faire part du décès du

général (cr) René BERTRAND,
commandeur de la Légion d'honneur,
secrétaire général de la société,

survenu le 11 avril 1996.

La cérémonie religieuse aura lieu en l'église Saint-Louis des Invalides, le 16 avril, à 11 heures.

SEMLH,
Hôtel national des Invalides,
75007 Paris.

CARNET DU MONDE
Télécopieur :
45-66-77-13

– Bourg-la-Reine.

Aimée, Ellen et Catherine ont le chagrin de devoir annoncer la mort de leur mère,

Aimée DOCHERTY,
née SCHEREDINE,

le 11 avril 1996, à La Baule.

A son intention une cérémonie d'adieu sera célébrée le 19 mai, à 12 h 30, en l'église orthodoxe Saint-Alexandre-Nevski, 12, rue Daru, Paris-8e.

Le présent avis tient lieu de faire-part.

– Nelly et Anguéliki Garidis,
Ses sœurs Soula et Katina,
Violette, Jacques Michot
et leurs enfants,
Sa famille de Grèce, ses amis,
Ses collègues et étudiants,
ont la grande tristesse d'annoncer que

Miltos GARIDIS

les a quittés le 7 avril 1996, à Paris, et sera inhumé à Athènes.

Μην καρτεράτε να λυγίσουμε,
μήτε για μια στιγμή
Μήδ' όσο στην κακοκαιριά
λυγάει το κυπαρίσσι
Έχουμε τη ζωή πολύ –
πάρα πολύ αγαπήσει.

« N'espérez pas que nous courbions
la tête, même pour un instant,
Pas plus que dans la tempête ne courbe
le cyprès
Nous avons aimé, beaucoup aimé la vie. »

Fotis Angoulès, poète et ami de prison pendant la guerre civile.

– La direction générale,
Et l'ensemble du personnel de C&A France,
font part avec une profonde émotion et une très grande tristesse du décès accidentel de trois collaborateurs de l'entreprise,
survenu jeudi 11 avril, à l'aéroport de Düsseldorf,

Mlle Marion GAUTIER,
Mme Isabelle VIGIER
et
M. Marc SANSON.

– M. Jacques Gazagnes,
Mme Marie-José Gazagnes,
Mme Dominique Theunis-Gazagnes,
M. Philippe Gazagnes,
leurs conjoints,
Ses petits-enfants,
Sa famille et ses amis,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme Jacqueline GAZAGNES,
née GLIZE,

survenu le 9 avril 1996, à l'âge de soixante-neuf ans.

Les obsèques ont eu lieu dans l'intimité familiale.

Cet avis tient lieu de faire-part.

49, rue du Pont,
94430 Chennevières-sur-Marne.

– M. et Mme Michel Gillmann,
Me Christiane Gillmann,
Mme Nicole Salinger,
ses enfants,
Muriel et Jean-Luc Bourland,
Liliane, Fabienne et Sophie Gillmann,
Grégory Salinger,
ses petits-enfants,
Et toute sa famille,
ont la grande tristesse de faire part du rappel à Dieu de

Mme Jean GILLMANN,
née Elisabeth ABRY,

le 11 avril 1996, à Paris, dans sa quatre-vingt-neuvième année.

La cérémonie religieuse aura lieu le mardi 16 avril, à 9 h 30, au temple de l'Eglise réformée de l'Etoile, 54, avenue de la Grande-Armée, Paris-17e.

L'inhumation suivra au cimetière Saint-Gall à Strasbourg.

« Celui qui croit en moi vivra,
quand même il serait mort. »
Jean XI, 25.

248, rue de Rivoli,
75001 Paris.

Nos abonnés et nos actionnaires, bénéficiant d'une réduction sur les insertions du « Carnet du Monde », sont priés de bien vouloir nous communiquer leur numéro de référence

---

– Rome. Paris.

Mme Carla Lambertucci,
son épouse,
Mme Silvia Lambertucci
et Ferdinando Maria Vincenzoni,
Mme Sabina Lambertucci-Mann
et Michael Mann,
ses enfants,
M. Filippo Lambertucci,
son neveu,
Nicolas, Julia et Luisa Mann,
ses petits-enfants,
ont la douleur de faire part du décès du

professeur
Alfredo LAMBERTUCCI,

survenu le 10 avril 1996, à Rome.

« Lingua mortal dice quel ch'io
sentiva in seno. »
G. Leopardi (A Silvia).

Rome, via G. Ferrari 11.
12, boulevard Arago,
75013 Paris.

– Paul et Clara,
ses enfants,
Pierre,
son mari,
Claude et Lise,
ses parents,
Hélène,
sa sœur,
Manlise et Mamie,
ses grands-mères,
Les familles Marcaud et Monnier,
ont l'immense douleur de faire part du décès de

Cécile MONNIER,
née MARCAUD,

survenu brusquement dans son sommeil, le 11 avril 1996.

– *Le jury du prix Médicis*
a la tristesse de faire part du décès, survenu le 12 avril 1996, de

Marthe ROBERT,
essayiste et spécialiste de Kafka
et de Freud,

qui y avait été élue en 1978.

Les obsèques auront lieu dans la stricte intimité.

(Lire ci-dessus.)

Anniversaires de décès

– Il y a douze ans, le 14 avril 1984, disparaissait l'épistémologue et philosophe

Noël MOULOUD.

Malgré les années et le temps, son souvenir reste extrêmement vivant chez tous ceux qui l'ont connu et aimé.

Mme F. N. Mouloud,
38 *bis*, avenue René-Coty,
75014 Paris.

Anniversaires

Aujourd'hui
vingt-sixième anniversaire de **Benjamin**
et déjà trois années sans lui...

Benjamin FOLLIN,
13 avril 1970 - 7 mars 1993

« Le temps ne tue pas l'amour de la vie. »

Communications diverses

– A l'occasion de la Journée internationale de la Shoa (Holocauste), le Mouvement juif libéral de France organise, comme chaque année, un office solennel en sa synagogue le **lundi 15 avril 1996, à 18 heures**, ainsi que la lecture publique des noms des déportés juifs de France, de façon ininterrompue, du **lundi 15 avril à 20 heures au mardi 16 avril à 20 heures**, place des Martyrs-Juifs-du-Vélodrome-d'Hiver (métro Bir-Hakeim, Paris-15e). Toute la population parisienne qui se souvient est invitée à se joindre à l'office et/ou à la lecture des noms à n'importe quelle heure du jour ou de la nuit.
MJLF – 11, rue Gaston-de-Caillavet,
75015 Paris.

Soutenances de thèse

– **Denise CLAISSE**, professeur agrégé d'éducation musicale, a obtenu le 10 avril 1996 à l'université de Paris-Sorbonne sa thèse de doctorat en musicologie « Jacques Castérède, compositeur français ». Le jury, qui lui a décerné la mention « très honorable », était composé des professeurs Christian Gombault, Serge Gut, Jean-Paul Holstein, Danièle Pistone (directeur de thèse), et de Marcel Landowski, chancelier de l'Institut.

Dans l'attente
de l'aide écono
de la communau
internationale
l'heure est aux
d'architectes
et d'urbanistes
Une reconstructi
rapide et sauvag
de sa capitale
ne serait pas
la meilleure
garantie
d'une stabilité
en Bosnie-Herzég

Rêve

S

D

هكذا من الأصل

HORIZONS

ENQUÊTE

Dans l'attente de l'aide économique de la communauté internationale, l'heure est aux projets d'architectes et d'urbanistes. Une reconstruction rapide et sauvage de sa capitale ne serait pas la meilleure garantie d'une stabilité en Bosnie-Herzégovine

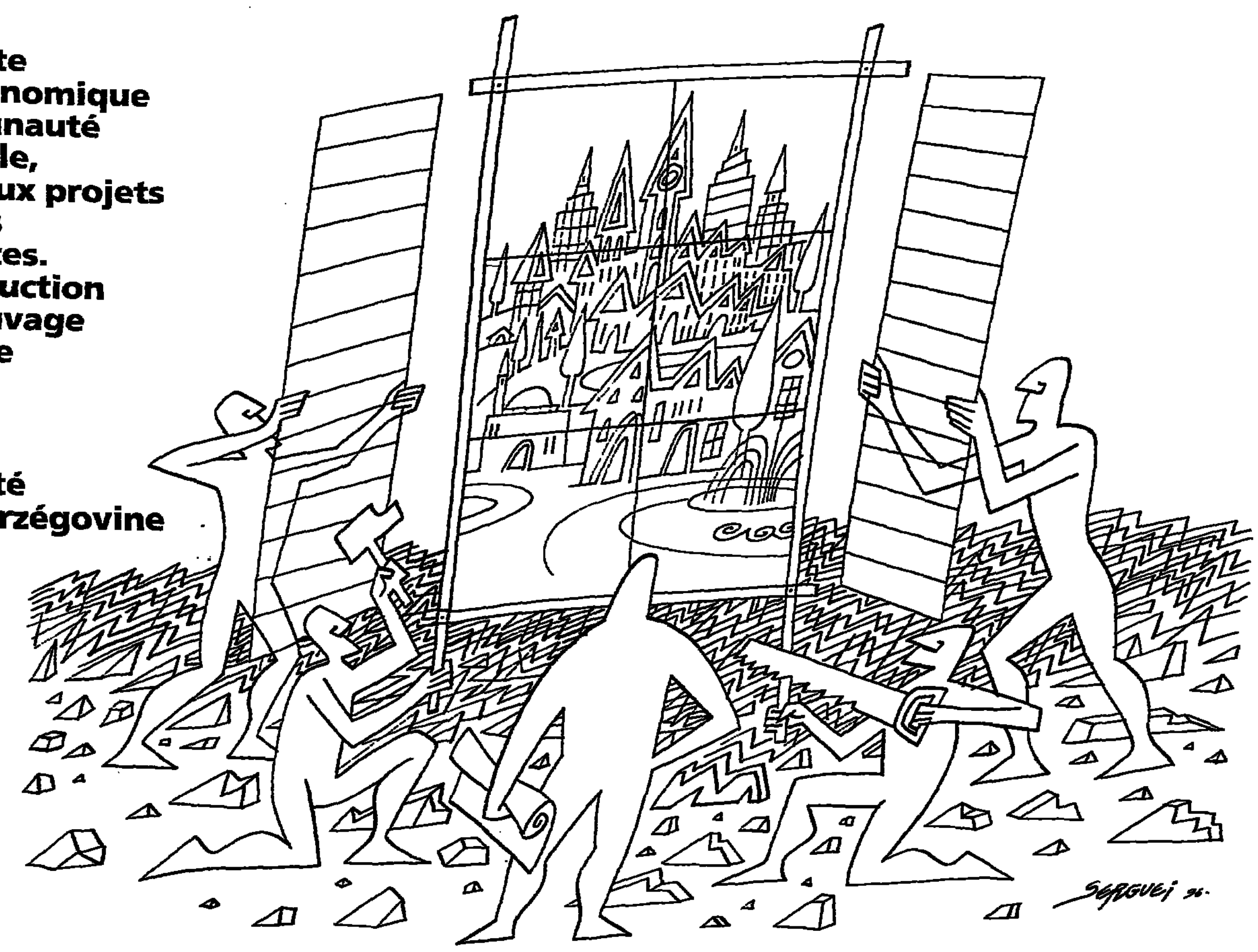

Rêves d'urbanistes pour Sarajevo

SARAJEVO est en train de renaître de ses cendres. La ville, assiégée durant près de quatre ans par l'armée serbe, a reçu un million d'obus et de bombes, selon les statistiques bosniaques (cinq cent mille selon la défunte Forpronu). Certains quartiers furent méticuleusement rasés, d'autres ont survécu aux combats. Aujourd'hui, l'heure est aux projets de reconstruction. Tandis que la communauté internationale se réunit à Bruxelles vendredi 12 et samedi 13 avril, afin de trouver l'argent nécessaire à la relance de la Bosnie-Herzégovine, des hommes réfléchissent au Sarajevo de demain.

En fait, ils n'ont jamais cessé de songer à cette renaissance, même aux pires moments de la guerre. Dans les bureaux aux vitres brisées, dans les caves de leur maison, des architectes et des urbanistes ont continué à travailler, à dessiner, à imaginer l'après-guerre. Ils construisaient déjà, pendant que les artilleurs détruisaient. Au-delà des sommes colossales qui sont en jeu, au-delà des savants montages financiers, ces bâtisseurs s'interrogent sur la nature de la ville qu'il va falloir reconstruire. Une ville où coexistaient avant la guerre le meilleur et le pire de l'urbanisme.

Sarajevo est une cité à trois vitesses. Le quartier ottoman reflète le pas du cheval, et symbolise le génie architectural des envahisseurs turcs. *« Nul n'a le droit d'empêcher son voisin de jouir de la nature, de la vue et du soleil »*, était leur credo. Le quartier austro-hongrois, qui illustre le temps du carrosse, est devenu le centre de Sarajevo, épousant les courbes de la rivière Miljacka.

Enfin, le quartier titiste s'étend sur 10 kilomètres, mêlant immeubles d'habitation et usines métalliques, sans aucune cohérence urbaine. C'est le quartier de la voiture et du béton, les bâtisseurs de l'ère contemporaine s'étant peu préoccupés du cadre de vie. Les quartiers turcs et austro-hongrois ont souffert de la guerre, mais ils peuvent être restaurés. En revanche, certains secteurs modernes, notamment dans les faubourgs, sont tellement abîmés qu'ils devront vraisemblablement être rasés, afin d'offrir un nouvel espace urbain.

« Il faut profiter des destructions pour corriger les défauts d'avant-guerre, pense Ivan Straus, un célèbre architecte de l'époque yougoslave. *Il existe un malentendu architectural à Sarajevo, et la ville a besoin d'un rafraîchissement. »* Ivan Straus a vu ses propres constructions ravagées par le feu. Les tours Unis, le bâtiment Elektroprivreda...

Seul l'hôtel Holiday Inn, qui abritait journalistes et diplomates, fut moins endommagé. Comme tous les architectes, M. Straus qualifie le siège de Sarajevo d'*« urbicide »*. Alors que les Sarajéviens considèrent les artilleurs serbes comme des tueurs, les bâtisseurs les comparent à de véritables barbares, descendus des montagnes afin d'anéantir la civilisation.

DANS son journal, *Sarajevo, l'architecture et les barbares* (Linteau, 1994), Ivan Straus évoque le bombardement de la Bibliothèque nationale, où la Bosnie-Herzégovine conservait les traces de son passé, et où des milliards de pages sont parties en fumée. *« Cette nuit, elle a été incendiée par des tireurs incultes visant depuis les hauteurs environnantes ; cette nuit, leurs commandants fanatiques sont en liesse car ils ont détruit, incendié le dernier grand édifice public de cette ville orgueilleuse ; ils ont confirmé à l'Europe culturelle le véritable caractère de leurs objectifs (...), une guerre des barbares contre la civilisation »*, écrit-il.

Ivan Straus pense que la Bibliothèque nationale doit devenir le lieu de mémoire de la guerre, et ne doit pas être totalement rénovée. Lui-même a envie de collaborer à la reconstruction de la ville. *« Durant la guerre, ce fut un besoin mental de dessiner, même secoué par le bruit des explosions »*, dit-il. Il déplore que tant d'architectes aient fui la Bosnie, et s'apprête à reprendre le travail, *« en ces jours tristes »*.

Les urbanistes sont particulièrement préoccupés par le nouveau visage de Sarajevo, qui doit assimiler la guerre, et non la renier. *« L'absolue priorité, bien sûr, est la reconstruction des habitations, afin que les gens retrouvent un foyer*, déclare Ahmed Kapidzic, le directeur de l'Institut de planification urbaine. *Ensuite, la vie reviendra peu à peu. » « Le problème majeur est évidemment d'ordre financier*, ajoute-t-il. *En attendant l'arrivée de l'argent, nous nous occupons des espaces verts, des cimetières... Nous nettoyons la ville, envahie par les dépôts d'ordures. Il faut attendre... »*

Attendre, c'est également l'activité de Muhamed Hamidovic, le directeur de l'Institut pour la protection du patrimoine. *« Une cinquantaine de monuments historiques ont été endommagés à Sarajevo, deux mille cinq cents en Bosnie-Herzégovine*, précise-t-il. *Notre héritage est aussi le patrimoine de l'Europe, qui doit nous accorder son soutien. »*

Gordana Memisevic, urbaniste, tente d'imaginer un Sarajevo qui demeurerait la ville ouverte qu'elle fut à travers les siècles. *« Il faut reconstruire Sarajevo pour ceux qui y vivent, afin de prévenir d'éventuels conflits sociaux »*, dit-elle, consciente des tensions entre les Sarajéviens et les réfugiés campagnards arrivés ces dernières années. *« Il existait une certaine harmonie à Sarajevo, qu'il va falloir préserver coûte que coûte*, poursuit Gordana Memisevic. *La structure de la ville explique son esprit. Sarajevo ne fut jamais conçue pour la guerre, au contraire, elle a toujours été une ville d'échanges et de communications. Il n'y a ni mur ni rempart. Il faut réfléchir à la gestion de ce formidable espace urbain, et y intégrer les nouveaux arrivants. »*

Les réfugiés arrivés durant la guerre, les exilés qui commencent à revenir, les invalides... Sarajevo doit s'adapter à une population transformée par le conflit. Il serait inconscient, par exemple, de ne pas prendre en compte le fait que des milliers de Sarajéviens sont handicapés physiquement. La ville doit redevenir un lieu où les gens se sentent bien, surtout si l'objectif est d'éviter de nouvelles tensions dans l'avenir. Un urbanisme sauvage peut être aussi une cause de conflit, voire de guerre.

« Nous devons absolument conserver l'esprit de Sarajevo, qui ne fut jamais un lieu de pouvoir politique ou militaire. La ville fut le symbole du pouvoir commerçant, intellectuel et religieux, et elle doit le rester. Attention, l'argent doit respecter les hommes ! »

« La ville a conservé sa culture urbaine, ce qui lui a permis d'organiser sa défense », commente Jean-François Daoulas, un architecte français qui vit à Sarajevo depuis deux ans. *« Il faut désormais faire attention qu'elle ne soit pas plus détruite par la Banque mondiale que par les bombardements serbes*, poursuit-il, provocateur. *Nous devons absolument conserver, dans le cadre de la reconstruction, l'esprit de Sarajevo, qui ne fut jamais un lieu de pouvoir politique ou militaire. La ville fut le symbole du pouvoir commerçant, intellectuel et religieux, et elle doit le rester. Attention, l'argent doit respecter les hommes ! »*

Jean-François Daoulas, venu réaliser une expertise pour l'armée française, devait séjourner trois semaines à Sarajevo. Séduit par ses charmes divers, il s'est lancé dans l'aventure de l'urbanisme sarajévien, et a abandonné son cabinet du seizième arrondissement parisien. Il fut fasciné par le quartier ottoman, sa simplicité, où « tout se crée autour d'une source, d'une boulangerie et d'une mosquée ».

JEAN-FRANÇOIS DAOULAS a travaillé à la création d'une base de données informatiques sur Sarajevo, employé par une agence de l'ONU. Son outil vient d'être remis à l'Institut de planification urbaine d'Ahmed Kapidzic. Lui envisage de devenir consultant international, avant de participer directement, si les Bosniaques font appel à ses services, à la reconstruction de la ville.

« Mon rêve serait d'aménager le quartier de Marindvor et de la caserne Tito, qui est le trait d'union entre la ville austro-hongroise et la ville moderne, dit-il. *C'est là l'enjeu du Sarajevo de demain, car cet espace sera un nouveau centre administratif et politique. Il faut casser le mur entre le centre-ville actuel, extrêmement agréable, et la ville titiste, inhumaine. »* Marindvor sera sans doute l'endroit du développement de Sarajevo, lié au changement de statut de la ville. La petite « capitale » d'une République yougoslave est devenue la capitale d'un Etat. Les administrations vont donc se multiplier, de même que les ambassades et les consulats. Sans compter les résidences que MM. les ambassadeurs ne manqueront pas d'exiger.

« Il est malheureusement trop tôt pour évoquer ce futur Sarajevo, constate Sead Golos, architecte. *La mairie n'a aucune stratégie de reconstruction, et ne songe qu'aux projets urgents. La ville est dévastée. Il faut d'abord penser aux infrastructures et à la vie quotidienne des gens. Il faut bâtir les toits, réparer les fenêtres. De plus, nous, les jeunes urbanistes, sommes sous la pression des vieux crocodiles du système communiste, qui prêtent peu attention à l'imagination et à l'esprit d'initiative. » « Notre but est de reconstruire la société*, conclut-il, *mais nous sommes dépendants du cadre politique. »*

Leila, une jeune étudiante en architecture, rêve d'être utile à la reconstruction de sa ville, lorsqu'elle aura achevé ses études. *« Encore faudrait-il que la reconstruction soit adaptée aux vœux des citoyens*, se plaint-elle. *Par exemple, un type vient de restaurer la principale librairie de la ville, et y a installé sa boucherie. Il a de l'argent, il est le patron. Autre exemple, les Iraniens ont ouvert leur ambassade dans une ancienne école. Nous manquons d'écoles pour les enfants, mais eux ont la priorité. »* Leila, qui sait que la politique urbaine se décide au siège du gouvernement, pense que les jeunes urbanistes auront peu d'influence dans un proche avenir. Alors, en attendant de construire le Sarajevo de ses rêves, elle songe à la création d'espaces verts, elle désire planter des arbres.

La reconstruction de la capitale bosniaque est intimement liée à deux problèmes : l'aide économique de la communauté internationale et les choix du gouvernement bosniaque. Il est encore trop tôt, alors que l'argent n'arrive qu'au compte-gouttes, pour prévoir un développement ambitieux de la cité meurtrie.

Les donateurs internationaux, qui ont raison d'exiger de connaître la destination de leur argent, doivent cependant être conscients qu'une reconstruction rapide et sauvage ne serait pas forcément la meilleure garantie d'une stabilité en Bosnie-Herzégovine. Qu'il ne suffit pas de couler du béton et d'ériger des tours de quinze étages pour restaurer un cadre de vie. Que l'harmonie d'une ville et le bien-être de ses citoyens sont certainement des facteurs de paix essentiels. A Sarajevo, une nouvelle génération d'architectes et d'urbanistes attend de se mettre au travail. *« Je veux croire*, écrivait Ivan Straus dans son *Journal de guerre*, *que le temps nous aidera à guérir toutes nos blessures, que d'année en année nous rendrons à notre ville son charme, à ses rues, à ses places et ses jardins les couleurs de la vie... »*

Rémy Ourdan

Dessin : Serguei

Les vingt printemps du « Woodstock français »

A Bourges, en avril 1977, le festival de la chanson commence dans une version libertaire qui donne la première place aux exclus du hit-parade avant de devenir le « son » des années Mitterrand

QUAND l'association Ecoute s'il pleut et la Maison de la culture de Bourges lancent en 1977 la première édition du Printemps de la chanson, le but avoué est de « *sortir des sentiers battus de la pollution décibelienne* », d'« *aller à contre-courant de ce que diffusent les médias* » : le rock sourd ou les niaiseries de la variété Clo-Clo.

Deux ans après la paix au Vietnam, la France résistante n'a pas perdu son âme. Le général Pinochet, la révolution des œillets au Portugal, les quartiers de haute sécurité de Fleury-Mérogis, le Larzac et Lip habitent l'imaginaire de la révolte. *Parachutiste* et *San Francisco* ont fait de Maxime Le Forestier l'initiateur de la nouvelle chanson française, où s'inscrivent Alain Souchon, Bernard Lavilliers, Véronique Sanson ou Michel Jonasz.

Avec le mouvement folk, Alan Stivell et Malicorne, l'idée régionaliste s'est ancrée. Mais le Berry est resté à l'écart. Sa capitale, Bourges, ville de quatre-vingt mille habitants, n'est pas sous les feux de la rampe. Pour s'y rendre par le train, il faut changer à Vierzon. C'est l'horreur de la France profonde vue par Jacques Brel, mais c'est aussi le doux paysage des affiches mitterrandiennes de 1981. Au pied de Saint-Etienne, la cathédrale gothique, le chef-lieu du Cher bichonne ses marais et ses jardins. Ici on veille sur l'arsenal militaire français (les usines de GIAT-Industries), tout en y perpétuant l'esprit de Jacques Cœur, richissime homme d'affaires du cru, né en 1395.

Pourquoi, alors, interroge *La Gueule ouverte* en 1978, a-t-on choisi d'organiser le « *Woodstock français* » dans cet « *arrêt buffet du turbotrain* » ? Parce que Bourges possède une Maison de la culture, un de ces établissements pensés par André Malraux en 1959 et destinés à exporter l'art dans les provinces.

Inaugurée en 1964, celle de Bourges exhibe en son hall d'entrée un mobile de Calder. Parce qu'elle est la seule en France à mener, sous la férule du comédien libertaire Alain Meilland, des ateliers-chansons. Daniel Colling, aujourd'hui homme d'affaires à poigne, directeur du Zénith parisien et du Printemps de Bourges, porte alors moustaches et rouflaquettes. Dans la foulée de mai 68, ce jeune Nancéen, éducateur au Centre d'entraînement aux méthodes d'éducation actives (Cemea), aime Jean Ferrat, Claude Nougaro ou Anne Sylvestre.

A Paris, Daniel Colling rencontre Maurice Frot, baroudeur moustachu, ancien volontaire d'Indochine, écrivain (*Le Roi des rats, Nibergue*, chez Gallimard), régisseur de Léo Ferré. Avec Alain Meilland, ils créent le collectif de producteurs et d'artistes, Ecoute s'il pleut. La municipalité de Bourges a basculé à gauche au moment où le premier Printemps ouvre ses portes en avril 1977 : Jacques Rimbault (PCF), mort en 1993, succède à Raymond Boisdé (UDF).

Il pleut. Il pleuvra tous les Printemps. Les organisateurs prévoient « *trois mille lits à 3 francs* ». Douze mille spectateurs affluent. Les régions insoumises (l'Occitanie de Joan Pau Verdier et Claude Martí), les pays en détresse (le duvaliérisme haïtien dénoncé par Toto Bissainthe), et la France en rupture de banc (François Béranger, Colette Magny) côtoient les vedettes du rock à la française (Mama Bea), les héritiers de la chanson rive gauche (Mouloudji, les Frères Jacques, Juliette Gréco).

Dans ce magma légèrement baba, – « *un authentique et véritable bordel* », dira ultérieurement l'humoriste Pierre Desproges –, Catherine Ribeiro réclame le « *jugement dernier* » pour le président de la République, Valéry Giscard d'Estaing. Dick Annegarn entonne « *Allons enfants sans patrie* ! », et un boulanger se fait mettre au banc des commerçants de la ville pour avoir accepté de confectionner des sexes en pâte d'amande.

Les hostilités sont ouvertes entre la ville et un festival dont la marginalité n'est qu'apparente. Car, si Jacques Higelin balance *Alertez les bébés*, ce premier Printemps tire Charles Trénet d'une longue période d'oubli. Higelin, héros de *BBH 75*, chantant *La Folle Complainte* devant un parterre de jeunes enthousiastes, bras dessus, bras dessous avec l'auteur de *Douce France*, reste un des moments fondateurs du Printemps.

Financé par la Maison de la culture et Ecoute s'il pleut, la première édition du Printemps est déficitaire de 280 000 francs. Mais le festival n'est pas encore attaqué par les maux de l'argent. Il s'en moque, il est libre, de gauche, et a-commercial. En 1978, Maurice Frot monte *Les Travailleurs de la nuit* : l'histoire de Marius Jacob, bandit anarchiste condamné aux travaux forcés en 1905 et devenu marchand forrain en Berry.

Il pleut.
Il pleuvra
tous les Printemps.
Les organisateurs
prévoient
« trois mille lits
à 3 francs ».
Douze mille
spectateurs
affluent

Le jazzman Bernard Lubat traverse de son libre délire un Printemps florissant : vingt-deux mille spectateurs en cinq jours et quarante-deux spectacles, dont Georges Moustaki, Mireille, Jean-Roger Caussimon, Pia Colombo, Michèle Bernard, Alan Stivell, Louise Forestier ou Steve Waring, tous des discriminés du hit-parade.

Le Printemps essuie ses premières critiques : « *Pourquoi cette ségrégation envers le jazz, musique marginale, et le rock, musique sale ?* », interroge le quotidien *Libération*, tandis que l'hebdomadaire *Rouge* remarque que « *ce festival n'écarte aucun des genres... folk, musique ethnique, jazz, chanson de lutte, à l'exclusion du rock : quelle est la raison de cet ostracisme* » ? Du conformisme dans la résistance ? « *A Bourges*, écrit le mensuel *Rock & Folk*, *on boude Areski et Fontaine, et on applaudit un Renaud* [première partie de Ricet Barrier en 1978], *plus démagogue que jamais.* »

La vie, sur la place Séraucourt, n'est pas de tout repos. Bistrotiers ou boulangers mènent la politique de la porte close devant « *les mangeurs de chips et buveurs de limonade* », meutes de punks aux cheveux teints en rouge avant l'heure. Comment s'appellent donc les habitants de Bourges, demandent, unanimement des journaux dans leurs titres : « *Berruyers ou bourgeois ?* »

Le déficit budgétaire est constant. Jacques Rimbault a beau monter au créneau pour obtenir « *une subvention d'équilibre* », le ministre de la culture et de la communication, Jean-Philippe Lecat, et son M. Chanson, Henri Chapier, font la sourde oreille. Trois ans après sa naissance, le Printemps de Bourges connaît sa première fracture, avec la démission en 1980 de Jean-Christophe Dechico, directeur de la Maison de la culture, partisan d'une édition biennale (« *Le père du Printemps est un enfanticide* », dira Guy Bedos), moins consommatrice de crédits culturels. Une pétition nationale aidant, que signera Georges Brassens, sauve le Printemps.

En avril 1981, le rock français (Hubert-Félix Thiéfaine, Jean-Patrick Capdevielle, Téléphone, Trust, Bernie Bonvoisin) arrive en force. La cathédrale, occupée par des réfugiés basques en grève de la faim, ouvre ses portes (la *Misa Criolla* et le Golden Gate Quartet) aux croisés de la chanson. L'enfant bâtard des Berruyers est en voie de reconnaissance.

« *Messieurs les présidents, messieurs les députés,... nous voudrions vous donner un conseil que vous ne suivrez d'ailleurs pas : allez tous à Bourges !...* », écrivait Jean-François Kahn en avril 1980 dans *Les Nouvelles Littéraires*, constatant « *la désillusion généralisée. De tous les côtés, dans ce pays, surtout si l'on a moins de trente ans, on vous dit, on vous crie, on vous hurle : arrêtez de jouer aux cons, ça suffit !... La chanson est en voie de sécession... Elle ne choisit pas entre Giscard et Rocard, elle crache sur le monde du premier et ignore totalement l'univers du second...* » (propos cités dans *Le Printemps de Bourges*, de Stéphane Davet et Frank Tenaille, Gallimard/Découvertes). En 1981, le cinquième Printemps vient de se boucler, quand François Mitterrand est élu président de la République. La page libertaire est tournée.

Le Printemps va s'identifier au chambardement socialiste et à l'Union de la gauche, en même temps qu'à l'idéologie de la réussite jeune des années 80. L'édition 1982 bénéficie d'une subvention d'Etat d'un montant de 300 000 francs. Maurice Fleuret, excellent directeur de la musique et de la danse, affirme sur place « *l'importance culturelle de la chanson* », processus auquel « *l'Etat doit s'associer* ».

Daniel Colling et son équipe de programmateurs, renforcés par des spécialistes du rock (Bernard Batzen) ou des musiques du monde (Jacques Erwan), insistent sur les nouvelles tendances de la musique mondiale, le rock anglo-saxon, en particulier : dans une atmosphère de spleen un peu froid, The Cure fête cette année-là dans le Berry la sortie de *Pornography*, album désespéré et novateur.

Le programme de Bourges est dès lors une parfaite compilation du son des années Mitterrand : les Irlandais de U 2, les Français Alain Bashung, Etienne Daho, les Rita Mitsouko... Il y aura l'entrée en force du rap, de NTM et de MC Solaar, des DJ et des raves. Avant cela, l'arrivée des musiques du monde (sur fond anti-apartheid de Johnny Clegg, qui se produit en 1986 devant seize mille personnes, record absolu du Printemps), et de ses stars : Khaled, Jimmy Cliff, ou Youssou N'Dour.

Le président Mitterrand y vient en 1987, car il a lu « *dans tous les journaux que des milliers de jeunes étaient attirés ici* ». Il se promène avec Serge Gainsbourg, qui réalise un documentaire, *Springtime in Bourges*, un verre de sancerre à la main. Marguerite Yourcenar et William Burroughs sont invités.

Le ministre de la culture, Jack Lang, fera de Bourges un passage obligé du bon goût populaire, une option confirmée par son successeur, le RPR Jacques Toubon. Jack Lang aime ce festival « *jeune et créateur* », et Bourges le lui rend bien, qui bénéficie des fonds collectés par la nouvelle taxe parafiscale instituée par la Loi Lang de 1985. Cette année-là, le Printemps de Bourges devient une SARL. En 1988, cent vingt mille spectateurs s'y pressent. Ce sont neuf jours de concert, un grand chapiteau, le Stadium, contenant jusqu'à dix mille personnes. Le festival atteint son apogée... et dépose son bilan l'année suivante.

En 1989, année de la chute du mur de Berlin, le premier festival de France mène un essai mégalomane et désordonné de culture planétaire : bikutsi camerounais, banghra anglo-pakistanaise, rock chinois ou soviétique (perestroïka oblige) lui font avouer un déficit cumulé de 8 millions de francs. Depuis, le Printemps de Bourges s'est serré la ceinture. Après dix-huit ans de règne communiste, la ville a basculé à droite (Serge Lepeltier, RPR), les sponsors font des économies, les artistes dévient rarement de leur planning de tournée. Colling et son équipe doivent gérer au mieux un budget de 28,9 millions de francs, en se répétant que jamais rien n'est acquis.

Véronique Mortaigne

★ *Le Démon du Printemps*, fanzine quotidien de quatre pages, conçu et réalisé par un groupe d'élèves du lycée Alain- Fournier de Bourges, sera diffusé avec *Le Monde* à Bourges et dans la région pendant toute la durée du festival. Les Cemea et le Printemps de Bourges se sont associés à cette initiative.

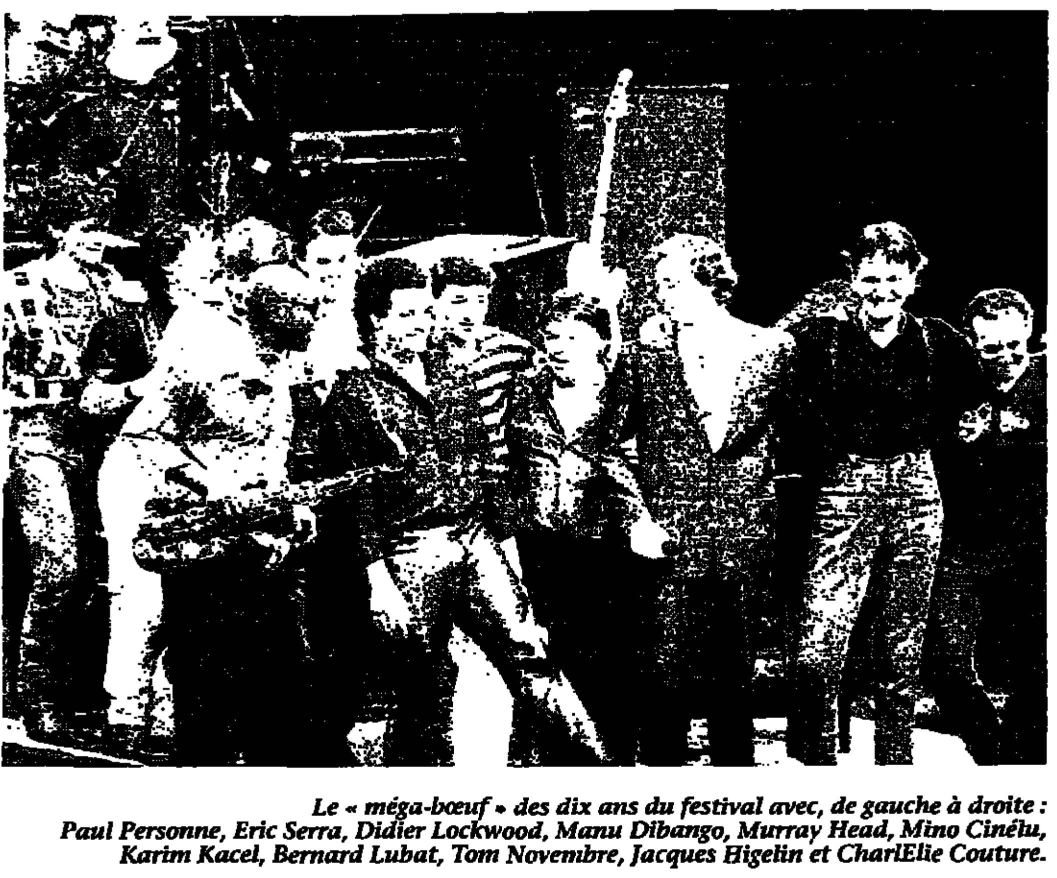
ÉMILE SINEAU

Le « méga-bœuf » des dix ans du festival avec, de gauche à droite : Paul Personne, Eric Serra, Didier Lockwood, Manu Dibango, Murray Head, Mino Cinélu, Karim Kacel, Bernard Lubat, Tom Novembre, Jacques Higelin et CharlElie Couture.

Exceptions et records

● **Ils ne sont jamais venus :** Jacques Brel (en retraite aux Marquises), Georges Brassens (déjà malade), Jean-Jacques Goldman (pas intéressé), Pierre Perret (passe ses vacances de Pâques en famille), Jean Ferrat (méfiant), Serge Lama et Michel Sardou (par opposition idéologique).

● **Ils ont battu les records de durée en concert :** Jacques Higelin, en 1980, refusant de quitter le chapiteau après quatre heures de concert et alors que la condensation était si importante qu'il pleuvait sur les spectateurs. En 1982, Francis Lalanne accomplit devant un parterre d'adolescents sa promesse de « *tenir jusqu'à l'aube* ».

● **Des émotions fortes :** Atahualpa Yupanqui et Alain Bashung en 1980, Léo Ferré en 1982, U2 en 1983, Nina Hagen en 1984, Johnny Hallyday et Eddy Mitchell chantent *Be Bop A Lula* ensemble en 1985, Johnny Clegg en 1986, Serge Gainsbourg, les Rita Mitsuko et la soirée « Joyeux merdier » organisée par les « alternatifs » français et Bérurier Noir en 1987, Susan Vega en 1993, Mano Solo en 1994, Suicidal Tendencies en 1995.

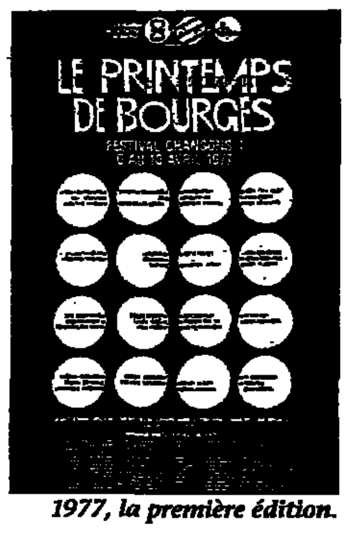

1977, la première édition.

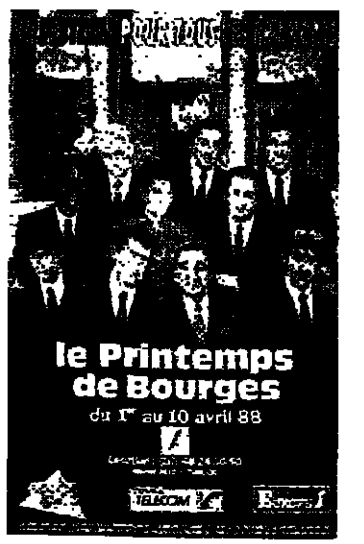

L'apogée en 1988.

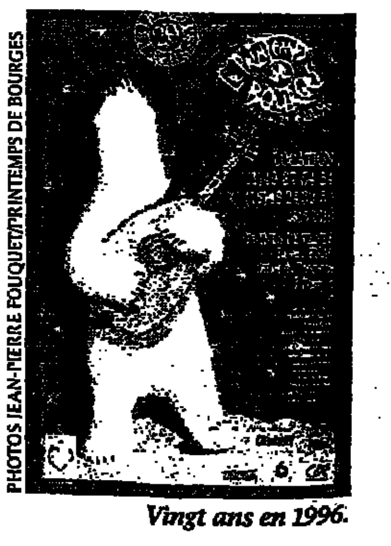
PHOTOS JEAN-PIERRE FOUQUET/PRINTEMPS DE BOURGES

Vingt ans en 1996.

L'antenne de toutes les tribus musicales

Chansons, new jack, acid jazz, raï, trip hop, trance, rock, groove, etc.

LE PRINTEMPS de Bourges est une nébuleuse qui attire chaque année environ soixante mille spectateurs payants, dont 56 % âgés de moins de vingt-cinq ans, venus à 58 % de la région Centre. En dehors des lieux officiels s'est développé un festival off effervescent, où se presse un échantillon musclé des quelque « *35 000 groupes de rock de France* », annoncés par François Mitterrand en visite à Bourges en 1987. Dans les allées, punks attardés et hippies new age, amateurs de pop anglaise ou de blues à l'ancienne, partagent le même plaisir du sandwich-merguez, spécialité du festival depuis sa création, avec les incertitudes de la météo.

Le Printemps de Bourges bénéficie d'une activité continue, grâce à son réseau Découvertes, mis en place en 1985, et qui permet à de jeunes talents de se produire durant le festival dans les petites salles, Germinal et la Soute, de la Maison de la culture. Créées il y a onze ans, les antennes Centre, Rhône-Alpes, Midi-Pyrénées permettent la première année de découvrir Juliette et l'Affaire Louis Trio. Depuis, le réseau s'est étendu aux pays européens. Au nombre de vingt-deux en France, les Antennes du Printemps procèdent aux présélections (mille six cent soixante-six candidatures en 1995), organisent des tournées (cent cinq mille spectateurs en 1995), éditent des compilations et des albums pour les vainqueurs (en 1995 : DNC, Marousse). Ces scènes parallèles sont des lieux d'observation privilégiés des goûts et des tendances.

Les tribus musicales ont éclaté au seuil des années 90. Le Printemps de Bourges s'en est fait l'écho : un festival de cette ampleur exige aujourd'hui le maniement d'un guide pratique de la forêt vierge des nouvelles tendances : new jack, acid jazz, rave, raï, trip hop, trance, house, hardcore, groove, etc. cohabitent sans toutefois s'agréger autour d'une idée. A Bourges, il y en a donc pour tous les goûts. Du jazz manouche et des nuits « stratosphériques » menées par des DJ à la mode, Catherine Lara et Michel Fugain, Dominique A et Brigitte Fontaine, Lou Reed et Sting, Cypress Hill et Alan Stivell. Et, depuis 1995, du heavy metal et sa violence sonore.

Au seuil de l'an 2000, le Printemps de Bourges mesure la distance qui le sépare des airs de guitare des années 70 de l'actuelle suprématie de la technologie. Les musiciens des années 90, tels Transglobal Underground ou Fu-Da-Mental, échantillonnent (le *sampling*) des sons du monde entier, créent des musiques de laboratoire, dont le passage en scène n'est pas évident, comme l'a prouvé la dernière édition des Transmusicales de Rennes (festival avant-gardiste par opposition au Printemps, festival miroir). En même temps, des idoles du rock contemporain, Björk, P. J. Harvey, Cranberries, s'emploient à faire revenir la mélodie en force, bannissant les limites de genre, sans préjugés pour la chanson défendue par le Printemps des origines.

V. Mo.

هكذا في الاصل

Le Monde est édité par la SA LE MONDE
Président du directoire, directeur de la publication :
Jean-Marie Colombani
Directoire : Jean-Marie Colombani ; Dominique Alduy, directeur général ;
Noël-Jean Bergeroux, directeur général adjoint
■
Directeur de la rédaction : Edwy Plenel
Directeurs adjoints de la rédaction :
Thomas Ferenczi, Robert Solé
Rédacteurs en chef :
Jean-Paul Besset, Bruno de Camas, Pierre Georges, Laurent Greilsamer, Danièle Heymann,
Bertrand Le Gendre, Jean-Yves Lhomeau, Manuel Lucbert, Luc Rosenzweig
Directeur artistique : Dominique Roynette
Rédacteur en chef technique : Eric Azan
Secrétaire général de la rédaction : Alain Fourment
■
Directeur exécutif : Eric Pialloux ; directeur délégué : Anne Chaussebourg
Conseiller de la direction : Alain Rollat ; directeur des relations internationales : Daniel Vernet
■
Médiateur : André Laurens
■
Conseil de surveillance : Alain Minc, président ; Olivier Biffaud, vice-président
■
Anciens directeurs : Hubert Beuve-Méry (1944-1969), Jacques Fauvet (1969-1982)
André Laurens (1982-1985), André Fontaine (1985-1991), Jacques Lesourne (1991-1994)
■
Le Monde est édité par la SA Le Monde
Durée de la société : cent ans à compter du 10 décembre 1994.
Capital social : 985 000 F. Actionnaires : Société civile « Les rédacteurs du *Monde* »,
Association Hubert Beuve-Méry, Société anonyme des lecteurs du *Monde*,
Le Monde Entreprises : Le Monde Investisseurs, Le Monde Presse, Iéna Presse, Le Monde Prévoyance
RÉDACTION ET SIÈGE SOCIAL : 15, RUE FALGUIÈRE 75501 PARIS CEDEX 15
TÉL. : (1) 40-65-25-25 Télécopieur : (1) 40-65-25-99 Télex : 206 806 F
ADMINISTRATION : 1, place Hubert-Beuve-Méry 94852 IVRY-SUR-SEINE CEDEX
TÉL. : (1) 40-65-25-25 Télécopieur : (1) 49-60-30-10 Télex 261 311 F

Le jeu européen de Pékin contre Washington

Suite de la première page

Puissance commerciale montante, la Chine souhaite enfin adhérer à l'Organisation mondiale du commerce (OMC). Elle estime aujourd'hui qu'elle y est empêchée par les seuls Etats-Unis. Sur cette exclusion, *« inéquitable »*, une véritable *« discrimination politique »*, selon les mots de Li Peng, le premier ministre chinois s'est exprimé avec fermeté à Paris. *« Sans la Chine, l'OMC n'est pas une organisation mondiale, mais une organisation régionale »*, a-t-il déclaré, avant d'expliquer que *« si la Chine n'est pas membre de l'OMC, il y avait à cela plusieurs raisons, dont une raison politique : dans le monde, il y a une superpuissance qui ne veut pas de la Chine à l'OMC »*. Affirmant que son pays réduit ses tarifs douaniers au rythme demandé, le premier ministre chinois a estimé que les Etats-Unis *« exigent que nous remplissions les conditions des pays développés »*, ce que *« nous ne pouvons pas accepter »*.

Face à ce climat sino-américain fortement dégradé, Li Peng a donc profité des changements politiques intervenus en France pour montrer à l'Amérique que la Chine ne manque pas d'amis dans le monde, en Europe notamment. La puissance d'achat du continent chinois est à cet égard une carte de mobilisation considérable. Derrière les commandes chinoises, il y a des emplois – un argument puissant auquel aucun gouvernement en Europe n'est aujourd'hui insensible. La concurrence entre Européens y est d'ailleurs très vive. Les délégations patronales se succèdent dans la capitale chinoise : le ministre britannique de l'industrie en conduit une, composée de 150 industriels, ce mois-ci.

Si, malgré quelques manifestations de rue sur les droits de l'homme et l'incident autour du toast d'Alain Juppé, Li Peng pouvait afficher, vendredi, une visible satisfaction, c'est qu'il a largement atteint ses objectifs. Il qualifiait d'ailleurs à l'AFP sa visite de *« grande réussite »*. Par ce séjour en France, l'homme qui avait ordonné en 1989 les tirs sur la place Tiananmen a obtenu sa réhabilitation dans la dernière capitale européenne importante. Il s'est félicité de la position *« très claire »* de la France sur Taïwan. D'après l'agence de presse officielle Chine nouvelle, Jacques Chirac aurait d'ailleurs confirmé une nouvelle fois à M. Li que, conformément à l'accord de janvier 1994, l'industrie française ne *« participerait plus à l'armement »* de l'île nationaliste. Paris enfin souhaite que la Chine puisse adhérer *« aussi rapidement que possible à l'OMC »*. Tout cela vaut à M. Chirac une invitation officielle à Pékin de la part du président chinois Jiang Zemin.

Ces engagements ont un prix : ce sont les *« 12 milliards de francs de contrats »* qui ont été signés, selon Li Peng, au cours de ces quatre jours. *« Une visite tout à fait réussie sur le plan économique »*, a commenté vendredi Yves Galland, le ministre français délégué au commerce extérieur. Il y a bien eu quelques déceptions, chez GEC Alsthom (locomotives), Usinor (acier inoxydable), EDF (centrales thermiques) ou Rhône-Poulenc. Ces groupes espèrent profiter maintenant du climat meilleur instauré dans les relations franco-chinoises pour voir leurs projets aboutir. Du blé, du pétrole et des câbles électriques : les commandes engrangées sont néanmoins substantielles.

UN MESSAGE CLAIR

Les décisions annoncées en matière aéronautique sont cependant les plus importantes, tant sur le plan économique que politique. La commande de 30 Airbus A 320 et la *« lettre d'intention »* signée entre Aerospatiale et l'Avic (l'industrie chinoise de l'aviation) sur le projet de fabrication en commun en Chine d'un avion à 100 places sont un message clair à l'intention des Américains. Li Peng serait intervenu personnellement pour la signature, impromptue, de ce dernier document, à l'Elysée, jeudi matin. Le premier ministre chinois a réduit la durée de son séjour en France : il a pourtant maintenu son déplacement-éclair à Toulouse pour la visite d'Airbus et d'Aerospatiale. Tout cela n'est pas pur hasard.

Par cette politique, la Chine a-t-elle vraiment l'intention de coopérer avec l'Europe ? Ne cherche-t-elle plutôt à obtenir de meilleures conditions de la part de son fournisseur quasi exclusif jusqu'à présent, l'américain Boeing ? En fait, le voyage de Li Peng à Paris conduit à s'interroger plus généralement sur la vision chinoise du monde à venir et sur la manière dont la Chine compte s'y insérer. *« Le monde progresse vers la multipolarisation, ce qui est plus rassurant qu'un monde dominé par un seul pays »*, a déclaré Li Peng pour expliquer l'intérêt de la Chine en direction de l'Europe, l'un des pôles de ce nouveau monde. Cette idée rejoint largement celles exprimées par Jacques Chirac à Bangkok lors du sommet euro-asiatique. Elle n'est cependant peut-être pour la Chine qu'un alibi du moment, une arme dans le seul combat qui vaille pour Pékin, celui qui l'oppose à l'autre grande puissance.

Erik Izraelewicz

CD - CD ROM - VIDÉOS - LIVRES
50 000 CD et CD Rom
23 000 vidéos
300 000 Livres
(*Commande par Minitel et envoi à domicile*)
2,23 F/mn
3615 LEMONDE

Jeux de mots
2,23 F la minute
36 15 LEMONDE

Les programmes du câble
2,23 F la minute
36 15 LEMONDE

Le Monde

EDITORIAL

Impossible secret

SECRET de l'instruction et liberté d'informer. C'est un bien vieux débat que le garde des sceaux, Jacques Toubon, a choisi de relancer. *Le Monde*, dans ses éditions du 13 avril, a publié une longue enquête sur l'affaire Gigastorage, s'appuyant sur les nombreuses pièces versées au dossier d'instruction : procès-verbaux d'audition, rapports d'expertise... Quelques heures plus tard, à la demande de la chancellerie, le parquet de Paris a ouvert une information judiciaire contre X pour violation et recel de violation de secret de l'instruction et de secret professionnel.

La rapidité de la réaction ministérielle a de quoi surprendre. Le garde des sceaux est dans son rôle, pourra-t-on dire, qui vient ainsi rappeler que la loi de 1881 sur la presse interdit de publier les *« actes de procédure criminelles et correctionnelles avant qu'ils aient été lus en audience publique »*. C'est oublier combien ce secret de l'instruction a été amené à évoluer sous les impératifs d'une évidence démocratique : sauf à baillonner la presse, l'article 38 de la loi de 1881 ne supporte plus une interprétation restrictive.

Le temps de la justice n'est pas à tout coup celui de la société. Cette autre évidence est à nouveau apparue dans l'affaire Gigastorage, qui a valu au président du conseil général de Belfort, Christian Proust, une mise en examen pour escroquerie et quinze jours de détention provisoire. En menaçant de diffuser sur le réseau Internet l'intégralité du dossier d'instruction, M. Proust a posé une simple question. *Le* travail de la justice doit-il demeurer dans une confidentialité qui, au lieu de protéger les *« présumés innocents »*, les accable parfois ?

Dans l'affaire Gigastorage, le débat sur le secret de l'instruction se pose en effet d'une manière inédite. Depuis des années, la plupart des hommes politiques affirment que le silence des médias garantit le respect de la présomption d'innocence.

A Belfort, le mis en examen lui-même prend aujourd'hui ce raisonnement à contre-pied. Le président du conseil général de Belfort multiplie les interviews. *« Je me trouve dans l'obligation de démontrer mon innocence et de montrer qu'il n'y a rien dans ce dossier*, conclut-il. *En l'occurrence, le secret de l'instruction tue la présomption d'innocence. »*

Avec le développement des affaires, les tentations sont grandes d'imposer le silence. En 1994, Alain Marsaud, député (RPR) et ancien juge d'instruction, avait ainsi proposé au beau milieu d'une séance de nuit de l'Assemblée nationale un amendement interdisant *« la publication de toute information au sujet d'une personne faisant l'objet d'une enquête ou d'une instruction judiciaire »* avant la saisine définitive de la juridiction de jugement. Ce texte aurait imposé le silence mais à quel prix ? Dans un pays où les instructions sont longues et où le parquet est placé sous l'autorité du garde des sceaux, l'absence de transparence aurait sans aucun doute pour effet de favoriser l'étouffement des affaires. Sans la presse, y aurait-il eu une information judiciaire visant l'ancien ministre de l'industrie, Gérard Longuet, ou encore Alain Carignon, l'ancien ministre de la communication ?

AU COURRIER DU « MONDE »

L'éditorial du *Monde* du 20 mars, consacré à la condamnation de M. Henri Emmanuelli en raison de ses responsabilités comme ancien trésorier du Parti socialiste, a paru sévère ou injuste à certains de nos lecteurs, tandis que d'autres s'étonnaient des protestations suscitées par cette décision de justice. Les extraits de correspondance que l'on trouvera ci-dessous prolongent un débat qui a occupé nos colonnes, notammment avec la prise de position de M. Robert Badinter (*Le Monde* du 23 mars), que commente l'un de nos interpellateurs.

M. Jean-Claude Pecker élargit la discussion en plaidant pour le droit de critiquer la justice : il invite celle-ci à se regarder dans un miroir.

LA LOI EST DURE...

Dans *Le Monde* du 23 mars dernier, M. Robert Badinter dénonce, dans un article intitulé « Henri Emmanuelli, bouc émissaire », le sentiment d'*« injustice »* et d'*« amertume »* que laisse la condamnation de son ami, député des Landes. Il tente d'expliquer cette injustice en observant que ce dernier a été *« sévèrement condamné alors qu'il n'a tiré aucun avantage personnel des procédés illégaux du Parti socialiste »*. Qu'il me soit permis de rappeler à M^e Badinter, qui d'ailleurs est trop fin juriste pour l'ignorer, qu'il plaide ici en faveur de M. Emmanuelli en retenant ce que l'on appelle juridiquement le mobile de l'infraction. Or, et c'est bien heureux ainsi, le droit pénal français ne tient pas compte de ces mobiles pour qualifier juridiquement une infraction : il ne retient que l'intention de la commettre (dite *« dol général »*). Dès lors que celle-ci est reconnue, l'élément moral de l'infraction est constitué et la condamnation se justifie. Le contraire reviendrait à assurer une impunité pénale pour celui qui n'a tiré aucun profit à la commission d'une infraction, ce qui arrive assez fréquemment. Ce serait la porte ouverte à nombre de débordements que la société ne saurait tolérer.

Qu'il me soit permis également de rappeler que, lorsque n'importe quel citoyen (et *a fortiori* un homme politique dont l'intégrité doit être sans faille) accepte volontairement des fonctions aussi importantes que trésorier d'une association ou d'un parti, il se doit de les assumer quelles qu'en soient les conséquences. Ne pas juger les fautes de tels agents constituerait une forfaiture de la part des juges, doublée d'un déni de justice que même M. Badinter refuserait.

La loi est dure, mais c'est la loi.

Frédéric Noetinger
Paris

UNE RESPONSABILITÉ COMMUNAUTAIRE

Dans *Le Monde* du 20 mars, la conclusion de l'éditorial consacré à la condamnation d'Henri Emmanuelli est : *« Être trésorier d'un parti, c'était, dans ces conditions, accepter de se salir les mains... Les mains sales doivent être lavées par la justice, qu'elles soient celles d'un élu... »*. Elle est irresponsable, égale au *« je m'en lave les mains »* et au « c'est la faute à l'autre ». Cette conclusion attribue à un seul homme, homme seul, les décisions de financement et donc à un seul homme, homme seul, la responsabilité, et de ce fait justifie sa condamnation.

Cette assertion n'est pas acceptable. Elle néglige totalement les conditions d'action de l'époque : nommé ou élu par ses pairs, le trésorier du PS acceptait en connaissance de cause de financer son parti avec l'assentiment de ses pairs lui déléguant leurs pouvoirs et sachant comme il était procédé.

Chacun, du haut en bas de la pyramide, du secrétaire général à l'électeur de base que je suis, savait ou pressentait que les moyens financiers ne pouvaient jaillir *ex nihilo* de la bourse plate du trésorier, et les journalistes étaient alors soit naïfs, soit hypocrites de ne pas écrire qu'il y avait discordance entre les dépenses et les recettes des partis.

Mais, l'alternance n'étant pas en vue, ce sujet n'était pas d'actualité. Vint l'alternance, et le chien pénétra dans le jeu de quilles : malheur à celui qui n'est pas au pouvoir lorsque l'affaire est jugée.

Henri Emmanuelli est responsable comme tous, du président à l'électeur, du journaliste au lecteur, du témoin au juge, d'une responsabilité communautaire d'avoir accepté le fonctionnement d'un régime démocratique légitimant les partis sans leur donner les moyens de fonctionner.

Pierre Lasserre
Doazit (Landes)

INIQUE

C'est avec une surprise quelque peu indignée que j'ai pris connaissance de l'éditorial du *Monde* du 20 mars, au sujet de la décision de justice prise à l'encontre de M. Emmanuelli (...). Les pratiques que l'on condamne aujourd'hui n'ont pas été inventées par le Parti socialiste, et encore moins par son trésorier du moment. Depuis des décennies, tous les partis ont pratiqué ce genre d'« échanges » sans que cela dérange le moins du monde l'establishment, et pour cause !

Il a fallu, au contraire, que les socialistes arrivent au pouvoir, et qu'ils suscitent assez de haine chez certains de leurs adversaires, pour que le système soit démonté. Bien heureusement d'ailleurs, mais qui doit payer ? Seulement le Parti socialiste ? Et qui plus est son ancien trésorier ? Au nom de quoi ? Qu'a-t-il fait de plus que les autres ? Rien. C'est en cela que ce jugement est inique, comme l'a très bien dit Lionel Jospin. Que ce soit de droite ou de gauche, et avant les lois de 1990, seul l'enrichissement personnel est condamnable pour l'époque concernée. Or ce n'est pas ce qui est reproché à M. Emmanuelli.

Il s'agit donc bien d'une décision à coloration politique. Sinon, que les trésoriers de tous les partis, justiciables de la même décision, comparaissent à leur tour au lieu d'enterrer les affaires de la majorité, comme il apparaît actuellement.

René Canin
Tassin-la-Demi-Lune
(Rhône)

LA JUSTICE DANS UN MIROIR

Certes, les trois pouvoirs : exécutif, législatif, judiciaire, sont, ô Montesquieu, « indépendants », en principe, l'un de l'autre. Ce n'est pas une raison, bien au contraire, pour que l'opinion ne puisse critiquer une décision de l'exécutif, ou une loi du Parlement. Pourquoi pas une décision de justice ?

Au début de ce siècle, un tribunal militaire a condamné un innocent, le capitaine Dreyfus. Peu après, une cour de justice a jugé un autre innocent, Emile Zola. Dans les deux cas, les opinions, les partis, se sont émus et mobilisés, de façon profonde, pour ou contre les décisions alors rendues par la justice. Sans cette émotion, sans cette critique, Dreyfus serait mort à l'île du Diable, et la France serait depuis longtemps celle dont rêvait alors Drumont. « J'accuse » M. Jacques Toubon de l'avoir oublié.

J'aurais été « dreyfusard ». Des membres de ma famille furent à l'époque lourdement molestés. Et mon grand-père fut l'un des premiers membres de la Ligue des droits de l'homme, à laquelle j'ai l'honneur d'appartenir.

Certes, la condamnation d'Henri Emmanuelli n'est pas, quantitativement, aussi dramatique que celle de Dreyfus. Elle n'en est pas moins une mauvaise décision de justice, comme il y a de mauvaises décisions du pouvoir, comme il y a de mauvaises lois.

C'est maintenant à la justice elle-même de se regarder dans un miroir, et de se dire : *« N'avons-nous pas été injustes dans notre jugement ? N'avons-nous pas oublié notre nécessaire sérénité ? »*

Jean-Claude Pecker,
membre de l'Institut

LA VÉRITABLE MISSION DE LA FONDATION JÉRÔME-LEJEUNE

En lisant la première page du journal *Le Monde* du 22 mars 1996, je pensais à tous ceux qui nous ont fait confiance et qui, par leur générosité, ont donné vie à ce formidable projet qu'est la Fondation Jérôme-Lejeune, pour faire renaître l'espoir des personnes blessées dans leur intelligence, en aidant les chercheurs et médecins qui y consacrent leur temps et leurs talents. Parents ou proches d'enfants malades, ils ont donné sur le nom même du professeur Jérôme Lejeune.

Les journalistes parisiens ignoraient-ils la détresse de ceux qui sont concernés par les maladies de l'intelligence ? Ce jeune agriculteur qui a donné 5 000 francs sur un revenu modeste l'a fait parce qu'à sa consultation le professeur Lejeune a soigné sa fille, l'a aidé dans sa souffrance et l'a réhabilité dans sa dignité de père.

Quel décalage avec une promesse qui cherche la polémique politique !

Veut-elle briser cette espérance ? Intituler « Les opposants à l'avortement créent une Fondation Jérôme-Lejeune » avec un titre en pleine page procède d'une volonté de querelle, dont l'excès intempestif, inhabituel dans vos colonnes, suffit à démontrer la faculté. Alors, écoutez-nous, et au lieu de contester sans savoir, aidez-nous plutôt à construire une œuvre porteuse d'espoir, puisqu'elle concerne l'avenir de centaines de milliers d'enfants et d'adultes qui, chaque jour, luttent contre les maladies de l'intelligence. Or celles-ci sont les plus dramatiques, *« car seul l'homme peut en souffrir et les plus inhumaines aussi, puisqu'elles interdisent au patient d'être pleinement lui-même »*.

Le professeur Jérôme Lejeune est le premier à avoir découvert que la maladie jusqu'alors appelée mongolisme résulte d'une aberration chromosomique désormais dénommée trisomie 21. Il a ainsi ouvert la voie de la génétique moderne. C'était un médecin qui a consacré toute sa vie aux malades. A sa mort, il a dit à ses amis et à ses proches : *« Que vont penser mes petites malades ? J'étais le médecin qui devait les soigner et les guérir, et je les abandonne ! »* C'est pour eux et leurs parents qui pleuraient en disant *« qu'allons nous devenir ? »* qu'avec une équipe de scientifiques, de chercheurs et de médecins, nous avons décidé de créer une grande fondation scientifique destinée à financer la recherche sur les maladies de l'intelligence.

Le professeur Jérôme Lejeune défendait la vie parce qu'il savait scientifiquement *« que le petit de l'homme est un homme petit »*, et parce que, en tant que médecin, il n'acceptait pas d'être battu d'avance en supprimant le malade faute de pouvoir guérir la maladie. Comme Pasteur, il avait en lui cette espérance des grands chercheurs, qui le plaçait délibérément du côté des malades contre la maladie. Il répétait : *« Nous trouverons. Il est impossible que nous ne trouvions pas. C'est un effort intellectuel beaucoup moins difficile que d'envoyer un homme sur la Lune. »*

Chacun de nous connaît dans sa famille ou dans son entourage une personne blessée dans son intelligence par la trisomie 21, la maladie d'Alzheimer ou différents troubles du comportement d'origine génétique. On a longtemps pensé que les maladies étaient inguérissables. Mais les progrès de la génétique ouvrent aujourd'hui de nouvelles espérances. La Fondation Jérôme-Lejeune a pour objet d'aider tous ceux qui y travaillent.

Au début du siècle, l'espérance de vie des trisomiques 21 était de treize ans, aujourd'hui la doyenne d'âge porte allégrement ses soixante-deux ans. Il faut aider toutes ces personnes à vivre mieux à tous les âges de la vie. La première réalisation de la fondation sera de créer un centre de soins et de recherche. La Maison Jérôme-Lejeune, au sein d'un hôpital où ces malades seront accueillis, soignés et aidés, ainsi que leurs familles, afin de rendre à chacun cette plénitude de vie que nous appelons la liberté de l'esprit.

La reconnaissance d'utilité publique sur avis favorable du Conseil d'Etat démontre que l'objectif de la Fondation Jérôme-Lejeune a été apprécié comme respectable par cette haute assemblée et que son action mérite d'être encouragée, notamment par les avantages fiscaux consentis aux donateurs.

Jean-Marie Le Méné,
membre fondateur de
la Fondation Jérôme-Lejeune

LE MONDE / DIMANCHE 14 - LUNDI 15 AVRIL 1996

BILANS Les pertes de certains grands groupes comme Alcatel ou Bouygues ont donné l'impression d'une régression des résultats des entreprises françaises en 1995. Celles qui sont cotées en Bourse mais n'appartiennent pas aux quarante premières regroupées dans le CAC 40 ont cependant réussi à tirer leur épingle du jeu. ● EXEMPLES : Strafor-Facom, Essilor, Clarins, Legrand ou Sagem qui sont bien implantées sur leur marché. ● SELON LES ÉTUDES du cabinet Associés en finance portant sur cent dix entreprises, celles de taille moyenne affichent une croissance de 140,4 % de leurs résultats et de 10 % de leurs dividendes, tandis que celles du CAC 40 enregistrent en un an une baisse de 38,1 % de leurs bénéfices et n'augmentent leurs dividendes que de 4 %. ● LES GRANDS GROUPES attendent néanmoins un rebond en 1996, une fois leurs comptes apurés.

Les entreprises moyennes ont de meilleurs résultats que les grandes

Bien implantées sur leur marché, contraintes de serrer leur gestion au plus près, elles tirent profit d'une croissance régulière. Malgré la conjoncture maussade de 1995, elles ont pu investir et s'étendre à l'étranger

LA CAUSE semble entendue : 1995 a été une mauvaise année pour les entreprises. Les pertes colossales d'Alcatel (25,6 milliards de francs), celles de Bouygues (4 milliards) ou de la Générale des eaux (plus de 3 milliards), comme les résultats en demi-teinte d'un certain nombre de grands groupes industriels ou financiers, confirment la rudesse de l'exercice passé. Pourtant, malgré la conjoncture maussade en Europe, malgré les dépréciations monétaires et les hausses fiscales, dont celle de l'impôt sur les sociétés, nombre de firmes continuent à annoncer de solides croissances de leurs bénéfices. Bolloré Technologies a augmenté son résultat de 33 % ; Rexel, filiale de Pinault-Printemps-Redoute spécialisée dans la distribution électrique, de 36,9 % (à 520 millions de francs). Cap Gemini Sogeti (services informatiques) est redevenue bénéficiaire après trois années de pertes.

« Il existe une césure sur le marché. D'un côté, de très grands groupes affichent des résultats piteux. De l'autre, des sociétés très saines ont poursuivi leur progression », constate Jacques Chahine, responsable de la société de Bourse du même nom. Selon ses calculs portant sur 400 valeurs cotées, les bénéfices cumulés des groupes hors CAC 40 (l'indice qui regroupe les 40 plus grandes valeurs de la Bourse) ont progressé de 66,6 %, pour atteindre 45 milliards, tandis que ceux des 40 entreprises du CAC sont passés de 67 à 29 milliards de francs entre 1994 et 1995. L'évolution est encore plus forte une fois ôtés les éléments exceptionnels, selon le cabinet Associés en finance : les sociétés du CAC 40 enregistrent en un an une baisse de 38,1 % de leurs bénéfices et n'augmentent leurs dividendes que de 4 %. Les autres (un échantillon de 110 entreprises) affichent une croissance de 140,4 % de leurs résultats et de 10 % de leurs dividendes.

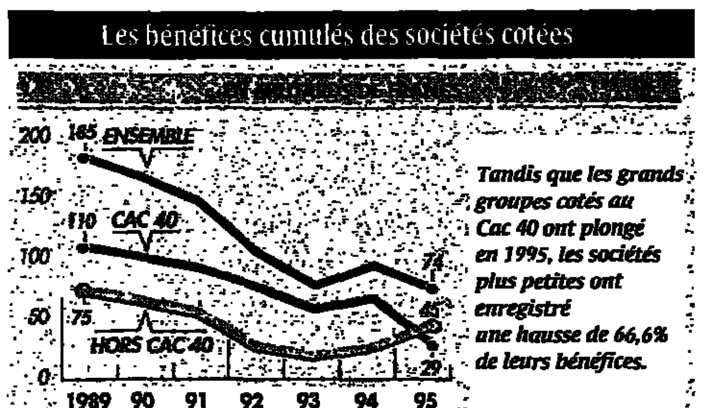
Les bénéfices cumulés des sociétés cotées

Tandis que les grands groupes cotés au Cac 40 ont plongé en 1995, les sociétés plus petites ont enregistré une hausse de 66,6% de leurs bénéfices.

Source : Jacques Chahine Finance

Plus que des effets de taille ou de secteur, c'est la politique suivie par les groupes qui semble être le critère déterminant. L'année 1995 a agi comme un révélateur des forces et des faiblesses. Sans croissance évidente sur leur marché intérieur ni à l'exportation, ils n'ont pu compter que sur eux-mêmes.

Pour certains, grands ou petits, l'exercice a été cruel. Renault s'est aperçu qu'il ne gagnait pas d'argent avec ses voitures. Bic, à bout de souffle faute de trouver le moyen de renouveler ses produits, a vu ses profits diminuer de 22 %. Les Galeries Lafayette ont enregistré une perte de près de 300 millions de francs.

PLUS FLEXIBLES

Mais ce sont surtout les groupes qui avaient réalisé de vastes opérations dans l'immobilier et la finance ou des acquisitions onéreuses à la fin des années 80 qui ont le plus souffert. Ils ont dû admettre qu'ils ne pouvaient plus compter sur le temps pour digérer des charges devenues insupportables. Il leur a fallu solder les comptes de cette période faste. D'où une multiplication d'opérations-vérité, de provisions exceptionnelles dans les bilans, comme chez Paribas, Bouygues ou la Générale des eaux.

Les sociétés de taille plus modestes ont, pour la plupart, été épargnées par ces remises en ordre. L'insuffisance de leurs moyens financiers les a fait se tenir à l'écart de grandes manœuvres, dont le prix se paie aujourd'hui. Plus flexibles, plus proches de leur marché, elles ont pu aussi mener des restructurations dans leur métier bien avant les grands groupes. Alors qu'Alcatel-Alsthom ou Pechiney entament juste les leurs, elles commencent à toucher les dividendes de leurs efforts passés. Essilor, le fabricant d'optique, qui a entrepris une réorganisation importante de ses activités en 1992-1993, a enregistré en 1994 un bénéfice en hausse de 35 % et en 1995 de 29 % (à 498 millions de francs). Après deux années douloureuses, Strafor-Facom (meuble-outillage) a rebondi en 1995. Avec un chiffre d'affaires en hausse de 12,5 %, et une progression de 123 % de ses bénéfices à 143 millions.

A leur côté, des sociétés habituées à des croissances régulières, bien implantées sur leur marché, ont continué à prospérer. Les profits de Seb se sont accrus l'an dernier encore de 12,5 %, grâce à des produits nouveaux et son réseau international. Sur le marché difficile des matériaux de construction, Imétal a augmenté les siens de 8 %, tandis que Sagem a poursuivi son développement (plus 12,7 % de résultats), aidé par sa gestion rigoureuse et ses métiers porteurs (électronique, télécommunications).

BONNES VALEURS

A l'inverse des très grandes firmes, ces sociétés ont continué à investir, à s'étendre à l'étranger. Legrand a augmenté de 25 % ses investissements (plus de 1 milliard de francs) pour lancer de nouveaux matériels électriques, ce qui ne l'a pas empêché d'afficher un résultat en hausse de 17,6 %. Clarins a racheté le groupe Parfac (parfums) au cours du deuxième semestre. Eramet (résultats en hausse de 76 %), présent dans le nickel et l'acier, s'est adjoint un troisième métier en prenant une participation de 46 % dans la société gabonaise Comilog, producteur de manganèse.

Le marché boursier a repéré ces bonnes valeurs. Depuis le début de l'année, alors que le CAC 40 a progressé de 11,9 %, l'indice SBF des 250 principales valeurs a progressé de 15,3 %. Les actions de ces sociétés saines s'achètent désormais autour de dix-neuf fois leurs bénéfices, ce qui devient très cher.

Martine Orange

Les grands groupes parient sur un rebond en 1996

ENTAMÉE dans l'optimisme, l'année 1995 s'est achevée dans la déception pour les grands groupes. Alors qu'ils espéraient au début de l'année connaître une croissance de 2,1 % de leur chiffre d'affaires, ils n'ont enregistré qu'une hausse de 1,1 %, en grande partie grâce au premier semestre, selon l'enquête réalisée par le Crédit national auprès des soixante-quinze premiers groupes français, y compris les six plus grandes entreprises de service public.

La stagnation de l'activité à partir du milieu de l'année, les effets toujours douloureux des dépréciations monétaires, en particulier du dollar, de la lire et de la livre, ont érodé les ambitions des grands groupes. Surpris, les dirigeants ont choisi de serrer au plus près les stocks, les créances, les dépenses. L'investissement a été le premier poste sacrifié. Les investissements physiques, qui auraient dû croître de 7,6 % selon les prévisions initiales, n'ont augmenté que de 0,4 % (94,4 milliards de francs) en 1995, ce qui ne permet pas de rattraper le recul de l'ordre de 27 % accumulé entre 1990 et 1993. Cette limitation drastique des engagements sur l'avenir a permis aux grands groupes de conserver un taux d'autofinancement très élevé (115 %) et de poursuivre leur désendettement : les charges financières, qui ont été réduites d'un tiers entre 1993 et 1995, devraient être inférieures à 1 % du chiffre d'affaires en 1996.

OFFENSIVE INTERNATIONALE

Les investissements financiers ont été tout aussi modestes : ils se sont élevés, dans les grands groupes, à 70,8 milliards de francs (dont 40 milliards à l'étranger), ce qui constitue *« un niveau inférieur de moitié à celui des années 1989 et 1990, marquées par une vague de croissance externe »*, note le Crédit national. En revanche, les grands groupes ont eu peu recours aux ajustements d'effectifs, limités à 0,4 %. Alors qu'en 1994, année de bonne conjoncture, ils avaient encore supprimé 2,6 % de leur personnel, l'an dernier, le recul a été limité à 0,4 %. *« L'essentiel des ajustements d'effectifs a été opéré entre 1990 et 1994 »*, note le Crédit national.

Constatant que l'exercice 1995 a été fort compromis, les dirigeants ont choisi d'en tirer parti, en nettoyant définitivement leur bilan du poids du passé. Les provisions exceptionnelles ont atteint une ampleur inégalée. Cet apurement des comptes a participé à la dégradation de la marge brute d'autofinancement, qui marque un recul de 1,2 % en 1995 contre une hausse de 13,7 % l'année précédente. A la suite de ces opérations, les grands groupes sont désormais en état pour *« bénéficier à plein et immédiatement de toute amélioration de la demande »*.

Tous croient à un rebond de l'activité en 1996. Les dirigeants prévoient une croissance de 2,6 % de leur chiffre d'affaires, de 3,2 % de leur résultat. S'ils pensent poursuivre les diminutions d'effectifs (0,4 %), ils envisagent, en revanche, une reprise des investissements physiques au rythme de 5,8 %. Mais leur attention devrait surtout se porter sur la croissance externe. Dotés de bilan solide, de ressources financières facilement disponibles, ils souhaitent désormais consolider leurs positions internationales.

M. O.

Havas ne veut pas perdre son influence au sein de la CLT

Des discussions sont en cours avec les actionnaires du groupe luxembourgeois

PIERRE DAUZIER n'est pas découragé. Vendredi 12 avril, lors de la présentation publique des résultats du groupe, le PDG de Havas a affirmé que sa *« stratégie n'avait pas changé »*. Dans l'audiovisuel comme dans la publicité, la presse, l'édition, l'affichage ou le tourisme, Havas a pour objectif de maîtriser l'ensemble des opérations qui vont *« de la conception des produits à leur distribution auprès du consommateur. Télévision, livre ou micro-ordinateur, c'est le contrôle de cette chaîne qui oriente nos investissements »*, a-t-il réaffirmé.

La récente et brutale dilution du groupe Havas dans la Compagnie luxembourgeoise de télédiffusion (CLT) – Albert Frère, PDG de Bruxelles-Lambert, a procédé à une augmentation de capital qui a fait basculer 50 % de la CLT dans les mains du groupe allemand Bertelsmann (*Le Monde* du 4 avril) – n'empêche donc pas Pierre Dauzier de continuer à clamer haut et fort sa volonté d'*« occuper une place forte »* dans l'audiovisuel, en France et en Europe.

Sans rien livrer de ses mouvements, Pierre Dauzier a fait savoir qu'il multipliait les efforts pour que Havas ne perde pas son influence au sein de la CLT. Ainsi, même si c'est une faille juridique qui a permis à Albert Frère, PDG du Groupe Bruxelles Lambert, de s'entendre avec Bertelsmann et d'enlever à Havas, au moins momentanément, ses prétentions à devenir un jour l'actionnaire prépondérant du groupe de communication belgo-luxembourgeois, la solution ne devrait pas passer par les tribunaux. Pierre Dauzier a souligné que des discussions *« d'assez grande ampleur »* étaient en cours entre les groupes Havas et Canal Plus, le groupe allemand Bertelsmann, le Groupe Bruxelles Lambert (GBL) et Audiofina, qui contrôlent la Compagnie luxembourgeoise de télévision (CLT), pour tenter de repositionner Havas au sein de la CLT.

BOUQUET DE PROGRAMMES

Un deuxième sujet de préoccupation pour Pierre Dauzier est l'éventuelle participation de la CLT à un bouquet de chaînes de télévision – diffusées par satellite et en numérique – concurrent de celui de Canal Plus (*Le Monde* du 12 avril). Havas semble, là encore, résolu à peser de tout son poids pour empêcher la CLT de financer la concurrence de sa filiale Canal Plus. S'il n'y arrivait pas, cela ne signifierait pas qu'Havas (actionnaire de la CLT et de Canal Plus) *« soutiendrait »* deux bouquets concurrents : *« Peut-être pourrais-je participer à un deuxième* [comme actionnaire de la CLT], *mais j'ai la conviction qu'on n'évitera pas la concurrence américaine de Disney ou Time Warner en lançant un deuxième bouquet numérique européen concurrent. »*

Pierre Dauzier s'est par ailleurs refusé à commenter la présence d'Albert Frère (Groupe Bruxelles Lambert, GBL) au conseil d'administration d'Havas. Celui-ci, qui avait annoncé sa démission pour protester contre l'alliance d'Havas avec Bertelsmann, Canal Plus et Murdoch dans le dos de la CLT, est semble-t-il revenu sur sa décision. De nouvelles péripéties sont donc probables dans ce feuilleton de la télévision numérique.

Y. M.

Des résultats largement positifs

Avec un chiffre d'affaires de 44,6 milliards de francs en 1995 (+ 4,8 % à périmètre constant par rapport à 1994), Havas a dégagé un résultat net (part du groupe) de 1,11 milliard de francs contre 936 millions de francs l'année précédente. Si l'on tient compte de l'absorption des actifs de la Générale occidentale (GO) à partir d'octobre 1995, le chiffre d'affaires a progressé de 18,8 %. Ces résultats reflètent *« la bonne activité commerciale de l'ensemble des secteurs du groupe »*, indique la direction d'Havas.

La régie et les journaux gratuits ont progressé de 6,8 % à 21,55 milliards de francs, l'affichage (à structure constante) de 4,1 %, et le tourisme de 7,7 % à 8,33 milliards de francs. Les fonds propres du groupe (12,29 milliards de francs) sont en hausse de 24,8 %, malgré l'*imputation sur les réserves consolidées des 3 milliards de francs* qui ont financé l'apport de GO. La trésorerie nette d'Havas atteint 982 millions de francs.

LUCIA

Le Conseil d'Administration de LUCIA s'est réuni le 10 avril 1996 sous la présidence de Monsieur Dominique de la MARTINIERE en vue d'arrêter les comptes de l'exercice 1995.

Conformément aux prévisions qui avaient été faites à la fin du premier semestre, cet exercice renoue avec l'équilibre et se solde par un bénéfice consolidé part du Groupe de 20,2 Millions de Francs.

Ce résultat doit être comparé à la perte de 92,3 Millions de Francs comptabilisés au terme de l'année 1994 et à celle de 440,7 Millions de Francs pour l'exercice 1993.

Cette évolution procède des effets positifs des mesures arrêtées lors des précédents exercices, appuyés par l'amélioration des résultats d'exploitation locative et hôtelière et devraient être confortés par la baisse des taux d'intérêts intervenue ces derniers mois.

Américains et Européens d'accord sur les normes automobiles

LES CONSTRUCTEURS automobiles européens et américains sont tombés d'accord, à l'issue de deux jours de réunion, pour homogénéiser progressivement leurs normes de manière à réduire les coûts, améliorer la sécurité de leurs véhicules et accroître les exportations sur leurs marchés respectifs.

Cet accord entre professionnels marque le début d'une nouvelle période mettant fin à plusieurs décennies de disputes sur les normes de sécurité ainsi que de contrôle de qualité de leurs produits, tels que l'épaisseur des pare-chocs, la conception des ceintures de sécurité ou l'utilité d'un troisième feu stop arrière. Les différences de normes peuvent augmenter de 10 % le coût final de certains véhicules.

DÉPÊCHES

■ **SNCF : le budget prévisionnel** de la Société nationale de chemins de fer, qui sera présenté au conseil d'administration du 24 avril, prévoit une perte de 12,1 milliards de francs en 1996 et une réduction des effectifs de 4 500 salariés. La dette pourrait s'établir à la fin de l'année à 206 milliards de francs, générant 13 milliards de francs de frais financiers annuels. Les investissements seront de 18,9 milliards, soit 3 milliards de plus qu'en 1995, en raison notamment des travaux du TGV Méditerranée. La direction de l'entreprise souligne toutefois que ce budget est *« provisoire »*. Il ne tient pas compte notamment du débat en cours sur l'avenir de la SNCF et des promesses gouvernementales concernant la reprise de sa dette.

■ **MYRYS : le tribunal de commerce de Limoux** (Aude) a placé en redressement judiciaire, vendredi après-midi, la société Myrys SA, qui regroupe 227 distributeurs de chaussures et les ateliers de production sur quatre sites de l'Aude (474 salariés).

■ **AIR INTER EUROPE : l'intersyndicale des personnels navigants techniques** (PNT, pilotes et mécaniciens de bord) d'Air Inter Europe a appelé à un arrêt de travail de 24 heures le vendredi 19 avril, pour protester contre *« la destruction organisée et le dépeçage commercial »* de la compagnie.

■ **RHÔNE-POULENC : le chimiste français et l'américain Dupont de Nemours** vont investir dans une société commune, avec un partenaire chinois, 140 millions de dollars pour la construction d'une usine chimique en Chine, dans la province de Liaoning.

■ **EDF : via son holding Charth, EDF a pris une participation de 35 % dans le capital de Total Energie,** premier ensemblier français dans le domaine de la production d'électricité photovoltaïque (solaire). Cette coopération est destinée à favoriser la réalisation d'opérations conjointes d'électrification de sites isolés, non raccordés aux réseaux électriques sur les marchés étrangers.

■ **LONHRO : le conglomérat britannique** (mines, hôtels) a annoncé, vendredi 12 avril, son intention de renforcer ses liens avec le groupe minier sud-africain Anglo-American. Selon l'accord entre les deux groupes, l'Anglo-American, qui conforte sa mainmise sur les gisements miniers de Lonhro, détient une option lui permettant d'accroître jusqu'à 29 % sa participation dans le groupe britannique.

DIVERSIFICATION Les notaires cherchent à devenir des interlocuteurs de choix dans le conseil patrimonial. Une façon de compenser les problèmes liés à la crise de l'immobilier et de profiter d'un accès direct au patrimoine des Français que leur procure leur charge d'officier ministériel. ● **LA PROFESSION** semble se scinder en deux groupes. D'un côté, les notaires qui ont décidé de faire de cette activité *un point fort, et entendent* marquer leurs distances avec l'Unofi (Union notariale financière), qui a créé ses propres produits mais joue peu la transparence. De l'autre, ceux qui, *faute de connaissances suffisantes en* la matière, font systématiquement appel à l'Union financière. ● **PEU DE NOTAIRES** peuvent finalement prétendre à la qualité de conseils en patrimoine. *Sur les 7 550 notaires français,* seuls environ 400 sont suffisamment équipés et formés pour faire du conseil patrimonial de qualité.

Les notaires s'aventurent dans le conseil patrimonial

Cela fait bientôt dix ans que les notaires se sont lancés sur le marché des placements.
Mais le nombre des vrais spécialistes est faible, et certains, par facilité, cherchent surtout à vendre des produits maison

DU CONSEIL JURIDIQUE et fiscal à l'analyse patrimoniale globale, il n'y a qu'un pas. Les notaires, d'autant plus motivés que leur activité a quelque peu pâti de la crise immobilière, n'hésitent plus à le franchir. *« Il ne s'agit pas vraiment d'une nouveauté »*, remarque Mᵉ Denis Watin-Augouard, notaire à Paris. *« Nous renouons plutôt avec une tradition ancestrale. Rappelez-vous l'évocation de Balzac. Le notaire a toujours été le confident et le conseil patrimonial de la famille. Simplement, il s'était laissé dépasser par les événements et n'avait pas toujours su suivre l'évolution des marchés financiers. »*

Aujourd'hui, les notaires entendent rattraper le temps perdu. *« Nous étions devenus de simples rédacteurs d'actes,* reconnaît Mᵉ Bernard Dumas, l'un des animateurs du développement de l'activité patrimoniale du notariat. *Face à la concurrence accrue des autres professionnels (banques, assureurs, etc.), il nous fallait absolument réagir pour pouvoir survivre. C'est ce que nous avons fait à la fin des années 80. »*

Dès cette époque, le conseil supérieur du notariat se dote d'une structure financière, l'Unofi (Union notariale financière), et met parallèlement en place l'Institut notarial du patrimoine (INP), destiné à former les notaires. Un peu plus tard, la profession élargit la charte déontologique de la profession afin de préciser les missions du « notaire consultant en gestion de patrimoine » et organise une caisse de garantie destinée à dédommager le client susceptible d'être lésé par un notaire peu scrupuleux.

Rapidement, l'Unofi se développe. Détenue en majorité par le Conseil supérieur du notariat (67,6 % du capital) associé à deux assureurs, la Sécurité nouvelle (22,5 %) et l'UAP (9,9 %), l'Union notariale financière devient non seulement une société de conseil patrimonial, mais se met à distribuer ses propres produits : contrats d'assurance-vie, SCPI, fonds communs de placement, auxquels s'ajoute une gamme de prêts immobiliers.

C'est là que le bât blesse. *Les notaires peuvent-ils continuer de clamer leur indépendance, dès lors que leurs diagnostics patrimoniaux débouchent directement sur des produits maison ? En réalité, les choses sont plus compliquées que cela. En matière de gestion patrimoniale, la profession semble se scinder en deux groupes. D'un côté, les notaires qui ont décidé de faire de cette activité l'un de leurs points forts, et entendent marquer leurs distances avec l'Unofi. De l'autre, ceux qui, faute de connaissances suffisantes en la matière, font, au contraire, systématiquement appel à l'Union financière dès qu'ils sont confrontés à un cas d'analyse patrimoniale.

Les premiers ont suivi une formation au sein de l'INP et sont, dans la plupart des cas, détenteurs d'un DES (diplôme d'études spécialisées) en gestion de patrimoine délivré par les facultés de Clermont-Ferrand ou de Caen. Ils n'ont pas hésité à embaucher un (ou plusieurs) collaborateur(s) spécialiste(s) de ce domaine, et mettent tous les moyens en œuvre pour se faire une place dans le *monde hautement concurrentiel* du conseil patrimonial. Leur « plus » ? Leurs compétences juridiques et fiscales. Les notaires sont souvent imbattables pour l'optimisation fiscale et les stratégies successorales. A cela s'ajoute leur bonne connaissance du client, de sa situation professionnelle mais aussi, et surtout, familiale.

Les notaires spécialisés en gestion de patrimoine l'ont bien compris : sans indépendance, point de salut. Indispensable dans la mesure où leur conseil débouche sur le choix de produits d'épargne qui leur paraissent les mieux adaptés au profil patrimonial de leur client. Ils sont d'ailleurs, en retour, rémunérés à la commission par l'heureux élu qui commercialise le produit sélectionné. Les productions Unofi ne sont guère plébiscitées. *« En aucune manière, je ne me sens obligé de préconiser un produit de l'Unofi »*, tient à préciser Mᵉ Dumas.

« Notre fiabilité réside dans cette liberté de choix, poursuit-il. *Nous faisons en quelque sorte notre propre marché, sélectionnant les meilleurs produits d'épargne à partir des données dont nous disposons et que nous échangeons. »* Une association interne a été créée à cet effet, l'ADGPN (Association de développement en gestion de patrimoine notariale), qui a notamment pour but de favoriser la circulation de l'information entre professionnels. Par ailleurs, depuis deux ans, un GIE (groupement d'intérêt économique), composé de juristes, d'universitaires et de notaires, a été formé afin d'intervenir dans des montages financiers difficiles.

Mais tous les notaires ne peuvent prétendre de la même façon à la qualité de conseils en patrimoine. Certes, les sessions de formation de l'INP rencontrent chaque année un grand succès. Elles ont déjà accueilli plus de 5 000 notaires. Mais suivre un module de formation ne suffit pas toujours. Loin s'en faut. *« Sur les 7 550 notaires exerçant actuellement, environ 400 seulement (dont une vingtaine sur Paris) sont équipés pour faire de l'analyse patrimoniale digne de ce nom »*, estime Mᵉ Axel Depondt, qui défend ce rôle patrimonial de la profession. Les notaires qui se déclarent aptes à faire du conseil *en patrimoine* sans en avoir les moyens sont donc encore légion. Leur rôle se limite à déléguer purement et simplement le règlement des problèmes financiers de leurs clients à un conseiller d'Unofi.

La frontière devient alors bien *ténue entre les officiers ministé*riels que sont les notaires et les commerçants financiers pourtant tant décriés par le notariat que sont les conseillers de clientèle des banques. Aussi pertinente et professionnelle soit-elle, l'analyse patrimoniale du représentant de l'Unofi aboutira en effet systématiquement sur l'un des produits que l'Union financière diffuse : assurance-vie, FCP, SCPI. Ce qui n'est pas forcément une garantie de performance.

Laurence Delain

Le meilleur et le pire

L'Unofi (Union notariale financière) propose des produits de placement spécifiques. Certains peuvent être performants, à l'image du bon de capitalisation Unofi Capital *(7,37 % de rendement net en* 1994) ou encore du contrat d'assurance-vie à prime unique Unofi Epargne (7,26 % nets en 1994). Mais ce n'est pas toujours le cas, et rien n'empêchera l'Union financière de recommander telle SCPI en perte de vitesse ou tel fonds commun de placement médiocre (secteur où les produits Unofi ne brillent guère).

Le plus gênant, c'est que l'Union financière notariale est plutôt avare de communication et ne figure jamais dans les palmarès comparatifs que publie régulièrement la presse spécialisée. A force de confidentialité, l'Unofi finit par susciter la méfiance. Il faudrait qu'elle se décide à se transformer en une véritable banque du notariat et accepte de jouer le jeu d'une vraie concurrence.

Le PEA, un îlot préservé

A l'heure où les gouvernements successifs revoient à la baisse les mesures destinées à encourager l'épargne, le PEA (plan d'épargne en actions) a *jusqu'ici* été préservé. Il *s'agit* d'une enveloppe idéale pour gérer un portefeuille d'actions françaises hors fiscalité.

FISCALITÉ

Premier avantage : les plus-values et les revenus d'actions sont totalement exonérés d'impôt au-delà d'un délai de cinq ans.

Deuxième avantage : les cessions de titres effectuées dans le cadre d'un PEA ne sont pas prises en compte dans le calcul du seuil qui déclenche l'imposition des plus-values pour les valeurs mobilières (100 000 francs en 1996), et les avoirs fiscaux auxquels donnent droit les dividendes versés sont exonérés d'impôt.

Troisième avantage : l'investisseur qui conserve son plan pendant au moins huit ans pourra convertir le capital acquis en rente viagère totalement défiscalisée. En contrepartie, quelques règles de fonctionnement devront être respectées.

Les versements effectués devront être investis en valeurs éligibles au PEA (ou rester en attente sur un compte d'espèces non rémunéré associé au plan) : actions de sociétés françaises, bons de souscription et droits d'attribution attachés à ces actions, actions de sicav détenant au moins 60 % d'actions françaises, parts de fonds communs de placement (FCP), dont l'actif est composé au minimum à 75 % d'actions françaises.

Il n'est possible d'ouvrir qu'un seul PEA par contribuable (deux pour un couple marié). Les versements ne peuvent excéder 600 000 francs sur un plan. Mais les dividendes et les avoirs fiscaux versés ne sont pas pris en compte dans ce plafond.

En cas de sortie anticipée avant cinq ans, l'épargnant risque d'être imposé sur les plus-values réalisées et sur les revenus encaissés. Le taux d'imposition sera de 26,4 % pour un retrait avant deux ans et de 19,9 % entre deux ans et cinq ans. Toutefois, ces gains ne seront taxés que si le total des cessions de l'année augmenté de la valeur liquidative du PEA interrompu dépasse 100 000 francs en 1996. Par ailleurs, tout retrait partiel avant huit ans *entraînera la clôture du plan. Après huit ans, un tel* retrait ne met pas fin à celui-ci, mais il interdit tout nouveau versement.

Laurent Edelmann

Acheter une résidence secondaire

Pourquoi ne pas profiter des week-ends de printemps pour partir à la chasse d'une résidence secondaire ? De récentes mesures gouvernementales permettent cette année d'acheter un bien ancien avec un PEL (plan d'épargne logement) *(lire ci-dessous)*. Même si elle est moins sensible que dans les grandes agglomérations, la baisse du prix du mètre carré concerne également l'habitat rural.

IMMOBILIER

Selon les dernières statistiques, fournies par les Safer (Société d'aménagement foncier et d'établissement rural), qui recensent les *propriétés rurales transformées en résidences* secondaires, le prix des maisons de campagne se situait, en moyenne nationale, à plus de 450 000 francs pour la période 1992-1993.

La majorité des transactions concerne des *propriétés* bâties *sur* un terrain de moins de trois hectares, achetées, pour la plupart, par des membres issus des classes moyennes et supérieures. Même si quelques investisseurs adoptent une stratégie spéculative consistant à revendre le bien après restauration complète des bâtiments, la plupart des acheteurs les destinent à un usage de villégiature. Plusieurs précautions s'imposent tout de même.

La première consiste à ne pas se laisser abuser par l'impression que donne la maison en plein été. C'est plutôt l'hiver, quand il fait froid ou quand il pleut, que l'on perçoit le mieux les défauts d'une bâtisse, qu'il s'agisse de son isolation ou de l'étanchéité de sa toiture.

De même, si les charmes de l'habitat diffus *s'exacerbent durant la belle saison, rien de pareil* l'hiver où les voies d'accès peuvent s'avérer difficilement praticables. Par ailleurs, une maison de campagne isolée constituera une cible idéale pour les cambrioleurs qui ratissent les campagnes *en morte saison.*

Il est également impératif de parcourir les gazettes locales pour vérifier que l'environnement, a priori paisible, n'est pas menacé, dans un proche avenir, par un projet d'infrastructures important, comme le passage d'une ligne de TGV, l'ouverture d'une bretelle d'autoroute ou, pire, la construction d'un aéroport.

Arnaud de Fréminville

Le plan d'épargne logement reste sans équivalent

SI L'UNANIMITÉ existe aujourd'hui en matière de conseil patrimonial, elle a un nom : épargne logement. Le fameux plan d'épargne logement (PEL) voit jour après jour ses attraits se renforcer par la grâce de la baisse des taux.

La garantie de rémunération de 5,25 % – en fait 5,22 % après remboursement de la dette sociale (RDS) – est sans équivalent à moyen terme. Les 5,25 % offerts par les PEL ne sont soumis qu'à un seul impôt, le RDS de 0,5 %. Les *possibilités d'emprunt* qui sont attachées au PEL et les mesures exceptionnelles de déblocage annoncées par le gouvernement ne font que renforcer l'intérêt du PEL. Surtout que le niveau de rémunération ne peut pas être remis en cause, il est figé à l'ouverture du plan.

Ainsi les plans ouverts entre le 16 mai 1986 et le 6 février 1994 offrent encore aujourd'hui du 6 % (5,973 après RDS). *Contrairement* à ce qui se passe pour le livret A ou le compte d'épargne logement (CEL), le taux en vigueur lors de la signature du contrat ne peut plus être modifié.

Le PEL peut être ouvert avec un versement minimal de 1 500 francs et doit ensuite être alimenté de façon régulière pendant quatre ans. Les dépôts sont plafonnés à *400 000 francs et rémunérés à* 5,22 % nets d'impôts (en fait 3,94 % d'intérêts proprement dits auxquels s'ajoute une prime égale au quart des intérêts acquis dans *la limite de 10 000 francs).*

QUATRE ANS

Avec une durée théorique du blocage de l'épargne pour bénéficier de la rémunération la plus avantageuse de quatre ans, il s'agit bien d'un placement à moyen terme. Il faut le double pour ne pas être pénalisé avec un contrat d'assurance-vie ou un PEP (plan d'épargne populaire).

Même en cas de sortie anticipée d'un PEL, les pénalités ne sont pas *trop dures.* Au bout de dix-huit mois, la rémunération est équivalente à celle du livret A (3,5 %) si l'opération d'épargne débouche sur un emprunt. Mais il vaut mieux attendre quatre ans. Au-delà, à *partir de la cinquième année,* l'épargnant peut décider chaque année de prolonger son plan en gardant les mêmes caractéristiques jusqu'à la fin de la dixième *année. Ce qui en fait tout simple*ment le meilleur produit de trésorerie existant.

Le mécanisme du PEL a été pourtant conçu avant tout pour *offrir des prêts immobiliers* à des taux inférieurs à ceux des crédits ordinaires. Il est intéressant de les utiliser, d'autant plus que le gouvernement a adopté des mesures *exceptionnelles qui permettent* d'emprunter davantage ou pour plus longtemps et élargissent le champ des biens pouvant être financés. Ainsi, le délai accordé pour faire jouer les droits à prêt après la clôture du plan est porté à *deux ans pour les fermetures in*tervenant cette année. Il est possible, seulement en 1996, d'utiliser un prêt lié à un PEL pour financer l'acquisition d'une résidence secondaire ancienne. Enfin, les droits à prêt sont majorés de 20 %. Le titulaire d'un plan peut : em*prunter un montant de 20 % supé*rieur à ce qu'il aurait pu prétendre, emprunter la même somme sur une période plus longue de 20 % ou combiner les deux (10 % de prêt supplémentaire et une durée de remboursement allongée de 10 %).

RETRAITS SOUS CONDITIONS

Les détenteurs du PEL auront *également* la possibilité de procéder à des retraits d'argent déposé sur leur plan sans perte des avantages sous certaines conditions. Seuls les plans ouverts avant le *30 juin 1993 sont concernés et* la mesure adoptée par le Parlement, mais dont les décrets d'application ne sont pas encore parus, ne sera plus applicable après le 30 septembre 1996. Les prélèvements ne devront pas dépasser *100 000 francs, limite qui s'appli*quera à l'ensemble d'un foyer fiscal.

E. L.

■ **NOUVEAU MARCHÉ : deux nouvelles sociétés ont été admises** *à la cote du nouveau marché, High Co (conseil en marketing) et* Joliez-Regol (courtage d'assurances). Concernant High Co, les titres sont diffusés dans le public dans le cadre d'un placement garanti clos le 15 avril. Les actions seront cotées à partir du 17 avril. Pour Joliez-Regol, les titres seront diffusés à la fois par placement garanti *et par une offre à prix ferme.* Les deux opérations auront lieu du 18 au 23 avril. La date de cotation n'a pas encore été fixée. Le nouveau marché, qui a commencé à fonctionner le 20 mars, ne compte qu'une seule société pour l'instant, Infonie. Une trentaine d'entreprises sont attendues sur ce nouveau compartiment boursier en 1996.

■ **OUTRE-MER : le prêt à taux zéro, qui a connu en métropole un bon succès** depuis son lancement en octobre 1995, pourrait [illegible] introduit dans les départements d'outre-mer (DOM) en sub[illegible] du prêt spécial immédiat (PSI) dès lors qu'il pourra *« être adapté aux besoins et aux conditions des DOM »*, indique le ministère de l'outre-mer. Le PSI permet l'accession à la propriété *« intermédiaire »*, c'est-à-dire pour les gens disposant d'un plafond de ressources supérieur ou égal à 135 % du plafond pour une HLM en métropole. Il peut être subventionné pour les ménages à plus faibles revenus.

■ **CHÈQUES :** ***tout chèque volé ou perdu peut être déclaré immédiatement*** auprès d'un nouveau centre mis à la disposition des détenteurs de chéquiers par la Banque de France, depuis jeudi 11 avril. Le Centre national d'appel des chèques perdus ou volés est contactable vingt-quatre heures sur vingt-quatre, sept jours sur sept, par téléphone, les incidents signalés étant aussitôt intégrés dans le fichier national des chèques irréguliers (FNCI) de la banque *centrale, qui peut être consulté* par *30 000 commerçants ou presta*taires de services abonnés au service Résist. Le numéro mis à la disposition des détenteurs de chéquiers est le 36-68-32-08 (2,23 francs la minute).

REVUE DES ACTIONS

AGROALIMENTAIRE	12-04-96	Diff.
Bongrain	2750	+4,12
Danone	788	−0,25
Eridania Beghin	834	−3,11
Fromageries Bel	5090	−0,19
LVMH Moet Vuitton	1279	+1,02
Pernod-Ricard	315,60	−0,59
Remy Cointreau	145,50	+1,11
Saint-Louis	1430	−0,69
	—	—
	—	—

ASSURANCES	12-04-96	Diff.
AGF-Ass.Gen.France	141,40	−1,73
Axa	307,10	−0,71
GAN	152,40	−1,67
SCOR SA	182,80	−2,24
UAP	109,10	−4,29
Union Assur.Fdal	630	−1,25
	—	—
	—	—

BATIMENT ET MATERIAUX	12-04-96	Diff.
Bouygues	514	+0,98
Ciments Fr.Priv.B	248	−0,72
Colas	921	+1,09
Eiffage	791	−2,34
Eurotunnel	5,75	+15
GTM-Entrepose	327,80	−6,31
Imetal	740	+2,06
Jean Lefebvre	329	+1,23
Lafarge	338,40	+1,13
Poliet	509	−6,60
Saint-Gobain	629	+2,11
SGE	129,50	+0,46
	...	...

CHIMIE	12-04-96	Diff.
Air Liquide	896	−2,50
Gascogne (B)	498	−0,40
Michelin	248	−0,80
Plastic-Omn.(Ly)	391,10	−2,95
Rhone Poulenc A	129,50	−0,26
Roussel Uclaf	*1115*	−2,62
Sanofi	386	−1,53
Synthelabo	400,60	+0,83
	—	—

CONSOMMATION NON ALIMENTAIRE	12-04-96	Diff.
BIC	583	+4,66
Chargeurs	1369	+1,55
Christian Dior	703	+0,57
Clarins	587	−1,83
DMC (Dollfus Mi)	266	−0,70
Essilor Intl	1315	−0,37
Groupe Andre S.A.	445	−0,86
L'Oreal	1516	−1,30
Moulinex	88,90	+3,37
Salomon (Ly)	3335	−0,38
S.E.B.	790	−1,25
Skis Rossignol	1770	−1,11
Sommer-Allibert	1503	+3,29
Zodiac ex.dt divid	1150	+1,23
	—	—
	—	—

Net intérêt pour les valeurs pétrolières

WALL STREET s'est enrhumé et, pour une fois, la Bourse de Paris n'a pas éternué ! Tout juste s'est-elle contentée de prendre un peu de repos pour terminer *la semaine sur ses niveaux de jeudi* dernier. En quatre séances, lundi étant férié en raison des fêtes de Pâques, l'indice CAC 40 a perdu – très symboliquement – 0,01 % à 2 074,74 points.

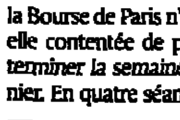

VALEURS

Les financières ne se lassent pas d'être les stars de la cote, et notamment Paribas. Il ne se passe désormais plus une semaine sans que le titre ne tienne le devant de la scène. Dès mardi, première séance de la période, Paribas était encore *très entourée, affichant le plus gros volume de* transactions d'une séance relativement calme. André Lévy-Lang, dans un entretien à l'hebdomadaire financier *Investir*, attribue la récente bonne performance de Paribas en Bourse au règlement des dossiers de la Navigation mixte (*Le Monde* daté 7-8 avril) et de l'immobilier, le président de Paribas précisant qu'avec une dotation d'un peu moins de 2 milliards de francs sur la Cogedim en 1995 « *les coûts résiduels* [de cette activité] *entrent maintenant dans le cadre normal de l'exploitation* ». Le président de Paribas estime que, ces incertitudes étant levées, l'action intéresse à nouveau les grands investisseurs internationaux et notamment les Anglo-Saxons. Il a par ailleurs balayé les rumeurs selon lesquelles la Société générale pourrait lancer une OPA sur Paribas : « *Je rencontre Marc Viénot* [président de la Société générale] *pratiquement chaque semaine. Il a clairement démenti et à plusieurs reprises tout projet d'OPA sur Paribas.* » Paribas termine la semaine à 324,80 francs, en repli de 1,2 %. Depuis le début de l'année, le titre a gagné 21 %.

Les résultats des entreprises ont encore donné cette semaine l'occasion aux boursiers de décerner des blâmes et des satisfecits. Du côté des bonnes notes, la Lyonnaise des Eaux n'est pas la dernière. Jeudi, après la présentation des résultats du groupe, le cours de l'action a nettement progressé. Plusieurs explications sont avancées par les analystes : *pour la société de Bourse Leven, la stratégie* de recentrage sur les métiers de l'eau et surtout l'élimination des foyers de pertes et des activités trop cycliques sont des éléments jugés séduisants. Pour Leven, qui maintient son opinion à l'achat, le groupe a les moyens d'atteindre ses objectifs en 1998. D'autres estiment que la valeur rattrape son retard de cours par rapport à la Générale des Eaux, dont l'écart normal se situe aux alentours de 5 %, alors que jusqu'à présent il était de l'ordre de 15 %. Vendredi en clôture, l'action a terminé sur un gain hebdomadaire de 6,50 % à 500 francs.

Du côté des pétrolières, Elf Aquitaine a largement bénéficié non seulement de la hausse des cours du pétrole brut, mais surtout de l'annonce d'une nouvelle découverte dans le golfe de Guinée. Si l'on ajoute à ces deux raisons une recommandation de Paribas Capital Market d'arbitrer Elf Aquitaine au détriment de Total, on comprend plus facilement que le titre ait gagné 6,95 % à 373,80 en quatre séances. Depuis le début de l'année, le cours d'Elf était littéralement « *plombé* », reconnaissent les opérateurs en raison notamment d'anticipations de mise sur le marché des 10 % détenus par l'Etat. Aux étrangères, Elf Gabon a terminé la semaine à 1 060 francs en progression de 18,4 % sur la seule séance de vendredi. Cette performance est attribuée à la bonne progression des résultats 1995, ainsi qu'à un relèvement du dividende à 16,50 dollars contre 11,50 dollars en 1994.

A *186,80* francs, Cap Gemini Sogeti termine à son plus haut niveau de l'année, en hausse de 11,86 % sur son cours de jeudi 11 avril. La perspective de la fusion entre Cap Gemini Sogeti avec sa holding Sogeti est appréciée par les analystes boursiers, qui estiment que celle-ci se fait dans de bonnes conditions. Cet intérêt s'est manifesté dans les recommandations boursières : *l'opinion de la* société de Bourse James Capel est passée de « neutre » à « acheter ». Les actionnaires de Sogeti se verront proposer 3,5 actions nouvelles contre une action Sogeti.

François Bostnavaron

CRÉDIT ET BANQUES	12-04-96	Diff.
Bancaire (Cie)	544	−0,91
B.N.P.	203,60	+1,49
C.C.F.	240,50	−0,37
Cetelem	1040	−3,88
Comptoir Entrep.1	12,75	−8,92
CPR	439,80	+1,10
Cred.Fon.France	62	−3,30
Credit Local Fce	387,40	−2,29
Credit Lyonnais CI	210	+0,19
Credit National	394,10	−1,72
Societe Gale A	577	−1,53
UFB Locabail	468	−2,50
UIC	82	−11,20
Via Banque	192	−2,78
Sovac	610	+10,90

DISTRIBUTION	12-04-96	Diff.
Carrefour	3687	−0,32
Casino Guichard	179,70	−0,88
Castorama DI (Li)	887	−2,52
Comptoir Moder.	1851	−2,57
Damart	4155	−1,77
Docks France	932	+2,53
Galeries Lafayette	1636	−1,68
Guilbert	785	−0,88
Guyenne Gascogne	1689	+3,17
Pinault-Prin.Red.	1376	−1,99
Primagaz	590	+4,42
Promodes	*1321*	−2,14
Rexel	1146	−0,34
	—	—
	—	—

ÉLECTRICITÉ ET ÉLECTRONIQUE	12-04-96	Diff.
Alcatel Alsthom	470	−0,59
Alcatel Cable	463,30	−0,15
CS Signaux(CSEE)	233,90	+3,09
Intertechnique 1	551	+0,18
Labinal	698	−1,96
Legrand	947	[illegible]
Matra-Hachette	131	+3,39
Sagem SA	3135	−2,38
Schneider SA	230,70	+3,91
Thomson-CSF	128	+2,95
	—	
	—	
	—	

IMMOBILIER ET FONCIER	12-04-96	Diff.
G.F.C.	412	+1,19
Rue Imperiale(Ly)	4200	
Sefimeg	342,10	−0,84
Simco	470	+1,29
UIF	459,90	+3,11
Lucia	*52,50*	+3,96
Silic	750	+0,40
Sogeparc (Fin)	710	+1,42
	—	
	—	

INVESTISSEMENT ET PORTEFEUILLE	12-04-96	Diff.
Bollore Techno.	578	−0,68
Cerus Europ.Reun	90,50	+3,42
CGIP	1151	−6,94
Eurafrance	1900	−1,29
Gaz et Eaux	2200	+1,24
Lagardere (MMB)	132,70	+3,91
Marine Wendel	410	+1,67
Navigation Mixte	750	+1,21
Nord-Est	136	+3,40
Paribas	324	−1,68
Suez	211,70	−1,53
Worms & Cie	276,30	−3,05
Parfinance	*212*	+8,23
Montaignes P.Gest.	640	−7,43
	—	

MÉTALLURGIE, MÉCANIQUE	12-04-96	Diff.
Bertrand Faure	158,50	−3,93
Dassault-Aviation	478	+3,68
De Dietrich	*261*	+1,55
Eramet	365	+0,82
Fives-Lille	539	−0,18
Legris Indust.	236,40	−7,22
Metaleurop	56	+2,25
Pechiney CIP	248	+2,90
Pechiney Intl	115	+5,89
Peugeot	747	+0,86
Renault	144,90	−0,61
Strafor Facom	369	+0,19
Valeo	269	+3,46
Vallourec	251,90	−0,07
	—	

MINES D'OR, DIAMANT	12-04-96	Diff.
Anglo American #	323	+1,92
Buffelsfontein #	17,80	+24,91
De Beers #	160	+2,69
Driefontein #	80,10	+5,18
Gencor Limited #	19,05	−0,78
Harmony Gold #	61,90	+1,38
Randfontein #	41,45	+7,34
Saint-Helena #	38	+3,82
Western Deep #	237,50	+6,74
	—	

PÉTROLE	12-04-96	Diff.
Elf Aquitaine	370,90	+6,76
Esso	646	−3
Geophysique	347	+5,15
Total	353	+8,51
BP France	—	
Erap-Elf CPet.	333,90	+6
	—	

SICOMI OU EX-SICOMI	12-04-96	Diff.
Bail Investis.	859	−0,80
Interbail	270	+7,32
Klepierre	621	
Locindus	893	+3,70
Selectibanque	107,30	+0,28
Unibail	516	−0,76
Genefim	149	+6,42
Immobail	128,10	+1,46
	—	

TRANSPORTS, LOISIRS, SERVICES	12-04-96	Diff.
Accor	762	−0,39
BIS	520	−4,41
Canal +	1160	−3,25
Cap Gemini Sogeti	186,50	+11,81
CEP Communication	476,50	−0,10
Club Mediterranee	473	−0,94
Eaux (Gle des)	518	+3,09
Ecco	1108	−3,54
Euro Disney	13,90	−0,71
Filipacchi Medias	955	+5,52
Havas	444,90	−1,25
Lyonnaise Eaux	498,80	+6,57
Publicis	415,10	+3,24
S.I.T.A	1070	+0,56
Sligos	497,50	−1,64
Sodexho	1960	−1,81
Technip	467,50	+0,49
Scac Delmas(SVD)	820	
Dauphin OTA	290	−8,27
OGF Omn Gest.Fin.	...	
TF1-1	527	+3,74
	—	

VALEURS A REVENU FIXE OU INDEXÉ	12-04-96	Diff.
Emp.Etat 6%93-97 #	101,86	+0,07
EDF-GDF 3%	7750	−0,18
CNB TMO 82-97 (S)	101,40	+0,19
CNB Parib.97TMO(S)	...	+0,03
CNB Suez 97 TMO(S)	...	+0,03
CNI TMO 1/82-97(S)	101,40	+0,19

LES PERFORMANCES DES SICAV OBLIGATAIRES

FININFO

(*Les premières et les dernières de chaque catégorie*) le 3 avril

OBLIGATAIRES FRANÇAISES DE CAPITALISATION

Performance moyenne sur 1 an : 11,52 %, sur 5 ans : 50,53 %

LIBELLÉ	Organisme promoteur	Rang	Perf. % 1 an	Rang	Perf. % 5 ans	Valeur liquid.
PARTNER OBLIGATIONS 2002	LA MONDI	1	18,52	5	67,84	19884,37
OAT INDICE GESTION	*CDC GEST*	2	17,76	—	—	16839,09
CPR OAT-PLUS	CPRGESTI	3	17,51	7	69,70	20403,10
LION OAT	CL	4	17,28	—	—	197970,19
SYNTHESIS	CNCA	5	17,36	—	—	15394,22
BIP OAT INDEX (D)	BIP	6	16,93	13	64,57	19108,34
BIP OAT INDEX (C)	BIP	7	16,93	12	64,64	22799,23
REFLEX PREMIERE (C)	SCAF	8	16,88	8	66,25	1867,48
REFLEX PREMIERE (D)	SCAF	9	16,88	7	66,26	1673,10
OBLIPAR	PARIBAS	10	16,70	4	67,93	16560,05
FRUCTI-PREMIERE (D)	CCBP	11	16,45	17	62,76	12317,22
FRUCTI-PREMIERE (C)	CCBP	11	16,45	17	62,76	12317,22
FINORD INDEX OBLIGATIONS	CDT NORD	13	16,41	—	—	2960,50
FRASECUR	PARIBAS	14	16,41	14	64,28	249019,91
PARIBAS CAPITALISATION	PARIBAS	15	16,14	22	61,41	2144,69
BATI PREMIERE	INVESTIM	16	16,07	16	62,87	21006,23
PROFICIUS	CNCA	17	15,92	61	56,11	987,67
SOGEPREMIERE (D)	SG	18	15,89	43	57,83	5415,61
SOGEPREMIERE (C)	SG	19	15,89	44	57,83	5548,59
FIMINDEX PREMIERE	FIMAGEST	20	15,88	11	64,75	10164,72
LION INSTITUTIONNELS	CL	21	15,76	27	60,30	42464,33
OBLICIC REGIONS	CIC PARI	22	15,67	37	58,56	1152,16
LION TRESOR	CL	23	15,67	48	56,93	2395,01
STATE STREET OAT PLUS (D)	STATE ST	24	15,51	—	—	1457,59
STATE STREET OAT PLUS (C)	STATE ST	24	15,51	—	—	1457,59
INDOSUEZ HORIZON 30 (C)	INDOSUEZ	26	15,49	—	—	13373,95
INDOSUEZ HORIZON 30 (D)	INDOSUEZ	27	15,41	—	—	11697,52
UAP ALTO	UAP	28	15,24	15	63,41	159,19
UNI-GARANTIE (C)	CNCA	29	15,19	67	54,83	1645,06
UNI-GARANTIE (D)	CNCA	30	15,18	68	54,81	1337,54
CAPISCOR	SCOR	31	15,13	26	60,40	1173,78
FIMARENTE	FIMAGEST	32	15,12	60	56,22	17394,81
PRIMANCE (D)	SG	33	15,09	...	—	11141,80
PRIMANCE (C)	SG	34	15,09	—	—	12374,54
SELECTION VALEURS DU TRESOR	CCF	35	15,06	46	57,03	107468,28
SELECTION PREMIERE	CCF	36	15,03	66	55,06	13563,89
OBLIFUTUR	CNCA	37	14,95	95	51,18	3815,33
BRED OBLI-PREMIERE	BRED	38	14,93	97	51,12	4369,37
PLACEMENTS REASSURANCE	SCOR	39	14,88	20	62,32	1096,76
AZUR-OBLIGATIONS (D)	GROUPAZU	40	14,83	2	68,47	302,42
AZUR-OBLIGATIONS (C)	GROUPAZU	40	14,83	2	68,47	302,42
PARTNER VT	LA MONDI	42	14,82	178	45,85	17363,39
SELECTION RENDEMENT	CCF	43	14,76	70	54,34	222,19
EPARGNE INSTITUTIONS	CDT NORD	44	14,73	38	58,52	10764,62
FINORD VALORISATION	CDT NORD	45	14,72	76	52,97	2371,07
MORGAN PREMIERE CATEGORIE	JP MORGA	46	14,68	32	59,03	1543,69
SUD HORIZON	L.B.	47	14,66	167	46,70	380,35
INDOSUEZ OAT (C)	INDOSUEZ	48	14,63	31	59,40	25470,94
OPPORTUNITE OBLIGATAIRE	PARIBAS	49	14,63	25	60,54	81889,11
INDOSUEZ OAT (D)	INDOSUEZ	50	14,60	33	58,96	16007,33
GAN RENDEMENT	GAN	51	14,59	...	—	5558,44
UAP PREMIERE CATEGORIE (C)	UAP	52	14,53	41	57,76	12180,42
UAP PREMIERE CATEGORIE (D)	UAP	53	14,52	42	57,75	11419,54
MORGAN NET	*JP MORGA*	*54*	*14,48*	*36*	*58,60*	*2127,95*
GROUPAMA OBLIGATIONS	GROUPAMA	55	14,44	106	50,34	589,22
NATIO EPARGNE OBLIGATIONS	BNP	56	14,44	30	59,89	205,13
NOVEPARGNE	CHOLET	57	14,41	72	53,98	12248,61
OBLI-ASSOCIATIONS (C)	PARIBAS	58	14,36	28	60,09	219,16
OBLI-ASSOCIATIONS (D)	PARIBAS	58	14,36	28	60,09	219,16
OBJECTIF RENDEMENT	LAZARD	60	14,34	121	49,53	16362,73
SLIVARENTE	CL	61	14,33	82	52,23	230,06
VICTOIRE OBLIREA	VICTOIRE	62	14,30	9	65,82	457,77
PYRAMIDES	*VERNES*	*63*	*14,26*	*69*	*54,67*	*23422,11*
ECOFI PREMIERE	ECOFI FI	64	14,21	93	51,29	1472,29
CPR OBLIG	CPRGESTI	65	14,19	6	66,44	2057,73
AVEC COUPON	BQ EUROF	66	14,17	...	—	1196,92
PLACEMENTS OBLIGATIONS (C)	NSM	67	14,17	34	58,71	17638,84
PLACEMENTS OBLIGATIONS (D)	NSM	68	14,17	35	58,71	15235,33
PLACEMENTS CAPITALISATION	NSM	69	14,16	59	56,25	18048,95
CM EPARGNE COURT TERME (D)	*CDT MUTU*	243	7,44	221	40,51	*804,97*
SUD DYNAMIQUE	L.B.	244	7,28	153	47,52	14865,46
CENTRALE COURT TERME	CCR	245	7,27	98	51,07	23917,17
BIP TRESORERIE	BIP	246	7,25	196	44,18	11853,64
EPARC CONTINENT	CONTINEN	247	7,24	234	32,54	64,19
MULTIASSOCIATIONS (C)	MULTIFON	248	7,13	208	43,60	21127,33
MULTIASSOCIATIONS (D)	MULTIFON	249	7,13	209	43,59	20022,66
FIMEPARGNE	FIMAGEST	250	7,08	172	46,24	17154,49
CYRIL PLUS	CYRIL FI	251	7,02	194	44,34	*871,91*
INDOSUEZ REGULARITE	INDOSUEZ	252	7,02	171	46,34	18195,58
OBC COURT TERME	OBC	253	7	—	—	109737,97
HAUSSMANN INSTITUTIONNELS	WORMS	254	6,86	228	39,28	1642,67
PYRAMIDES OBLIG PLUS (D)	VERNES	255	6,81	...	—	10307,73
ABF COURT TERME	ABF	256	6,81	180	45,58	1863,92
PYRAMIDES OBLIG PLUS (C)	VERNES	257	6,81	—	—	11187,47
BTP MONEPLUS	*B BTP*	258	6,68	176	45,96	*19587,61*
SOPRANE COURT TERME (C)	BACOT	259	6,67	186	44,98	9410,29
SOPRANE COURT TERME (D)	BACOT	260	6,67	185	44,98	8721,78
BFT COURT TERME	BFT	261	6,56	—	—	117251,41
SESTERCES	BGP	262	6,47	206	43,77	86148,41
AA MOYEN TERME	GEREROPC	263	6,46	238	28,46	1466
NATWEST PREMIERE	NATWEST	264	6,44	215	41,95	1724,45
SNVB EPARGNE DYNAMIQUE (C)	SNVB	265	6,41	197	44,18	11440,78
SNVB EPARGNE DYNAMIQUE (D)	SNVB	266	6,41	198	44,18	10896,57
ECOFI ARBITRAGE (D)	ECOFI FI	267	6,26	168	46,69	1755,63
ECOFI ARBITRAGE (C)	ECOFI FI	267	6,26	168	46,69	1755,63
ELAN SECURITE	ROTHSCHI	269	6,24	233	37,28	16714,53
PROVAL MT (D)	WORMS	270	6,23	227	39,92	11249,04
COSMOS ELYSEES	ABF	271	6,22	212	43,03	186,95
VIA OBLIGATAIRE	VIA BANQ	272	6,18	210	43,48	7126,31
PROVAL MT (C)	WORMS	273	6,17	229	39,26	14756,06
NATWEST TAUX VARIABLE (C)	NATWEST	274	6,08	—	—	1077,67
NATWEST TAUX VARIABLE (D)	*NATWEST*	*274*	*6,08*	—	—	*1077,67*
PYRAMIDES PLACEMENTS	VERNES	276	6,07	211	43,24	42702,54
OPFIS CT+SICAV	ORSAY	277	5,74	—	—	293072,65
ALFA LONG TERME (D)	GEREROPC	278	4,61	235	29,97	1045,68
ALFA LONG TERME (C)	GEREROPC	279	4,61	236	29,97	1446,98
ORSAY VALORISATION	ORSAY	280	1,61	138	48,67	18413,11
ORSAY PREMIERE	ORSAY	281	1,01	177	45,92	1857,63

OBLIGATAIRES FRANÇAISES COUPONS MULTIPLES

Performance moyenne sur 1 an : 10,58 %, sur 5 ans : 48,37 %

LIBELLÉ	Organisme promoteur	Rang	Perf. % 1 an	Rang	Perf. % 5 ans	Valeur liquid.
NATIO REVENUS	BNP	1	14,28	2	56,21	1072,45
FRANCE TRIMESTRIELLE	CDC GEST	2	13,84	—	—	5570,85
PARIBAS REVENUS	PARIBAS	3	13,79	1	59,57	103,72
EPAROBLIG	NATWEST	4	12,92	12	50,82	1260,74
NORWICH REMUNERATION	NORWICH	5	12,81	—	—	110,30
FINORD TRIMESTRIEL	CDT NORD	6	12,66	7	52,34	1100,36
REVENU-VERT	*CNCA*	*7*	*12,44*	*17*	*47,53*	*1176,69*
ECUREUIL TRIMESTRIEL	ECUREUIL	8	11,94	20	46,08	1960,86
CAP REVENUS	CARDIF	9	11,90	16	49,55	5211,55
LION TRIMESTRIEL 5	CL	10	11,68	11	51,02	4608,84
FRUCTIDOR	CCBP	33	7,73	15	49,63	255,76
BIP CAPI-RENTE C	BIP	34	6,85	—	—	226,83
BIP CAPI-RENTE D	BIP	35	6,85	...	—	170,46
INTERETS TRIMESTRIELS	CORTAL	36	5,54	25	38,33	1074,86
REVENU MENSUEL	GEREROPC	37	4,12	27	27,79	2035,47

OBLIGATAIRES FRANÇAISES INTERNATIONALES

Performance moyenne sur 1 an : 12,77 %, sur 5 ans : 41 %

LIBELLÉ	Organisme promoteur	Rang	Perf. % 1 an	Rang	Perf. % 5 ans	Valeur liquid.
CONVERGENCE EUROPE GESTION	CDC GEST	1	30,35	—	—	11965,81
MDM OBLIG-INTER	MDMASSUR	2	29,66	10	51,23	121,67
INDOSUEZ MULTIOBLIGATIONS	INDOSUEZ	3	24,56	5	54,40	648,42
MDM ECU	MDMASSUR	4	23	12	49,89	128,93
VIVLONGTERME	FERRI	5	21,84	3	57,27	18457,68
EUROPE PREMIERE	CDC GEST	6	18,36	—	—	1100,77
VICTOIRE ANDROMEDE	ABEILLE	7	17,64	...	—	1230832,49
INDOSUEZ STRATEGIE MONDE (C)	INDOSUEZ	8	17,13	...	—	1198,90
INDOSUEZ STRATEGIE MONDE (D)	INDOSUEZ	8	17,13	—	—	1198,90
VICTOIRE SECURITE	VICTOIRE	10	16,47	2	57,97	184,73
VICTOIRE OBLIGATIONS	VICTOIRE	11	16,18	1	58,69	404,57
INTEROBLIG	SG	12	15,97	11	50,09	6208,66
OFIMA EUROPE	*OFIVALMO*	*13*	*15,49*	*31*	*39,34*	*15774,52*
NORD-SUD DEVELOPPEMENT	CDC GEST	14	15,45	7	52,50	2117,89
EPARGNE REVENU	CDT NORD	15	15,25	13	48,94	478,23
BIP INTER-OBLIGATIONS	BIP	16	14,97	4	56,16	79699,26
SELECTION OBLIGATIONS INTER.	CCF	17	14,81	20	45,42	1926,35
STATE STREET OBLIGATIONS MONDE	STATE ST	18	14,73	—	—	1067,60
CYRIL TRESOR INTERNATIONAL	CYRIL FI	19	14,37	—	—	1381,60
PARIBAS OBLIGATIONS PLUS (C)	PARIBAS	20	14,04	8	52,20	427,78
PARIBAS OBLIGATIONS PLUS (D)	PARIBAS	20	14,04	8	52,20	427,78
ROCHEFORT OBLIGATIONS	CPRGESTI	55	9,20	25	42,76	1606,64
ECUPAR	AXA	56	8,73	40	30,25	120,83
SOPRINA	SDBO	57	8,73	42	26,45	345,55
INTERLION	CL	58	8,50	24	43,23	1062,35
AXA EUROPE	AXA	59	8,42	38	31,84	127,33
PRIVOBLIG	BIMP	60	8,35	30	39,92	302,36
ELAN OBLIMONDE	ROTHSCHI	61	8,26	—	—	13095,11
ECFI-EUROTOP	CCCC	62	8,26	—	—	1109,81
UNI-OBLIGATIONS	SANPAOLO	63	8,16	44	22,95	2913,37
CPR CASH SME	CPRGESTI	64	7,02	17	47,43	15824,19
CPR MOBIDIV	CPRGESTI	65	6,92	14	47,82	88902,06
VOLTAIRE PIBOR	WORMS	66	6,36	...	—	2413,31
PRIMSET	SG	67	5,44	—	—	5416,46
CHASE INVESTISSEMENT	CHASE	68	4,06	29	40,18	17102,41

Un écart croissant

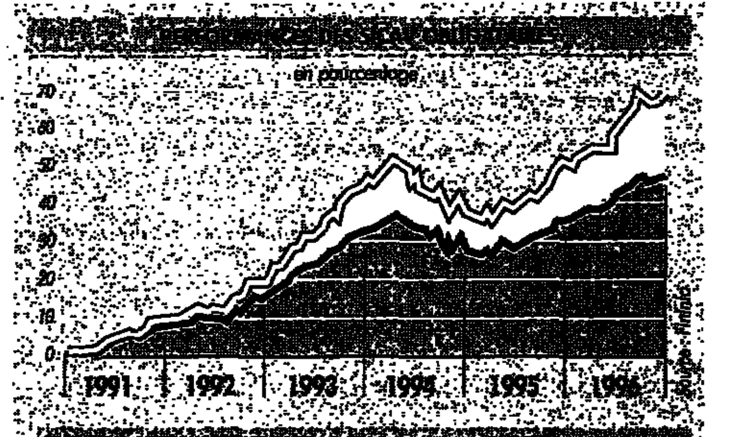

La part importante réservée aux liquidités limite la performance des sicav obligataires. Les gestionnaires préfèrent adopter une politique de placement prudente, quittes à ne pas saisir toutes les opportunités du marché.

Une bonne résistance bien meilleure qu'en Allemagne

LES MARCHÉS obligataires sont hésitants en Europe depuis plusieurs semaines, même si finalement ils ont plutôt bien résisté aux mauvaises nouvelles en provenance des Etats-Unis qui ont fortement secoué les marchés de taux outre-Atlantique. Le taux des emprunts d'Etat américains à trente ans est passé de moins de 5,96 % au début de l'année à près de 7 %, vendredi 12 avril. Dans le même temps, les obligations françaises ont fait *preuve d'une grande solidité et* sont passées de 6,30 % à 6,60 %. Une évolution qui éloigne la crainte de voir se répéter le scénario de krach obligataire de 1994 qui avait vu les marchés de taux européens s'effondrer dans le sillage de l'envolée des taux américains (les obligations baissent quand les taux montent).

Le plus remarquable, c'est que le marché obligataire français réalise une bien meilleure performance que son homologue allemand. L'écart entre les taux à dix ans en France et en Allemagne ne cesse de se réduire et se trouvait, à la fin de la semaine, autour de 0,10 %. Une certaine défiance à l'égard de l'économie allemande et la perspective de plus en plus crédible de l'Union monétaire en *1999 affaiblissent les titres allemands* et renforcent par comparaison le marché français.

Les obligations sont également protégées par une courbe des taux devenue plus pentue, à la suite de la poursuite de la baisse des taux à court terme. Une petite remontée du long terme et un recul (encore 0,10 % jeudi 11 avril) des taux directeurs de la Banque de France rendent encore plus attrayants les rendements des titres à long terme. Une évolution qui ne peut qu'entraîner de nouveaux arbitrages entre les placements monétaires et obligataires. Un phénomène qui se produit déjà depuis le début de l'année par l'intermédiaire notam*ment de l'assurance-vie. Les retraits* de dépôts sur le livret A se sont traduits notamment par des achats de contrats d'assurance-vie, investis pour l'essentiel dans des obligations françaises.

Dans ce contexte favorable, les sicav obligataires françaises ont dont fort logiquement bien résisté à la petite remontée des taux. Si elles ne bénéficient plus du potentiel de baisse des taux de l'an dernier, elles offrent des rendements qui restent appréciables. Lors des douze derniers mois, les sicav obligataires de capitalisation ou à revenu annuel affichent un gain moyen de plus de 11,5 % et les sicav obligataires à coupons multiples enregistrent une hausse moyenne de l'ordre de plus de 10,5 %. Les sicav *obligataires internationales* affichent également de bonnes performances et des gains en moyenne de plus de 12 % depuis un an.

E. L.

[illegible]

La crainte de l'inflation fait baisser les obligations américaines

Les cours du pétrole, du blé, du soja, du maïs ainsi que ceux de nombreux métaux (plomb, nickel) sont orientés à la hausse. Les rendements à long terme sont remontés aux Etats-Unis à leur plus haut niveau depuis huit mois

Le scénario d'un retour de tensions inflationnistes *aux Etats-Unis* inquiète les investisseurs. L'indice CRB, qui mesure l'évolution globale des prix des matières premières, a atteint cette semaine son plus haut niveau depuis huit ans. Les indices de prix de gros et de détail au mois de mars aux Etats-Unis, s'ils n'ont pas reflété de véritable dérapage, ont toutefois été supérieurs aux prévisions. Les obligations américaines ont nettement reculé, le rendement de l'emprunt d'Etat à trente ans revenant à son plus haut niveau depuis le mois d'août 1995. Cette baisse des titres américains n'a pas empêché le dollar de progresser et d'atteindre ses cours les plus élevés depuis vingt-six mois face au yen et depuis un an face au mark. La hausse du billet vert a permis au franc de gagner du terrain face à la monnaie allemande, permettant à la Banque de France d'abaisser le taux de ses appels d'offres.

LA TENSION EST MONTÉE d'un cran, cette semaine, sur les marchés *obligataires américains*. Le rendement de l'emprunt d'Etat de référence à trente ans (Long Treasury Bond) est remonté mercredi 10 avril jusqu'à 6,97 % (6,87 % vendredi soir), son plus haut niveau depuis le mois d'août 1995. Depuis le début de l'année, il a progressé de 1 %, ce qui correspond à une dépréciation de 16 % de la valeur des titres. Jugé totalement farfelu, il y a quelques semaines encore par la quasi-totalité *des économistes, le scénario d'un* retour de tensions inflationnistes aux Etats-Unis commence à prendre une certaine consistance. Il est en tout cas pris très au sérieux *par de nombreux investisseurs*. Pour un détenteur d'obligations, l'inflation est le pire des maux car elle réduit le rendement réel des titres. La valeur des coupons fixes versés annuellement et du nominal remboursé à l'échéance se trouve dépréciée en cas de hausse des prix.

L'indice des prix de gros a augmenté de 0,5 % au mois de mars *outre-Atlantique*, alors que les analystes prévoyaient une progression limitée à 0,4 %. Sur un an, il s'inscrit en hausse de 2,4 %. Celui des prix à la consommation a pour sa part crû *de 0,4 % (2,8 % sur un an)*, contre 0,3 % attendu.

Cette accélération – certes modeste – des prix trouve son origine dans la forte hausse des produits énergétiques (+ 3,7 % pour l'essence). *Le* cours du baril de pétrole brut – *light sweet crude* – a poursuivi son ascension cette semaine sur le marché à terme de New York. L'échéance mai a franchi la barre des 25 dollars, *son niveau le plus* élevé depuis cinq ans.

Le pétrole n'est pas la seule matière première à voir sa valeur progresser. *Les cours du blé, du soja, du* maïs sont eux aussi orientés à la hausse, comme ceux de nombreux métaux (plomb, nickel). L'indice CRB (Commodity Research Bureau), qui mesure l'évolution globale des prix des matières premières, a atteint son niveau le plus élevé depuis huit ans. Les mauvaises récoltes, la rigueur de l'hiver, le faible niveau des stocks et la meilleure santé de l'économie mondiale (rebond aux Etats-Unis, reprise au Japon, frémissements en Europe), qui se traduit par une demande accrue, sont généralement les raisons invoquées pour expliquer la hausse des matières premières. Pour les économistes monétaristes, *toutefois*, celle-ci résulte moins d'un déséquilibre entre offre et demande que d'un phénomène monétaire. Il y a trop de monnaie en circulation aux Etats-Unis, *ce qui a pour effet* de la déprécier et de provoquer du même coup une hausse des prix des biens et des marchandises. Selon certains experts, les Etats-Unis paieraient aujourd'hui la note de la politique monétaire extrêmement accommodante menée de 1992 jusqu'au début de 1994. Au cours de cette période, la Réserve fédérale des Etats-Unis avait maintenu les taux d'intérêt *réels* à court terme (hors inflation) à un niveau proche *de zéro*, afin de sauver le système bancaire américain. Ces liquidités se seraient réfugiées à Wall Street et sur le marché des titres du Trésor américain. Mais aujourd'hui cette inflation financière (l'indice Dow Jones a progressé de 75 % au cours des *trois dernières années)* serait en train de se déplacer aux actifs réels, les ménages américains décidant de vendre une partie de leurs portefeuilles de valeurs mobilières pour *s'acheter un nouveau* magnétoscope ou une deuxième voiture. *Ainsi s'expliquerait* la chute parallèle de Wall Street et des emprunts d'Etat américains, le rebond de l'activité aux Etats-Unis et les tensions sur les prix.

UN PHÉNOMÈNE MONÉTAIRE

Toujours selon cette thèse, le Japon serait lui aussi tôt ou tard exposé à des tensions inflationnistes, en raison de sa politique monétaire très souple (le taux d'escompte nippon se situe à *0,5 % depuis le mois* de septembre dernier) et d'une création massive de yens par le biais des interventions de la banque centrale pour soutenir le dollar, phénomènes qui se traduisent par *une* envolée de l'agrégat de monnaie M1 (+ 16 % au mois de février).

Même l'Europe, malgré ses taux de chômage très élevés qui *semblent la préserver de tensions* sur les salaires, ne serait pas à l'abri d'une accélération des prix. L'agrégat de monnaie M3 a progressé de 12,6 % au mois de février en Allemagne, *tandis que* les prix à la consommation ont enregistré une nette progression (comprise entre + 0,6 % et + 0,7 %) au mois de mars en France. Le gouverneur de la Banque de France, Jean-Claude Trichet, s'est d'ailleurs empressé de préciser que ce chiffre médiocre *« montre qu'il faut rester toujours vigilant »*. Les marchés obligataires européens sont toutefois protégés de la remontée des taux longs américains par le décalage conjoncturel qui existe entre les Etats-Unis et le Vieux Continent. Le rendement de l'emprunt d'Etat français est redescendu, vendredi, au même niveau que celui du bon du Trésor américain de même échéance (6,58 %). Quant à l'écart de taux à long terme entre la France et l'Allemagne, il a continué à se réduire pour s'inscrire en fin de semaine à 0,09 %, son plus faible niveau depuis le mois de décembre 1993.

Conjuguée à la hausse du franc vis-à-vis du mark, l'évolution favorable de cet indicateur, suivi avec une attention extrême par la Banque de France qui y voit une mesure de sa crédibilité, a permis à l'institut d'émission français d'abaisser, jeudi, de 0,10 %, le taux de ses appels d'offres, ramené à 3,70 %.

Pierre-Antoine Delhommais

Au plus haut depuis 13 mois

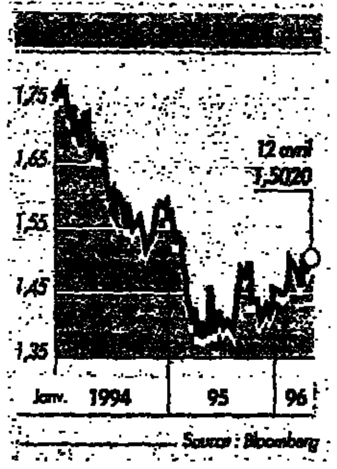

Source : Bloomberg

Par rapport à son plus bas niveau historique, le dollar s'est apprécié de 11% face à la monnaie allemande.

Recul du mark, hausse du dollar et du franc

Le dollar est monté, vendredi 12 avril, jusqu'à 1,5066 deutschemark, son cours le plus élevé depuis un an face à la devise allemande. Il s'est inscrit en clôture à 1,5020 mark et à 108,98 yens, son niveau le plus haut depuis plus de deux ans face à la monnaie japonaise. La vigueur du billet vert favorise l'appréciation du franc vis-à-vis de la monnaie allemande (3,3950 francs pour 1 mark).

L'accès de faiblesse du deutschemark permet aux partenaires de l'Allemagne d'assouplir leur politique monétaire sans crainte. La *Banque de France a réduit, jeudi 11 avril, de 0,10 % son principal taux* directeur. Vendredi, c'est au tour de la banque centrale des Pays-Bas d'avoir abaissé le taux de ses avances spéciales, ramené de 2,90 % à 2,80 %. Les taux d'intérêt à court terme néerlandais se situent désormais au-dessous de leurs homologues allemands. Les échéances à *trois mois s'établissent* à 3 % à Amsterdam contre 3,30 % à Francfort.

MATIÈRES PREMIÈRES

Faiblesse du café

COURS DU CONTRAT À TERME JUILLET 1996 SUR LE CAFÉ

en dollars par tonne

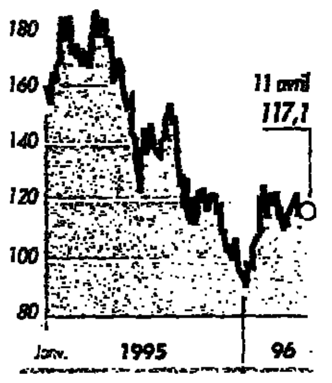

Source : Bloomberg

SANS ÊTRE vraiment déprimé, le marché du café est un peu morose. *Les cours ont peu bougé depuis un mois.* Ils se sont établis en fin de semaine dans une fourchette comprise entre 110 et 120 cents par livre pour l'arabica (entre 2 425 et 2 650 dollars *par tonne)*, coté à New York. Le robusta s'est traité à Londres à 1 920 dollars par tonne. Le marché, relève un négociant parisien, *« se résume à approvisionner ce dont les professionnels ont besoin à très court terme »*.

Pourtant, les pays producteurs accumulent des stocks difficilement chiffrables. On estime ceux de la Colombie entre 5 millions et 9 millions de sacs de 60 kg et ceux *du Brésil, premier producteur* mondial, à près de 15 millions de sacs. Encore ne sont-ils sans doute pas tous commercialisables. Chez les consommateurs en revanche, les stocks sont dégarnis et représenteraient seulement deux mois de consommation. Les exportations sont pour l'instant limitées. En Afrique, hormis l'Ouganda qui vend régulièrement, l'ensemble des producteurs exporte peu. La *baisse des cours* et les privatisations entreprises sous l'égide des institutions internationales ont eu raison des paysans qui ne souhaitent y perdre davantage.

Dans ce marché *réservé*, on attend, pour juillet, une récolte brésilienne de 25 millions de sacs. Cet afflux de grains noirs sur les marchés mondiaux fera peut-être oublier les calamités climatiques de 1994 et l'effondrement de la récolte *1995-1996 du Brésil à 13 millions de* sacs. Le « brésil » est très attendu par les industriels, qui l'utilisent pour leur mélange de base. Pour sa part, la Colombie devrait produire *12,5 millions de sacs et en exporter* 11 millions. Comment réagiront les importateurs ? *Les* professionnels, sans être pessimistes, sont perplexes, car on assiste à une réelle contraction de la demande dans les pays développés, attribuée à la mauvaise conjoncture économique. Toute la question est de savoir si ce changement de comportement sera durable ?

Carole Petit

Marché international des capitaux : forte activité en francs français

LA RENAISSANCE du marché des obligations internationales libellées en francs est directement liée à l'appétit que manifestent cette année les compagnies d'assurances françaises pour des placements à long terme. Il est bien normal que de nombreux emprunteurs étrangers répondent à une demande qu'ils savent forte et offrent en souscription des obligations *qui viendront à échéance dans dix* ou douze ans.

Toutefois, dans leur grande majorité, ces emprunteurs étrangers n'ont que rarement besoin de francs. Le plus souvent ils veulent *obtenir le produit de leur opération* dans leur monnaie nationale ou en dollars. A cette fin, ils concluent des contrats d'échange avec des établissements financiers spécialisés. C'est une solution classique qui a l'avantage de débarrasser les débiteurs des risques liés aux fluctuations des cours des devises. Pour eux, tout se passe finalement comme *s'ils avaient* directement levé des fonds dans la monnaie qui leur convient. Il reste qu'ils ne procéderaient pas de la sorte s'ils n'y trouvaient pas un avantage supplémentaire, celui de se procurer des ressources à bon compte. *Les candidats* qui sollicitent le marché français sont parmi les meilleurs du monde. Ils se montrent généralement très exigeants, soucieux du coût final de leur transaction. Or, actuellement, passer par le franc est un des *moyens les plus économiques* pour se procurer des ressources en dollars.

Une telle conjoncture est assez rare. On peut certes compter sur la persistance d'une demande soutenue de la part des investisseurs. Mais on *s'interroge* sur les raisons qui permettent, par le biais d'un emprunt en francs, *de déboucher sur des résultats financiers* très avantageux dans une autre devise. S'il s'agit d'un simple décalage technique momentané, le volume des nouvelles émissions internationales en francs pourrait diminuer *bientôt. Si au contraire* la cause est plus profonde, le marché devrait continuer à bénéficier d'une activité très soutenue ces prochaines semaines.

LES BÉNÉFICES DE L'ANTICIPATION

Les avis sont partagés, mais les optimistes qui penchent *pour la seconde éventualité* avancent une explication assez plausible. Ils estiment que la situation actuelle reflète les anticipations de plusieurs spécialistes quant au financement du déficit de la Sécurité sociale. *Le montant envisagé (140 milliards de* francs) est si élevé que la Caisse d'amortissement de la dette sociale, l'entreprise chargée d'obtenir les fonds nécessaires, pourrait être amenée à contracter d'importants emprunts en *devises, afin d'éviter* de surcharger brusquement le marché du franc. Elle échangerait aussitôt le produit de ses emprunts étrangers contre des francs. Et c'est précisément cette perspective qui serait à l'origine de l'opportunité *dont profitent présentement*, en sens inverse, les débiteurs qui émettent des obligations en francs français.

Quoi qu'il en soit, plusieurs candidats japonais sont sur les rangs. L'un d'entre eux vient de confirmer son intention de lever 1,5 milliard de francs pour une durée de dix ou douze ans. Il s'agit de la banque japonaise du *commerce extérieur, Eximbank, dont* les obligations seront garanties par le Japon. L'affaire est placée sous *la direction de Paribas*, qui prévoit d'en arrêter les conditions lundi 15 avril.

La semaine qui vient de s'écouler a été différente des autres dans le compartiment français, car il n'y a eu qu'une seule opération *étrangère, et d'une durée moyenne. Son bénéficiaire* est un établissement public allemand de premier plan, L-Bank, qui sollicitait le marché pour 2 milliards de francs en proposant, par l'intermédiaire de la BNP et de la banque *J. P. Morgan, des obligations munies* de coupons de 6 %. L'emprunt était trop court pour attirer les compagnies d'assurances. Il s'adressait à d'autres catégories d'investisseurs français et il a également retenu l'attention *d'épargnants étrangers*.

On a noté en particulier une demande non *négligeable en provenance de Suisse, où la L-Bank* avait confié à l'Union de banques suisses le soin de lancer, un jour auparavant, un emprunt de 150 millions de francs suisses qui viendra à échéance dans cinq ans et demi. La *comparaison était très en faveur de l'emprunt* français. Le taux d'intérêt nominal de l'emprunt suisse n'est que de 3,75 %. Les deux transactions ont fait l'objet de contrats d'échange pour fournir à l'emprunteur alle*mand des dollars américains*.

Christophe Vetter

Wall Street n'a pas entraîné les places boursières internationales dans son mouvement de baisse

TOKYO	NEW YORK	PARIS	LONDRES	FRANCFORT
↘ – 0,16%	↘ – 2,64%	→ – 0,01%	↗ + 0,30%	↗ + 0,67%
INDICE NIKKEI	DOW JONES	CAC 40	FT 100	DAX 30

LES PLACES boursières internationales ont connu une évolution contrastée cette semaine, reflétant *la déconnexion sensible* entre la Bourse de New York et le reste des places mondiales. Ces *dernières* ont au mieux gagné quelques points, comme Francfort et Londres, *ou marqué gentiment* le pas, à l'image de Paris ou Tokyo, alors que Wall Street, victime du marché obligataire américain, a subi une nette correction à la baisse.

Les fortes tensions sur le marché obligataire, après la publication le 5 avril d'un *nombre* de créations d'emplois deux fois supérieur aux prévisions en mars aux *Etats-Unis*, *sont en* grande partie responsables du recul de la Bourse newyorkaise. En cinq *séances*, l'*indice* Dow Jones a perdu 150,29 points, soit 2,64 %, à 5 532,59 points. Entre son record *historique* enregistré le 3 avril (5 689,74 points) et bon plus bas niveau de séance atteint mercredi (5 415,53 *points*), la baisse atteint 4,8 %. Cette correction, estiment par ailleurs les analystes, pourrait encore se poursuivre. Jeudi 4 avril, Wall Street était en tête de toutes les grandes places avec un gain annuel de 11,06 %. Aujourd'hui, elle se retrouve derrière Francfort (+ 11,44 %) et Paris (+ 10,83 %) et Tokyo (+ 9,02 %).

Les opérateurs des deux côtés de l'Atlantique redoutaient la *réaction de Wall Street* à la publication des chiffres des créations d'emplois aux Etats-Unis. Ce chiffre, qui avait fait état de cent quarante mille créations d'emplois en mars, a *été publié* vendredi saint, jour où Wall Street était fermée. Le marché obligataire, ouvert *pour* une partie de la journée, avait pu réagir immédiatement et le taux d'intérêt sur les *émissions* à 30 ans était passé de 6,67 % jeudi soir à 6,82 %, vendredi 5 avril, en clôture. Ce taux a *continué* à grimper dans le courant de la semaine, frôlant 7 %, en raison de craintes d'inflation ravivées par une forte hausse des prix des matières premières. *Le* mouvement de baisse de Wall Street, qui avait terminé *mercredi* à 5 485 points, *s'est* calmé en fin de semaine grâce à une détente du marché obligataire, après la publication des chiffres de l'inflation pour mars, bien reçus par les opérateurs.

Selon Jack Baker, de Furman Selz, *« la psychologie des investisseurs a changé... ils ont réellement envie de vendre »*. *« C'est un bon signe que* [Wall Street] *ait pu limiter ses pertes mais le marché reste dans une phase de consolidation »*, a-t-il observé, soulignant qu'une reprise ne peut avoir lieu avec les taux d'intérêt aux niveaux actuels.

En Europe, la Bourse de Francfort a inscrit un nouveau record historique avant de prendre son bénéfice en fin de semaine. L'in*dice DAX des* trente valeurs vedettes a terminé la période à 2 511,78 points, gagnant toutefois 0,67 % en quatre séances. En fait, les courtiers francfortois ont fait un triomphe au dollar, qui repassait mercredi la barre des 1,50 deutschemark sur le marché des changes de Francfort pour la première fois depuis un an. Les valeurs exportatrices, fortement dépendantes du billet vert, ont enregistré *des hausses supérieures à la* moyenne, a observé la West LB dans sa note boursière bebdomadaire.

De son côté, la Commerzbank a relevé que la baisse des entrées de commandes dans l'industrie allemande en *février* et une diminution décevante du taux de chômage au mois de mars donnent une image sombre de la conjoncture. Mais l'économie américaine en cours de rétablissement aura une influence positive sur les exportations de l'industrie alle*mande en 1996*.

CONSOLIDATION À PARIS

La Bourse de Londres a également terminé sur une note légèrement positive, l'indice Footsie ne subissant pas d'écarts trop importants, sur un marché qui, à l'image des autres places *européennes*, n'a pas suivi Wall Street dans sa nervosité. L'indice Footsie des cent *principales valeurs* a terminé la semaine à 3 766,8 points contre 3 755,6 points le jeudi 4 avril, avant le long week-end de Pâques, *soit un gain de 0,3 %*. Wall Street n'a donc eu qu'une influence modérée sur la Bourse de Londres, les investisseurs estiment désormais que les craintes de hausse des taux d'intérêt aux Etats-Unis ne valent pas pour l'Europe. Ils croient au *contraire à une baisse des taux en* Allemagne. L'activité a également été stimulée par la seule OPA importante en cours à la Bourse de Londres, celle de Rentokil sur BET, *deux groupes spécialisés dans* l'entretien et les services aux entreprises. Rentokil a, en effet, relevé son offre la portant à 2,1 milliards de livres contre 1,8 milliard lors de son lancement en février.

La Bourse de Paris a terminé la période sur ses niveaux de jeudi 11 avril après *avoir inscrit deux* records annuels en début de semaine. Vendredi, en clôture, l'indice CAC 40 s'est inscrit à 2 074,74 points contre 2 074,96 points huit jours auparavant. Les boursiers sont confiants estimant que cette consolidation est saine après les gains de ces dernières semaines.

Une saine consolidation était également de mise à la Bourse de Tokyo où, *huit jours plus tôt*, les valeurs nipponnes avaient atteint leur plus haut niveau depuis quatre ans. L'indice Nikkei a reculé de 35,37 points sur la semaine, à *21 660,47 points*, soit une baisse de 0,16 % par rapport à la clôture de la semaine précédente. Ce recul fait suite à deux hausses hebdomaires consécutives de 1,3 % et 3,4 %. *Cette baisse n'affecte* pourtant pas le sentiment optimiste du marché. Deux éléments viennent appuyer cette conviction : la progression du Topix, indice à plus large base de calcul, et l'augmentation du volume des transactions. L'indice élargi a gagné 14,23 points à *1 672,69 points* (+ 0,86 %) et les transactions sont passées en moyenne quotidienne de 540,1 millions d'actions à 638,6 millions d'actions, soit une progression de 18,4 %.

F. Bn.

ne résistance
e qu'en Allemagne

AUJOURD'HUI

SPORTS

CYCLISME **La quatre-vingt-quatorzième édition de Paris-Roubaix, dimanche 14 avril, est également celle du centenaire de l'épreuve. Deux cents coureurs devaient y participer, dont l'Italien Franco Ballerini, tenant du titre, le Russe Andreï Tchmil, vainqueur en1994, l'Italien Gianluca Bortolami et le Belge Johan Museeuw. ● FONDÉE en 1896, cette épreuve est devenue mythique grâce à son tracé ponctué par les chemins pavés, qui composent cette année 50,2 kilomètres du parcours total, soit près de 3 kilomètres de moins qu'en 1995. ● LES ORGANISATEURS – qui entendent ne pas descendre en dessous du seuil symbolique des 50 kilomètres – préfèrent réduire quelques portions en choisissant des routes pavées mieux entretenues. ● CETTE NOUVELLE forme devrait permettre de séduire certains grands coureurs qui répugnent encore à tenter l'aventure.**

A cent ans, Paris-Roubaix vibre toujours pour et sur les pavés

Le choix de tronçons moins accidentés permet aux organisateurs de limiter les risques de chute ou de crevaison tout en respectant l'esprit d'une course qui, à tort ou à raison, passe pour l'une des plus éprouvantes

ROUBAIX
de notre envoyée spéciale

Depuis sa fondation, en 1896, le Paris-Roubaix raconte les mêmes histoires variées à l'infini : le courage et la ténacité de coureurs amateurs ou professionnels venus se frotter à la course la plus inflexible. La pluie, les crevaisons, les chutes et les champions, toujours sublimes, en ont fait un mythe bâti sur des pavés.

Il y a un siècle, deux industriels roubaisiens, Théodore Vienne et Maurice Perez, lorgnaient sur le Paris-Brest et le Paris-Bordeaux cycliste et imaginaient une course qui relierait Paris à leur ville. Ils envoyèrent un émissaire – un journaliste – pour reconnaître le parcours. Celui-ci, parti un jour de déluge, capitula à mi-chemin, trempé et ballotté dans la boue. Il rentrait à Roubaix pour traiter les deux hommes de fous : le Paris-Roubaix est né. Ils furent cinquante et un à s'élancer le 19 avril 1896 ; ils devaient être deux cents le 14 avril 1996 pour fêter le centenaire.

Les pavés, eux, sont de moins en moins nombreux. Depuis 1967, le bitume les grignote petit à petit à la faveur de l'intensification des routes, de l'urbanisation ou de la construction du TGV-Nord. Au point que Paris-Roubaix risque d'en perdre son fondement symbolique. Jacques Goddet (directeur de la course de 1929 à 1987) enverra donc un éclaireur dans la région pour dénicher d'autres routes tourmentées pour les coureurs. *« Le balancier de la destruction s'est arrêté et il repart dans le sens de la protection, de la restauration et de la reconstruction »*, explique aujourd'hui Jean-Marie Leblanc, directeur de la Société du Tour de France, qui gère la course.

A force de débats ou de suppliques, les gens du Nord et les hommes politiques qui rechignaient à faire d'un « enfer » cycliste leur patrimoine ont pris conscience du trésor. En 1992, la procédure de classement engagée par Ségolène Royal, alors ministre de l'environnement, a fait tomber de nombreuses résistances. En 1995, le conseil général du Nord a consenti 3,5 millions de francs pour restaurer 2 kilomètres. Un petit tronçon de 300 mètres a revu le jour dans les faubourgs de Roubaix.

« En près de vingt ans, la physionomie de la course a été transformée, poursuit Jean-Marie Leblanc. *Jusqu'en 1967, les secteurs pavés appartiennent, pour l'essentiel, à des routes départementales. Puis, très logiquement, on a goudronné au lieu de paver. La course s'est aplanie. En 1967, l'arrivée s'est disputée entre dix hommes au sprint. Nous avons décidé de retrouver des pavés. Mais ils avaient changé. Ce n'étaient plus des routes mais des chemins ruraux, étroits, tordus par les chars à bœufs et les tracteurs. Paris-Roubaix entre alors dans une nouvelle ère, la course devient une aventure. »*

En 1994, l'aventure se révèle trop dangereuse. Certains secteurs pavés sont parfois au-delà du supportable pour les coureurs, qui se coupent les jambes et le moral sur des chemins édentés, creusés de nids-de-poule. *« Nous étions allés trop loin*, dit Jean-Marie Leblanc. *Les cinquante kilomètres choisis pour le centenaire sont convenables et restent dans l'esprit de la course. »*

SANS INDURAIN

Le tracé 1996 respecte la poésie du Paris-Roubaix. Il y a la tranchée d'Arenberg, qu'il ne faut surtout pas croire facile, avec ses sages boulets auréolés de quelques brins de verdure. Saignée beige dans la forêt de Raismes-Saint-Amand, près de la mine éteinte, cette ensorceleuse, longue de quelque trois kilomètres, est le premier juge de la course avant bien d'autres.

A Ennevelin, la patine fait les pavés gris luisants ; à Camphin-en-Pévèle, la rue de Bouenes s'étale en terre de Sienne. Le carrefour de l'Arbre achève une allée qui rosit dans le soleil embrumé. Sur le chemin des Prières, à Orchies, deux hommes juchés sur un tracteur repartent, leur besogne terminée. Avec un large balai, ils ont écarté les « cassants », des morceaux de pavés brisés, et taché les trous les plus traîtres d'une poussière brique.

Si la survie des pavés n'inspire plus d'inquiétudes alarmées, le souci de Jean-Marie Leblanc est la qualité du peloton. Le Paris-Roubaix séduit de moins en moins les champions, quand il fut prisé par Fausto Coppi, Louison Bobet ou Eddy Merckx. En 1995, seuls cinq des vingt premiers coureurs mondiaux prirent le départ. Les autres avaient jugé le tracé trop risqué.

Cette année encore, Miguel Indurain, quintuple vainqueur du Tour de France, n'est pas là. Laurent Jalabert calme un genou blessé sur le Paris-Nice en faisant le tour du Pays basque. Une dérogation a permis à son équipe, l'ONCE, de ne pas venir. Jean-Marie Leblanc compte ramener de tels champions à la raison avant cinq ans. Mais leur absence n'empêche pas le Paris-Roubaix de fêter dignement ses cent ans.

Bénédicte Mathieu

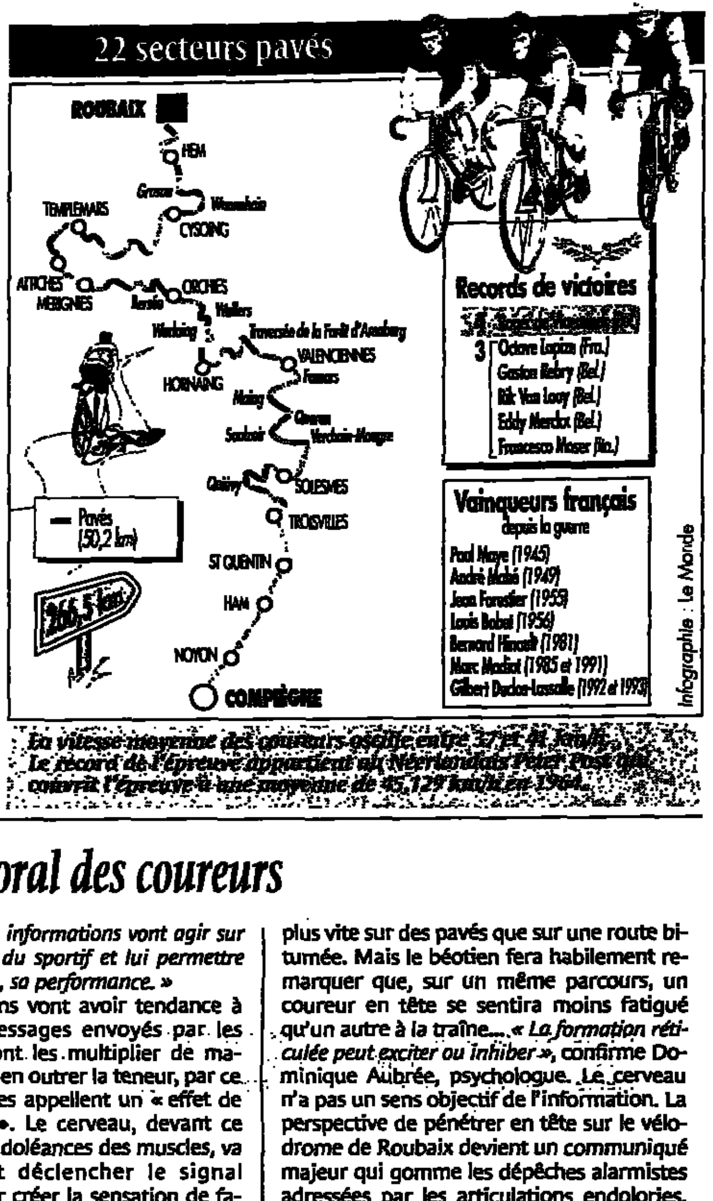

La vitesse moyenne des coureurs oscille entre 37 et 41 km/h. Le record de l'épreuve appartient au Néerlandais Peter Post qui couvrit l'épreuve à une moyenne de 45,129 km/h en 1964.

« L'enfer du Nord » sape d'abord le moral des coureurs

DANS LA TRANCHÉE d'Arenberg ou d'ailleurs, dimanche 14 avril, allez raconter au coureur fourbu qui met pied à terre qu'*« il en a encore sous la pédale »*, autrement dit qu'il a encore des ressources. Puis, sous les antiques douches du stade vélodrome de Roubaix, à celui qui manie la savonnette avec la même satisfaction que s'il brandissait un bouquet de victoire, allez expliquer que ses membres ne sont pas aussi moulus qu'il l'imagine. Dites lui bien qu'il exagère son mal. Il y a fort à parier que votre interlocuteur vous envoie au diable, lui qui a bien cru le rencontrer.

Les spécialistes de la médecine sportive sont pourtant formels : « L'enfer du Nord » est en partie illusion. La difficulté des pavés réside en effet dans les vibrations qu'ils provoquent. Leur répétition entraîne des phénomènes de résonance amplificatrice. Selon une étude publiée dans le mensuel *Cyclisme international* d'avril 1994, les ondes transmises par les pavés peuvent aller jusqu'à 7 hertz (soit sept vibrations par seconde). C'est bien moins qu'un marteau piqueur (plus de 20 hertz) mais beaucoup plus que la tolérance normale (2 hertz).

Passer sept heures sur un vélo transformé en shaker a évidemment des incidences physiques mais plus encore psychologiques. A chaque effort musculaire, des informations sont transmises à la moelle ou au cerveau par la substance réticulée. *« Le système réticulaire activateur est le centre de gestion des informations de l'organisme*, explique Gérard Nicolet, médecin spécialiste du cyclisme. *Toutes ses informations vont agir sur le comportement du sportif et lui permettre de gérer sa course, sa performance. »*

Or les vibrations vont avoir tendance à déformer les messages envoyés par les muscles. Elles vont les multiplier de manière exagérée et en outrer la teneur, par ce que les spécialistes appellent un « effet de surafférentation ». Le cerveau, devant ce flux trompeur de doléances des muscles, va prématurément déclencher le signal d'alarme, à savoir créer la sensation de fatigue. *« Il y aura alors une diminution de la vigilance, de la lucidité »*, affirme Gérard Nicolet. Ainsi, à niveau d'effort physique égal, c'est-à-dire en développant le même nombre de watts, la fatigue, phénomène éminemment psychologique, apparaîtra plus vite sur des pavés que sur une route bitumée. Mais le béotien fera habilement remarquer que, sur un même parcours, un coureur en tête se sentira moins fatigué qu'un autre à *la traîne*... *« La formation réticulée peut exciter ou inhiber »*, confirme Dominique Aubrée, psychologue. Le cerveau n'a pas un sens objectif de l'information. La perspective de pénétrer en tête sur le vélodrome de Roubaix devient un communiqué majeur qui gomme les dépêches alarmistes adressées par les articulations endolories. L'idée de n'être attendu que par une douche froide en arrivant inciterait en revanche à trop écouter la complainte du tendon patraque.

B. H.

Entre Lorient et Saint-Barthélemy, les stars de la voile sont à égalité

Les spécialistes de la course au large se retrouvent pour une traversée de l'Atlantique en double sur des bateaux identiques

LORIENT
de notre envoyé spécial

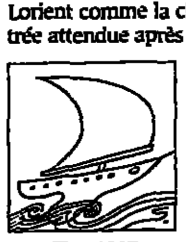

TRANSAT

Un coup de canon dans la baie de Lorient comme la cloche d'une rentrée attendue après de longues révisions. Le départ, samedi 12 avril, de la 3e Transat AG2R en double Lorient – Saint-Barthélemy, devait libérer trente-huit marins impatients d'en découdre de la Bretagne aux Antilles. Epreuve de vérité pour les meilleurs navigateurs français, la course rassemble un plateau idéal : deux héros de la Route du Rhum, Florence Arthaud et Philippe Poupon ; Alain Gautier qui a remporté le Vendée Globe après un tour du monde en solitaire sans escale ; les deux précédents vainqueurs de Lorient – Saint-Barth, Michel Desjoyeaux et Jean Le Cam, *tous deux spécialistes de la* Solitaire du *Figaro*, comme Dominique Vittet. Il y a également Serge Madec, le recordman de la traversée de l'Atlantique et Roland Jourdain, coéquipier de Paul Vatine pour la victoire dans la Transat Jacques Vabre en 1995.

Comme des athlètes de haut niveau, la plupart ont préparé cette course dans le centre d'entraînement de Port-la-Forêt, à la Forêt-Fouesnant (Finistère), un « pôle France » mis en place par le ministère de la jeunesse et des sports, la Fédération française de voile, la Ligue de Bretagne et le conseil général du Finistère. Autour de Christian Lepape, Florence Arthaud, Alain Gautier et tous les spécialistes du Figaro se sont remis sur les bancs. Alternant cours théoriques et sorties d'entraînement, ils ont revu des notions apprises au fil de milliers d'heures de navigation.

Ils ont accepté de porter des électrodes sur la poitrine et au poignet, pour mesurer leur rythme cardiaque. Ils ont planché sur l'alimentation, le sommeil. Travaillé sur les choix de technologies, les meilleures voiles. Ils ont étudié des banques de données météorologiques pour préparer une navigation sans l'assistance de routeurs. Et préparé des simulations de parcours sur des logiciels informatiques. *« C'est peut-être un nouveau style de voile et de navigateurs qui voit le jour avec cette Transat »*, remarque Christian Lepape.

ÉQUIPAGES COMPLÉMENTAIRES

Les budgets, cette fois, ne feront pas la différence. La course ne se joue pas entre quelques multicoques racés et coûteux. Ni matériaux composites, ni technologies sophistiquées, les Figaro-Bénéteau sont des monocoques en polyester de 9,14 mètres. Simples, mais capables de tenir 8 nœuds de moyenne, et des pointes sous spinnaker de 12 à 13 nœuds avec *130 mètres carrés de voilure*. Taillés pour la course avec des cockpits lardés d'écoutes, des cabines spartiates en plastique nu et triste, deux bannettes de toile tendues comme couchage, des sacs de voiles et un minimum de nourriture. Tout est dans des caisses pour un « matossage » épuisant à chaque virement de bord, avec le matériel à déplacer d'un bord à l'autre. Il sert ainsi de contrepoids ajoutés aux ballasts remplis à coups de pompe à eau.

« C'est avec des dixièmes de nœuds gagnés dans les réglages que s'est toujours jouée cette transat, raconte Roland Jourdain qui a emporté l'épreuve en 1994 aux côtés de Jean Le Cam, avec 63 secondes d'avance sur Bertrand de Broc et Marc Guillemot. *Nous avions passé toute la course à contrôler une poignée de bateaux sur notre route. Avant de batailler à un mille de distance avec nos rivaux après 15 jours de course. »* En 1992, Jacques Caraes et Michel Desjoyeaux étaient arrivés les premiers aux Antilles. 31 minutes et 22 secondes avant leurs poursuivants, après 24 jours de régates quasiment bord à bord.

Le parcours entre Lorient et Saint-Barthélemy laisse peu de place aux options aventureuses à travers l'Atlantique. Mais le train des alizés est capricieux en cette saison. Après cinq jours de navigation, l'escale sur l'île de Madère durera 84 heures. Une demi-journée de plus que la précédente édition. Premier arrivé, premier parti. Et pour redistribuer un peu les cartes, un bateau poussé par la brise thermique de l'après-midi lèvera l'ancre dans les calmes de la nuit. Il faudra encore deux semaines pour rejoindre Saint-Barth, *sans doute* autour du 8 mai.

Les équipages jouent sur la complémentarité. Alain Gautier, le spécialiste des solitaires, fait équipe avec Jimmy Pahun, un fin régatier, champion de France de course au large. *« Nos discussions sur la tactique à suivre seront tellement riches qu'il faudra savoir y mettre un terme pour ne pas perdre de temps »*, analyse Alain Gautier. Surtout que les grands noms de la voile mettent leur réputation en jeu. Ils vont affronter à armes égales des jeunes *qui chercheront, comme Franck* Cammas, à prouver leur valeur. A 23 ans, le Skipper-Elf 1995 ne cesse d'étonner. Il a pris la 6e place de la Solitaire du *Figaro* en 1994, la 4e en 1995. Il a terminé l'an dernier le championnat de France de course en solitaire derrière Jean Le Cam. Franck Cammas, qui n'a jamais traversé l'Atlantique, fait équipe avec Jean-Luc Nelias qui l'a parcouru une *dizaine de fois. Sept jours sur sept*, depuis des mois, ils peaufinent leur préparation. *« La course va être très ouverte*, prévoit Franck Cammas. *La voile est maintenant une affaire de professionnels, avec la passion de la mer comme point commun. »*

Christophe de Chenay

Florence Arthaud de retour sur l'Atlantique

On ne l'avait pas vue sur une Transat depuis 1992. Frêle triomphatrice de la Route du Rhum 1990, devenue mère de famille, elle fait équipe dans cette Transat en double avec Jean Le Cam. *« C'est complètement nouveau pour moi*, expliquait-elle quelques jours avant le départ. *J'ai l'habitude des multicoques beaucoup plus rapides. Et il va falloir se passer des routeurs météo. C'est une course où la sensibilité va compter beaucoup plus que la technologie. »*

Florence Arthaud a toujours en projet de faire construire un grand multicoque pour tenter de battre le Trophée Jules-Verne, le record du Tour du monde détenu par le Néo-Zélandais Peter Blake, triomphateur de la Coupe de l'America. Elle cherche à réunir un budget de 80 millions de francs sur quatre ans. *« La voile est elle aussi victime de la crise économique*, dit-elle. *La Transat AG2R est une excellente formule pour courir à peu de frais. »* Sur son catamaran ou sur des petits multicoques, Florence Arthaud a navigué du 15 avril au 1er novembre 1995.

L'année de la course au large

● 16 juin : départ de la Transat anglaise « Europe 1 Star ». Traversée en solitaire entre Plymouth (Angleterre) et Newport (Etats-Unis). Course *open* entre *multicoques et monocoques*.

● 6 août : départ de la Solitaire *Le Figaro* de Perros-Guirrec. Etapes à Dublin (Irlande) et Pornic. Arrivée prévue au Crouesty le 29 août. Course en solitaire sur monotype *Figaro*-Bénéteau

● 11 août : départ de la Québec-Saint-Malo. Course en équipages sur multicoques et monocoques.

● *21 septembre* : *départ de la* Grand Mistral à Marseille. Course en équipage en sept étapes sur monotype de 24,50 mètres. Arrivée prévue en mai 1997.

● 3 novembre : départ du Vendée Globe des Sables-d'Olonne. Course autour du monde sans escale en solitaire.

■ ***BASKET* : la Fédération internationale (FIBA) a rejeté**, vendredi 12 avril, l'appel présenté par le FC-Barcelone après sa défaite sur le fil (67-66) en finale du championnat d'Europe des clubs face au Panathinaïkos d'Athènes, jeudi à Paris-Bercy. Les Espagnols contestaient le fait que l'arbitre ne leur ait pas rendu le ballon à quelques secondes de la fin du match. Le contre du joueur croate de Panathinaïkos, Stojan Vrankovic, qui a privé les Catalans de la victoire, n'était pas non plus valable. Mais la FIBA a estimé que *« par respect pour la décision des arbitres, il n'est pas possible de revenir sur une décision même si une erreur a été commise »*.

■ **FOOTBALL : Le conseil d'administration de la Ligue nationale**, s'est prononcé, vendredi 12 avril, en faveur des conclusions de la commission paritaire sur les répercussions de l'arrêt Bosman en France. A partir de la saison prochaine, les clubs de première et deuxième divisions auront toute liberté pour fixer le nombre de contrats de joueurs de la Communauté européenne. Le nombre de contrats professionnels par club sera également porté de 19 à 20 en D1 et de 15 à 17 en D2.

RÉSULTATS

CYCLISME

TOUR DU PAYS BASQUE

Dernière étape (contre-la-montre)

1. F. Casagrande (Ita., Saeco), les 6,5 km en 12 min 23 s ; 2. M. Fondriest (Ita.) à 20 s ; 3. A. Olano (Esp.) à 24 s ; 4. E. Berzin (Rus.) à 25 s ; 5. P. Hervé (Fra.) à 26 s

Classement général final : 1. F. Casagrande en 20 h 50 min 21 s ; 2. P. Herve (Fra.) à 3 s ; 3. A. Olano (Esp) à 27 s ; 4. M. Gianetti (Sui.) à 31 s ; 5. E. Berzin (Rus.) à 42 s... 13. L. Jalabert (Fra.) à 1 min 34 s.

GOLF

MASTERS

Classement après la deuxième journée : 1. Greg Norman (Aus.), 132 ; 2. N. Faldo (G-B), 136 ; 3. D. Frost (Afs) et P. Mickelson (E-U), 138 ; 4. B. Tway (E-U) et L. Janzen (E-U), 139.

[illegible]

La clématite, liane apprivoisée

Fragile et délicate à cultiver, voici une plante grimpante qui récompense à profusion la patience du jardinier

IL N'Y A PAS SI LONGTEMPS que cela, les jeunes garçons construisaient des cabanes dans les bois avant de s'y cacher pour fumer des lianes. Les jours de fête – quand la buraliste ne les rabrouait pas –, ils tiraient sur des P 4, qu'ils se partageaient démocratiquement. La fumée bleue des lianes *était plus piquante et plus* âcre.

On ne les fume peut-être plus, mais on plante toujours des clématites dans les jardins, et la liane des bois est une forme sauvage de cette plante grimpante, certes plus modeste, qui appartient à la famille des renonculacées, comme nombre de plantes herbacées, dont cette peste de bouton-d'or qui, à défaut de grimper, rampe sur le sol.

Il existe de nombreuses variétés de clématites décoratives. Leur couleur va du blanc pur au violet foncé, la taille de la fleur d'une pièce de 5 francs à l'assiette à dessert. Certaines sont délicieusement parfumées. D'autres fleurissent au sortir de l'hiver, au printemps, ou plus ou moins continuellement jusqu'à l'automne. Des variétés sont doubles lorsqu'elles fleurissent en mai-juin, simples lorsqu'elles remontent en septembre. Certaines ont des fleurs plates, d'autres en clochettes. D'autres, enfin, ont des *feuilles* persistantes. Ce sont de grandes frileuses, à réserver aux climats doux.

LE PIED ENTERRÉ À L'OBLIQUE

Toutes ont en commun de ne *pas se plier avec grâce aux volontés* du jardinier, de préférer un air plutôt humide et un sol qui ne le *soit pas trop, le soleil sur leur* feuillage, l'ombre sur leur pied. Délicate, la clématite. Il arrive même qu'en pleine floraison le pied se dessèche brutalement et crève, victime d'un champignon fatal. Mais, quand elle se plaît là où elle est plantée, elle croît alors magnifiquement et fleurit sans compter. En fait, il est assez aisé, si l'on prend quelques précautions, d'en garnir treillages, grilles, vieux fruitiers en espalier, façades de maison, de les marier avec des rosiers grimpants ou des arbustes caducs, voire de les planter dans de hautes jarres, d'où elles retomberont gracieusement.

Difficile à planter, compliquée à tailler (son bois est aussi souple qu'un verre de lampe), la clématite se mérite : sa présence commune dans les jardins a fait oublier sa préciosité de porcelaine chinoise. *Lui choisir un endroit aéré. On lit* souvent qu'elle aime le soleil, c'est exact, mais à un mur brûlant elle préférera toujours la mi-ombre au soleil du midi, celui du matin. Son pied devra être enterré à l'oblique, de façon que sa base émette des racines supplémentaires, dans un sol défoncé sur une quarantaine de centimètres en tous sens.

Les cultivars de clématites n'aiment guère le calcaire, aussi faudra-t-il mélanger le sol d'origine avec un bon terreau, moitié par moitié. La plantation est une opération rendue particulièrement délicate par la faiblesse des plantes vendues dans les jardineries : le diamètre de la tige ne dépasse souvent pas celui d'une allumette. Il faut donc coucher délicatement la motte dans le trou et combler de terre sans tasser, puis arroser pour que la terre neuve fasse corps avec celle du pot dans laquelle le pied a *été vendu. Quelques jours plus* tard, faire un nouvel apport de terreau en surface et protéger le pied *avec une tuile, une planche ou une* pierre plate des rayons du soleil.

Les variétés à grand développement *(Clematis montana et tangutica)* ne se taillent qu'exceptionnellement et sont à réserver à des murs ou à des vieux pommiers, qu'elles n'abîmeront pas (contrairement aux rosiers-lianes, qui pèsent très lourd). Les autres, dont la taille des fleurs est généralement plus grande, sont à planter contre des treillages adaptés à leur croissance, qui généralement n'excède guère 3 mètres de hauteur. De toutes les façons, la pousse des clématites est désordonnée, et les tailler relève de la minutie pour *celles qui n'aiment guère cela et de* la coupe claire pour les autres, qui seront rabattues début mars à 30 *ou 40 centimètres* du sol.

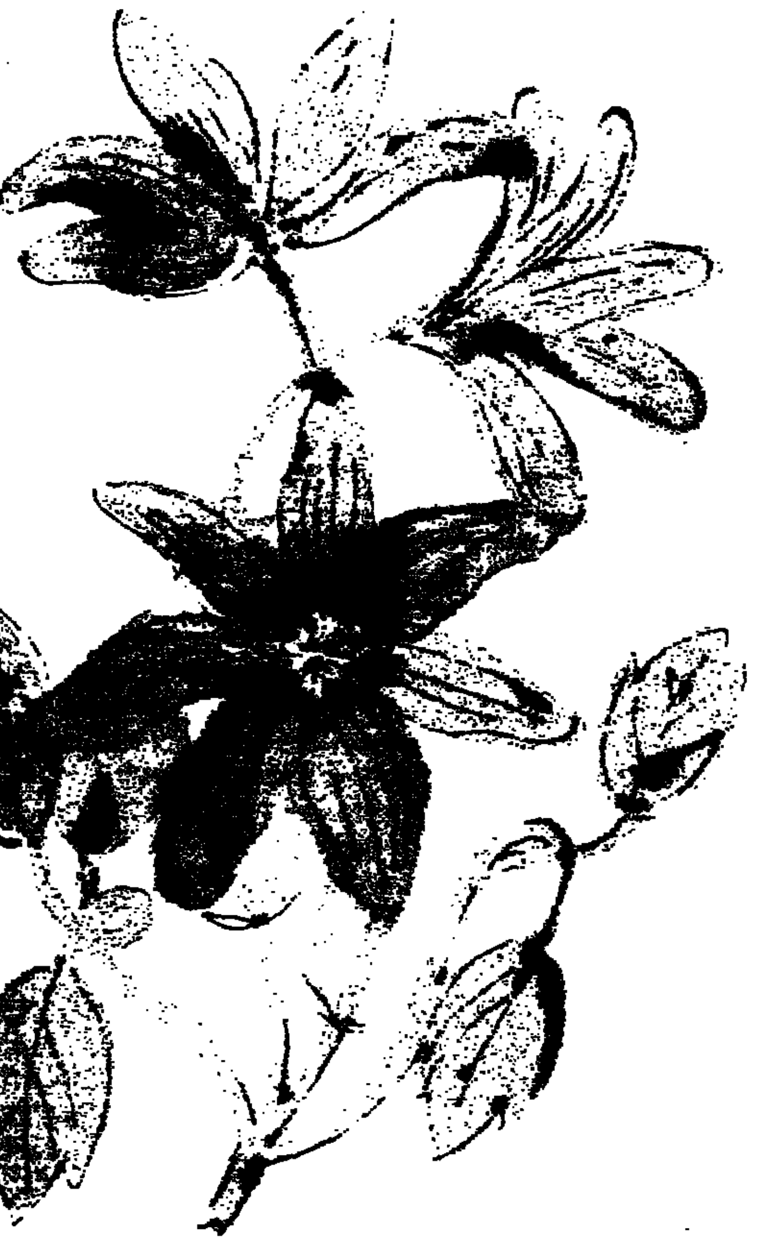

DESSINS AURORE DE LA MORINERIE

DE NOMBREUSES VARIÉTÉS

Les variétés sont si nombreuses qu'il est difficile de faire son choix. Nous n'aimons guère les monstrueuses fleurs des variétés les plus récentes, surtout celles qui sont doubles, et moins encore la bicolore et si répandue Nelly Moser. Il existe, en revanche, de magnifiques clématites à fleurs petites, dont les tons frais sont un *ravissement vus de près et de loin. Parmi* celles-ci, Apple Blossom (blanc-rose), *alpina* (bleue lavande), *montana* (rose), Orange Peel (jaune souffré), Mme Julia Correvon (rouge grenat) et Spooneri (blanche) sont des merveilles. Un peu plus grandes, les fleurs de Velours bleu, d'*allanah* (rouge) et de la très classique Jackmani (violet foncé) sont également très belles.

Armandi et *balearica* sont des variétés persistantes qui peuvent pousser jusque dans la région parisienne (on en voit de beaux pieds même à Londres). La première a de *grandes feuilles épaisses et* épanouit de jolies grappes de fleurs blanches odorantes. La seconde, a des feuilles divisées et pousse de façon plus désordonnée ; ses fleurs tachetées de rouge sont splendides. Cela vaut la peine de les essayer dans un coin abrité du jardin.

Alain Lompech

★ **Les Pépinières Travers sont les spécialistes français de la clématite. Catalogue riche d'environ cent cinquante variétés en culture et plantes d'une qualité exemplaire.** *Cours Charette, 45650 Saint-Jean-* **Le-Blanc. Tél. : 38-66-13-70. 67 F (variétés courantes) ; 86 F (variétés de** *collection)* **; 120 F** *(variétés persistantes).* **Expédition jusqu'à fin avril.**

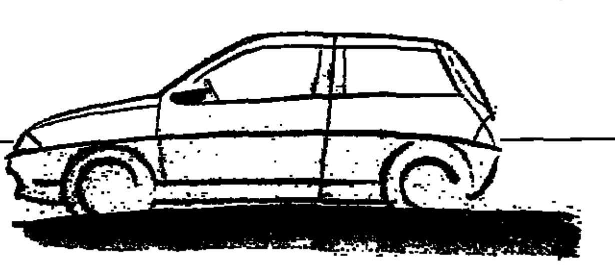

La Lancia Ypsilon, tendance « barocco »

Cette voiture, on en parle à l'italienne, avec de grands gestes, tant son caractère extraverti est communicatif. Toute en ***lignes arquées, la nouvelle et*** **anticonformiste petite Lancia Y (prononcer « Ypsilon ») jongle avec une** ***esthétique baroque.*** **A l'avant, le capot-moteur semble avoir été posé sur les ailes, et les optiques triangulaires** ***s'intègrent*** **à la calandre dans un mouvement d'ellipse. L'arrière décline la même géométrie, mais la forme arrondie de la lunette brouille un peu le jeu de miroirs. Sur les côtés, les poignées de porte sont placées en hauteur, sur le montant laqué noir,** ***« pour éviter toute interruption disgracieuse »*****, et la moulure de protection** ***latérale est audacieusement incurvée.*** **L'intérieur est en cohérence : panneaux de porte aux courbes élégantes et** ***originales,*** **instrumentation de bord (très complète mais un peu confuse) placée en position centrale.**

Hormis son aspect extérieur, la Lancia Y est pourtant assez classique. Bien équipée (direction assistée de série), cette auto de 3,72 mètres réalisée sur la base d'une Fiat Punto propose deux motorisations connues (1,2 et 1,4 litre) et son comportement routier correspond aux normes de sa catégorie. Cependant, la ligne sophistiquée de celle qui prend la ***succession*** **de la Lancia Y 10 n'est pas un simple exercice de style, mais une illustration supplémentaire du renouveau de l'automobile italienne, plus fiable, plus aguichante (et proposée à des prix assez raisonnables). En France, ce regain a surtout profité aux Fiat Bravo-Brava, Punto et autres Barchetta, alors que les Alfa-Romeo et Lancia de la nouvelle génération peinent à rattraper le terrain perdu par leurs aînées.**

« Dans les années 70-80, nous avons oublié notre style à force de faire des voitures pour tout le monde, comme les Japonais. Aujourd'hui, avant même le premier coup de crayon, nous avons le feu vert pour faire quelque chose d'original »**, insiste Enrico Fumia, « père » stylistique de la Lancia Ypsilon, auquel on doit aussi le joli spider Alfa-Romeo. Lyrique, l'*****ingeniere*** **Fumia assure, quitte à laisser perplexe, que l'Ypsilon** ***« retrouve tout l'héritage de la marque, avec des éléments de style inspirés de la Lancia Ardea de 1939 et de la Lancia Appia »*** **des années 50. Lyrique, mais prudent. Avec son dessin parfois un peu alambiqué, l'Ypsilon, concède-t-il,** ***« peut ressembler à une musique un peu difficile d'accès que l'on n'appréciera vraiment qu'après plusieurs écoutes ».***

Jean-Michel Normand

★ Lancia Ypsilon : à partir de 64 900 francs.

LIEU

Napoléon III à tous les étages

LE STYLE du temps changerait-il de forme ? Ou du moins le style branché serait-il en train d'abandonner la ligne pure et dure des années 80 ? Il faut le *croire après une visite à l'Hôtel* France et Choiseul, rue Saint-Honoré, à Paris, la dernière adresse que la Filofax et « fax society » s'échange depuis que l'endroit a pris un nouveau départ sous la direction inspirée de Jean-Louis Costes, l'ex- et célèbre fondateur du regretté Café Costes, aux Halles.

Changement de pensée radical entre l'esprit novateur de cet Aveyronnais de la capitale qui *allait faire confiance, en 1984,* à un Philippe Starck presque inconnu pour inventer avec lui la *renaissance du grand café, et le* réalisme néo-Second Empire du quatre étoiles rouge et or, signé Jacques Garcia, qu'il nous présente aujourd'hui.

Des cent vingt chambres d'un établissement centenaire devenu obsolète pour son quartier, le nouveau propriétaire ne retiendra que quatre-vingt-cinq clés, et se permettra de refaçonner l'ensemble dans le goût d'un XIXe siècle débridé et tenu. Nulle part de repos pour l'œil.

CONTRE-MOUVEMENT

Comme *si l'avant-garde* n'avait plus peur de plonger à mains vives dans le vieux fonds *décoratif,* Costes s'empare *ici* d'un bel *immeuble* fin XVIIIe autour d'une cour carrée à l'ita*lienne et, partant de deux salons* rococo exemplaires, demande à son architecte de s'en inspirer à *outrance. Comme* si l'heure n'était plus à l'austérité amusée qui avait fait fureur dans les années de dépouillement libératoire, l'hôtel de la rue Saint-Honoré se pose en enseigne postrévolutionnaire. Entendons par là : ramage, plumage et confort bourgeois assument leurs excès pour faire sourire de leur extravagance tout en garantissant le sérieux d'un hôtel de son rang.

En devenant le meneur d'un contre-mouvement, Jean-Louis Costes aurait-il senti l'approche *d'une certaine lassitude qui non* seulement prenait les gourous du design, mais aussi leurs *clients, leurs fidèles et leurs victimes ?* Si c'est le cas, il a fait fort.

Aucune chambre n'est copiée sur sa voisine, mais toutes ont ce souci de l'authentique qui tour à tour nous amène dans les salons de Victor Hugo à Guernesey ou dans les appartements privés de Pierre Loti à Rochefort. Tout cela ne manque ni de grâce ni de parti pris obsessionnel qui pousse à la curiosité de savoir comment les entrepreneurs s'y sont pris. Non contents de chiner chez les antiquaires et dans les salles de ventes armoires, lutrins, tables d'appoint, trumeaux, marqueteries et canapés en bois tourné, *ils en ont* rapporté une pêche si fructueuse qu'ils ont pu donner même aux *salles de bains* leur part de boiseries ornées et ouvragées. Voyage dans un Paris d'Haussmann à l'identique où l'on croise mannequins et femmes d'affaires en collant noir et souliers plats.

LA RÈGLE DU JEU

Si Costes et Garcia ne ménagent pas leurs effets dans les étages, ils n'ont pas hésité à énoncer la règle du jeu dès l'ac*cueil. A nouvelle doctrine, nou*velle lumière. Ici, le tamisé est réglé au plus bas, les fauteuils *capitonnés au plus capiteux* et les bois dorés ne reflètent que lustres et chandeliers.

Derrière la décoration, dont on a voulu faire le personnage principal, s'en profile un autre *plus conciliant qui est le fonc*tionnement moderne d'un établissement où la liberté de mou*vement* et d'horaires, de circulation et de services, autorise à tout moment l'hôte de *passage à s'imaginer ailleurs que* dans un hôtel.

Michèle Champenois

★ **Hôtel France et Choiseul, 239, rue Saint-Honoré, 75001 Paris. Tél. : 42-44-50-00. Chambres à partir de 1 590 F.**

ABRACADABRAAA

ESPACE BOUTIQUES

AU PETIT MATELOT
Du week-end à la ville
vêtements de qualité
vestes de quart
27, av. de la Grande Armée 16e

VETEMENTS WESTBURY
JÉSUS RUIZ
TAILLEUR SUR MESURES
Les meilleures draperies
Prix raisonnables
5, Passage Charles Dallery
(2e étage) PARIS (11e)
Tél.: (1) 48 05 04 79
M° Voltaire ou Ledru-Rollin

Luxueuse draperie
pour vous sur mesure
DE LA RETOUCHE
AU BEAU VÊTEMENT
LEGRAND
Tailleur
Hommes et Dames
27, rue du 4-Septembre
PARIS 2e
Tél : 47.42.70.61

MON IMPER
Le Spécialiste
IMPERS ET PRET-A-PORTER H. et F.
AQUASCUTUM, BURBERRYS,
BARTONS, GORE-TEX, etc.
63, rue du Faubourg-Poissonnière,
75009 Paris
Tél. : 48-24-46-98
- 10 % lecteurs

Le Monde EDITIONS
DIX PORTRAITS POUR
LA LIBERTÉ DE LA PRESSE
Reporters sans frontières
Préface de Robert Badinter
Introduction de Noël Copin
168 pages, 85 F
EN VENTE EN LIBRAIRIE

Le Monde EDITIONS
PLANTU
MAGIC CHIRAC
EN VENTE EN LIBRAIRIE

VOYAGES
Vols, séjours et circuits
Guides touristiques
Votre agence 24 h/24
3615 LEMONDE

Temps printanier au sud

UNE NOUVELLE perturbation va arriver dans la nuit de l'Atlantique. Elle donnera des pluies conséquentes sur le quart nord-ouest dimanche. Un puissant anticyclone centré en mer du Nord empêchera la pénétration de ces pluies sur le reste du pays et continuera à canaliser de l'air frais sur les régions du nord-est. La partie méridionale du pays restera protégée par les hautes pressions espagnoles et gardera un temps printanier. Dimanche, il pleuvra dès le matin en Bretagne ; ce temps humide ne connaîtra que peu de répit à Quimper ou Saint-Malo. Les pluies vont gagner lentement la Basse-Normandie et les Pays de la Loire l'après-midi. Des Charentes à la Tourraine, brouillards et nuages bas seront nombreux le matin. Ils laisseront passer un pâle soleil à la mi-journée, mais le ciel se couvrira rapidement l'après-midi. Les pluies venant de l'océan commenceront à tomber en fin de journée. L'Ile-de-France, la Haute-Normandie et le Massif-Central commenceront la journée sous les nuages bas et parfois dans le brouillard. Cette grisaille matinale finira par se déchirer en matinée, nuages et éclaircies se partageront alors le ciel.

Les régions situées au nord et à l'est de la Seine bénéficieront d'un temps plus clément. En contrepartie, on assistera au retour des gelées matinales sur les Ardennes et le long de la frontière allemande. Cette fraîcheur se maintiendra toute la journée, malgré les éclaircies : il ne fera pas plus de 10 degrés l'après-midi à Roubaix, Orchies ou sur les pavés de Wallers-Aremberg. En Franche-Comté et dans le nord des Alpes, la matinée sera bien maussade. Les petites pluies se disperseront et le soleil finira par réapparaître timidement l'après-midi.

Plus au sud, les conditions printanières continueront à régner. Malgré un voile de nuages élevés, l'impression de beau temps persistera en Aquitaine et Midi-Pyrénées ; on atteindra encore facilement 20 degrés à Pau ou Tarbes. Le soleil sera bien présent du Var au Roussillon grâce au mistral et à la tramontane qui souffleront modérément. Le temps sera un peu plus incertain de la Côte d'Azur à la Corse. Des nuages bourgeonnants risquent de donner quelques averses éparses l'après-midi.

(Document établi avec le support technique de Météo-France.)

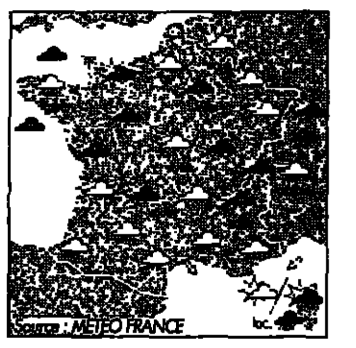

Prévisions pour le 14 avril vers 12h00

La qualité de l'air

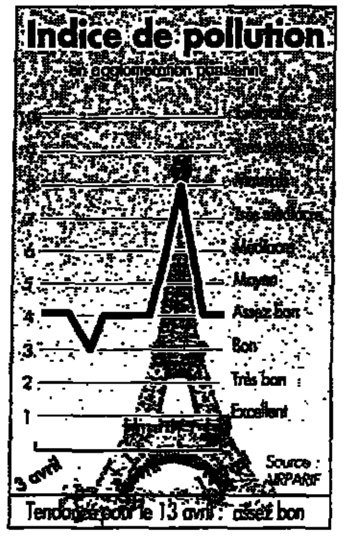

Tendance pour le 13 avril : assez bon

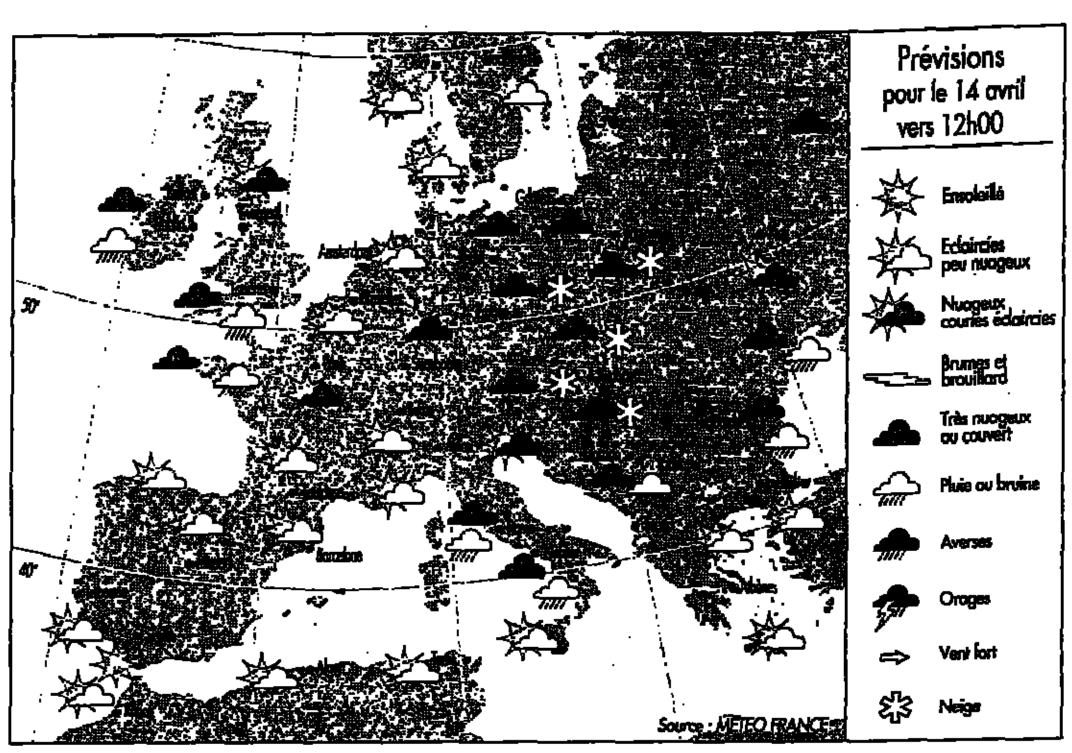

TEMPÉRATURES		*GRENOBLE*	20/5	*TOURS*	18/9	*CHICAGO*	28/7	*LISBONNE*	21/12	PRETORIA	18/11
du 12 avril		LILLE	7/2	**ÉTRANGER**		COPENHAGUE	3/1	LONDRES	7/2	RABAT	22/12
maxima/minima		LIMOGES	20/5	ALGER	24/8	DAKAR	26/20	LOS ANGELES	19/12	RIO DE JAN.	28/22
FRANCE		LYON	17/5	AMSTERDAM	7/-1	DUBAI	29/20	LUXEMBOURG	5/0	ROME	19/6
AJACCIO	17/12	MARSEILLE	21/8	*ATHÈNES*	18/8	DUBLIN	8/5	MADRID	23/8	SAN FRANC.	16/10
BIARRITZ	18/11	NANCY	9/2	BANGKOK	36/26	*FRANCFORT*	8/-1	MARRAKECH	27/14	SANTIAGO	17/8
BORDEAUX	22/9	NANTES	19/10	BARCELONE	20/8	GENÈVE	16/6	MEXICO	28/13	SÉVILLE	24/12
BOURGES	18/7	NICE	17/11	BELGRADE	17/6	HANOÏ	18/16	MILAN	20/4	ST-PÉTERS.	4/-6
BREST	13/9	PARIS	16/7	BERLIN	4/-1	HELSINKI	1/-6	MONTRÉAL	13/4	STOCKHOLM	6/-4
CAEN	14/8	PAU	22/9	*BOMBAY*	32/25	HONGKONG	18/17	MOSCOU	9/-1	SYDNEY	18/11
CHERBOURG	9/7	PERPIGNAN	21/9	BRASILIA	30/21	ISTANBUL	12/5	*MUNICH*	5/-2	*TENERIFE*	24/17
CLERMONT-F.	17/3	POINTE-À-PIT.	31/20	BRUXELLES	8/0	JAKARTA	34/24	NAIROBI	25/14	TOKYO	12/4
DIJON	17/7	RENNES	19/10	BUCAREST	14/-1	JÉRUSALEM	-/-	NEW DELHI	36/20	TUNIS	23/11
FORT-DE-FR.	30/19	ST-DENIS-RÉUNION	29/22	BUDAPEST	16/1	KIEV	7/3	NEW YORK	17/11	VARSOVIE	3/-5
		ST-ÉTIENNE	16/3	*BUENOS AIRES*	25/14	KINSHASA	32/23	PALMA DE M.	21/8	VENISE	17/11
		STRASBOURG	7/2	CARACAS	27/21	LE CAIRE	23/14	PÉKIN	12/7	VIENNE	9/-1
		TOULOUSE	21/8			LIMA	23/19	PRAGUE	0/-3		

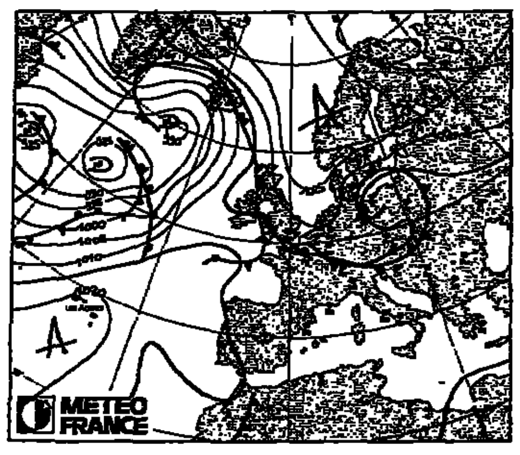

Situation le 13 avril, à 0 heure, temps universel

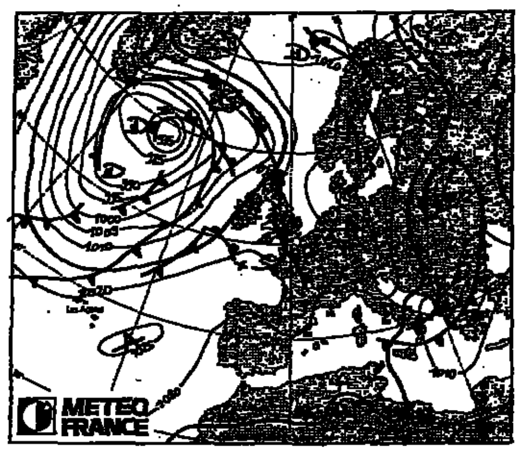

Prévisions pour le 15 avril, à 0 heure, temps universel

IL Y A 50 ANS DANS *Le Monde*

Consultation japonaise

LA CONSULTATION électorale qui s'est déroulée au Japon mercredi 10 avril est, sans conteste, l'événement le plus considérable au point de vue national depuis la capitulation. La structure politique traditionnelle du pays s'est, sous les coups de l'occupant, à peu près complètement effondrée. Les oligarchies militaires et ploutocratiques qui, naguère encore, tenaient en lisière gouvernement et Parlement ont été emportées par le désastre dont elles étaient les premières responsables.

Dans le vide ainsi créé, le grand quartier général allié, par l'entremise d'un gouvernement à sa merci, règne en maître. Les élections de cette semaine auront justement pour effet de reconstituer en face des vainqueurs, pour la première fois, une force politique de quelque importance. On conçoit que certains alliés, plus particulièrement les Russes et les Australiens, aient reculé devant la perspective, et, en faisant valoir l'insuffisance du renouveau démocratique au Japon, aient demandé l'ajournement d'élections jugées par eux prématurées.

Les Américains, en revanche, vraisemblablement dans la conviction que cette consultation ne pouvait que servir l'action du général Mac Arthur, ont insisté pour qu'elle eût lieu à la date prévue. Leur volonté, fermement exprimée, a prévalu. On ne voit pas bien, à vrai dire, la différence que quelques semaines, ou même plusieurs mois, auraient pu apporter à la situation.

Alors que l'on s'attendait à une apathie du corps électoral, il apparaît que la proportion des abstentions n'a pas dépassé 25 %, chiffre relativement faible si on le compare à celui de 1937 qui était de 34 %. Les femmes notamment, admises cette fois-ci aux urnes, sont venues voter en masse.

(14-15 avril 1946.)

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 6800

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15
I														■	
II							■								
III				■					■						
IV										■			■		
V				■						■					
VI			■												
VII		■			■					■		■			■
VIII	■						■	■							
IX									■					■	
X							■								
XI			■			■			■				■		
XII					■						■				
XIII							■					■			
XIV				■						■					
XV					■					■					

HORIZONTALEMENT

I. Est plus fort que l'as. – II. Doit être maniée avec prudence pour éviter les blessures. Qui nous ôte tous nos moyens. – III. Démonstratif. Lac. Cessait de résister. – IV. Faisaient rire les Romains. Divinité. Conjonction. – V. Partie de la Loire. Du pied à la tête. Quand il est propre, peut être chatouillé. – VI. Note. Très exigeante. – VII. Quelque chose de dégoûtant. Ouverture. Dieu. – VIII. Sur la Meuse. Difficile à guérir. – IX. Qui ne semblent pas du tout rongées. Poisson. – X. Un prélat érudit. Pas du tout sombres. – XI. Note. Symbole. Point de départ. Trop gras et salé. Avait une tête d'oiseau. – XII. Ne demanda peut-être pas son reste. Canal. Une quantité angulaire. – XIII. Menu, s'il n'y a pas de grosses pièces. Peuvent former un trousseau. Fleuve. – XIV. Qui a besoin de repos. Pierre dans un jardin. Mal en point. – XV. Ville d'Italie. Héros antique. Bien nettoyés.

VERTICALEMENT

1. Un homme qui ne descend pas pour rien. On reste assis quand on nous le coupe. – 2. Un canal naturel. Présenteras comme des roses. – 3. Pas évaporée. Administre. Du poids à perdre. – 4. Pronom. Un magistrat dans l'Italie d'autrefois. – 5. Porte un tablier. Apprécié. Bout de bois. – 6. Sortie de secours. Fruit. – 7. Petits mammifères. Note. La moitié de rien. – 8. Des gens qui avaient du mal. Aime les endroits frais. – 9. Lettre. Couper avec les dents. Patrie de philosophes. – 10. Une dent. Très attristé. – 11. Qui ne pourront pas être rattrapés. Vidé quand on se met à table. – 12. Est particulièrement ennuyeux quand il nous tient la jambe. Sommet dans les Alpes. Pas forcément approuvé. – 13. Assortit des couleurs. Faire un repli. Se montrer très liant. – 14. Comme un rythme normal. Appelé Bernard quand il est sur le sable. – 15. Pas maintenu. Qui se sont mis en grève.

SOLUTION DU N° 6799

HORIZONTALEMENT

I. Illusions. – II. Maurandie. – III. Policier. – IV. Osé. Etuve. – V. Rira. – VI. Ida. Na. – VII. Frisottas. – VIII. Le Nôtre. – IX. En. Lainer. – X. Ut. Alcôve. – XI. Reus. Enée.

VERTICALEMENT

1. Impôt. Fleur. – 2. Laos. Trente. – 3. Luléa. In. – 4. Uri. Isolas. – 5. Sacerdotal. – 6. Initiatrice. – 7. Odeur. Tenon. – 8. Nirvana. Eve. – 9. Se. Astrée.

Guy Brouty

■ **Précision.** – Dans notre numéro daté vendredi 12 avril, nous avons par erreur numéroté le problème de mots croisés 6799, alors qu'il s'agissait du n° 6798. Nous donnons ce jour la solution de cette grille et nous ne publierons ni problème ni solution sous le n° 6798 pour éviter toute confusion.

ABONNEMENTS 3615 LE MONDE CODE ABO

Bulletin à renvoyer accompagné de votre règlement à : *Le Monde* Service abonnements
24, avenue du Gal Leclerc - 60646 Chantilly Cedex - Tél. : 16 (1) 49-60-32-90.

Je choisis la durée suivante	France	Suisse, Belgique, Luxembourg, Pays-Bas	Autres pays de l'Union européenne
☐ 1 an	1 890 F	2 086 F	2 960 F
☐ 6 mois	1 038 F	1 123 F	1 560 F
☐ *3 mois*	*536 F*	*572 F*	*790 F*

Abonnements USA/Canada

« LE MONDE » (USPS = 0009729) is published daily for $ 892 per year « LE MONDE » 1, place Hubert-Beuve-Méry 94852 Ivry-sur-Seine, France, second class postage paid at Champlain N.Y. US, and additional mailing offices. POSTMASTER : Send address changes to IMS of N-Y Box 1518, Champlain N.Y. 12919-1518
Pour les abonnements souscrits aux USA : INTERNATIONAL MEDIA SERVICE, Inc. 3330 Pacific Avenue Suite 404 Virginia Beach VA 23451-2983 USA Tel. : 800.428.30.03

Nom : .... Prénom : ....
Adresse : ....
....
Code postal : .... Ville : ....
Pays : .... 601 MQ 001
Ci-joint mon règlement de : .... FF par chèque bancaire ou postal ; par Carte bancaire

Signature et date obligatoires

Changement d'adresse :
- par écrit 10 jours avant votre départ.
- par téléphone 4 jours. *(Merci d'indiquer votre numéro d'abonné.)*

PP. Paris DTN

Renseignements : Portage à domicile ● Suspension vacances.
● Tarif autres pays étrangers ● Paiement par prélèvements automatiques mensuels.
33 (1) 49-60-32-90 de 8 h 30 à 17 heures du lundi au vendredi.
● *Par Minitel 3615 code LE MONDE, accès ABO.*

LES SERVICES DU *Monde*

Le Monde	40-65-25-25
Télématique	3615 code LE MONDE
CompuServe :	36 63 81 22
Adresse Internet : http:// www.lemonde.fr	
Documentation	3617 code LMDOC ou 36-29-04-56
CD-ROM :	(1) 44-08-78-30
Index et microfilms :	(1) 40-65-29-33
Films à Paris et en province : 36-68-03-78 ou 3615 LE MONDE (2,23 F/min)	

Le Monde est édité par la SA Le Monde, société anonyme avec directoire et conseil de surveillance.
La reproduction de tout article est interdite sans l'accord de l'administration.
Commission paritaire des journaux et publications n° 57 437. ISSN : 0395-2037

Imprimerie du *Monde* :
12, rue M. Gunsbourg.
94852 Ivry-Cedex.
PRINTED IN FRANCE. 1994

Le Monde PUBLICITE
Société filiale de la SA Le Monde et de Médias et Régie Europe SA

Président-directeur général :
Dominique Alduy
Directeur général :
Gérard Morax
Directeur commercial :
Gisèle Peyou

133, avenue des Champs-Elysées
75409 Paris Cedex 08
Tél. : (1) 44-43-76-00 ; fax : (1) 44-43-77-30

LE CARNET DU VOYAGEUR

■ **ÉTATS-UNIS.** L'avionneur américain McDonnell Douglas envisage de construire un avion gros porteur de quatre cents places pour concurrencer le Boeing 747. – *(AFP.)*

■ **ALLEMAGNE.** Les avions d'Air France à destination de Dusseldorf, dont l'aéroport a été ravagé par un incendie le 11 avril, atterrissent à Cologne jusqu'au lundi 15 avril. Un service de car assure la liaison entre les deux villes allemandes. – *(AFP.)*

■ **GRANDE-BRETAGNE.** L'agence des palais royaux historiques envisage de louer au public soixante appartements du château royal d'Hampton Court, ancienne résidence de Henry VIII située sur les bords de la Tamise, non loin de Londres. Hampton Court est le plus grand château royal de Grande-Bretagne et seule une petite partie de ses mille cinq cents pièces est ouverte au public. – *(AFP.)*

■ **SINGAPOUR.** Un consortium réunissant des filiales de compagnies européennes, de Hongkong et de Singapour, vient de remporter un contrat pour construire un métro automatique à Singapour. – *(AFP.)*

■ **FRANCE.** Raymond Barre, maire de Lyon, envisage de créer une liaison ferroviaire entre sa ville et l'aéroport de Lyon-Satolas. Le projet devrait être finalisé d'ici quelques mois. – *(AFP.)*

PARIS EN VISITE

Lundi 15 avril

■ **HÔTELS ET JARDINS DE LA RUE DU BAC** (55 F + prix d'entrée), 10 h 30, sortie du métro Rue du Bac (Pierre-Yves Jaslet).

■ **MONTMARTRE** (60 F), 11 heures, sortie du métro Abbesses (Vincent de Langlade).

■ **MUSÉE DU LOUVRE** (33 F + prix d'entrée) : chefs-d'œuvre de la peinture française du XVIIe siècle, 11 h 30 ; *La Crucifixion*, de Mantegna, 12 h 30 ; exposition L'âge d'or du petit portrait, 13 h 30 ; scènes d'intimité en Hollande au XVIIe siècle, 14 h 30 ; les arts précieux du Moyen Age, 19 h 30 (Musées nationaux).

■ **L'OPÉRA-GARNIER** (50 F + prix d'entrée), 13 h 30, en haut des marches extérieures à gauche (Tourisme culturel).

■ **LA CONCIERGERIE**, 14 heures (50 F + prix d'entrée), 1, quai de l'Horloge (Odyssée) ; 15 heures (37 F + prix d'entrée), 1, quai de l'Horloge dans la cour (Monuments historiques).

■ **LA GRANDE MOSQUÉE DE PARIS** (50 F + prix d'entrée), 14 heures, place du Puits de l'Ermite (Institut culturel de Paris).

■ **L'ARSENAL** (60 F + prix d'entrée), 14 h 30, sortie du métro Sully-Morland (Isabelle Haulier).

■ **LA CATHÉDRALE ORTHODOXE RUSSE** (50 F + prix d'entrée), 14 h 30, 12, rue Daru (Elisabeth Romann).

■ **L'HÔTEL DE BOURRIENNE** (37 F + prix d'entrée), 14 h 30, 58, rue d'Hauteville dans la cour (Monuments historiques).

■ **PASSAGES COUVERTS** (55 F), 14 h 30, sortie du métro Louvre-Rivoli (Christine Merle).

■ **MUSÉE MAILLOL** (50 F + prix d'entrée), 15 heures, 61, rue de Grenelle (Pierre-Yves Jaslet).

■ **GRAND PALAIS** : exposition Corot (50 F + prix d'entrée), 16 h 30, devant la porte A dans le hall (Tourisme culturel).

Mardi 16 avril

■ **LE MARAIS**, quartier de l'aristocratie au XVIIe siècle (50 F), 10 h 45, sortie du métro Saint-Paul (Découvrir Paris).

■ **LE QUARTIER DE L'YVETTE** (60 F), 11 heures, sortie du métro Jasmin (Vincent de Langlade).

■ **MONTMARTRE** : les jardins (35 F), 14 h 30, place Saint-Pierre dans le square Willette à droite (Ville de Paris).

■ **MONTPARNASSE** : cours et ateliers d'artistes (50 F), 14 h 30, sortie du métro Notre-Dame-des-Champs (Mme Cazes).

■ **MUSÉE CARNAVALET** : vues peintes de Paris au XVIIIe siècle (25 F + prix d'entrée), 14 h 30, 23, rue de Sévigné (Musées de la Ville de Paris).

■ **MUSÉE DE LA VIE ROMANTIQUE** (25 F + prix d'entrée), 14 h 30, 16, rue Chaptal (Musées de la Ville de Paris).

■ **LE QUARTIER CHINOIS** (55 F), 14 h 30, sortie du métro Porte de Choisy devant la BNP (Christine Merle).

■ **LE QUARTIER SAINT-EUSTACHE** (37 F), 14 h 30, devant la façade de l'église Saint-Eustache (Monuments historiques).

■ **LE BASSIN DE LA VILLETTE** (37 F), 15 heures, angle de la rue de Flandre et du quai de Seine (Monuments historiques).

■ **LA CATHÉDRALE ORTHODOXE RUSSE** (60 F + prix d'entrée), 15 heures, 12, rue Daru (Isabelle Haulier).

■ **LE QUARTIER BOILEAU-EXELMANS** (60 F), 15 heures, sortie du métro Exelmans côté rue Claude Lorrain (Vincent de Langlade).

■ **MUSÉE DU LUXEMBOURG** : exposition sur la porcelaine de Limoges, 15 heures (55 F + prix d'entrée), 19, rue de Vaugirard (Paris et son histoire) ; 15 h 30 (50 F + prix d'entrée), 19, rue de Vaugirard (Tourisme culturel).

اصكا عن الاهل

VENTES Les grandes ventes de printemps sont un des baromètres du marché de la photographie. Les deux maisons anglo-saxonnes, Christie's (23 avril à New York, 1er mai à Londres) et Sotheby's (18 avril à New York et 2 mai à Londres), dominent ce marché en s'appuyant sur nombre de collectionneurs américains, publics et privés, souvent seuls capables d'acheter une épreuve 500 000 francs ou plus. ● UN CHEF-D'ŒUVRE d'André Kertész – la *Fourchette* (1928) – est mis en vente le 23 avril à New York. Il s'agit d'un *vintage*, c'est-à-dire une épreuve réalisée dans la foulée de la prise de vue par son auteur. L'épreuve remarquable pourrait dépasser les 600 000 francs. ● LA FRANCE est en retard dans l'organisation de ventes aux enchères, sauf pour la photographie du XIXe siècle, domaine phare dans un pays qui a inventé le procédé.

La « Fourchette » de Kertész allèche le marché de la photographie

Le cliché de l'artiste hongrois pris en 1928 s'était vendu 16 000 francs en 1975. Chez Christie's, à New York, où il sera la vedette de la vente du 23 avril, on en attend quarante fois plus. Signe de l'explosion des prix dans un secteur dominé par les Etats-Unis

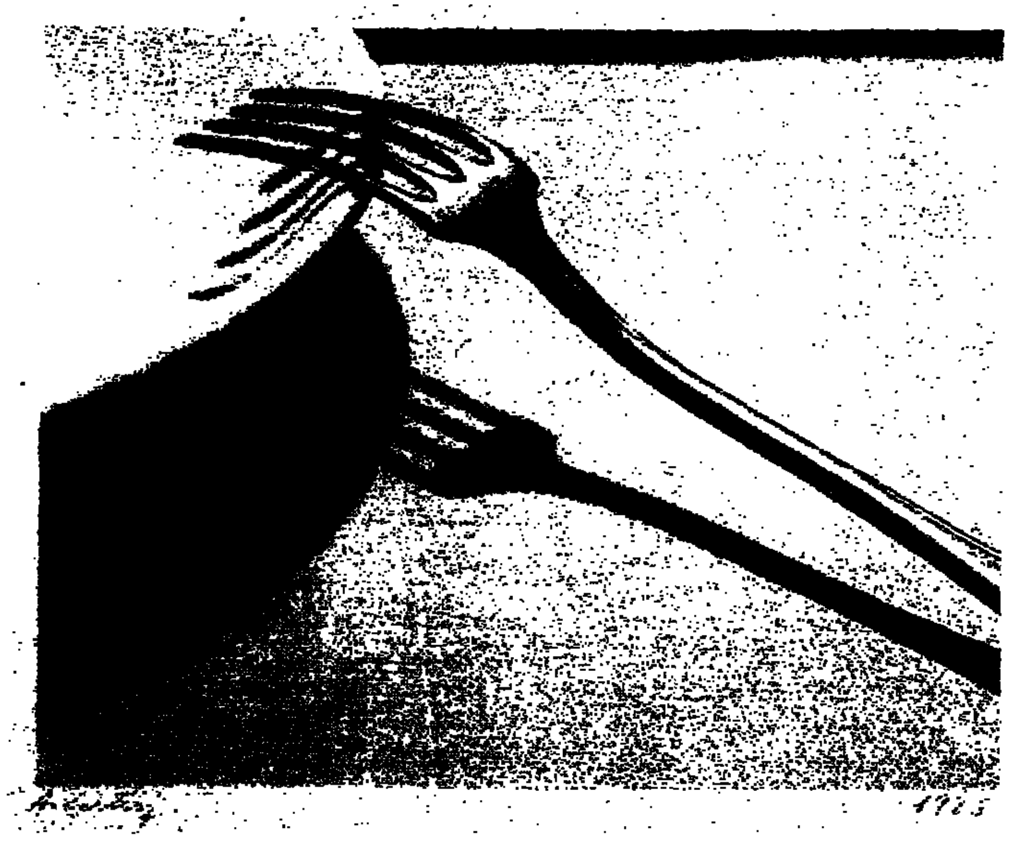

ANDRÉ KERTÉSZ/CHRISTIE'S

La photographie a été réalisée en 1928 à la fin d'un dîner chez le peintre Fernand Léger.

C'EST UNE FOURCHETTE, une simple fourchette flottant sur une assiette. Une photographie en noir et blanc, à peine plus grande qu'une carte postale, aux teintes chaudes, avec une ombre noire fort pure. En bas à gauche, une signature, celle d'André Kertész. En bas à droite, une date, 1928. L'image sera mise aux enchères par Christie's à New York, le 23 avril lors de ses ventes de printemps, qui « font » le marché de la photographie. La mise à prix avoisine les 120 000 dollars. 600 000 francs. « *Cher pour une photo* », peut-on entendre, en France. Pas aux Etats-Unis.

L'histoire de cette *fourchette* traduit l'évolution spectaculaire du marché de l'image fixe en quelques années à peine. Et cette vente montre combien l'Amérique écrase un marché où Kertész tient une place de choix. André Kertész était Hongrois. Il débarque à Paris en 1925, attiré par la capitale des arts. Juste après son arrivée, il réalise une image dans l'atelier de Mondrian, merveille de lignes enchevêtrées – une épreuve a été vendue 250 000 dollars par Christie's en 1991...

En 1928, Kertész dîne dans l'atelier de Fernand Léger. A la fin du repas, il prend cette vue minimaliste, critiquée par ses contemporains pour son apparente facilité, mais qui est devenue – formes, lignes, matière, ombre, objet décontextualisé – un emblème du modernisme. Un an plus tard, l'image fait partie de l'exposition Film und Foto de Stuttgart, qui, pour la première fois, rassemble cent cinquante photographes du monde entier unis autour du modernisme. La *Fourchette* est également publiée dans les journaux et dans *Arts et métiers graphiques* (1930). L'orfèvre Peter Bruckmann l'utilise même comme publicité alors qu'aucune marque n'apparaît sur l'ustensile. *Fork* est devenue exemplaire pour les théoriciens de la nouvelle photographie : à la fois un document à usages multiples (presse, publicité, industrie) et une œuvre exposée et publiée dans les revues d'avant-garde.

Mais pour atteindre un prix-record, l'image ne doit pas seulement être historique. Encore faut-il détenir ce que l'on appelle communément un *vintage*, une épreuve tirée par l'artiste « dans la foulée » de la prise de vue, donc *conservée dans son jus*. Il faut aussi une épreuve impeccable, signée et datée. C'est le cas. Dans cet art du multiple, mieux vaut enfin que les épreuves existantes soient peu nombreuses. A ce jour – et sous réserve qu'un particulier se manifeste –, on connaît trois exemplaires de la *Fourchette*. Le premier est conservé à l'Art Institute de Chicago ; le second au Metropolitan de New York.

« UN PETIT TRÉSOR »

Reste le troisième... André Kertész l'a donné, dans les années 30, au journaliste français Florant Fels, qui a fait travailler le photographe pour son journal *Voilà*. Mathias Fels, son fils, grand marchand de tableaux à Paris, en a hérité. Ce dernier a voulu la vendre, en 1975. Il s'est adressé à Agathe Gaillard, qui a ouvert à Paris la première galerie de photographie. « *Je me souviens de l'image entre mes mains*, raconte Agathe Gaillard. *Un petit trésor de la photographie. La plupart des tirages postérieurs, réalisés d'après la plaque de verre originale, sont tachés, car la plaque s'était abîmée. Regardez-bien cette épreuve, il n'y a aucune altération du gris.* » Agathe Gaillard prévient donc Mathias Fels : « *A votre place, je la garderais, elle va prendre une valeur énorme.* » Mais le vendeur ne change pas d'avis. Cette image, et une autre de Kertész, sont vendues 16 000 francs à un marchand de San Francisco. « *C'était énorme pour l'époque, où je vendais des photos en moyenne de 400 à 600 francs* », explique Agathe Gaillard. Vingt ans après, la *Fourchette* vaut quarante fois plus cher...

L'image fait un bref passage chez le courtier américain Mark Kelman, avant d'être acquise, en *1976, par la Jedermann Collection*, c'est-à-dire Frank Kolodny, « *un de ceux qui ont fait le marché de la photographie aux Etats-Unis* », explique Alain Paviot, marchand français de haute réputation, qui conclut : « *Ce Kertész est porté par un excellent pedigree.* » Reste à savoir quel chiffre peut atteindre l'épreuve. « *C'est un des fleurons de notre vente*, confie Rick Wester, responsable du département photographie de Christie's à New York. *Nous comptons dépasser largement les 120 000 dollars.* » Le record des ventes photos peut-il être battu ? Ce sera difficile, tant les 400 000 dollars pour les mains de *Georgia O'Keefe par Alfred Stieglitz* semblent inaccessibles.

Nombre de spécialistes rappellent la bataille que se livrent, en coulisse, trois marchands américains et les héritiers autour du fonds d'atelier de Kertész. « *Trop de ses épreuves sont apparues sur le marché depuis quelques années*, explique Alain Paviot, *ce qui a fait chuter sa cote.* » Il suffit de tourner les pages du catalogue Christie's pour tomber sur une dizaine d'autres images de Kertész. Mise à prix : entre 2 000 et 5 000 dollars, des clopinettes. Car il s'agit de *printed later*, c'est-à-dire d'épreuves qui ont été tirées vingt ou trente ans après la prise de vue, *sur un autre papier*, et *non par* l'artiste. On peut disserter sur le bien-fondé de ces critères, mais le *marché a déjà tranché*. Un photographe comme Cartier-Bresson a toujours balayé ces distinctions mais il est vrai que pour les grands photographes des années 20 et 30, une belle épreuve bien tirée par l'artiste, sur un papier qui n'existe plus, bien conservée, n'est plus une image mais un véritable objet, émouvant, qui a conservé son histoire et sa vie propres.

MAINMISE AMÉRICAINE

La vente de la *Fourchette* a donc valeur de test pour un artiste-clé du XXe siècle. Mais aussi pour le marché de la photographie qui n'a pas connu « *les prix fous de l'art contemporain, ni la spéculation artificielle* », affirme Rick Wester. Sa progression est d'ailleurs regulière. Mais il est modeste et a toujours besoin de quelques coups d'éclat, à 500 000 francs et plus, pour « porter » le gros bataillon des photos vendues entre 5 000 et 40 000 francs. Car ce marché, ce sont les Américains qui « *l'ont fait, le contrôlent et le protègent* », affirme Alain Paviot. Notamment dans les ventes de Christie's et Sotheby's à New York (moderne et *contemporain*) et à Londres (XIXe siècle). Les Américains qui ont imposé la notion de *vintage*. *Eux qui ont imposé quelques auteurs*, tous Américains ou ayant travaillé là-bas : Man Ray, Kertész, *Stieglitz*, *Modotti*, *Weston*, *Steichen*, Moholy Nagy...

La conséquence de cette mainmise américaine est que nombre de chefs-d'œuvre français et européens ont quitté la France pour les Etats-Unis. « *Nous avons la chance d'avoir de nombreux collectionneurs prêts à mettre 100 000 dollars dans une photographie* », dit, sans nuance, Rick Wester. Ils sont les seuls. Ainsi, les trois *Fourchette* de Kertész sont désormais américaines. Ainsi, un remarquable ensemble de Le Secq, grand « primitif » français, est mis en vente par Christie's à Londres, le 1er mai. Pour gagner l'Amérique ?

Michel Guerrin

Les plus hauts prix jamais atteints

- **Alfred Stieglitz** : *Les Mains de Georgia O'Keefe* (1920), 398 500 dollars (2 millions de francs), Christie's New York, 1993.
- **Man Ray** : *Noire et blanche* (1926), 354 500 dollars (1,8 million de francs), Christie's New York, 1994.
- **André Kertész** : *L'Atelier de Mondrian* (1926), 250 000 dollars (1,3 million de francs), Christie's New York, 1991.
- **Man Ray** : *Larme de verre* (vers 1930), 240 000 dollars (1,2 million de francs), Sotheby's New York, 1995 et *Hier, aujourd'hui, demain* (1930-1932), 222 500 dollars (1,1 million de francs), Christie's New York, 1993.
- **Tina Modotti** : *Two Callas*, 189 500 dollars (950 000 francs), Christie's New York, 1994.

En France : « un potentiel énorme », mais...

Il existe des ventes de photographies en France, mais la comparaison est cruelle avec celles de Christie's et Sotheby's. Une vente américaine avoisine les 20 millions de francs contre 1 million pour une bonne vente en France. Les galeristes dénoncent surtout leur « *amateurisme* » et parlent de « *la promotion des fonds de tiroir* » qui se terminent en « *désastre* » tant le matériel est « *souvent médiocre* ». Me Binoche, qui organise une vente photo le 4 mai à Drouot, ne comprend pas ces attaques « *car la photo est encore un marché adolescent en France* ». Pour l'expert Pierre Reimer, « *le contemporain se porte bien, mais il manque des pièces exceptionnelles pour l'époque moderne* ». Seules les ventes du XIXe siècle sont de bonne tenue, notamment celles de Marc Pagneux à Chartres – *un nu de Le Gray* a atteint les 530 000 francs en octobre 1995. Ce marché ancien pourrait attirer, après l'ouverture des frontières, Christie's et Sotheby's. « *Il y a un potentiel énorme en France* », avoue Rick Wester, de Christie's.

Les mille métiers du patrimoine au Carrousel du Louvre

SALON DU PATRIMOINE, Carrousel du Louvre, Paris. Jusqu'au 14 avril, de 10 heures à 19 heures. Tél. : 43-16-48-41.

Le Carrousel du Louvre accueille la deuxième édition du Salon du patrimoine – Salon qui devrait s'intituler plus précisément « Les Métiers du patrimoine ». En effet, l'écrasante majorité des alvéoles qui garnissent les espaces souterrains du Grand Louvre sont occupés par les mille et un métiers du patrimoine : facteur de clavecin, laqueur, doreur à la feuille, tailleur de pierre, fondeurs, restaurateur de tableaux, bronzier, créateur de vitraux... Devant le public interrogateur, un sellier répare un troussequin, un fresquiste brosse un décor...

A côté de ces professions traditionnelles, les nouveaux outils du patrimoine sont également présentés. La jeune agence M 3 (Multi Média Muséum) propose l'informatisation des collections des musées. Art Média, venue de Savoie, offre ses services pour prévenir le vol des objets d'art. LEM (Laboratoire d'étude des matériaux) met au service des praticiens de la restauration une batterie de techniques « à la page » : spectrométrie, diffractométrie, chromotographie liquide et gazeuse. Géco-assèchement utilise un procédé électronique pour assécher les murs humides, classique maladie des vieux bâtiments...

LE CONCOURS LÉPINE DE LA MÉMOIRE

Une vingtaine d'écoles proposent également leurs services. Certaines, comme l'Ecole Estienne (métiers du livre) ou l'Ecole Boulle (ameublement, architecture intérieure), ont pignon sur rue depuis longtemps. D'autres sont moins connues : par exemple les Beaux-Arts de Cambrai, qui initient des jeunes au travail du bois, le Cerfav (Vannes-le-Châtel), qui propose une formation pour les arts du verre, l'Ecole française d'enluminure (Angers), qui initie à la calligraphie.

Sont également présentes quelques villes ou régions qui veulent se promouvoir à travers leurs richesses patrimoniales : Poitiers, Rochefort, Saint-Nazaire, la Savoie, le Centre, Rhône-Alpes. Les associations pullulent. Certaines sont généralistes, voire universelles, comme Patrimoine sans frontières, qui se préoccupe du sort des villes martyres (Beyrouth ou Sarajevo). D'autres ont un objet plus limité : la rénovation du parlement de Bretagne (Rennes), incendié le 4 févier 1994, ou la vie secrète des paquebots.

Il ne manque ni les institutions (la direction du patrimoine du ministère de la culture) ni les (trop rares) mécènes. Amateurs, professionnels et para-professionnels sont là, attentifs à chaque démonstration. C'est ce qui fait le charme et l'intérêt de cette espèce de concours Lépine d'un nouveau genre où les inventions, petites et grandes, millénaires et futuristes, sont au service d'une mémoire déclinée sur les supports les plus variés.

Emmanuel de Roux

RENDEZ VOUS DES ARTS

BERNARD PIFFARETTI
Faits divers & variés
jusqu'au 24 avril
Jean Fournier, 44 rue Quincampoix Paris IV

GALERIE BEAUBOURG
Dado
Marianne & Pierre Nahon
VENCE : 16.93 24 52 00

27 mars 28 avril 1996
Julio Le Parc
les années lumière

Chaque semaine retrouvez
"LE RENDEZ-VOUS DES ARTS"
Pour vos annonces publicitaires contactez-le
☎ 44.43.76.20 - Fax : 44.43.77.31

TROIS ANS DE LA GALERIE
ATILA, BOIX-VIVES, LJUBA, MARTAGEX, DUPLAN, MACRÉAU, D'ORGEIX, STOREL, DARMIN.
Galerie Alain Margaron - 5, rue du Perche - Paris 3e

RICHARD TEXIER
Avril Mai Juin 96
LA MANUFACTURE DES OEILLETS
25 - 29 Rue Raspail IVRY SUR SEINE 46 71 81 81

Le combat de Juliette

La chanteuse marche sur les traces de la tradition française

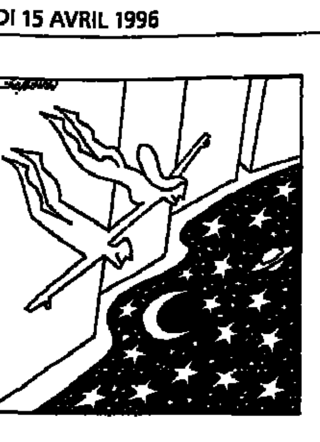

ELLE A DU TEMPÉRAMENT, de la voix, du charisme, et elle a décidé que son métier devrait la conduire vers ses aînées, Fréhel, Damia, pour la ramener au seuil de l'an 2000 sans cassure, dans la continuité. *Rimes féminines*, son dernier album (chez Scalen Disc), est un passage en revue des obsessions et des rigolades féminines, des perverses *Tueuses* aux consommatrices de compils de Michel Sardou. Sur des textes de Juliette ou de Pierre Philippe, auteur dont le nom a été longtemps attaché à celui de Jean Guidoni, la musique oscille entre la mélodie à la française classique, les orchestrations jazz et la fanfare. La Cité de la musique accueille son nouveau spectacle dans le cadre de son cycle consacré à la chanson française et commencé au début du mois avec un passionnant concert qui avait réuni Miossec, Casse-Pipe, Les Têtes raides et La Tordue.

★ Cité de la musique, 221, avenue Jean-Jaurès, Paris 19e. Mº Porte-de-Pantin. 20 heures, le 13. 16 h 30, le 14. Tél. : 44-84-44-84. De 60 F à 160 F.

UNE SOIRÉE À PARIS

Fred Bendongué
Bendongué, chorégraphe original, vient des Minguettes. *A la vue d'un seul œil*, son dernier spectacle, a été une des réussites de la Biennale de Lyon 1994, consacrée à l'Afrique. Pour lui, le mélange des cultures est une affaire de famille. Son imagination se nourrit de la banlieue lyonnaise comme du Cameroun de son père et des trajets des esclaves aux Caraïbes.
Studio Berthelot, 6, rue Marcellin-Berthelot, Montreuil (93). 21 heures, le 13 avril ; 16 heures, le 14. Tél. : 48-70-64-63. 80 F.

Sting
On peut apprécier sa belle maturité, son indéniable talent de faiseur de chansons, le charme sensuel de son timbre nasal, mais regretter aussi que Sting et ses brillants musiciens préfèrent arrondir les angles que laisser apparaître fêlures et profondeur.
Palais omnisports de Paris-Bercy, 8, boulevard de Bercy, Paris-12e. Mº Porte-de-Bercy. 20 h 30, les 14 et 15. Tél. : 44-68-44-68. 220 F.

Ensemble vocal Jean Sourisse
Jean Sourisse était sorti de l'anonymat où languissent la plupart des ensembles vocaux en publiant une très belle anthologie d'œuvres chorales françaises (Fnac Music). Cette musique réclame soin, équilibre et justesse : Sourisse est l'homme de la situation.
Œuvres de Franck et Fauré. Vincent Warnier (orgue).
Eglise de la Madeleine, place de la Madeleine, Paris-8e. Mº Madeleine. 16 heures, le 14. Entrée libre.

The Wedding Present, Lambchop
Souvent frénétiques mais trop austères, les mélodies de Wedding Present ont perdu en dix ans quelques-uns de leurs supporters. Elaborées à Nashville, celles de Lambchop détournent la country des cow-boys pour enfanter des chansons engourdies par une étrange torpeur.
Arapaho, 30, avenue d'Italie (Centre Italie II), Paris-13e. Mº Place-d'Italie. 20 heures, le 14. Tél. : 53-79-00-11. De 100 F à 110 F.

CINÉMA

■ Devant la prolifération des numéros de téléphone surtaxés (3665 et 3668) et devant la protestation de nombreux lecteurs, nous avons décidé de supprimer tous les numéros commençant par ces deux préfixes.

NOUVEAUX FILMS

A FLEUR DE PEAU
Film américain de Steven Soderbergh, avec Peter Gallagher, Alison Elliott, William Fichtner, Adam Trese, Joe Don Baker, Paul Dooley (1 h 35).
VO : UGC Ciné-cité les Halles, 1er ; UGC Montparnasse, 6e ; UGC Odéon, dolby, 6e ; George-V, 8e ; UGC Opéra, 9e ; La Bastille, dolby, 11e (43-07-48-60) ; Escurial, dolby, 13e (47-07-28-04 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Grand Ecran Italie, dolby, 13e (45-80-77-00 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Alésia, dolby, 14e (réservation : 40-30-20-10).

CLUELESS
Film américain d'Amy Heckerling, avec Alicia Silverstone, Stacey Dash, Brittany Murphy, Donald Faison, Paul Rudd, Breckin Meyer (1 h 38).
VO : UGC Forum Orient Express, dolby, 1er ; George-V, dolby, 8e.
VF : Rex, dolby, 2e ; Paramount Opéra, dolby, 9e (47-42-56-31 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Lyon Bastille, 12e ; UGC Gobelins, 13e ; Les Montparnos, 14e (réservation : 40-30-20-10) ; Mistral, 14e (; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Convention, 15e (réservation : 40-30-20-10) ; Pathé Wepler, dolby, 18e (réservation : 40-30-20-10) ; Le Gambetta, dolby, 20e (46-36-10-96 ; réservation : 40-30-20-10).

LE COMPLEXE DE TOULON
Film français de Jean-Claude Biette, avec Jean-Christophe Bouvet, Howard Vernon, Yse Tran, Haydée Caillot, Jean-Frédéric Ducasse, Philippe Chemin (1 h 21).
Studio des Ursulines, 5e (43-26-19-09).

DÉSIRÉ
Film français de Bernard Murat, avec Jean-Paul Belmondo, Fanny Ardant, Béatrice Dalle, Claude Rich, Jean Yanne, Dominique Lavanant (1 h 33).
UGC Ciné-cité les Halles, 1er ; Gaumont Opéra Impérial, 2e (réservation : 40-30-20-10) ; L'Arlequin, 6e (45-44-28-80 ; réservation : 40-30-20-10) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (47-20-76-23 ; réservation : 40-30-20-10) ; Miramar, 14e (réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Convention, 15e (réservation : 40-30-20-10) ; UGC Maillot, 17e ; Pathé Wepler, 18e (réservation : 40-30-20-10).

DRACULA, MORT ET HEUREUX DE L'ÊTRE
Film américain de Mel Brooks, avec Leslie Nielsen, Peter Mac Nicol, Steven Weber, Amy Yasbeck, Lysette Anthony, Harvey Korman (1 h 35).
VO : UGC Ciné-cité les Halles, dolby, 1er ; UGC Danton, dolby, 6e ; Gaumont Marignan, dolby, 8e (réservation : 40-30-20-10) ; UGC Normandie, dolby, 8e ; Gaumont Parnasse, 14e (réservation : 40-30-20-10).
VF : Rex, dolby, 2e ; UGC Montparnasse, dolby, 6e ; Gaumont Opéra Français, dolby, 9e (réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Gobelins Fauvette, dolby, 13e (réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Alésia, dolby, 14e (réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Convention, 15e (réservation : 40-30-20-10) ; Pathé Wepler, dolby, 18e (réservation : 40-30-20-10) ; Le Gambetta, dolby, 20e (46-36-10-96 ; réservation : 40-30-20-10).

LE MONTREUR D'OMBRES
Film grec de Lefteris Xanthopoulos, avec Kostas Kazakos, Stratos Tzortzoglou, Giorgos Ninios, Dora Masklavanou, Vlassis Bonatsos, Patis Koutsaftis (1 h 45).
VO : Saint-André-des-Arts II, 6e (43-26-80-25).

MOVIE DAYS
Film islandais de Fridrik Thor Fridriksso, avec Orvar Jens Arnarsson, Rurik Haraldsson, Sigrun Hjalmtysdottir, Orri Helgason, Jon Sigurbjornsson (1 h 30).
VO : L'Entrepôt, 14e (45-43-41-63).

LES NOUVELLES AVENTURES DE WALLACE ET GROMIT
Dessin animé britannique de Peter Lord, David Sproxton, Sam Fell, Nick Park, (1 h 13).
VO : UGC Ciné-cité les Halles, 1er ; 14-Juillet Beaubourg, dolby, 3e ; Europa Panthéon (ex-Reflet Panthéon), 5e (43-54-15-04) ; 14-Juillet Odéon, dolby, 6e (43-25-59-83) ; UGC Rotonde, 6e ; Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14 ; réservation : 40-30-20-10) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (47-20-76-23 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Opéra Français, dolby, 9e (réservation : 40-30-20-10) ; 14-Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Gaumont Gobelins Fauvette, dolby, 13e (réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Parnasse, 14e (réservation : 40-30-20-10) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79).
VF : Publicis Champs-Elysées, 8e (47-20-76-23 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Gobelins Fauvette, dolby, 13e (réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Parnasse, dolby, 14e (réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Alésia, dolby, 14e (réservation : 40-30-20-10) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79).

LE TEMPS DE L'AMOUR
Film iranien de Mohsen Makhmalbaf, avec Shiva Gerede, Abdolraman Palay, Aken Tunt, Menderes Samanjilar (1 h 15).
VO : 14-Juillet Beaubourg, 3e ; 14-Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81).

THE ADDICTION
Film américain d'Abel Ferrara, avec Lili Taylor, Christopher Walken, Annabella Sciorra, Edie Falco, Michel Fella, Paul Calderon (1 h 24).
VO : Action Christine, 6e (43-29-11-30) ; Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14 ; réservation : 40-30-20-10) ; Max Linder Panorama, THX, dolby, 9e (48-24-88-88 ; réservation : 40-30-20-10).

UN DIVAN A NEW YORK
Film franco-belge de Chantal Akerman, avec Juliette Binoche, William Hurt, Stéphanie Buttle, Barbara Garrick, Paul Gullfoyle, Richard Jenkins (1 h 45).
VO : Gaumont les Halles, dolby, 1er (40-39-99-40 ; réservation : 40-30-20-10) ; 14-Juillet Odéon, dolby, 6e (43-25-59-83) ; Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77 ; réservation : 40-30-20-10) ; La Pagode, 7e (réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Champs-Elysées, dolby, 8e (43-59-04-67 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Grand Ecran Italie, dolby, 13e (45-80-77-00 ; réservation : 40-30-20-10) ; Sept Parnassiens, dolby, 14e (43-20-32-20 ; réservation : 40-30-20-10) ; Majestic Passy, dolby, 16e (44-24-46-24 ; réservation : 40-30-20-10).
VF : UGC Opéra, dolby, 9e ; Les Nation, dolby, 12e (43-43-04-67 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Lyon Bastille, 12e ; Gaumont Parnasse, 14e (réservation : 40-30-20-10) ; Mistral, dolby, 14e (réservation : 40-30-20-10) ; UGC Convention, 15e ; Pathé Wepler, dolby, 18e (réservation : 40-30-20-10).

LES EXCLUSIVITÉS

L'ARMÉE DES 12 SINGES (A., v.o.) : UGC Ciné-cité les Halles, 1er ; Le Champo-Espace Jacques-Tati, 5e (43-54-51-60) ; George-V, 8e ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20 ; rés. 40-30-20-10) ; v.f. : Rex, 2e ; UGC Montparnasse, 6e ; UGC Gobelins, 13e.
AU BEAU MILIEU DE L'HIVER (Brit., v.o.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34).
BABE, LE COCHON DEVENU BERGER (A., v.o.) : 14-Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00) ; v.f. : Les Montparnos, 14e (rés. 40-30-20-10).
BEAUMARCHAIS L'INSOLENT (Fr.) : UGC Ciné-cité les Halles, 1er ; Gaumont Opéra Impérial, 2e (rés. 40-30-20-10) ; 14-Juillet Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; UGC Odéon, 6e ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08 ; rés. 40-30-20-10) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (43-87-35-43 ; rés. 40-30-20-10) ; UGC Normandie, 8e ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31 ; rés. 40-30-20-10) ; Majestic Bastille, 11e (47-00-02-48 ; rés. 40-30-20-10) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67 ; rés. 40-30-20-10) ; UGC Gobelins, 13e ; Gaumont Parnasse, 14e (rés. 40-30-20-10) ; Gaumont Alésia, 14e (rés. 40-30-20-10) ; Miramar, 14e (rés. 40-30-20-10) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Gaumont Convention, 15e (rés. 40-30-20-10) ; Majestic Passy, 16e (44-24-46-24 ; rés. 40-30-20-10) ; UGC Maillot, 17e ; Pathé Wepler, 18e (rés. 40-30-20-10).
BROKEN ARROW (A., v.f.) : Paris Ciné I, 10e (47-70-21-71).
BROOKLYN BOOGIE (A., v.o.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).
LES CAPRICES D'UN FLEUVE (Fr.) : Gaumont les Halles, 1er (40-39-99-40 ; rés. 40-30-20-10) ; 14-Juillet Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; Bretagne, 6e (rés. 40-30-20-10) ; La Pagode, 7e (rés. 40-30-20-10) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08 ; rés. 40-30-20-10) ; George-V, 8e ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (43-87-35-43 ; rés. 40-30-20-10) ; Gaumont Opéra Français, 9e (rés. 40-30-20-10) ; UGC Lyon Bastille, 12e ; Gaumont Gobelins Rodin, 13e (rés. 40-30-20-10) ; Gaumont Parnasse, 14e (rés. 40-30-20-10) ; Gaumont Alésia, 14e (rés. 40-30-20-10) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Gaumont Convention, 15e (rés. 40-30-20-10) ; Gaumont Kinopanorama, 15e (rés. 40-30-20-10) ; Pathé Wepler, 18e (rés. 40-30-20-10).
CASINO (*) (A., v.o.) : UGC Ciné-cité les Halles, 1er ; Bretagne, 6e (rés. 40-30-20-10) ; UGC Danton, 6e ; Gaumont Marignan, 8e (rés. 40-30-20-10) ; Gaumont Marignan, 8e (rés. 40-30-20-10) ; George-V, 8e ; La Bastille, 11e (43-07-48-60) ; Gaumont Gobelins Fauvette, 13e (rés. 40-30-20-10) ; Pathé Wepler, 18e (rés. 40-30-20-10) ; v.f. : Rex, 2e ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31 ; rés. 40-30-20-10) ; UGC Gobelins, 13e ; Gaumont Parnasse, 14e (rés. 40-30-20-10) ; UGC Convention, 15e.
CHACUN CHERCHE SON CHAT (Fr.) : UGC Ciné-cité les Halles, 1er ; 14-Juillet Beaubourg, 3e ; 14-Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; UGC Rotonde, 6e ; Le Balzac, 8e (45-61-10-60) ; UGC Opéra, 9e ; 14-Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Escurial, 13e (47-07-28-04 ; rés. 40-30-20-10) ; Mistral, 14e (rés. 40-30-20-10) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Bienvenüe Montparnasse, 15e (rés. 40-30-20-10) ; Majestic Passy, 16e (44-24-46-24 ; rés. 40-30-20-10) ; Pathé Wepler, 18e (rés. 40-30-20-10) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96 ; rés. 40-30-20-10).
CHAMANE (Fr., v.o.) : 14-Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00).
LE CŒUR FANTÔME (Fr.) : 14-Juillet Beaubourg, 3e ; Le Saint-Germain-des-Prés, Salle G. de Beauregard, 6e (42-22-87-23 ; rés. 40-30-20-10).
LA COMÉDIE DE DIEU (Por., v.o.) : Latina, 4e (42-78-47-86).
COPYCAT (*) (A., v.o.) : Gaumont les Halles, 1er (40-39-99-40 ; rés. 40-30-20-10) ; 14-Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08 ; rés. 40-30-20-10) ; UGC Normandie, 8e ; 14-Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Gaumont Parnasse, 14e (rés. 40-30-20-10) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Pathé Wepler, 18e (rés. 40-30-20-10) ; v.f. : Rex, 2e ; Rex, 2e ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31 ; rés. 40-30-20-10) ; UGC Lyon Bastille, 12e ; Gaumont Gobelins Fauvette, 13e (rés. 40-30-20-10) ; Gaumont Alésia, 14e (rés. 40-30-20-10) ; Miramar, 14e (rés. 40-30-20-10) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96 ; rés. 40-30-20-10).
COÛTE QUE COÛTE (Fr.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).
DEAD MAN (A., v.o.) : Le Quartier Latin, 5e (43-26-84-65) ; Lucernaire, 6e (45-44-57-34).
DENISE AU TÉLÉPHONE (A., v.o.) : Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77 ; rés. 40-30-20-10) ; Le Balzac, 8e (45-61-10-60).
LA DERNIÈRE MARCHE (A., v.o.) : UGC Ciné-cité les Halles, 1er ; UGC Odéon, 6e ; UGC Triomphe, 8e ; La Bastille, 11e (43-07-48-60) ; Gaumont Parnasse, 14e (rés. 40-30-20-10).
LES DERNIERS JOURS D'EMMANUEL KANT (Fr.) : Studio des Ursulines, 5e (43-26-19-09).
L'EDUCATRICE (Fr.) : Saint-Andre-des-Arts I, 6e (43-26-48-18).
EGGS (Nor., v.o.) : Le Quartier Latin, 5e (43-26-84-65).
ELDORADO (Can.) : Espace Saint-Michel, 5e (44-07-20-49) ; Lucernaire, 6e (45-44-57-34).
EN AVOIR OU PAS (Fr.) : Saint-André-des-Arts I, 6e (43-26-48-18).
ENFANTS DE SALAUD (Fr.) : UGC Ciné-cité les Halles, 1er ; UGC Montparnasse, 6e ; UGC Odéon, 6e ; UGC Triomphe, 8e ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31 ; rés. 40-30-20-10) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67 ; rés. 40-30-20-10) ; UGC Lyon Bastille, 12e ; UGC Gobelins, 13e ; Mistral, 14e (rés. 40-30-20-10) ; UGC Convention, 15e ; Pathé Wepler, 18e (rés. 40-30-20-10).
LES ENFANTS DU SOLEIL (Fr.) : L'Entrepôt, 14e (45-43-41-63).
LA FEMME DU PORT (**) (Mex., v.o.) : Latina, 4e (42-78-47-86) ; Epée de Bois, 5e (43-37-57-47) ; Le Quartier Latin, 5e (43-26-84-65).
FLIRT (A., v.o.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).
FUNNY BONES (A., v.o.) : Reflet Médicis II, 5e (43-54-42-34).
GET SHORTY (A., v.o.) : UGC Ciné-cité les Halles, 1er ; 14-Juillet Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08 ; rés. 40-30-20-10) ; George-V, 8e ; UGC Gobelins, 13e ; v.f. : Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31 ; rés. 40-30-20-10) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31 ; rés. 40-30-20-10) ; Les Montparnos, 14e (rés. 40-30-20-10).
GUILTRIP (Ir., v.o.) : Reflet Médicis II, 5e (43-54-42-34).
HEAT (A., v.o.) : UGC Forum Orient Express, 1er ; Cinoches, 6e (46-33-10-82) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08 ; rés. 40-30-20-10) ; Bienvenüe Montparnasse, 15e (rés. 40-30-20-10).
L'ILE AUX PIRATES (A., v.f.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

Publicité

UNE SAISON AU MOYEN AGE

France Inter

avec Jean-François Balmer

et Blizzard le loup

Spectacle de Michel Pascal

LOCATION
46 07 34 50

Bouffes du Nord

L'INDIEN DU PLACARD (A., v.f.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).
LE JOURNAL DU SÉDUCTEUR (Fr.) : Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77 ; rés. 40-30-20-10) : Le Balzac, 8e (45-61-10-60) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20 ; rés. 40-30-20-10).
LAND AND FREEDOM (Brit., v.o.) : Le Quartier Latin, 5e (43-26-84-65).
LEAVING LAS VEGAS (*) (A., v.o.) : UGC Forum Orient Express, 1er ; 14-Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; UGC Rotonde, 6e ; UGC Triomphe, 8e.
LA MADRE MUERTA (Esp., v.o.) : Espace Saint-Michel, 5e (44-07-20-49) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20 ; rés. 40-30-20-10).
MARCHAND DE RÊVES (Fr.-It., v.o.) : Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08 ; rés. 40-30-20-10) ; Grand Pavois, 15e (45-54-46-85 ; rés. 40-30-20-10).
MAUDITE APHRODITE (A., v.o.) : UGC Ciné-cité les Halles, 1er ; Gaumont Opéra Impérial, 2e (rés. 40-30-20-10) ; UGC Danton, 6e ; Gaumont Marignan, 8e (rés. 40-30-20-10) ; Majestic Bastille, 11e (47-00-02-48 ; rés. 40-30-20-10) ; Gaumont Parnasse, 14e (rés. 40-30-20-10).
NELLY ET M. ARNAUD (Fr.) : Gaumont les Halles, 1er (40-39-99-40 ; rés. 40-30-20-10) ; Reflet Médicis II, 5e (43-54-42-34) ; Les Montparnos, 14e (rés. 40-30-20-10).
NICO ICON (All., v.o.) : 14-Juillet Beaubourg, 3e ; Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).
NIXON (A., v.o.) : UGC Forum Orient Express, 1er ; Lucernaire, 6e (45-44-57-34).
NOS ANNÉES SAUVAGES (H., v.o.) : Racine Odéon, 6e (43-26-19-68 ; rés. 40-30-20-10).
OTHELLO (Brit., v.o.) : UGC Ciné-cité les Halles, 1er ; Reflet Médicis I, 5e (43-54-42-34) ; Gaumont Marignan, 8e (rés. 40-30-20-10) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20 ; rés. 40-30-20-10).
PAR-DELÀ LES NUAGES (It., v.o.) : 14-Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00).
PERSONNE NE PARLERA DE NOUS... (*) (Esp., v.o.) : Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20 ; rés. 40-30-20-10).
RAISON ET SENTIMENTS (A., v.o.) : Gaumont les Halles, 1er (40-39-99-40 ; rés. 40-30-20-10) ; 14-Juillet Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; Gaumont Opéra Français, 9e (rés. 40-30-20-10) ; Gaumont Gobelins Rodin, 13e (rés. 40-30-20-10) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20 ; rés. 40-30-20-10) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; UGC Maillot, 17e ; v.f. : UGC Montparnasse, 6e.
SEVEN (*) (A., v.o.) : UGC Forum Orient Express, 1er ; George-V, 8e ; v.f. : Les Montparnos, 14e (rés. 40-30-20-10).
SMOKE (A., v.o.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).
TAXANDRIA (Bel.-All.-Fr., v.o.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34).
TOY STORY (A., v.o.) : UGC Ciné-cité les Halles, 1er ; Gaumont Marignan, 8e (rés. 40-30-20-10) ; UGC Normandie, 8e ; Gaumont Grand Ecran Italie, 13e (45-80-77-00 ; rés. 40-30-20-10) ; v.f. : UGC Montparnasse, 6e ; Gaumont Marignan, 8e (rés. 40-30-20-10) ; UGC Normandie, 8e ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31 ; rés. 40-30-20-10) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31 ; rés. 40-30-20-10) ; UGC Lyon Bastille, 12e ; Gaumont Grand Ecran Italie, 13e (45-80-77-00 ; rés. 40-30-20-10) ; UGC Gobelins, 13e ; Gaumont Parnasse, 14e (rés. 40-30-20-10) ; Gaumont Alésia, 14e (rés. 40-30-20-10) ; UGC Convention, 15e ; Pathé Wepler, 18e (rés. 40-30-20-10) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96 ; rés. 40-30-20-10).
WALLACE ET GROMIT (Brit., v.o.) : La Bastille, 11e (43-07-48-60).
WEEK-END EN FAMILLE (A., v.o.) : UGC Forum Orient Express, 1er ; Cinoches, 6e (46-33-10-82).
WITTGENSTEIN (Brit., v.o.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34).

LES REPRISES

LA BELLE AU BOIS DORMANT (A., v.f.) : Denfert, 14e (43-21-41-01) ; Grand Pavois, 15e (45-54-46-85 ; rés. 40-30-20-10) ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).
LES 101 DALMATIENS (A., v.f.) : Denfert, 14e (43-21-41-01) ; Grand Pavois, 15e (45-54-46-85 ; rés. 40-30-20-10) ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).
LA DAME DU VENDREDI (A., v.o.) : Grand Action, 5e (43-29-44-40).
L'IDIOT (Jap., v.o.) : Reflet Médicis, salle Louis-Jouvet, 5e (43-54-42-34).
LA JETÉE (Fr.) : 14-Juillet Beaubourg, 3e.
METROPOLIS (All.) : 14-Juillet Beaubourg, 3e ; Studio Galande, 5e (43-26-94-08 ; rés. 40-30-20-10).
NANOUK L'ESQUIMAU (A.) : Espace Saint-Michel, 5e (44-07-20-49).
SABOTEUR (A., v.o.) : Action Ecoles, 5e (43-25-72-07).
SALAM CINÉMA (Ira., v.o.) : 14-Juillet Beaubourg, 3e.
LE SPORT FAVORI DE L'HOMME (A., v.o.) : Action Christine, 6e (43-29-11-30).
LES VOYAGES DE GULLIVER (A., v.f.) : Denfert, 14e (43-21-41-01) ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).
ZAZIE DANS LE MÉTRO (Fr.) : Studio Galande, 5e (43-26-94-08 ; rés. 40-30-20-10) ; Denfert, 14e (43-21-41-01).

FESTIVALS

BUNUEL ARCHITECTE DU RÊVE, Reflet Médicis II, 5e (43-54-42-34). Le Charme discret de la bourgeoisie, mar. 12 h.
CINÉ-CLUB CLAUDE-JEAN PHILIPPE (v.o.), L'Arlequin, 6e (45-44-28-80). Mary Reilly, dim. 11 h.
CINÉ-LIBRE (v.o.), Grand Action, 5e (43-29-44-40). Love Streams, lun. 12 h ; Minnie and Moskowitz, mar. 12 h.
CINÉ-U (v.o.), Grand Action, 5e (43-29-44-40). La Chose d'un autre monde, lun. 12 h, mar. 12 h.
CINÉMA AMÉRICAIN CONTEMPORAIN-ABEL FERRARA (v.o.), Grand Action, 5e (43-29-44-40). Bad Lieutenant, sam. 16 h, 18 h, 20 h, 22 h ; Snake Eyes, dim. 14 h, 16 h 30, 19 h, 21 h 30 ; The King of New York, lun. 14 h, 16 h, 18 h, 20 h, 22 h ; China Girl, mar. 14 h, 15 h 40, 17 h 20, 19 h, 20 h 40, 22 h 20.
CINÉMA IRLANDAIS (v.o.), Espace Saint-Michel, 5e (44-07-20-49). les Gens de Dublin, dim. 12 h 10 ; The Snapper, mar. 12 h 05 ; Hush-a-Bye, Baby, lun. 12 h 15 ; L'Homme d'Aran, sam. 17 h 50, dim. 17 h 50, lun. 17 h 50, mar. 17 h 50.
CLASSIQUE EN IMAGES 1996 (v.o.), Auditorium du Louvre, 1er (40-20-52-99). Le Chemin de la gloire, sam. 16 h ; *The South Bank Show : Marilyn* Horne, sam. 18 h ; Soviet Echoes nº 2, sam. 20 h 30 ; Baka, dim. 11 h ; Helicopter String Quartet, dim. 14 h ; L'Homme allumette, dim. 16 h ; Van Cliburn Concert Pianist, dim. 18 h ; Hollywood Sound, dim. 20 h 30 ; La Jeune Fille au livre, lun. 14 h ; Vive l'interprétation avec Jeffrey Tate, lun. 16 h ; Nostalgie d'une voix perdue, le castrat Farinelli, lun. 18 h ; Remise des prix, lun. 20 h 30.
FESTIVAL DES PREMIERS FILMS, Studio des Ursulines, 5e (43-26-19-09). Rome désolée, dim. 19 h 30 ; Non réconciliés, dim. 21 h 45.
FESTIVAL MARX BROTHERS (v.o.), Le Champo-Espace Jacques-Tati, 5e (43-54-51-60). Une nuit à l'opéra, sam. 14 h, 15 h 40, 17 h 20, 19 h, 21 h 40, 22 h 15 ; Les Marx au grand magasin, dim. 14 h 20, 15 h 50, 17 h 20, 18 h 50, 20 h 20, 22 h ; La Soupe au canard, lun. 14 h 10, 15 h 40, 17 h 10, 18 h 40, 20 h 10, 21 h 50 ; Panique à l'hôtel, mar. 14 h 10, 15 h 40, 17 h 10, 18 h 40, 20 h 10, 21 h 50.
FESTIVAL MORETTI (v.o.), Reflet Médicis II, 5e (43-54-42-34). Bianca, lun. 12 h 05.
HOMMAGE A FRIDRIK THOR FRIDRIKSSON (v.o.), L'Entrepôt, 14e (45-43-41-63). Les Baleines blanches, sam. 22 h.
HUMPHREY BOGART (v.o.), Mac-Mahon, 17e (43-29-79-89). La Femme à abattre, sam. 16 h, 18 h, 20 h, 22 h ; Casablanca, dim. 14 h, 16 h, 18 h, 20 h, 22 h ; Key Largo, lun. 14 h, 16 h, 18 h, 20 h, 22 h.
LES INDÉPENDANTS AU RÉPUBLIC, Le République, 11e (48-05-51-33). Paris vu par..., lun. 20 h 30.
L'INSTITUT NÉERLANDAIS PRÉSENTE (v.o.), Centre Wallonie Bruxelles, 4e (42-71-26-16). Dernier Appel, lun. 20 h 30.
LOUIS-JOUVET, Le Champo-Espace Jacques-Tati, 5e (43-54-51-60). L'Alibi, sam. 12 h 10 ; La Kermesse héroïque, dim. 12 h 10 ; Les Bas-Fonds, lun. 12 h 10 ; Drôle de drame, mar. 12 h 10.
MARIA KOLEVA *FILMS*, Cinoche Vidéo, 5e (47-00-61-31). Isabelle et les 27 voleurs, une leçon, sam. 18 h, dim. 17 h, lun. 18 h, mar. 18 h ; Annie Vacelet, psychogéographe, dim. 12 h ; John, le dernier ouvrier sur terre, dim. 15 h ; Antoine Vitez s'amuse avec Claudel et Brecht, lun. 20 h ; Paroles tues ou aimer à Paris en étrangère, sam. 20 h ; L'Etat de bonheur permanent, dim. 19 h.
MICHELANGELO ANTONIONI (v.o.), Action Ecoles, 5e (43-25-72-07). L'Avventura, lun. 14 h, 16 h 30, 19 h, 21 h 30 ; Blow-up, mar. 14 h, 16 h, 18 h, 20 h, 22 h ; Le Cri, sam. 16 h, 18 h, 20 h, 22 h ; La Notte, dim. 14 h, 16 h 30, 19 h, 21 h 30.
NÉO-POLAR (v.o.), 14-Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00). Le Silence des agneaux, sam. 16 h 30, 19 h 30, 22 h ; Sea of love, dim. 13 h 50, 15 h 55, 18 h, 20 h 05, 22 h 10 ; Mad Dog and Glory, lun. 14 h, 16 h, 18 h, 20 h, 22 h ; Last Seduction, mar. 13 h 50, 15 h 55, 18 h, 20 h 05, 22 h 10.
PROGRAMME DE COURTS MÉTRAGES DE GARRI BARDINE (v.o.), Le République, 11e (48-05-51-33). Le Loup gris et le Petit Chaperon rouge, dim. 13 h 30, lun. 19 h.
PROGRAMME DE COURTS MÉTRAGES DE GARRI BARDINE (v.o.), L'Entrepôt, 14e (45-43-41-63). le Loup gris et le Petit Chaperon rouge, sam. 16 h 15, dim. 16 h 15.
RÉTROSPECTIVE MATTI PELLONPAA (v.o.), Institut finlandais, 5e (40-51-89-09). Zombie and the Ghost Train, sam. 16 h.
SCIENCE-FICTION (v.o.), Max Linder Panorama, 9e (48-24-88-88). Soleil vert, sam. 0 h 15.
SOIRÉE BREF, Le République, 11e (48-05-51-33). Nous, mar. 20 h 30.
WERNER FASSBINDER (v.o.), Accatone, 5e (46-33-86-86). Le Droit du plus fort, mar. 19 h 20 ; L'Année des treize lunes, lun. 19 h 20 ; Les Larmes amères de Petra von Kant, dim. 13 h 40 ; Tous les autres s'appellent All, dim. 12 h.
WIM WENDERS (v.o.), Accatone, 5e (46-33-86-86). Paris, Texas, mar. 21 h 30 ; Alice dans les villes, lun. 13 h 40 ; Jusqu'au bout du monde, sam. 21 h 50 ; Les Ailes du désir, dim. 22 h 10.

LA CINÉMATHÈQUE

PALAIS DE CHAILLOT (47-04-24-24)
DIMANCHE
Alain Delon : Scorpio (1973, v.o. traduction simultanée), de Michael Winner, 16 h 30 ; La Race des seigneurs (1973), de Pierre Granier-Deferre, 19 h ; Un flic (1971), de Jean-Pierre Melville, 21 h.
MARDI
Conférence de Nicole Brenez : *Puissance d'une forme cinématographique*, 18 h 30 ; La Servante amoureuse (1995), de Jean Douchet, 20 h 30.
SALLE RÉPUBLIQUE (47-04-24-24)
DIMANCHE
Essais cinématographiques : Notes pour un film sur l'Inde (1967, v.o. s. t. f.), de Pier Paolo Pasolini ; Que viva Mexico ! (1931), de S. M. Eisenstein, 17 h ; India (1959, v.o. s. t. f.), de Roberto Rossellini, 19 h 30 ; Chung Kuo La Chine (1972, v.o. s. t. f.), de Michelangelo Antonioni, 21 h 30.

CENTRE GEORGES-POMPIDOU

SALLE GARANCE (42-78-37-29)
DIMANCHE
Le Cinéma suisse : La Paloma (1974), de Daniel Schmid, 14 h 30 ; Lettre à Freddy Buache (191), de Jean-Luc Godard ; Sauve qui peut la vie (1979), de Jean-Luc Godard, 17 h 30 ; L'Invitation (1973), de Claude Goretta, 20 h 30.
LUNDI
Le Cinéma suisse : Messidor (1978), de Alain Tanner, 14 h 30 ; Le Cœur glacé (1979), de Xavier Koller, 17 h 30 ; Les Années lumière (1980), de Alain Tanner, 20 h 30.

VIDÉOTHÈQUE DE PARIS

2, grande galerie, porte Saint-Eustache, Forum des Halles (40-26-34-30)
DIMANCHE
Avoir 20 ans : Belfast Sarajevo, cessez le feu (1995), de Baudouin Koenig ; Photo de classes de Litsa Boukalika, 14 h 30 ; Tous à la manif (1994), de Laurent Cantet ; Bahuts dans la rue (1990),, 16 h 30 ; Un monde de rave (1992), de Claude Rizzo ; Mona et Moi (1989), de Patrick Grandperret, 19 h ; Rave âge (1991), de J.-P. Vaudon, P. Gelas et F. DElelis ; Hangin'with the homeboys (1991, v.o. s. t. f.), de Joseph B. Vasquez, 21 h.
MARDI
Avoir 20 ans : Offre d'emploi (1993), d'Emmanuelle Cuau ; Circuit Carole (1994), d'Emmanuelle Cuau, 14 h 30 ; *Fierrot le Pou de Mathieu Kassovitz* ; Jit (1991), de Michael Raeburn, 16 h 30 ; Anges et démons de la cité (1994), de Frédéric Laffont, 19 h ; Mère séropositive (1994), de Benoît Jacquot ; Paris s'éveille (1991), d'Olivier Assayas, 21 h.

GALERIE NATIONALE DU JEU DE PAUME

(47-03-12-50)
DIMANCHE
La Scène Jouvet, de Benoît Jacquot, 15 h ; La Bête dans la jungle, de Benoît Jacquot, 17 h.
MARDI
Une villa aux environs de New York, de Benoît Jacquot, 18 h 30.

(*) Interdit aux moins de douze ans.
(**) Interdit aux moins de seize ans.

صكا ! مع الاصل

SAMEDI 13 AVRIL

TF 1

20.40

FOOTBALL
En direct. Demi-finale de la Coupe de France : Olympique de Marseille-AJ Auxerre ; 20.45, coup d'envoi ; 21.30, Mi-temps, Tiercé, La Minute hippique (120 min). 878503

Les joueurs de Guy Roux sur la route du doublé ?

22.40

HOLLYWOOD NIGHT
Téléfilm. La tigresse sort ses griffes, de Richard W. Munchkin, avec Cynthia Rothrock, Daniel McVicar (100 min). 3083394

Une ex-détective devenue garde du corps va être engagée par un homme fortuné qui est menacé par une dangereuse psychopathe.

0.20 Chapeau melon et bottes de cuir. Le S-95. Série.
1.10 Journal, Météo.

1.25 Les Rendez-vous de l'entreprise (rediff.). 1.45 et 2.50, 3.50 TF 1 nuit. 1.55 Enquêtes à l'italienne. 3.00 Histoire de la vie. 4.00 Intrigues. 4.30 Mésaventures. 4.55 Musique. 5.05 Histoires naturelles.

France 2

20.50

COCKTAIL
Variétés présentées par Nagui (150 min). 8086752

Le principe est celui du disque à la demande, une émission qui permet de chanter en direct devant un public de 300 personnes dans un décor personnalisé pour chaque artiste.

23.20

CHAUD LES VAMPS !
Divertissement.
Avec Dominique de Lacoste, Nicole Avezard, Michèle Laroque, Joëlle Goron, Camille Saferis, Richard Gotainer, Arthur, Marcel Amont, Danyboon, Philippe Chevallier, Régis Laspalès, Michel Drucker, Sophie Forte, Olivier Minne, Catherine Lachens, etc.
(55 min). 9161706

0.15 Journal, Météo.
0.30 La 25e Heure. Tchernobyl, dix ans après : nuages sur l'Europe, de Thibaut d'Oiron et Patrick Vincent (75 min). 5141868

1.45 Belles Années. Ballet Excelsior. [6/6] Série. 2.40 Ballons glacés. 4.25 T'es pas capucin. 4.50 Bouillon de culture (rediff.). 5.55 Dessin animé.

France 3

20.50

ANNE LE GUEN
Série.
Du fil à retordre, de Stéphane Kurk, avec Fanny Cottençon, Patrick Raynal (95 min). 932023

Une filature est menacée de fermeture, ce qui déclenche une grève. L'adjointe au maire mène un combat parsemé d'embûches...

22.25

▶ LES DOSSIERS DE L'HISTOIRE
Magazine. La légende du Paris-Roubaix, d'Emmanuel Descombes (55 min). 5226597

23.20 Journal, Météo.
23.45 Diane Reeves. Dee Dee Bridgewater. Concert. Enregistré au Festival de Marciac (55 min). 464706
Rencontre de deux artistes qui parcourent les harmonies du blues, pour célébrer la musique du cœur et de l'âme.

0.40 Dynastie. 1.25 Musique Graffiti. *Polonaises op. 26 et op. 55*, de Chopin, par Lazar Berman, piano (15 min).

Arte

20.45

TASSILO, LA STRATÉGIE D'UN PRIVÉ
Série. [3/6] La colère d'une déesse (55 min). 9382113

21.40 Métropolis. Anna Prucnal ; revue de presse photographique ; abécédaire de Gilles Deleuze : K comme Kant (60 min). 6469056
22.40 Plan séquence. Le Dernier Regard de B. Bompard (10 min). 4136023

22.50

MUSIC PLANET
Pink Floyd, d'Andreas Schneider (70 min). 751077

Traiter en une heure trente la saga du groupe anglais, presque trentenaire, relève de la gageure. Se succèdent donc l'ère Syd Barrett, psychédélique et expérimentale, le règne de Roger Waters, planant et conquérant, et le « David Gilmour Trio » actuel, convenu et commercial.

0.00 La Soif. Téléfilm de Martin Weinhart, avec Jürgen Vogel (v.o., 90 min). 37023
1.30 7e Art bis. Hongrie. Rondino ; Hey, you ; Défaut de transmission ; Inauguration ; SOS ; Sisy Phus ; Fight ; L'Enfant prodigue. 7225355

2.00 Cartoon Factory (rediff.) [3/10] Dessins animés. [illegible] of Alley Cat (1925) ; I Wish I Had Wings (1932) ; Scottie Finds a Home (1935) ; Molly Cow and the Indians (1935). 2.25 Not the 9 O'Clock News. Série [1/7] de Bill Wilson, Geoff Posner, avec Rowan Atkinson, Pamela Stephenson (v.o., rediff., [illegible] min).

M 6

20.45

AUX FRONTIÈRES DU RÉEL
Série.
Le Vaisseau fantôme (65 min). 601956
Faux frères siamois (50 min). 9354954
Les Calusaris (55 min). 5081313

Dans Le Vaisseau fantôme, *Scully et Mulder se penchent sur le cas d'un jeune lieutenant, rescapé du naufrage d'un bâtiment de la marine américaine et qui a vieilli l'espace d'une nuit ; Dans* Faux Frères siamois, *les deux enquêteurs s'intéressent à une série de crimes perpétrés dans une attraction foraine ; Dans* Les Calusaris, *Scully et Mulder sont confrontés au cas d'un jeune garçon qui se transforme en tueur lorsqu'il est possédé par une force maléfique.*

23.35 Double tranchant. Téléfilm d'Arthur Allan Seidelman, avec Phylicia Rashad, Philip Michael Thomas (94 min). 5495313
1.15 Best of Dance.

2.50 [illegible] top model. Documentaire. 3.45 E = M 6. Magazine. 4.35 Culture pub. Magazine. 5.00 Boulevard des clips. Musique.

Canal +

20.35

PANIQUE AU PLAZZA
Pièce de Ray Cooney, mise en scène de Pierre Mondy.
Un ministre passe la nuit à l'hôtel avec la chargée de communication du leader de l'opposition... (130 min). 7892752

22.45 Flash d'information.

22.50

CHRISTIAN CLAVIER, L'INTERVIEW-PORTRAIT
Documentaire (60 min). 300400

23.55 ▶ Mes meilleurs copains ■ ■ Film de Jean-Marie Poiré (1988, 107 min). 8767077
1.50 Golf. Masters Augusta 1996.
3.20 Ketende, le dernier fils d'Engaï (52 min). 5281416
4.25 Les Vestiges du jour ■ ■ Film de James Ivory (1993, 134 min ♦). 99922023
6.40 Surprises (20 min).

Radio

France-Culture

20.30 Photo-portrait. Isaac Chiva, historien. **20.45** Fiction : Le nouveau répertoire dramatique. Nazebrock, de Daniel Lemahieu.
22.35 Musique : Opus. En attendant la Pâque orthodoxe.

23.00 Pâques orthodoxes. **0.05** Fiction : Tard dans la nuit. Un Festin, de Witold Gombrowicz. **0.55** Chronique du bout des heures. **1.00** Les Nuits de France-Culture (Rediff.).

France-Musique

19.30 Opéra. Donné le 16 mars au Metropolitan Opera de New York, par le Chœur et l'Orchestre du Metropolitan Opera de New York, dir. James Levine : La Force du destin, de Verdi.
23.05 Le Bel Aujourd'hui. Les années 90. Le Quatuor Debussy : Œuvres d'Amy : Quatuor, 1er mouvement, création mondiale ; Œil de fumée pour voix et piano ; Cahier d'épigrammes pour piano ; Microludes pour quatuor à cordes op. 13 (Hommage à Andras Mihaly), de Kurtag ; Œuvres d'Amy : Le Temps du souffle pour deux clarinettes et cor de basset ; Brèves pour quatuor à cordes (création mondiale).

1.00 Les Nuits de France-Musique.

Radio-Classique

20.40 Les Dernières Années créatrices de R. Schumann. Symphonie n° 3, de R. Schumann, par l'Orchestre philharmonique de Vienne, dir. Leonard Bernstein ; Andante et Scherzo, de Mendelssohn, par le Quatuor Artis ; Romances, Holliger, hautbois, Brendel, piano ; La Fiancée de Messine, par l'Orchestre de la Radio polonaise, dir. Wildner ; Sonate FAE, extraits, de R. Schumann et Brahms ; Poèmes de Marie Stuart, de R. Schumann ; Siegfried : Murmures de la forêt, de Wagner, par l'Orchestre de Cleveland, dir. George Szell ; Les Chants de l'aube, de R. Schumann.

22.40 Da Capo. Don Quichotte, de R. Strauss, par le Royal Philharmonic Orchestra, dir. Beecham ; Quatuor n° 1, de Haydn, par le Quatuor Pro Arte ; Sonate n° 14 Clair de lune, de Beethoven. 0.00 Les Nuits de Radio-Classique.

Les soirées sur le câble et le satellite

TV 5

19.30 Journal (RTBF).
20.00 Imogène. 36.15 Bise marine.
21.30 Télécinéma.
21.55 Météo des cinq continents.
22.00 Journal (France 2).
22.30 Spécial fa si la chanter. Invités : Pierre Palmade, Valérie Mairesse, La Compagnie Créole, Frédéric François, Gérard Lenorman, Etc (France 3 du 12/3/96).
0.15 Paris en toutes lettres.
0.30 Soir 3 (France 3).

Planète

19.40 La Toundra de l'Arctique.
20.35 De la Terre à la Lune. [2/4] Passerelle vers la Lune.
21.25 Entre ciel et terre.
22.00 Histoire et passion. [3/6] Avec Joseph Tournel.
22.55 15 jours sur Planète.
23.20 Les Derniers Jours d'Aldo Moro. (55 min).

Paris Première

19.30 Stars en stock. James Dean.
20.00 Eco, écu et quoi ? Invité : Marc Zafrani, CPR.
20.30 Volley-ball. En direct. Play-Off : PUC-Poitiers (120 min). 9869139
22.30 Paris dernière.
23.20 Doudou N'Diaye Rose. De Béatrice Soulé et Eric Millot (50 min).

France Supervision

20.30 Concert : Symphonie de Chostakovitch. (30 min). 80404139
21.00 Concert : Le Sacre du printemps. (55 min). 96657394
21.55 Coulisses.
22.55 Les Grands Courants de l'art italien. Léonard de Vinci (45 min).

Ciné Cinéfil

19.55 Actualités Pathé n° 2.
20.50 Le Club. Invité : Philippe Garnier.
22.05 Hollywood Backstage.
23.00 So Ends Our Night ■ Film de John Cromwell (1941, N., v.o., 120 min) 3857890

Ciné Cinémas

20.30 Lambaréné. Téléfilm américain de Gray Hofmeyr (1990, 95 min) 6345923
22.05 Ciné Cinécourts.
23.05 Les mois d'avril sont meurtriers ■ ■ Film de Laurent Heynemann (1986, 90 min) 4058771

Série Club

20.45 Commissaire Flemming. Amitiés dangereuses.
22.15 Les Têtes brûlées. Le réprouvé.
23.00 L'Age de cristal. L'homme venu d'ailleurs.
23.50 Formule 1.
0.40 Joséphine (50 min).

Canal Jimmy

21.00 Earth Two. L'étranger.
21.50 Le Frelon vert. L'écharpe.
22.15 Chronique du chrome.
22.20 Liquid Television.
22.45 T'as pas une idée ? Invitée : Nathalie Baye.
23.45 Quatre en un.
0.10 Seinfeld. Le supporter.
0.40 Dream On. Nos plus belles tannées. (25 min).

Eurosport

19.00 Funboard.
19.25 Basket-ball. En direct. Championnat de France Pro A : 27e journée. Nancy-Antibes (95 min). 1512023
21.00 Haltérophilie.
0.00 Arts martiaux (60 min).

Les films sur les chaînes européennes

TSR

20.30 Le Feu sur la glace. Film de Paul Michael Glaser (1993, 105 min). Avec D.B. Sweeney, Moira Kelly, Roy Dotrice. *Comédie*. 23.45 Piranhas. Film de Joe Dante (1978, 90 min). Avec Bradford Dillman, Heather Menzies, Kevin McCarthy. *Horreur*.

DIMANCHE 14 AVRIL

TF 1

12.50 A vrai dire. Magazine.
13.00 Journal, Météo.
13.20 Walker Texas Ranger. Echec aux trafiquants. Série.
14.15 Arabesque. Un pur et simple meurtre. Série.
15.10 Le Rebelle. Une histoire de famille.
15.55 Les Dessous de Palm Beach. Mésaventure amoureuse. Série.
16.50 Disney Parade.
17.55 Des millions de copains.
19.00 7 sur 7. Magazine. Invités : Jacques Delors, député européen, et Noa Rabin. (60 min). 8808
20.00 Journal, Tiercé, La Minute hippique, Météo.

20.45

BODYGUARD ■
Film américain de Mick Jackson avec Kevin Costner (1992, 129 min). 461998

Une star de la chanson est menacée de mort. Son manager engage un ancien agent des services secrets pour la protéger.

23.00 Ciné dimanche.

23.10

NICO ■
Film américain d'Andrew Davis avec Steven Seagal, Pam Grier (1987, 99 min). 1335801

Un ancien de la CIA, qui a démissioné, est flic, en 1987 à Chicago, où il combat les trafiquants de drogue. Son ancien chef complote. Mise en cause des visées expansionnistes des Etats-Unis, et des méthodes qui rappellent le nazisme.

0.50 Journal, Météo.

1.05 Symphonie n° 4 de Bruckner. Concert enregistré à Munich. 2.25 et 3.30 TF 1 nuit. 2.35 Enquêtes à l'italienne. 3.40 Histoire de la vie. 4.35 Mésaventures. 5.00 Musique. 5.05 Histoires naturelles.

France 2

12.00 et 1.30 Polémiques.
12.50 Loto.
12.55 et 13.15 Météo.
13.00 Journal.
13.25 Dimanche Martin.
15.10 Cousteau. Australie, l'ultime barrière (55 min). 8630714
16.05 Dimanche Martin.
17.50 et 5.10 Stade 2. Football ; Cyclisme : résumé de Paris-Roubaix ; Magazine olympique ; Championnats d'Europe d'haltérophilie ; Rugby : Voile : portrait de l'équipage « Le Cam-Arthaud ».
18.45 Déjà dimanche. Avec France Gall.
19.25 Déjà le retour. Avec Arielle Dombasle, Smaïn.
19.59 Journal, Météo.

20.50

DOUX, DUR ET DINGUE ■
Film américain de James Fargo (1978, 92 min). 28865707

En compagnie de son frère et d'un orang-outang apprivoisé, un chauffeur de poids lourd part sur les routes à la recherche d'une chanteuse dont il est épris...

22.55

TARATATA
Variétés présentées par Nagui. East 17, Gabrielle, Ophélie Winter, Tomawak (70 min). 6391882

0.05 Journal, Météo.
0.15 Musiques au cœur. Concert. *Le bonheur est dans le parc*, concert à la Waldbühne à Berlin. Œuvres de Berstein, George Gershwin, par l'Orchestre philharmonique de Berlin, dir. Simon Rattle (75 min). 5835658

2.20 Savoir plus santé (rediff.). 3.15 Urti. La route de la perle noire. 3.40 Urti. Une princesse belge au Mexique. 4.05 Paraphule de Djenne. 4.55 Nuit blanche. 6.00 Dessin animé.

France 3

11.00 Outremers. Carnaval 1996 aux Antilles, six jours pour défaire le monde, de Luc Laventure.
11.55 Flash d'information.
12.00 Télévision régionale.
12.45 Journal.
13.05 Keno.
13.10 Sport dimanche. Cyclisme : 100e Paris-Roubaix, épreuve de Coupe du monde ; 17.30, Tiercé, en direct d'Auteuil.
17.55 Lignes de mire. Invités : Jacques Rigaud, Pascale Breugnot, Antoine de Caunes.
18.55 Le 19-20 de l'information, 19.08, Journal régional.
20.05 Les Débatteurs. Divertissement.
20.10 Benny Hill.

20.50

INSPECTEUR DERRICK
Série. Lena, de Théodor Grädler (65 min). 281511

21.55 Un cas pour deux. Double attentat. Série (60 min).
22.55 Dimanche soir. Invité Raymond Barre.
23.40 Journal, Météo.

0.05

LE DERNIER DES SIX ■
Film français de Georges Lacombe avec Pierre Fresnay. (1941, N., 90 min). 9195917

Six hommes liés par l'amitié décident de partir chacun de leur côté pour faire fortune, et de se retrouver, cinq ans plus tard, pour partager. Adaptation par Clouzot d'un roman policier de l'auteur belge Stanislas-André Steeman, Six hommes morts.

1.40 Dynastie. Chaque photo a son histoire. 2.25 Musique Graffiti. Concert lyrique. *Les Maîtres chanteurs*, extrait, de Wagner, par l'Orchestre de Bamborg, sol. Bernd Weikl, baryton, dir. Horst Stein (15 min).

La Cinquième

11.00 Droit d'auteurs. 12.00 L'Héritage de Zeus. 13.00 Fenêtre sur court. 13.30 Détours de France. L'Opéra de Lyon. 14.00 L'Esprit du sport. Invitée : Arlette Laguiller. 15.00 Teva. A la recherche de l'éden. 16.00 Le Comte de Monte-Cristo. [4/6] Feuilleton. 17.00 Le Sens de l'Histoire. Khrouchtchev. Invités : M. Gratchev, Hélène Carrère d'Encausse. 18.30 Va savoir. ▶ Les compagnons du savoir.

Arte

19.00 Cartoon Factory. [4/10] Dessins animés. Amateur Night on the Ark (1923) ; It's Got me Again (1932) ; The Vilain Persues her (1934) ; Neptune Nonsense (1936).
19.30 Maestro. Magazine. Cinq Américains chantent les années 20. Avec Wilbur Parley (basse), Hugo Munday (baryton), Peter Becker (baryton-basse), William Douglas Vannice et Mark Breeke (ténors), Robert Wolinsky (piano) (60 min). 9207
20.30 8 1/2 Journal.

20.45

SOIRÉE THÉMATIQUE : LA BOXE
proposée par Christoph Jörg.

20.46 Raging Bull ■ ■ Film américain de Martin Scorsese avec Robert De Niro, Cathy Moriarty (1980, N., v.o., 129 min). 100946820
De 1941 à 1954, l'histoire du boxeur Jake La Motta, son ascension et son déclin. Film tourné en noir et blanc, comme une chronique d'époque aux actualités.
22.45 Les Rois du ring. Documentaire de Jean-Christophe Rosé (90 min). 304820
Les "rois du ring" ont fasciné des générations entières. A la force de leurs poings, ils ont, pour certains, mené un combat politique. Dans les années 30, un boxeur juif, Max Baer, défait, l'étoile de David cousue sur son short, le champion Schmelling, favori d'Hitler. Où bien Cassius Clay, devenant Mohamed Ali, refuse de combattre au Vietnam...
0.15 James A. Fox à l'ombre du ring. Documentaire de Dominique Golfier (30 min). 70153

0.45 Métropolis. Magazine présenté par Pierre-André Boutang et Peter Wien. Anna Prucnal ; revue de presse photographique ; abécédaire de Gilles Deleuze : K comme Kant (rediff. 1.45 Double Cross Click Click. Court métrage américain de Lynn Hershman Leeson (1995, v.o.). 2.15 Les Rituels de la séduction. Court métrage allemand de Sylke R. Meyer (1995, rediff., 15 min).

M 6

12.50 L'Aventurière du bout du monde. Téléfilm de Tony Richardson, avec Stefanie Powers (187 min). 17394066
16.15 Culture rock. Magazine présenté par Christophe Crenel. Vingt ans de stars au Printemps de Bourges.
17.15 La Porte du ciel. Téléfilm de Denys Granier-Deferre, avec Thierry Fortineau, Brigitte Roüan (87 min). 3847801
19.00 Bugs. Série.
19.54 Six minutes d'information.
20.00 E = M 6.
20.35 et 0.50 Sport 6.

20.45

CAPITAL
Magazine d'Emmanuel Chain. La bataille du ciel. Invité : Christian Blanc. Reportages : la sécurité à tout prix. Guerre des prix dans le ciel de France. Air France : atterrissage en catastrophe. Concorde : le rêve brisé (120 min). 944462

22.45 et 4.20 Culture pub.

22.55

JEUX BRÛLANTS
Téléfilm de Bob J. Ross, avec Eva Grimaldi, Leonardo Treviglio (94 min). 6029153

Serveuse dans une discothèque, une jeune femme décide d'arrondir ses fins de mois en travaillant comme mannequin dans des défilés de lingerie féminine. Elle y fait la connaissance d'un mystérieux inconnu, ce qui n'est pas du goût du fiancé de la belle...

1.00 Best of 100% nouveaux. Musique.

2.25 Paris coquin. Documentaire. 3.25 Frank Sinatra. Documentaire. 4.45 Boulevard des clips. Musique.

Canal +

14.05 L'Invasion des abeilles tueuses. Téléfilm de Rockne O'Bannon (83 min). 5681424
15.30 Les Allumés... Documentaire (24 min). 71801
15.50 Insektors. Série.
▶ En clair jusqu'à 18.00
16.05 Décode pas Bunny.
17.05 Les Superstars du catch.
17.55 Football. En direct. Nîmes-Montpellier. Match de demi-finale de la Coupe de France ; 18.00, coup d'envoi. Flash d'information à la mi-temps (125 min). 33582153
▶ En clair jusqu'à 20.45
20.00 Ça cartoon.

20.45

L'APPÂT ■
Film français de Bertrand Tavernier avec Marie Gillain (1995, 112 min). 853820

En donnant dans le social, le réalisateur a voulu faire une sorte de portrait d'une époque sans porter de jugement moral.

22.40 Flash d'information.

22.45

L'ÉQUIPE DU DIMANCHE
Magazine présenté par Thierry Gilardi (60 min). 6574085

23.45 Golf. Dernière journée des Masters Augusta 1996 (119 min). 8267846
1.45 Le Triomphe de Michel Strogoff. Film de Victor Tourjansky (1961, 112 min). 7100646
L'impératrice de Russie charge Michel Strogoff de veiller sur son neveu qui doit lutter contre les Turcomans.

Radio

France-Culture

20.30 Atelier de création radiophonique. Ce que l'œil voit, par Olivier Capparos et Lionel Marchetti.
22.25 Poésie sur parole. Théophile de Viau (6).
22.35 Musique : Le Concert. Musiques traditionnelles : Açores-Portugal. Concert donné au Théâtre de la Ville, à Paris, le 25 février. Belaurora, Açores ; Cramol, Portugal.

0.05 Clair de nuit. Tentatives premières : Les Fantômes du réel, par Jean-Michel Després ; Rub a dub dub ; Rémanences : Mélicerte ou Palémon ; Des mots dans le vent ; La Durée du oui : J.G. Thirlwell (Null). 1.00 Les Nuits de France-Culture (rediff.). Pier Paolo Pasolini (1) ; 1.55, Parodies poétiques ; 1.59, Sartre et le théâtre politique ; 5.02, La Chambre, de Jean-Paul Sartre ; 5.37, Etranger mon ami : James Baldwin ; 5.58, Alésia (2).

France-Musique

20.05 Concert de jazz. Donné en direct de la salle Olivier-Messiaen à Radio France : Hommage à Stéphane Grappelli, par Didier Lockwood et le Onztet de violon jazz.
21.30 Le Jazz en France aujourd'hui. Les orchestres de région : l'Orchestre départemental de jazz de l'Yonne ; l'Orchestre régional de Jazz d'Alsace ; l'Euphonium Big Band ; le Big Band 31.
22.00 Jazz-Club et Jazz Quizz. En direct de la salle Olivier-Messiaen. Le Trio de Manuel Rocheman et le Trio de Christophe Marguet.
23.30 Chorus Line.

0.05 Concert. Donné le 17 février à la Cité de la Musique à Paris, par le London Jazz Composers Orchestra. Œuvres de Barry Guy. 1.00 Les Nuits de France-Musique.

Radio-Classique

20.00 Soirée lyrique. La Cenerentola, de Rossini, par l'Orchestre symphonique de Londres, dir. Claudio Abbado, Alva (Don Ramira), Capecchi (Dandini), Montarsolo (Don Magnifico) Zannini (Tisbe), Berganza (Ceneratola).

22.10 Soirée lyrique (Suite). Cendrillon extraits, de Prokofiev, par l'Orchestre national d'Ecosse, dir. Neeme Järvi ; Cendrillon, actes III et IV, de Massenet, par les Solistes et l'Orchestre Philharmonia, dir. Redel. 0.00 Les Nuits de Radio-Classique.

Les soirées sur le câble et le satellite

TV 5

21.00 Temps présent.
21.55 Météo des cinq continents.
22.00 Journal (France 2).
22.35 S'en fout la mort ■ ■ ■ Film de Claire Denis (1990, 90 min) 48777998
0.05 Kaléidoscope.
0.30 Journal (France 3).

Planète

20.35 Une banlieue de toutes les couleurs.
21.35 Hermann.
22.00 La Monnaie, l'Or et l'Argent. [1/4] Naissance du FMI.
22.55 Mémoires d'ex. [3/3] Du passé, faisons table rase : 1956-1989.
0.05 Captain Karma.
1.00 Telenovelas. Le miroir cathodique (60 min).

Paris Première

21.00 Les Liaisons dangereuses ■ ■ Film de Stephen Frears (1988, v.o., 120 min) 9826424
23.00 Le court en dit long.
23.55 Eco, écu et quoi ?
0.25 Musiques en scènes. Invité : Ruggero Raimondi (30 min).

France Supervision

20.05 Entracte.
20.30 Jumpin'Jack Flash ■ ■ Film de Penny Marshall (1986, 100 min) 18085462
22.10 Concert : Festival de jazz du Mans. (60 min). 96111356
23.10 Rugby. Championnat de France.
0.50 Concert : Symphonie de Chostakovitch. Chamber symphony, de Dmitry Chostakovich, par l'Orchestre symphonique de Cracovie, dir. Krzysztof Penderecki (30 min). 71585979

Ciné Cinéfil

20.30 Le Bal des maudits ■ ■ Film d'Edward Dmytryk (1958, N., v.o., 160 min) 66633801
23.10 La Minute de vérité ■ ■ Film de Jean Delannoy (1952, N., 110 min) 39516998
1.00 The Moonlighter ■ Film de Roy Rowland (1953, N., v.o., 80 min) 44034252

Ciné Cinémas

20.45 Le Dernier Métro ■ ■ ■ Film de François Truffaut (1980, 125 min) 6957356
22.50 Angel Heart ■ ■ Film d'Alan Parker (1987, v.o., 115 min) 33308511
0.45 Cop ■ Film de James B. Harris (1987, v.o., 105 min) 31367554

Série Club

20.35 Le Club.
20.45 Joséphine.
22.15 Les Têtes brûlées. La petite guerre.
23.00 L'Age de cristal. Le bien et le mal.
23.50 Formule 1. (50 min).

Canal Jimmy

20.00 Seinfeld. Le supporter.
20.25 Dream On. Nos plus belles tannées.
20.55 Top bab.
21.40 Absolutely Fabulous.
22.10 Chronique New Age.
22.15 La semaine sur Jimmy.
22.25 New York Police Blues. Episode n° 44.
23.10 Le Meilleur du pire.
23.40 Les Envahisseurs. Un curieux voyage (50 min).

Eurosport

13.00 Cyclisme. En direct. Coupe du monde 1996, 3e manche : 100e Paris-Roubaix (240 min). 72042375
17.00 Tennis.
19.00 (et 0.00) Haltérophilie.
20.30 Eurosport Video Fun.
21.00 Voitures de tourisme.
22.00 Formule Indy. En direct. Grand Prix de Long Beach (Californie) (120 min). 447153

Les films sur les chaînes européennes

RTL 9

20.30 La Grande Attaque du train d'or. Film de Michael Crichton (1979, 120 min). Avec Sean Connery, Donald Sutherland. *Aventures*.
22.30 L'Inévitable Catastrophe. Film d'Irwin Allen (1978, 105 min). Avec Michael Caine. *Aventures*.
0.30 Nous autres à Champignol. Film de Jean Bastin (1956, N., 85 min). Avec Roger Pierre.

TMC

20.35 Le Lion du désert. Film de Moustapha Akkad (1979, 160 min). Avec Rod Steiger. *Drame*.

Les programmes complets de radio, de télévision et une sélection du câble sont publiés chaque semaine dans notre supplément daté dimanche-lundi.

Signification des symboles :
- ▶ Signalé dans « Le Monde Télévision-Radio-Multimédia ».
- ■ On peut voir.
- ■ ■ Ne pas manquer.
- ■ ■ ■ Chef-d'œuvre ou classique.
- ♦ Sous-titrage spécial pour les sourds et les malentendants.

Dazibao

par Alain Rollat

IL SOURIT, M. LI PENG, quand on lui parle des droits de l'homme. Il n'est pas fâché, M. Li Peng, quand on insiste sur les droits de l'homme. Il s'étonne même, M. Li Peng, qu'on puisse le croire agacé par la question des droits de l'homme : *« Ai-je l'air irrité ? »* Il revendique simplement, M. Li Peng, le *« droit à la différence »* dans l'expression des droits de l'homme. La Chine n'est pas la France. Elémentaire, n'est-ce pas ? Donc, la conception chinoise des droits de l'homme ne peut pas être la conception française. Comment dit-on cartésien en mandarin ? M. Li Peng a l'assurance tranquille de tous les bienfaiteurs de l'humanité. N'est-il pas le parrain d'une idéologie qui cherche à établir le bonheur du peuple pour mieux l'octroyer aux membres du peuple ? Priorité au corps social ! La Chine d'abord, les Wei Jingsheng après.

Les autres images de l'actualité télévisée apportent de l'eau au moulin de M. Li Peng. C'est au nom du droit de leur peuple à disposer de lui-même que les artilleurs palestiniens font exploser leurs roquettes en Galilée. C'est pour protéger le droit de leur peuple à l'existence que les tankistes israéliens pilonnent le Liban. Dogme contre dogme.

Ici et là, en Chine comme en Tchétchénie, au Rwanda comme à Cuba, l'amplitude des droits de l'homme varie en fonction du système dans lequel ils sont gérés par les tenants du pouvoir. Il y a belle lurette que l'universalité des droits de l'homme est obsolète. Nous sommes bien placés pour le savoir. L'utopie de 1789 était morte sous la guillotine avant même que les droits de l'homme ne soient hiérarchisés par les idéologies politiques et religieuses : la liberté du peuple avant celle de l'homme, le bien-être collectif avant le plaisir personnel, la sécurité commune avant la libre circulation individuelle, les besoins nationaux avant les expressions de conscience. Les droits de l'homme ne se débitent plus qu'en tranches : les droits de la femme, de l'enfant, de l'étranger, du travailleur, de l'étudiant, du militaire, du chômeur, du consommateur, du contribuable... A chacun sa préférence, édictée par l'Etat ou la chapelle. En se conjuguant au pluriel, les droits de l'homme compartimenté suspectent les différences au lieu de les respecter. Sur l'arc-en-ciel de la palette humaine, le bleu prétend rejeter le vert, le rouge divorcer du violet, le jaune fuir l'orangé...

La société de communication accélère le processus. Les atteintes aux droits de l'homme n'indignent plus que le temps des bulletins d'information. Nous nous sommes accoutumés à la négation de valeurs que nous voulions universelles parce que la primauté des pouvoirs sur les personnes est devenue une norme contagieuse.

Il y a pourtant une lanterne derrière le sourire crépusculaire de M. Li Peng. Si le droit à la différence est désormais le masque de l'iniquité, cela montre bien que le renouveau des droits de l'homme résidera dans la revendication de leur indifférenciation.

Tirage du *Monde* daté samedi 13 avril 1996 : 473 456 exemplaires

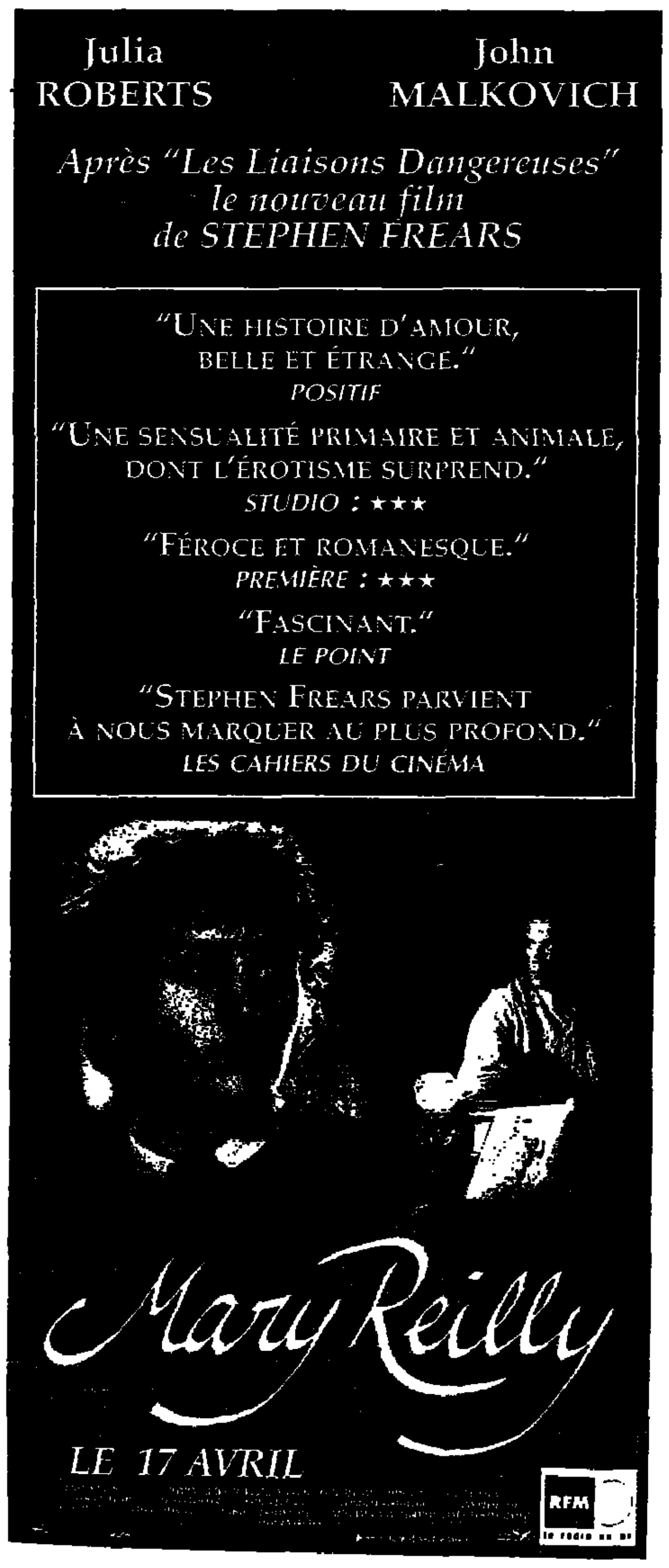

Julia ROBERTS John MALKOVICH

Après "Les Liaisons Dangereuses" le nouveau film de STEPHEN FREARS

"UNE HISTOIRE D'AMOUR, BELLE ET ÉTRANGE."
POSITIF

"UNE SENSUALITÉ PRIMAIRE ET ANIMALE, DONT L'ÉROTISME SURPREND."
STUDIO : ★★★

"FÉROCE ET ROMANESQUE."
PREMIÈRE : ★★★

"FASCINANT."
LE POINT

"STEPHEN FREARS PARVIENT À NOUS MARQUER AU PLUS PROFOND."
LES CAHIERS DU CINÉMA

Mary Reilly

LE 17 AVRIL

RFM

Gigastorage : information contre X pour violation du secret de l'instruction

Cette procédure demandée par M. Toubon vise implicitement « Le Monde »

LE GARDE DES SCEAUX, Jacques Toubon, a demandé, vendredi 12 avril, au ministère public d'engager des poursuites visant implicitement *Le Monde* à la suite de la publication, dans nos éditions du 13 avril, d'un long article consacré à l'affaire Gigastorage. Dans la soirée, le parquet de Paris a ouvert une information judiciaire contre X pour violation et recel de violation du secret de l'instruction et du secret professionnel. Le réquisitoire vise également l'article 38 de la loi de 1881 sur la presse, qui interdit de publier les *« actes de procédure criminelles et correctionnelles avant qu'ils aient été lus en audience publique »*.

L'article incriminé détaillait sur une page le contenu des accusations retenus à l'encontre du président du conseil général du territoire, Christian Proust, mis en examen pour escroquerie et placé en détention provisoire pendant quinze jours. *Le Monde* avait eu accès au volumineux dossier d'instruction, qui compte actuellement plus de quatre cents cotes. L'article évoquait notamment des procès-verbaux d'audition ainsi que des rapports d'expertise, des études commandées par les responsables de l'aménagement du territoire et un pré-audit commandé au cabinet Arthur Andersen par le directeur de la Sybel.

Défini par l'article 11 du code de procédure pénale, le secret de l'instruction ne s'impose pas à tous de la même manière : les juges d'instruction, les greffiers, les experts et les officiers de police judiciaire y sont strictement tenus, tandis que les personnes mises en examen, les parties civiles, les témoins et les journalistes n'y sont pas soumis.

UNE SEULE DÉCISION

Ces dispositions à géométrie variable fragilisent les procédures judiciaires : si un journaliste publie une information qui lui a été transmise par une partie civile ou un témoin, il n'y a en effet ni violation du secret de l'instruction, ni recel de violation de ce secret. *« Pour établir un recel de violation de secret de l'instruction, il faut établir qu'il y a eu violation*, résumait en 1994 l'ancien procureur de Paris, Bruno Cotte, lors d'un colloque. *L'expérience montre que c'est pratiquement impossible. »* De fait, les condamnations pour ces chefs sont rarissimes : depuis l'adoption du texte, en 1958, il existe une seule décision judiciaire. Prononcée en 1990 par la cour d'appel de Paris, elle visait l'hebdomadaire *Paris-Match* et le magazine *Photo*, qui avaient publié des clichés du cadavre d'une jeune fille assassinée par le *« Japonais cannibale »* et des images de la mort de Jacques Mesrine.

Les procédures pour recel de violation de secret de l'instruction sont d'autant plus difficiles à faire aboutir que les journalistes bénéficient depuis trois ans du *« secret des sources »*. Introduite lors de la réforme du code de procédure pénale du 4 janvier 1993, cette disposition les autorise à ne pas révéler le nom des personnes qui leur ont transmises des informations.

La violation du secret professionnel est punie par une peine d'un an d'emprisonnement et d'une amende de 100 000 francs. Pour la publication des actes de procédures criminelles ou correctionnelles avant qu'ils aient été lus en audience publique, la peine prévue est une amende de 25 000 francs.

Anne Chemin

Lire aussi notre éditorial page 15

Chirac pour l'état civil, Rey-Chirac pour l'usage

PAR UNE QUESTION ÉCRITE au ministre de la justice, enregistrée à la présidence de l'Assemblée nationale, le 1er avril, Jean-Louis Masson, député (RPR) de Moselle, s'interrogeait sur la déclaration à l'état civil d'un enfant sous le nom de ses deux parents. Pour ce faire, il a saisi l'information officielle diffusée par l'Elysée, *via* l'Agence France-Presse, le 25 mars, après la naissance du premier petit-fils du président de la République. Prénommé Martin, était-il indiqué, celui-ci a été *« déclaré sous le nom de Rey-Chirac »*. Né le 22 mars, il est l'enfant de Claude Chirac, fille du chef de l'Etat, dont elle est conseillère en communication, et de Thierry Rey, champion olympique de judo à Moscou en 1980 (catégorie super-légers) et animateur d'une émission hebdomadaire sur Canal Plus.

Optant, dit-il, pour l'humour, M. Masson souhaite donc savoir *« s'il s'agit là d'une faveur ne bénéficiant qu'aux descendants des présidents de la République en exercice ou s'il s'agit, au contraire, d'une évolution jurisprudentielle, permettant dorénavant à chaque citoyen de bénéficier de facilités identiques »*.

Depuis de nombreuses années, ce député, père lui-même de trois filles, réclame une réforme afin d'établir *« une stricte égalité entre le père et la mère pour la transmission du nom aux enfants »*, en remarquant que *« les ministres successifs ont toujours fait la sourde oreille »* à sa demande.

De longue date, la jurisprudence interdit de déclarer un enfant à l'état civil sous le double patronyme père-mère, mais la législation prévoit, depuis une loi de décembre 1985, que *« toute personne majeure peut ajouter à son nom, à titre d'usage, le nom de celui de ses parents qui ne lui a pas transmis le sien »*. *« A l'égard des enfants mineurs,* précise-t-elle en son article 43, alinéa 2, *cette faculté est mise en œuvre par les titulaires de l'exercice de l'autorité parentale. »* Ce nom usuel peut figurer sur les documents administratifs (carte d'identité, permis de conduire, etc.) après le patronyme, entre parenthèses ou sur une ligne distincte. Le demandeur est libre de déterminer l'ordre des composantes de son nom d'usage et peut, à tout moment, renoncer à ce nouveau nom.

Vérifications faites, la question écrite de M. Masson ne se justifie pas, car Martin, qui semble avoir été reconnu d'abord par sa mère, a été enregistré à l'état civil sous le seul nom patronymique de Chirac. Il n'en demeure pas moins que ses parents, comme la loi les y autorise, souhaitent qu'il porte, comme nom d'usage, celui de Rey-Chirac. Cette anecdote n'aurait pas suscité autant de commentaires ni fait couler autant d'encre s'il n'avait pas été dit que Martin était *« déclaré »* sous ce double nom, ce qui est légalement impossible et factuellement inexact.

Olivier Biffaud

Les nationalistes corses inspirés par le « modèle calédonien »

BASTIA
de notre correspondant

Même si ses adversaires au sein de la mouvance nationaliste dénoncent toujours les tentations *« hégémoniques »* du FLNC-canal historique, la prolongation de six mois de la trêve de l'organisation clandestine annoncée vendredi 12 avril (*Le Monde* du 13 avril) peut laisser espérer une période d'apaisement comme la Corse n'en a pas connue depuis la création du FLNC, il y a vingt ans. Après avoir affirmé leur volonté de tout faire pour apaiser les rancœurs meurtrières entre les différentes mouvances, les nationalistes clandestins ont fait savoir qu'ils veulent favoriser le développement d'échanges entre la droite et la gauche aussi bien qu'avec chaque tendance du mouvement nationaliste : selon eux, les questions essentielles pourraient être ainsi abordées à partir d'une approche consensuelle, accompagnée d'une démarche parallèle de l'Etat.

« La méthode employée en Nouvelle-Calédonie n'est pas un mauvais exemple, il existe en Corse quelques Jean-Marie Tjibaou et Jacques Lafleur », commente l'un des responsables du FLNC-canal historique. Les clandestins reconnaissent désormais l'Assemblée de Corse comme siège de l'autorité et de la concertation : *« Nous participons déjà par l'intermédiaire de* Corsica Nazione [qui inclue la Cuncolta, vitrine légale du FLNC-canal historique] *au groupe informel de réflexion qu'a initié le président de l'Assemblée de Corse. »* En effet, depuis février 1995, Jean-Paul de Rocca Serra, député RPR de Corse-du-Sud et président de l'Assemblée de Corse, réunit occasionnellement les représentants de chaque groupe.

José Rossi, député (UDF-PR) et président du conseil général de Corse-du-Sud, est l'autre personnalité évoquée pour conduire un éventuel *« processus discret de dialogue »* : l'ancien rapporteur du projet de statut Joxe jouit lui aussi d'un grand crédit. Il resterait alors à l'Etat (le ministre de l'intérieur Jean-Louis Debré a conclu vendredi sa série de consultations politiques et économiques des acteurs de la vie de l'île) à désigner son propre chargé de mission : *« Il lui faudrait quelques mois de travail intensif en Corse pour élaborer une solution acceptée de tous »*, concluent les clandestins.

Michel Codaccioni

Les Britanniques avaient bien présenté un programme d'« éradication » de la maladie de la « vache folle » en 1995

À LA SUITE de nos informations faisant état d'un programme d'éradication de la maladie de la « vache folle » présenté par la Grande-Bretagne en mai 1995, et rejeté par le Comité vétérinaire permanent de Bruxelles (*Le Monde* du 12 avril), un porte-parole de la Commission européenne a déclaré, vendredi 12 avril, que la démarche des Britanniques ne visait pas à éradiquer ladite maladie.

D'après Gerry Kiely, porte-parole du commissaire européen à l'agriculture Franz Fischler, les Britanniques *« n'ont jamais présenté un programme d'éradication de l'épizootie. Ils ont seulement demandé à bénéficier d'une aide pour financer l'abattage des animaux déjà malades »*. Les mesures visées, a ajouté le porte-parole bruxellois, *« n'auraient eu aucun impact sur la maladie »*.

Force est pourtant de constater que le courrier envoyé le 30 mai 1995 par la représentation permanente du Royaume-Uni auprès de l'Union européenne fait état d'un programme d'éradication, modeste peut-être, puisque les sommes demandées s'élèvent au total à 208 millions de livres (1,6 milliard de francs), mais réel. L'annexe présentant les caractéristiques de l'encéphalopathie spongiforme bovine (ESB) en Grande-Bretagne porte le titre « Soumission à un programme d'éradication ». Contrairement aux affirmations de la Commission, le programme n'aurait pas seulement porté sur les bêtes déjà abattues. Les Britanniques présentent en effet un calendrier d'indemnisation qui court de la campagne 1988-1989 à la campagne 1998-1999 (16 millions de livres pour 1995-1996 ; 10 millions de livres pour 1996-1997 ; 8 millions de livres pour 1997-1998 et autant pour 1998-1999). Les autorités britanniques estiment alors que la maladie est sur le point d'être vaincue. Elles soulignent qu'un programme d'éradication aurait plusieurs avantages.

« Il est difficile d'isoler les effets de l'ESB des autres facteurs qui peuvent affecter le marché, note le document de la partie anglaise. *Cependant, il y aurait des avantages à éradiquer l'EBS, à la fois pour le marché domestique et pour le marché d'exportation des carcasses, de la viande de bœuf, du lait et des produits laitiers. »* Le second *« avantage »* visé est la santé du cheptel. Le troisième est *« la possibilité, à terme, de lever les interdictions de consommation de certains abats dans l'alimentation du bétail et des oiseaux, voire dans l'alimentation humaine »*.

E. F.

Pas de procès dans l'affaire de l'incendie du Parlement de Bretagne

LE JUGE D'INSTRUCTION Pascal Lemoine a rendu, jeudi 11 avril, une ordonnance de non-lieu dans l'affaire de l'incendie du Parlement de Bretagne. Le procureur de la République de Rennes a donné, le lendemain, une *« conférence de presse exceptionnelle »* pour commenter cette décision. Le palais du Parlement, siège de la cour d'appel de Rennes depuis 1790, avait été détruit dans la nuit du 4 au 5 février 1994 après une journée d'émeutes provoquée par les marins-pêcheurs. Ayant neutralisé le système d'alarme à trois reprises la nuit du sinistre, le concierge de l'édifice avait été mis en examen. Selon M. Lemoine, *« il n'a pu être suffisamment établi et démontré que son comportement professionnel fautif était en rapport de causalité avec les blessures subies* [par deux pompiers] *pour justifier son renvoi devant le tribunal correctionnel »*. Deux pêcheurs qui avaient lancé des fusées de détresse – dont une avait provoqué l'incendie – n'ont pas été inquiétés.

■ **CÂBLE : la chaîne cablée de télévision française** consacrée au classique et au jazz, Muzzik, lancée le 19 février (*Le Monde* du 13 février), sera reprise, dès le 27 avril, sur des réseaux câblés en Espagne et dans la ville d'Amsterdam (Pays-Bas). Selon Frédéric Vinzia, président de MCM, télévision musicale par câble et satellite, Muzzik sera diffusée enEspagne vingt-quatre heures sur vingt-quatre sur dix-sept sites du réseau Câblevision, notamment à Madrid, Barcelone, Séville, Santander et Bilbao. Muzzik devrait compter quatre-vingt mille abonnés en Espagne à la fin de 1996. Muzzik sera retransmise, en option, à Amsterdam dès le début du mois de mai.

■ **JUSTICE : Le tribunal correctionnel de Chambéry** a déclaré prescrits, vendredi 12 avril, les faits reprochés à Guy Névache, ancien troisième adjoint et premier vice-président du Syndicat intercommunal de l'agglomération grenobloise (Sieparg), mis en examen pour *« ingérence »* en octobre 1992. On lui reprochait d'avoir acquis l'appartement de fonction qu'il occupait en tant que secrétaire général du Sierpag pour 1 million de francs alors qu'il était estimé par les Domaines à 1 100 000 francs (*Le Monde* daté 11-12 février).– *(Corresp.)*

■ **« LE MONDE » DU LUNDI 15 AVRIL,** *daté mardi 16 avril*, sera accompagné d'un magazine « Initiatives » de trente-six pages, consacré au temps de travail. Au sommaire, des enquêtes sur le terrain, les enjeux et les mutations, ainsi qu'une série d'expériences en région.